

62888
Propriété de la
Commission des Écoles Catholiques
de Montréal

226
021

➤ 155 ➤

Nouvelles Études CANADIANA

de

Littérature Canadienne Française

BIBLIOTHÈQUE COLLÈGE BOIS-DE-BOULOGNE

DU MÊME AUTEUR

La Veillée des Armes, 1 vol in-18 de la *Collection des Poètes contemporains* (Lemerre, 1899). 3 fr.

Études de Littérature Canadienne Française, précédées d'une *Introduction* de M. Louis Herbet, Conseiller d'État, Président du Comité Général de Propagande de l'*Alliance Française*, 1 fort vol. in-18 de la *Bibliothèque Canadienne* (F. R. de Rudeval, 1904)..... 4 fr.

(*Ouvrage couronné par l'ACADÉMIE FRANÇAISE, prix Bordin, 1905, et honoré de souscriptions du Gouvernement Français, du Gouvernement Provincial de Québec, de l'Alliance Française, etc.*)

Les Types Immortels. — *Don Juan*. 1 br. in-8° (F. R. de Rudeval, 1905)..... épuisé.

Pour paraître prochainement

Études de Littérature Canadienne Française (3^e série).

En préparation

Histoire de la Littérature Française au Canada.

BIBLIOTHÈQUE CANADIENNE

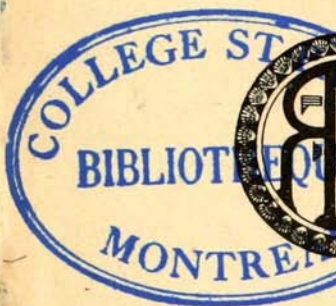
Ecole Garneau
Charles ab der HALDEN

Nouvelles Études

de

Littérature Canadienne Française

49983



ECOLE GARNEAU
rue Visitation
MONTREAL.

PARIS
F. R. DE RUDEVAL, ÉDITEUR
4, rue Antoine Dubois (VI^e)

1907

MAR 16 1962

"BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES"



(7626)?

~~30089~~

C840.9

H159 n

1907

MAR 10 1883

A M. Louvigny de Montigny

AGENT GÉNÉRAL

DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES AU CANADA

Montréal.

MON CHER AMI,

Je tiens à écrire votre nom sur la première page de ce livre. Ce n'est pas un grand cadeau que je prétends vous faire. Vous y trouverez, j'en suis certain, des appréciations qui ne sont pas vôtres, et des opinions avec lesquelles vous refuseriez de vous solidariser. Vous n'en connaissez que les quelques études publiées dans diverses Revues, et je préfère qu'il en soit ainsi, afin que je ne fasse pas rejaillir sur vous la mauvaise humeur de ceux que mes appréciations très modérées ne sauront satisfaire. Il m'est cependant particulièrement agréable de vous dédier ce travail. Vous êtes jeune. Encore qu'un peu votre aîné, je puis vous traiter en compagnon d'armes, et offrir ainsi mon livre à tous les jeunes gens qui se sont consacrés aux lettres et à la culture française sur le Nouveau Continent. Et nous vous devons tous, Français et Canadiens, un grand merci, à cause de votre brillante campagne des droits d'auteurs.

Permettez-moi de rappeler en deux mots un fait personnel.

Il y a trois ans, lorsque je publiai un précédent volume sur le Canada, mon excellent éditeur voulut protéger cet ouvrage contre la reproduction illicite. Sans doute je courais peu de risques. On s'attaque à plus hauts seigneurs que votre serviteur indigne. Cependant, pour la bonne règle, nous écrivîmes à votre Ministère de l'Agriculture, puisque par une bizarrerie inexplicable c'est le Ministère de l'Agriculture qui est chargé, au Canada, de recevoir le dépôt des livres.

Un fonctionnaire voulut bien nous répondre en nous envoyant l'assurance que nous étions protégés en Canada si nous accomplissions les formalités prescrites par la Convention de Berne, c'est-à-dire le dépôt en France de deux exemplaires. Mais si nous désirions, ajoutait-il, revendiquer la protection locale de la loi canadienne, il fallait nous conformer aux prescriptions du *Copyright Act*, qui règle la matière dans le Dominion, et dont il nous envoyait un exemplaire.

Comme il était de notoriété publique que jamais la Convention de Berne n'avait été appliquée aux livres étrangers par les Canadiens, et que la contrefaçon littéraire faisait partie des industries nationales de votre pays, au même titre que la pulpe ou le nickel, nous nous débattions dans la situation la plus difficile. « Conformons-nous donc, s'écria M. de Rudeval, aux prescriptions du *Copyright Act*. » Et nous ouvrîmes la brochure rouge que

votre Ministère de l'Agriculture nous offrait si libéralement.

Ce fut une séance mémorable.

Je nous vois encore lisant, ou plutôt traduisant cette brochure bilingue, dont le texte canadien est à peu près incompréhensible pour un Français. Heureusement, le texte anglais nous permettait parfois de nous tirer d'affaire, mais les dispositions qu'il nous semblait y trouver nous paraissaient si étranges que nous préférions nous en prendre à notre incomplète connaissance de la langue officielle. Et pourtant, nous avions raison, tristement raison. L'étude du *Copyright Act* nous laissa dans la situation pénible de malfaiteurs involontaires, qui se sont exposés malgré eux à la juste vindicte des lois. Nous avons fait imprimer sur les couvertures la célèbre mention : *Enregistré au Ministère de l'Agriculture, à Ottawa, conformément à l'acte du Parlement canadien*. Et voilà que nous apprenions cette terrible nouvelle : un livre étranger ne peut revendiquer la protection de la loi canadienne que s'il est réimprimé au Canada dans le mois qui suit sa publication. Faute de se conformer à cette étrange formalité, les auteurs qui ont fait usage de la sacro-sainte mention protectrice sont passibles d'une amende de 300 dollars, dont moitié revient à leur dénonciateur.

Voyez par exemple combien cette protection doit être efficace pour un ouvrage comme la *Grande Encyclopédie* !

La situation était vraiment pleine de charme. Au

pauvre écrivain qui réclamait la protection de la Convention de Berne, vos tribunaux objectaient : Que ne vous êtes-vous conformés au *Copyright Act* ! La convention de Berne, nous l'ignorons, le Canada n'y a point participé, et la Grande Bretagne ne pouvait conclure pour lui. A ceux qui se réclamaient du *Copyright Act*, on répondait : C'est entendu, mais faites-vous réimprimer dans les trente jours au Canada, ou bien non seulement nous permettrons à nos concitoyens de vous reproduire, mais encore nous offrirons de votre poche une prime à votre dénonciateur, serait-il votre contrefacteur lui-même. » Notre cas personnel était d'autant plus pendable que notre premier envoi de livres était parti pour le Canada, et que tous mes volumes dédicacés enfrenaient la loi.

Vous avez eu le courage, mon cher ami, de faire cesser cette situation ridicule. Tandis qu'en France, M. Auguste Dorchain, M. Jean Lionnet, M^e Sauvel combattaient le bon combat, vous agissiez directement. Soutenu par notre Société des Gens de Lettres, vous entamiez le fameux procès, dont la *Tante Berceuse* de M. Jules Mary fut le prétexte, et vous faisiez reconnaître le bon droit devant les juridictions de votre pays.

Mais vraiment, il était temps. Plus personne ne se trouvera dans la situation risible où vos lois nous avaient placés ; nul ne se verra forcé de coller des bandes de papier sur la formule de protection, et de renoncer à ce paratonnerre inutile, ou plutôt nuisible, qui eût attiré la foudre !

Comme vous l'avez montré dans de brillants articles, on pouvait impunément jusqu'ici reproduire les œuvres de nos écrivains au Canada, sans leur verser un sou, sans même citer leurs noms. On mesure l'étendue du préjudice, quand on songe que la France est par la force des choses le grand fournisseur intellectuel du Canada, et que la Province de Québec reproduisait dans tous ses journaux les ouvrages français, sans même que les professionnels de cette exploitation eussent l'air de se douter qu'ils agissaient comme des voleurs de grand chemin ou des pick-pockets.

Mais nous ne voudrions, ni vous ni moi, nous en tenir à ce point de vue purement matériel. Vous avez obéi à des considérations plus hautes, et l'intérêt des écrivains français ne tenait que la seconde place dans vos préoccupations. Il s'agissait pour vous de la littérature canadienne elle-même et de son avenir. Comment payer un auteur local à peu près inconnu, quand on peut reproduire gratuitement quelques jours après leur publication à Paris, Loti, Bourget, Courteline, Rostand, et même Georges Ohnet et Pierre Decourcelles ? La question des droits d'auteurs et de la protection littéraire doit se comparer à une question de tarifs douaniers, et le libre échange de naguère, ou plutôt le libre pillage, était encore plus préjudiciable aux écrivains canadiens qu'aux écrivains français.

C'est donc un acte de justice, et non seulement un témoignage d'amitié, que de vous dédier ce livre, car vous avez bien mérité du Canada et

de la France, en tuant l'industrie des forbans littéraires.

Espérons qu'elle ne ressuscitera pas.

Plus de trois ans se sont écoulés déjà, mon cher ami, depuis l'apparition de mes précédentes *Études*, depuis que la question des droits d'auteurs pour laquelle vous faisiez alors campagne dans le *Nationaliste*, nous permit de nous connaître, et de commencer ces relations épistolaires.

De loin, chacun de nous a su qu'un autre s'intéressait à ses travaux, à ses joies, et même à ses douleurs, quand le malheur inévitable venait nous visiter. Trois ans déjà... Que de camarades nous avons laissés sur le bord de la route, frappés par la mort. Et ce livre commencé à Paris s'achève bien loin de la ville où j'en composai la première page.

C'est du cœur des montagnes corses que je vous écris. Elles sentent la menthe et la sauge, et les lentisques leur donnent un aspect singulier et lointain. De tous petits ânes passent, trimbballant sur leur croupe, le long des haies d'aloès, de vigoureux gaillards vêtus de velours marron. La vieille citadelle de Corte, nid d'aigle qui se renfroge, sur son rocher abrupt, domine le lit torrentueux, mais à sec, d'une rivière au nom italien et sonore. Ce coin n'est presque plus la France. Sans doute les Corses protestent à cette assertion, et il est bon qu'il en soit ainsi. Depuis un siècle et demi, nous suivons des destinées communes,

et ils font partie intégrante de notre nation, au même titre que les Bretons ou les Flamands. Il nous ont même donné un maître... Mais que voulez-vous ? leurs conscrits et leurs réservistes, quand ils endossent l'uniforme, ignorent la langue dans laquelle on les commande, et présentent ce paradoxe de soldats français qui ne parlent pas français. De cette terre foncièrement italienne où m'amène le hasard paresseux des vacances, je ne puis m'empêcher de reporter ma pensée vers la France d'Amérique, plus française cent fois que la Corse où flotte notre drapeau. Tandis que l'on raconte ici d'extraordinaires histoires qui datent de l'année dernière et qui font pâlir *Colomba*, il est difficile de se figurer que l'on n'est pas reporté au XVI^e siècle. Hier, à cinq cents mètres de l'endroit d'où je vous écris, un soldat a plongé neuf centimètres de couteau dans la poitrine d'un de ses camarades, pour une affaire de vendetta. Que les Canadiens à l'accent normand sont plus près de nous, et qu'ils me rappellent davantage les paisibles gens d'Evreux ou de Lisieux, ou de Honfleur, et de toute la molle et grasse contrée du Nord-Ouest !

Le paquebot qui nous amenait vers cette Corse enchantée et enchanteresse, dont les paysages ont un charme si purement classique, fendait, par une soirée divinement calme, les eaux du golfe de Gênes que la lune rendait lumineuse. Une voix d'homme s'éleva soudain dans la nuit, une voix vibrante et sonore, chaude et méridionale, chantant

des paroles italiennes. La voix était juste, l'air original. Une voix de femme répondit, et pendant longtemps les deux improvisateurs alternèrent leurs chansons. C'était une sensation rare. La mer, calme comme un lac, reflétait la clarté de la lune, et notre navire avançait lentement dans une nappe de lumière, tandis que les chanteurs corses se renvoyaient comme des volants leurs strophes monotones que rythmaient les pulsations de la machine. Je pensai alors à vos payeurs dont M. Ernest Gagnon nous a conservé les mélodies, et qui chantent, par de telles soirées, sur vos rivières et sur vos lacs, les vieilles chansons de chez nous, dont l'air nous prend aux entrailles et qu'un Français seul peut chanter. Et l'antique Cyrnos, avec ses promontoires de granit rose qui baignent dans la mer violette, ses oliviers aux feuilles grêles, ses châtaigneraies géantes, ses femmes aux attitudes sculpturales, qui portent sur la tête leur fardeau dans un geste de canéphores, ses marmots en haillons, nus des talons à la ceinture, ses masures en ruine qui semblent victimes d'un bombardement, la mollesse d'Ajaccio qui s'endort sous ses palmiers dans la splendeur d'un été perpétuel, l'activité mercantile de Bastia, l'orgueil déguenillé de Corte ou l'âme violente de Sartène, la Corse avec son maquis parfumé, ses fières montagnes, sa Méditerranée courroucée ou paisible qui la berce de son éternelle chanson, me parut infiniment plus lointaine que votre Canada français, où l'on parle comme chez nous.

Et pourtant, presque à chaque page, à chaque ligne de mon travail, je faisais une constatation mélancolique. Après un siècle d'isolement et de séparation, nos deux pays se seraient-ils retrouvés pour se perdre une fois encore ? Le message de la *Capricieuse* serait-il périmé ? Les efforts que nous avons faits de part et d'autre pour maintenir en Amérique notre langue et notre race devraient-ils se terminer par une sorte de divorce moral, de séparation d'âmes ? Je ne parle pas ici de certains espoirs trop rapides que la multiplication merveilleuse de vos familles avaient fait naître, et que l'immigration anglo-saxonne, germanique ou slave, rend problématiques, mais des rapports mêmes de votre province avec notre pays. Tandis que le gros du public français en est encore à la joie de vous retrouver et n'apprend qu'à peine à vous connaître, faut-il prendre au tragique des symptômes qui n'échappent point à vos amis les plus sincères et plus désintéressés ?

Il est certain que nos rapports ne sont plus ce qu'ils étaient il y a dix ans. Mon vénérable ami l'abbé Casgrain serait péniblement surpris, s'il revenait sur la terre. Quelques maladresses de notre part, quelques accès de susceptibilité de la vôtre, ont rendu les relations parfois difficiles.

Malgré toute notre sympathie et toute notre affection, différentes sont souvent nos manières de penser. Lord Durham écrivait, il y a soixante-dix ans, dans son célèbre rapport, que les Canadiens Français ont été séparés de leur ancienne patrie

par « des années de domination étrangère, et plus encore par les changements que la Révolution et ses conséquences ont opéré dans l'état politique, moral et social de la France. » Les événements récents n'ont pas rendu le contact plus facile. Sans doute, la prudence, l'intérêt personnel m'engageraient à passer sous silence qu'il existe des questions brûlantes, à feindre de les ignorer. Cette politique de l'autruche manquerait de loyauté et de franchise. Nul plus que l'auteur de ces lignes ne déplore ces divergences d'idées et ce fossé peut-être infranchissable qui se creuse entre nos deux pays. Combien de fois n'a-t-il pas rencontré chez vos auteurs des phrases, des pensées, des convictions, en désaccord complet non pas avec les tendances de nos partis extrêmes, mais avec ce qui est aujourd'hui dans notre pays l'opinion courante !

Et vraiment, mon cher ami, ce n'est pas sans appréhension que je termine ce livre. Dans mon premier volume auquel on a fait des deux côtés de l'Atlantique un accueil auquel j'étais loin de m'attendre, j'avais vraiment la partie belle. Il suffisait de rappeler les souvenirs glorieux de votre histoire, la lutte pour votre langue, pour votre foi, pour votre liberté. Mais les temps héroïques sont passés. Morts, les Gaspé, les Garneau, les Crémazie ! J'ai retracé du mieux que j'ai pu la légende du peuple canadien, et vos critiques eux-mêmes ont reconnu que si je me suis trompé parfois, j'ai fait mes efforts pour comprendre. Aujourd'hui, je traite d'idées contemporaines. Comment le

faire, sans effleurer à chaque instant des questions sur lesquelles la France et la Canada ne sont pas d'accord ? Si la matière croissait en intérêt, s'il était question de plus de vivants que de morts, le rôle que je m'étais assigné devenait singulièrement périlleux, et réclamait une réserve, une prudence dans l'appréciation personnelle, dont j'ai tâché de ne pas me départir. Au point de vue des idées, ce qui importe, ce n'est pas de savoir jusqu'à quel point l'historiographe les partage, mais s'il les a comprises et s'il les rapporte fidèlement. C'est pourquoi j'ai résumé avec la même méthode et la même impartialité, les deux phases opposées de l'existence d'Arthur Buies, et je n'ai pas hésité à commenter par M. Chapais le terrible auteur de la *Lanterne*. Je crois m'être dégagé, dans cette étude impartiale, de toute passion autre que celle de la vérité historique. J'ai mené à son terme une large enquête à travers la littérature canadienne, et dans la pensée écrite des meilleurs d'entre vous, j'ai cherché ce que d'autres ont demandé de préférence à l'information directe et à l'interview. J'ai tâché de refléter dans mon livre les principaux aspects de votre esprit au début du XX^e siècle. Vous me rendrez seulement cette justice, mon cher ami, vous et tous ceux qui me lirez de bonne foi, que j'ai toujours essayé de comprendre, ce qui est la vraie façon d'aimer, que je me suis montré respectueux de tout ce que respecte l'âme canadienne, et que je me suis *impersonnalisé*, si vous me permettez ce néologisme, autant que mon éducation

et mes tendances me permettaient de le faire.

Il ne saurait me convenir de blâmer vos compatriotes si leurs idées ne concordent pas toujours avec les miennes. Je ne cherche à faire aucune propagande, de quelque sorte que ce soit, et ce livre ne renferme point d'arrière pensée. Si le Canada ne jouit pas et ne peut pas jouir de son autonomie littéraire, il garde jalousement son autonomie philosophique et morale, et ne saurait demander à Paris le mot d'ordre. Les Français qui ont parlé de votre pays ont trop souvent oublié cette vérité et les mieux intentionnés parfois se sont heurtés à une sorte de susceptibilité chatouilleuse qui ne saurait admettre les leçons, les critiques ou la pitié.

Votre plus grand homme d'Etat traitait de *foreigner* un officier de l'armée impériale. Ne sommes-nous point devenus par la force même des choses, nous aussi, des étrangers parmi vous ? Si donc les conditions sociales au milieu desquelles vous vivez vous satisfont, vous assurent le bonheur, tant mieux pour vous. Ce n'est pas à nous à vous le reprocher et peut-être, au milieu des incertitudes de leur pensée, ceux qui dans notre France en travail d'une humanité nouvelle sentent résonner dans leur âme les cloches obstinées de la ville d'Is, sont-ils plus près de vous envier que de vous plaindre. Nous avons seulement le droit de vous demander la même réserve, et vous m'en voudriez, au moment où il est question pour votre Province de renoncer à nos trois couleurs, si j'avais, moi Français qui dois tout à la France, trouvé pour

ma mère des paroles de blâme qui sont aussi éloignées de mon cerveau que de mon cœur.

Mais si, je le répète, il ne faut pas chercher dans ce livre ma pensée politique ou religieuse, qui sans doute ne vous importe guère, je me suis au contraire avancé poitrine découverte, quand il s'est agi de questions d'art. Vous avez bien voulu louer naguère ma franchise, pourtant toujours nuancée de bienveillante sympathie, et m'engager à la faire plus rude. D'aucuns m'ont reproché sans aménité mon aménité. Excusez-moi, j'ai l'âme simple, j'ai pris au mot vos encouragements et ceux de votre presse, et j'ai dit parfois un peu durement mon opinion à tel ou tel de vos écrivains.

Je n'ai pas la prétention de rendre des verdicts. Ce livre devrait s'appeler *Lectures Canadiennes*. Il renferme seulement, avec exemples à l'appui, les réflexions que je rapporte de mes promenades à travers vos livres. Je n'ai pas pu dire que les œuvres qui me plaisaient me déplaisaient, ni que les œuvres qui me déplaisaient me plaisaient. Si donc les auteurs dont je traite ne sont pas de mon avis, tant pis pour moi. Je ne perdrai pas mon temps à discuter avec eux. Je déclare d'avance que mes restrictions ne présentent qu'une valeur toute subjective, comme du reste leurs affirmations éventuelles, qu'ils seront toujours libres de se considérer comme de grands poètes, et moi comme un pédant dépourvu de goût. Les seules rectifications que je réclame sont des rectifications de fait. Je les accueillerai toujours avec plaisir. Quant à entamer des

polémiques de presse, alors que ma réponse ne pourrait guère paraître qu'un mois après l'attaque, je n'en vois pas la nécessité. Je prie seulement les auteurs qui ne seraient pas d'accord avec moi sur leur propre mérite de ne pas m'accuser de crimes de droit commun.

Et maintenant, mon cher ami, je termine cette lettre trop longue et je la termine comme je l'ai commencée. Quel que soit le succès de ce livre, c'est un livre de bonne foi, et je suis heureux que vous permettiez à un ami, né et élevé dans cette France lointaine et calomniée, de mettre affectueusement votre nom au début même d'un ouvrage qui fut pendant trois ans son compagnon fidèle.

Ch. ab der HALDEN.

Corte (Corse) Septembre 1906.

Avis au Lecteur

Nous prions le lecteur de ne pas nous reprocher des omissions que nous réparerons bientôt. Nous eussions volontiers consacré une étude à Edmond de Nevers, au *Frontenac* de M. Myrand, à Martette, à Philippe de Gaspé le fils, aux deux Garneau, à M. Th. Chapais et à bien d'autres encore. Nous attendons le prochain ouvrage de M. Alphonse Gagnon sur la préhistoire américaine pour payer à cet homme de lettres toute une dette de reconnaissance, et si nous ne disons pas ici à M. l'abbé Auclair tout le bien que nous pensons de ses *Etudes*, à M. l'abbé Huard tout le plaisir que nous avons pris à lire ses *Impressions d'un passant*, ce sont des lacunes provisoires, dont il faut accuser la nécessité de ne pas grossir démesurément le présent volume.

Nous tenons à remercier ici nos correspondants fidèles, à l'obligeance desquels nous avons eu vingt fois recours : M^{me} Gleason-Huguenin, M^{lle} R. Barry, MM. Ernest et Alphonse Gagnon, Ernest Myrand, Edouard Lemoine, A. de Celles, P. G. Roy, Adjutor Rivard, l'abbé Camille Roy, E. Z. Massicotte, et maint autre que nous n'oublions pas. M. le sénateur L. O. David, avec sa haute autorité, sa connaissance de l'histoire canadienne, et son iné-

puisable bienveillance, a rendu les plus grands services à l'auteur de ce livre.

Nous tenons surtout à signaler dans cette note l'importance chaque jour croissante du *Bulletin du Parler Français*, l'organe des philologues de l'Université Laval de Québec et le *Bulletin des Recherches Historiques*, de M. P. G. Roy, qui sont deux instruments de travail dont nul canadien ne peut se désintéresser (1).

(1) On trouverait dans la *Revue d'Europe* (1906 et 1907), F. R. de Rudeval, Paris, quelques études que nous n'avons pas reproduites dans le présent volume (*Papineau, Françoise, M. Poisson*, etc.).

CHANSONS POPULAIRES ET JEUX ENFANTINS

Ces vieux airs du pays au doux rythme obsesseur.
(Ed. ROSTAND.)

Une étude superficielle et purement livresque de la littérature canadienne française, ou plutôt de la littérature française au Canada, pourrait faire croire qu'elle est le fruit d'une renaissance érudite et factice. Tandis que les lettrés défendent les droits de notre langue dans l'Amérique du Nord en imitant, suivant leur tempérament, Hugo, Lamartine ou Verlaine, autour d'eux on lit des journaux imprimés en français, mais bourrés d'anglicismes, et l'on entend d'extraordinaires dialogues bilingues. Bien des écrivains canadiens ont déploré cette maladie de notre doux parler, sans échapper toujours à la contagion.

Mais nous trouverons le remède à côté du mal, si, désertant les villes, nous nous enfonçons dans la campagne, dans la vraie province de la Province. Nous entendrons les fillettes appeler leur poupée une *catin*, et, après avoir acheté du *candi* avec les

sous que nous leur aurons donnés (1), peut être danseront-elles en ronde, en chantant *Sur le Pont d'Avignon*. Peut-être entendrons-nous une mère apprendre à son marmot un de ces riens délicieux, de ces radotages adorables, que l'on raconte aux tout petits : nous nous croirons encore en France. C'est donc dans les chansons et dans les *formulettes* canadiennes que nous chercherons à coup sûr la preuve de notre fraternité. Sans doute, il est de mode aujourd'hui, quand on parle du Canada, de mettre en relief « ce qui sépare ». On nous excusera de commencer ce livre en évoquant « ce qui rapproche », et l'on voudra bien trouver là non pas une coïncidence fortuite, mais l'expression d'une pensée consciente et d'une volonté réfléchie.

Cette étude est facile d'ailleurs. Voilà quarante ans bientôt que M. Ernest Gagnon, le Tiersot canadien, a publié la première édition de son inestimable recueil (2). Récemment, il a eu la bonne idée de réunir en volume une série d'articles et d'études, qui renferment bien des renseignements curieux sur le *folklore* de son pays (3), en particulier de trop courtes notices sur les chants hurons et sur les noëls populaires. Le livre de M. Ernest

(1) Souvenirs rappelés par M. le Conseiller d'Etat Herbet, dans ses causeries de l'*Alliance Française*.

(2) *Les chansons populaires du Canada*, 1^{re} édition, 1865 ; 3^e éd. 1894 ; 4^e éd. 1900 (Darveau, Québec.) Nous renvoyons à la 3^e édition.

(3) *Choses d'autrefois*, 1 vol. in-18 (Broussault et Proux, Québec, 1905).

Myrand (1) présente aussi une source d'informations abondante et sûre; les recueils français de M. Tiersot, en particulier sa magistrale *Histoire de la Chanson populaire en France* (2), les albums de Weckerlin et de Widor, permettent d'étudier les formes de ces vieux *lieder* dans leur ancienne patrie. Puis, dussent les érudits nous railler, et hausser dédaigneusement les épaules, nous interrogerons quelques jeunes témoins, nous écouterons les confidences de quelques grand'mères, en nous promettant pour faire pénitence de cette étude un peu puérile, d'attaquer bientôt un gros ouvrage rébarbatif, qui nous renverra d'archives en archives, et de *blue-book* en livre jaune. En attendant, nous feuilleterons encore les *Mémoires* de M. de Gaspé et ses *Anciens Canadiens* (3), qui sont peut-être les ouvrages les plus curieux de tout le Canada. Nous nous reporterons à toutes ces jolies choses du passé, qui font vibrer, selon l'expression de M. Nérée Beauchemin, le délicat poète de Yamachiche,

Des souvenirs nostalgiques,
Douce à nous faire pleurer !

(1) *Noëls anciens de la Nouvelle-France*, 1 vol. in-8° (Dussault, Québec, 1899), 2^e édition, 1907. Cf. l'étude de M. LARUE (*Foyer Canadien*, 1863.)

(2) 1 vol. in-8°. Plon, 1889.

(3) Voir nos *Etudes de littérature canadienne*.

1

Une voix maternelle murmure auprès d'un berceau quelque chanson naïve ; ou bien la grand'-maman retrouve, pour endormir son petit-fils, des airs qu'elle avait oubliés depuis longtemps. Il y a quelque chose de vénérable dans ces rengaines dont le sens nous échappe parfois, et qui rattachent les tout petits du XX^e siècle à leur ascendance lointaine. La belle dame poudrée à frimas qui veille au-dessus de la bercelonnette, et qui a dans les yeux quelque chose d'un regard aimé, sur les lèvres quelque chose d'un cher sourire, fut bercée, voilà bien longtemps, par ces mêmes chansons. Le cavalier à perruque blonde qui froisse son jabot de dentelles et se rengorge dans son vieux cadre, s'endormit jadis aux mêmes rythmes. Quelle est la créatrice anonyme qui la première a fredonné ces refrains ? Nul ne le sait. Mais son œuvre est plus vivante que les gros livres longuement médités, et qui dorment leur sommeil grognon, dans les robes de basane où meurent les ors ternis. Cette fleur modeste et charmante du *lied* s'enroule, comme un liseron, autour de la flèche d'un berceau.

La preuve que le Canada est bien la France, c'est que nos chansons ne diffèrent point des siennes et que dans nos provinces les plus diverses ont pris naissance des airs qui subsistent là-bas.

Une maman fredonne :

C'est la poulette grise
Qui pond dans l'église,
Ell' va pondre un beau p'tit còco,
Pour son p'tit qui va fair' dodo !

Est-ce un futur citoyen de la République, ou un sujet du roi d'Angleterre, qui s'agite sous les rideaux de tulle ?

C'est la poulette blanche
Qui pond sur la branche...

continue la chanteuse, et, tandis que la poulette noire pond dans l'armoire, que la poulette verte pond dans la couverte, et la brune dans la lune, à Paris comme à Montréal, à Bergerac et à Rouen comme à la Rivière-Ouelle et à Chicoutimi, Bébé sourit aux anges, et s'endort.

Bébé grandît, Bébé promène sur le monde son beau regard tout neuf. On lui raconte de ces riens qui se transmettent d'âge en âge et qui intéressent les petits sans qu'ils les comprennent tout à fait. Tous les marmots connaissent le jeu qui consiste à leur montrer les cinq doigts de la main, en leur racontant le petit drame qui suit :

Celui-là (le pouce) a été à la chasse, celui-là (l'index) l'a tué, celui-là l'a plumé, celui-là l'a fait cuire, et celui-là (le petit doigt) l'a tout mangé, l'a tout mangé, l'a tout mangé !

Je répétais ce verbiage enfantin, tel que je viens de le transcrire d'après le livre de M. Gagnon, à mon fils, jeune homme de quatre ans. Il m'écouta, en souriant d'un air de connaissance. Mais les

petits enfants ont une âme traditionnelle et ritualiste ; mon fils n'était point satisfait, car j'avais altéré le texte. Elevant sa main potelée, il m'indiqua la leçon que je transcrivais :

On montre d'abord, en indiquant les intervalles entre les cinq doigts écartés de sa menotte, que

le petit lapin a passé par là, par là, par là !

Puis on ajoute, en montrant à tour de rôle les doigts, à commencer par le pouce :

Celui-là l'a attrapé, celui-là l'a écorché, celui-là l'a fait cuire, et c'est (montrant le petit doigt) le petit gourmand qui en voulait tant, qui en voulait tant, qui en voulait tant !

Ainsi parla mon fils, âgé de quatre ans, d'après une formule à lui enseignée par sa mère, et dont il n'admettait point qu'on s'écartât (1).

Ces variantes, peut-être familiales, sont assez voisines pour que nous sentions nos bébés très près des petits Canadiens de leur âge.

Bébé grandit encore : il joue avec des fillettes et des garçonnets. On se compte, pour savoir qui devra « coller » à chat perché, ou à chat coupé. Voici une des formulettes canadiennes usitées en pareil cas :

(1) Mon jeune ami Pierre H., d'origine alsacienne, veut bien me communiquer une variante que je m'empresse de noter « L'alouette a fait son nid là. Elle a passé par ce petit trou-là. Celui-là l'a attrapée, celui-là l'a plumée, celui-là l'a rôtie, celui-là l'a mangée, et le petit-là n'a rien eu du tout, du tout, du tout ! »

Petit couteau d'or et d'argent,
Ta mère t'appelle, va-t'-en !

Une fillette de dix ans, qui m'honore de son amitié, m'a fait part de cette variante beaucoup plus riche, dont on se sert, paraît-il, aux Tuileries dans la bonne société :

Petit ciseau d'or et d'argent
Ta mèr' t'appelle au bout du champ
Pour y manger du lait caillé
Que les souris ont barboté
Pendant une heur' de temps :
Va-t'-en !

M. Gagnon a bien voulu m'informer que cette version existe au Canada. En appliquant d'ailleurs à ces graves matières les méthodes que préconisait mon savant maître Petit de Julleville, je n'hésite pas à reconnaître dans la leçon canadienne une forme archaïque de ce *dit*. De même que les rédactions subséquentes des chansons de geste se sont développées par intussusception, comme le remarque M. Gustave Lanson, il me semble qu'il y a autant de différence entre le thème canadien et l'arabesque qui le suit, qu'entre le *Roland* primitif, celui d'avant le manuscrit de la bodléienne, et les remaniements du XIV^e siècle.

Par contre, ma jeune amie ne connaît, pour une autre formulette, qu'une version plus pauvre. Ses cousines d'outre-Atlantique chantent :

Il est midi. — Qui est-ce qui l'a dit ? — C'est la souris. —
Où est-elle ? — Dans la chapelle. — Que fait-elle ? — De la

dentelle. — Pour qui ? — Pour ces demoiselles. — Combien la vend-elle ? — Un quart de sel, etc.

Il paraît qu'en France, certaines fillettes remplacent « Dans la chapelle », par : « Au fonds du puits ». C'est peut être la conséquence d'un scrupule religieux que les Canadiens sont trop croyants pour éprouver, et dont nous reparlerons. La version française est plus courte ; à la question : « Pour qui ? » on répond : « Pour son mari », ou : « Pour les dames de Paris ! »

Nous pourrions multiplier les exemples. collationner les textes, et orner le livre de M. Gagnon d'un apparat critique, à la manière des éditions Taubner, si nous n'avions peur d'encourir, de la part de certains lecteurs, âgés d'au moins dix ans, le reproche de puérilité. Nous trouvons, par exemple, dans le recueil de M. Gagnon, la fameuse ronde :

Bonhomme, Bonhomme !
Que sais-tu donc faire ?
Sais-tu bien jouer du genou par terre ?
Terre, terre, terre,
Du genou par terre !
Ah ! Ah !
Du genou par terre !

Chaque joueur frappe successivement du genou, du coude, de la tête par terre, ce qui ne laisse pas de causer parfois une certaine confusion, et de nécessiter une extrême souplesse.

En France, l'album de M. Widor donne une variante moins mouvementée, dont M. Gagnon

indique l'existence au Canada. On remplace les acrobaties précédentes par l'imitation d'un instrument de musique, et le « bonhomme » joue successivement de la flûte, de la basse, etc.

Savez-vous jouer de la mist'en flûte ?
Flûte, flûte, flûte !

Puis de la « mist' en basse », de la « mist' tambour », et de tous les instruments les plus variés. Nous avons d'ailleurs, pour les amateurs d'exercices violents, la fameuse ronde :

Savez-vous planter des choux
A la mode de chez nous ?

On les plante avec la main, avec le pied, le coude, le nez ! ce qui produit la même gaité folle, et les même culbutes. Nous ignorons si cette ronde subsiste au Canada. Mais on y chante comme chez nous « Sur le Pont d'Avignon ».

Sur le pont d'Avignon,
Tout le monde y passe.
Les messieurs font comm'ci,
Les dames font comm'ça.

C'est la ronde que nous avons tous dansée. Mais il existe au Canada deux autres chansons infiniment plus développées, qui figurent dans l'ouvrage de M. Gagnon, et où le Pont d'Avignon est mentionné. La première fut recueillie à la Rivière-du-Loup, dans le comté de Maskinongé :

Sur le pont d'Avignon
Trois dames s'y promènent,
Ma dondaine !
Trois dames s'y promènent,
Ma dondé !

Toutes trois s'y promènent,
Laissent tomber leur peigne,
Ma dondaine !

Trois Allemands passant
Ont ramassé les peignes,
Ma dondaine ! etc...

Les Allemands réclament un salaire pour rendre les peignes, et se contentent d'un cheveu. La seconde chanson, qui subsiste au Canada, se chante encore, paraît-il, dans le canton de Vaud. Par quel miracle a-t-elle une telle aire de dispersion, et répète-t-on, au bord du lac de Genève, comme au bord du Saint-Laurent :

Hier sur le Pont d'Avignon (*bis*)
J'ai ouï chanter la belle,
Lon là !
J'ai ouï chanter la belle.
Elle chantait d'un ton si doux (*bis*)
Comme une demoiselle,
Lon la, etc...

Le fils du roi l'entendit, du logis de son père, se lança à sa poursuite, et toute bergère qu'elle était, il voulut l'épouser (1).

(1) GAGNON, *Chanson pop.*, p. 97. Cf. TIERSOT, *Hist. de la ch. pop.*, 209 et 383. C'est une chanson de noces dans nombre de nos provinces.

Mais le Pont d'Avignon nous a fait passer, par une transition dont Boileau serait jaloux, de la ronde enfantine à la chanson proprement dite : nous aurons l'impertinence de n'en pas profiter, et de préférer, c'est le cas de le dire, le chemin des écoliers.

II

L'enfant ne danse plus de rondes. Il va à l'école, il a ses livres auxquels il tient. Plus tard, il marquera sa propriété par un *ex-libris*. Actuellement, il se borne à griffonner sur les couvertures des formules consacrées. Le quatrain suivant figure, d'après M. Gagnon, sur les livres des petits écoliers canadiens :

Si, tenté du démon
Tu dérobes ce livre,
Apprends que tout fripon
Est indigne de vivre ! (1)

J'ai retrouvé dans une grammaire Larive et Fleury dont je me servais à huit ans, identiquement la même formule. Cet *ex-libris*

Ce livre est à moi
Comme la France est au Roi

est employé par les enfants de la Rivière-du-Loup.

(1) *Choses d'autrefois*, page 123.

Je l'ai vu encore transcrit en France, bien qu'il ne semble plus offrir qu'une illusoire protection.

Qui n'a pas, sous un Pierrot branché haut et court, calligraphié cette épitaphe :

*Adspice Pierrot pendu,
Qui hunc librum n'a pas rendu !
Si hunc librum reddidisset,
Pierrot pendu non fuisset !*

M. Gagnon note une autre formule franco-latine, qui ornait le dictionnaire d'un élève du séminaire de Nicolet. Nous ne l'avons trouvée chez aucun de nos camarades, mais peut-être s'est-elle réfugiée dans quelque établissement congréganiste :

*Hic liber pour de l'argent
Emptus est chez un marchand
Si quis illum par aventure
Inveniet sur son chemin,
Reddat mihi la couverture
Quæ facta est de peau de chien !*

Nous ne savons trop à quels jeux ces écoliers occupent leurs récréations, et nous voulons croire que ces jeux ne diffèrent point beaucoup des nôtres. Mais Philippe Aubert de Gaspé nous apprend que les anciens Canadiens restèrent de grands enfants. Jadis, tout leur était prétexte à réunions ; le Français est un animal sociable, du moins l'était-il autrefois. Le Canadien n'a pas menti à son origine. Il faut lire, dans l'ouvrage de Gaspé, le récit des jeux auxquels on se livre chez le seigneur d'Haberville, peu après 1760. Le repas terminé, on

propose le colin-maillard, ou la *gage touchée*, ou bien la *toilette à Madame*, variante des quatre coins.

« Les acteurs prenaient chacun leur poste auprès d'un arbre. Un se tenait à l'écart. Chaque personne fournissait un contingent à la toilette de Madame, qui une robe, qui un collier, qui une bague, etc. Dès que la personne chargée de diriger le jeu appelait un de ces objets, celui qui avait choisi cet objet était obligé de quitter son poste, dont un autre s'emparait immédiatement. Alors, à mesure que l'appel se faisait, de ces différents articles de toilette à madame, commençait d'un arbre à l'autre une course des plus animées, qui durait suivant le bon plaisir de la personne choisie pour diriger le divertissement. Enfin, au cri de « Madame demande toute sa toilette ! » c'était à qui s'emparerait d'un arbre pour ne pas l'abandonner, car celui qui n'avait pas cette protection payait un gage » (1).

Ces jeux faisaient encore fureur au début du XIX^e siècle ; ils ont aujourd'hui cessé dans les villes, à mesure que l'élément français s'est mêlé à la société anglaise. Le polo, le golf, le hockey, le football, font une désastreuse concurrence à ces jeux qui ravissaient nos ancêtres de leurs charmes anodins :

« Heureux temps, s'écrie M. de Gaspé, où la

(1) *Anciens Canadiens*, t. II, p. 91.

gaité folle suppléait le plus souvent à l'esprit, qui ne faisait pourtant pas défaut à la race française, heureux temps, où l'accueil gracieux des maîtres suppléait au luxe des meubles de ménage, aux ornements dispendieux des tables, chez les Canadiens ruinés par la conquête. »

Les repas étaient plantureux néanmoins, et souvent allongés par des chansons. Les Canadiens furent en effet de grands chanteurs : on chantait au dessert, on chantait en marchant, on chantait en ramant ; parfois, la mélodie prenait, par une nuit d'été, l'accent passionné d'un chant d'amour ; parfois, elle se faisait grave, pour devenir presque un cantique.

Les chansonnettes que l'on répétait chez les d'Haberville ressemblaient plutôt, d'ailleurs, à des airs de vaudevilles anciens. On adressait, par exemple, à son *amphitryon*, le remerciement que voici :

Dans cette petite fête,
L'on voit fort bien (*bis*)
Que monsieur qui est le maître
Nous reçoit bien (*bis*)
Puisqu'il permet qu'on fasse ici
Charivari ! (*ter*)

Versez-moi, mon très cher hôte,
De ce bon vin (*bis*)
Pour saluer la maîtresse
De ce festin (*bis*),
Car ell' permet qu'on fasse ici
Charivari ! (*ter*)

« A la fin de chaque couplet, chacun frappait

sur la table, sur les assiettes, avec les mains, les couteaux, les fourchettes, de manière à faire le plus de vacarme possible. »

Le seigneur d'Haberville lui-même ne dédaignait pas de chanter :

Ah ! que la table
Table, table, table,
Est une belle invention !
Pour contenter ma passion,
Buvons de ce jus délectable !
Honni celui qui n'en boira,
Et qui ne s'en barbouille
Bouille, bouille !
Honni celui qui n'en boira,
Et qui ne s'en barbouillera ! (1)

Et le père Chouinard, vieux soldat français retiré du service, y allait aussi de son couplet :

Entre Paris et Saint-Denis, (*bis*)
J'ai rencontré la belle.
A la porte d'un cabaret
J'ai rentré avec elle.
« Hôtesse, tirez-nous du vin,
Du meilleur de la cave,
Et si nous n'avons pas d'argent,
Nous vous baill'rons un gage.
— Monsieur et dam' montez là-haut,
Là-haut dedans la chambre,
Vous trouverez pour vous servir
De joli's Allemandes.

(1) *Anciens Canadiens* ; I, p. 159.

— Allemandes, j'en voulons pas !
Je voulons des Françaises,
Qui ont toujours la joie au cœur,
Pour nous verser à boire ! » (1)

Puis la jeune fille de la maison soupirait *Blaise et Babet*, romance sentimentale ; et Blanche d'Haberville savait mettre dans le refrain, trahissant l'émotion dont elle était animée, « le cri déchirant de l'amour le plus pur s'échappant de son âme ».

C'est pour toi que je les arrange :
Cher Blaise, reçois de Babet
Et la rose et la fleur d'orange
Et le jasmin et le muguet.
N'imité pas la fleur nouvelle
Dont l'éclat ne brille qu'un jour,
Pour moi, ma flamme est éternelle,
Pour moi, ma vie est mon amour !

Si je cessais d'être la même,
Si mon teint perdait sa fraîcheur,
Ne vois que ma tendresse extrême,
Ne me juge que sur mon cœur :
Souviens-toi que la fleur nouvelle
Ne vit et ne brille qu'un jour.
Pour moi ma flamme est éternelle,
Pour moi, ma vie est mon amour ! (2)

Ne rions pas à cette expression naïve et banale d'un sentiment vrai : voyons-y plutôt une manifestation disparue de l'âme française. Nos aïeules

(1) *Anciens Canadiens*, I, p. 162.

(2) *Anciens Canadiens*, II, p. 87.

fredonnaient encore des strophes de ce genre, bien voisines de celles que chantait, peu de temps après la conquête de la Nouvelle-France par les Anglais, M^{lle} d'Haberville, laquelle aimait d'amour Archibald Cameron de Locheill.

Les chansons recueillies par Aubert de Gaspé dans ses deux livres, ne sont ni accompagnées de leur musique, ni classées, ni commentées. Vers la même époque, M. Hubert La Rue publiait dans le *Foyer Canadien*, l'étude littéraire à laquelle nous avons déjà fait allusion, tandis que M. Gagnon préludait, par la première édition de ses *Chansons populaires* à une carrière d'érudit et de critique musical qui lui fait le plus grand honneur. C'est lui que dorénavant nous suivrons presque exclusivement, et nous ne saurions chercher un guide plus affable ni plus averti ; du reste, *Choses d'autrefois* ne nous entretiennent-elles pas un peu déjà des anciens Canadiens ?

III

Chacune des cent chansons que publie dans son recueil M. Gagnon, est précédée d'une notice, brève ou copieuse. L'auteur y introduit des variantes, compare les leçons canadiennes et françaises. Nous n'avons pas à refaire ce travail, admirable de conscience, d'information sûre et d'érudition souriante. Nous prétendons seulement nous inspirer

ECOLE GARNEAU

rue Visitation

de certains résultats acquis par M. Gagnon, pour faire ressortir la fraternité qui nous unit aux Canadiens, et en même temps marquer une fois de plus la différence entre eux et nous.

Il y a quelque temps, M. C. H. Hirsch, dans le *Mercure de France*, constatait avec une surprise un peu dédaigneuse l'absolue pureté d'un recueil de poésies canadiennes dues à la plume d'Emile Nelligan. La littérature canadienne, en effet, est fort éloignée de la grivoiserie. Ne disons pas qu'elle est bégueule, mais plutôt qu'elle est chaste. Aussi les chansons populaires de là-bas ne fourmillent-elles pas de gaudrioles. Il est probable, il est même certain, qu'un travail d'épuration s'est effectué sous l'influence du clergé. Nous en citerons tout à l'heure un exemple, à propos des noëls et des cantiques du P. Daulé, et ce n'est pas dans le livre de M. E. Gagnon qu'il faut chercher des variantes polissonnes. Nous ne lui en ferons pas un reproche.

Si nous voulions passer en revue les principales chansons canadiennes, nous pourrions essayer de les grouper en quelques grandes familles. En effet, les refrains les plus divers s'appliquent à des couplets identiques, dont le rythme se modifie suivant qu'il s'agit d'un air de marche ou que ce sont des canotiers ou des payeurs qui le scandent.

Nous avons, par exemple, le « cycle des canards ».

Derrière chez nous y a-t-un étang.

Trois beaux canards s'en vont baignant...

Le fils du roi intervient, naturellement ; « il vise le noir, tue le blanc avec son beau fusil d'argent », le canard blanc perd avec son sang, « de l'or, de l'argent et des diamants », tandis que « trois dames » ramassent les plumes du canard, et en font un lit « pour y coucher tous les passants. »

Avec un refrain de marche et une alerte mesure à 6/8, la succession interminable de ces couplets donne une chanson de route excellente, *En roulant ma boule*, qui réjouirait nos plus sonores gosiers d'escouade. A 2/8, avec au refrain :

Descendez à l'ombre, ma jolie blonde,
Descendez à l'ombre d'un bois,

c'est le type des chansons de filasse normandes. A 2/4, *V'là bon vent, v'là l'joli vent*, les mêmes mésaventures cynégétiques d'un kronprinz égaient les « hommes des cages » de l'Outaouais, les voyageurs qui amènent leurs trains de bois des profondeurs de la forêt, à la fois bateliers et bûcherons. *C'est l'vent frivoltant*, autre refrain particulier au comté de Rimouski, se retrouve dans l'un des recueils de M. Tiersot, avec des différences. Nous pourrions ajouter à ces refrains les trois suivants, que signale encore M. Gagnon : *Lève ton pied bergère, j'aim'rai tendrement ces amants constants et Suivons le vent*. Cela suffit pour montrer à la fois la prodigieuse variété de cette floraison sauvage, et la conscience du naturaliste qui l'a recueillie et cataloguée pour notre plus grand plaisir.

Un autre cycle est caractérisé par ce début :

Mon père a fait bâtir maison,
L'a fait bâtir à trois pignons...

Tour à tour, le refrain est un air de payeurs, *Fringue, fringue sur la rivière*, un chant d'écoliers latinistes, comme celui qui nous vient du collège de Joliette, *Sintorum gentiorum*, ou bien il s'inspire de la plus redoutable cuisine provençale : *Frit à l'huile, frit à l'oignon*. Quant au refrain *P'tit bonnet, grand bonnet*, il se rattache aux mêmes paroles, et se chante en Saintonge avec un texte un peu différent.

La variété d'aptitudes de ces chansons à tout faire est telle, qu'une légère déformation se produit souvent pour permettre une adaptation plus exacte. Citons par exemple : *Dans les prisons de Nantes*, chanson de canotiers, que répètent les « voyageurs » en rythmant d'un coup d'aviron le premier temps de la mesure. Il existe une autre version pour chanter en chaloupe : le mouvement, remarque M. Gagnon, est alors plutôt celui de la rame. Nous sommes surpris d'entendre M. La Rue, constater que souvent aujourd'hui *Nantes* est devenu *Londres*, le nom de la grande ville française n'éveillant plus aucun souvenir chez les rustiques chanteurs. N'étions-nous pas en droit d'oublier que ce sont des sujets britanniques qui répètent à présent ces airs de chez nous ?

Ce n'est d'ailleurs pas seulement à notre passé récent, — qu'est-ce que deux siècles dans l'histoire ? — que nous reportent ces mélodies populaires. Ce n'a pas été pour nous une médiocre surprise de re-

trouver dans le recueil de M. Ernest Gagnon les traces bien reconnaissables d'une scie de troupier que nous avons entendue naguères, au régiment. Notre étonnement s'est accru quand nous avons appris son origine vénérable. Tous ceux qui ont porté le sac le long des routes poudreuses, l'arme à la bretelle, tandis que l'interminable colonne par quatre déroule ses anneaux, connaissent cette redoutable suite de calembours, par laquelle un loustic tâche de rendre du cœur au ventre et des nerfs aux jarrets :

Y n'y a qu'un seul Dieu,
Y a deux testaments,
Y a Troyes en Champagne,
Y a Cath'rine de Russie,
Y a ceintur' de flanelle,
Y a systèm' métrique,
Y a c'est épatant mon cher !
Y a huitre d'Ostende,
Y a neuf à la coque,
Y a disséminez-vous,
etc...

J'en passe, et des plus horribles ?

Eh bien ! cette litanie ridicule a une origine religieuse et quasi-mythique. Il y a là comme un écho des vieilles séquences druidiques. M. de Villemarqué (1) fait mention d'un chant druidique, d'une *série* destinée à graver dans la mémoire des jeunes gens une partie de la science orale de cette époque.

(1) *Barzas Breiz* p. 1-28, *apud* Gagnon, *op. cit.* p. 307.

L'ENFANT

Chante-moi la série du nombre Un,
Jusqu'à ce que je l'apprenne aujourd'hui.

LE DRUIDE

Pas de série pour le nombre Un :
La nécessité unique
Le trépas, père de la douleur,
Rien avant, rien de plus.

L'enfant demande ainsi les séries des douze premiers nombres, et voici la douzième :

Il y a douze mois et douze signes,
Onze béleks armés,
Dix vaisseaux ennemis,
Neuf petites mains blanches,
Huit vents,
Sept soleils,
Six petits enfants de cire,
Cinq zones autour de la terre,
Quatre pierres à aiguiser,
Trois parties du monde,
Deux bœufs,
La nécessité unique, le trépas (1).

Une série chrétienne fut substituée par les missionnaires à la série druidique, et elle montrait tour à tour.

Duodecim apostoli — undecim stellæ a Josepho visæ — decem mandata Dei — novem angelorum chori — octo beatitudines — septem sacramenta — sex hydrice posite in cæna

(1) Nous ne nous exagérons pas, du reste, la valeur documentaire de *Barzas Breiz*.

Galileæ — quinque libri Moysis — quatuor evangelistæ — tres sunt patriarchæ — duo testamenta — Unus est Deus...

Voilà deux traits qui se sont conservés dans l'absurde chanson de marche que nous citons tout à l'heure. Tout le christianisme mémorique de cette ronde latine survit au Canada, traduit en français.

« Les danseurs, dit M. Gagnon, se comptent de façon à ce que chacun se trouve désigné par un nombre pair ou impair. Le chant commence ensuite, et la chaîne se met à tourner. On tourne ainsi constamment, tantôt à droite, puis à gauche mais quand les chanteurs en sont au sixième couplet, et chaque fois que ce sixième couplet se répète pendant que l'on chante « Six urnes placées, remplies, » tout le monde s'arrête. Les danseurs désignés par un nombre pair se tournent d'abord à droite, puis à gauche, et font à leurs voisins de profonds saluts. Ceux que désigne un nombre impair font la même cérémonie en sens inverse : le tout avec la gravité d'une cérémonie religieuse. Puis, lorsque l'on chante « A Cana, en Galilée, les danseurs recommencent à tourner. » (1)

M. Ernest Gagnon ajoute d'ailleurs avec un sens très juste, que ces divertissements s'ils choquent

(1) « Cf. *Une perdriole*, berceuse canadienne et française, où l'on « barre à sa mie » successivement : *Une perdriole, qui vient, qui va, qui vole, — deux tourterelles, trois rats des bois, quatr' canards volant en l'aire, cinq lapins grattant la terre, etc.*

certains chrétiens d'aujourd'hui, sont bien dans la tradition des peuples catholiques : « Ce sont, dit Sainte-Beuve, des enfants qui, sur le giron de leur mère, lui font toutes sortes de niches, et prennent leurs aises. » N'est-ce pas des divertissements religieux, issus des drames liturgiques de l'année chrétienne, que naquit le théâtre du Moyen âge ? et l'Église, si dure pour la comédie profane, n'a-t-elle pas un peu désavoué sa fille ? Il est vrai qu'à l'opinion de certains, cette fille avait mal tourné.

Sans offrir toujours des déformations aussi considérables que la précédente, d'autres chansons présentent en Canada des variantes très curieuses. Nous en citerons deux exemples fort typiques : la chanson de *Magali* et *Malbrouk s'en va-t-en guerre*.

La chanson écrite par Gérin-Lajoie, le *Canadien errant*, dont nous reparlerons tout à l'heure, se chante sur le même air que les paroles suivantes :

Par derrièr' chez ma tante	}	(bis).
Il lui a-t-un étang		
— Je me mettrai-z-anguille	}	(bis).
Anguille dans l'étang.		
— Si tu te mets anguille	}	(bis).
Anguille dans l'étang,		
Je me ferai pêcheur,	}	(bis).
Pour t'avoir en pêchant		
— Si tu te mets pêcheur	}	(bis).
Pour m'avoir en pêchant		
Je me mettrai alouette	}	(bis).
Alouette dans les champs.		

- Si tu te mets alouette } (bis).
Alouette dans les champs }
Je me mettrai chasseur } (bis).
Je t'aurai en chassant. }
- Si tu te mets chasseur } (bis).
Pour m'avoir en chassant, }
Je me mettrai nonnette, } (bis).
Nonnett' dans un couvent. }
- Si tu te mets nonnette } (bis).
Nonnett' dans un couvent, }
Je me mettrai prêcheur } (bis).
Je t'aurai en prêchant. }
- Si tu te mets prêcheur } (bis).
Pour m'avoir en prêchant, }
Je me donn'rai à toi } (bis).
Puisque tu m'aimes tant ! }

Cette ancienne poésie, avec son dénouement postiche et ridicule, dû certainement à la disparition de plusieurs couplets, n'est presque plus connue. La seconde version, beaucoup plus riche, se chante sur un air beaucoup plus joli. Elle subsiste en France dans le Bourbonnais, et l'air a dû subir des altérations, comme le prouvent des syllabes adventices et parasites. Voici le texte de cette chanson populaire, que nous citons in extenso, d'après M. Gagnon.

J'ai fait une maltresse, y a pas longtemps (bis)
J'irai la voir dimanche, dimanch' j'irai,
Je ferai la demande à ma bien-aimée !

— Ah ! si tu viens dimanche, je n'y s'rai pas, (bis)
Je me mettrai biche, dans un beau champ
De moi tu n'auras pas de contentement.

— Ah ! si tu te mets biche dans un beau champ ! (*bis*)
Je me mettrai chasseuse, j'irai chasser :
J'irai chasser la biche, ma bien aimée !

— Si tu te mets chasseuse pour me chasser, (*bis*)
Je me mettrai carpe dans un étang :
De moi tu n'auras pas de contentement.

— Ah ! si tu te mets carpe dans un étang, (*bis*)
Je me mettrai pêcheure, j'irai pêcher :
Je pêcherai la carpe, ma bien-aimée !

— Si tu te mets pêcheure pour me pêcher, (*bis*)
Je me mettrai malade dans un lit blanc,
De moi tu n'auras pas de contentement.

Si tu te mets malade dans un lit blanc, (*bis*)
Je me mettrai docteur, pour te soigner,
Je soignerai la belle, ma bien-aimée !

Si tu te mets docteur pour me soigner, (*bis*)
Je me mettrai sœur dans un couvent,
De moi tu n'auras pas de contentement.

Ah ! si tu te mets sœur dans un couvent, (*bis*)
Je me mettrai prêcheuse, j'irai prêcher,
Je prêcherai le cœur de ma bien-aimée !

Si tu te mets prêcheuse pour me prêcher, (*bis*)
Je me mettrai soleille, au firmament,
De moi tu n'auras pas de contentement.

Si tu te mets soleille au firmament, (*bis*)
Je me mettrai nuage pour te cacher,
Je cacherai la belle, ma bien-aimée !

Si tu te mets nuage pour me cacher, (*bis*).
Je me mettrai saint Pierre au Paradis,
Je n'ouvrirai la porte qu'à mes bons amis.

Dès 1865 (1), M. La Rue signalait la fraternité de cette chanson et de la *Magali* provençale. Mais ces plaintes, si ingénieuses soient elles, sont dépourvues de la grande et large poésie de Mistral. Sans doute, nous retrouvons les multiples métamorphoses de *Magali*, ou du moins quelques-unes. Mais il manque le cri passionné de la fin, autrement beau que le sourire spirituel qui termine notre chanson.

O Magali, se tu te fas
La pauro morto,
A dounc la terro me farai,
Aqui t'aurai (2)

Il manque aussi — il manque surtout — tandis que l'aubade résonne au son des violons et des tambourins, le ciel de Provence, où s'allume la scintillation des étoiles.

Pouvons-nous, après que Mistral nous a fait atteindre à la poésie, et que notre France méditerranéenne s'est évoquée à nos yeux à propos de la France boréale, parler encore de chansonnettes ? — Oui, sans doute, car c'est la justification la plus éclatante du *folklore*, que de montrer ainsi quel parti un grand poète peut tirer des éléments populaires. Nous ne pensons pas, cependant, que pareille fortune advienne à *Ténaouich'Ténaga*, mé-

(1) *Foyer Canadien*, p. 72.

(2) O Magali, si tu te fais — La pauvre morte, — Alors je me ferai la terre, — Et je t'aurai.

lopée pseudo-huronne, qui dérive de notre vieux *Malbrouk*.

Cette chanson nous présente

... un vieux sauvage
Tout noir, tout barbouilla,
Ouichka!
Avec sa vieill' couverte
Et son sac à tabac,
Ouichka!
Ah! Ah! Ténaouich' Ténaga,
Ténaouich' Ténaga,
Ouichka!

Quand « notre homme ainsi bâti » vient à mourir.

C'est quatre vieux sauvages
Qui port'nt les coins du drap,
Ouichka!

Et quat' viell's sauvagesses
Qui chant'nt le *libera*,
Ouichka!

etc.

Une autre version de cette chanson est encore plus voisine de *Malbrouk*. La voici.

Mon mari est en guerre,
Ne sait quand reviendra
Ouichka!
Ell' monta dans sa chambre
Si haut qu'ell' put monta,
Ouichka!
Ah! Ah! Ténaouich' Ténaga
Ténaouich' Ténaga,
Ouichka!

, Regard' par la fenêtre
 Pour voir son beau pagea,
 — Ah ! dis-nous donc beau page,
 Quell' novell' apportas.
 — Les novell's que j'apporte
 Tes doux yeux pleurera.
 Ton mari, il est mor-e,
 Est mort et enterra.
 J'l'ai vu porter en terre
 Par quatre-s-officias.
 Trois, quatre vieux sauvages
 Portaient les coins du drap,
 Et deux vieill's sauvagesses
 Chantaient le *libera* !

IV

Les chansons canadiennes ne sont pas toutes, du reste, de simples transpositions des nôtres. Il en est d'originales. On y retrouve les traits caractéristiques de la race, ironie, sens du ridicule, et aussi — dussent nous contredire ceux qui refusent aux Français la tête épique — héroïsme qui évoque les chansons de geste.

Mais d'abord *paulo minora canamus*.

M. de Gaspé nous raconte à quelle mésaventure fait allusion le *Bal chez Boulé*, originaire sans doute de Saint-François ou de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud. Sans invitation, José Blais, un lourdaud, avait amené Lisette, sa « blonde », au

bal chez Boulé. Mais par maladresse il fit tomber la fille de la maison. Boulé, un peu brutalement, le chassa :

On le mit à la porte,
Pour l'apprendre à danser,
Mais on garda Lisette,
Qui s'est bien consolée.
Vogue, marinier, vogue,
Vogue beau marinier !

Si la malechance de José Blais a survécu dans la mémoire populaire, Jacquot Hugues, de Rimouski, ne connut pas non plus les douceurs de l'oubli. Cet avaricieux personnage ayant capturé une baleine, voulut, la bête dépecée, en vendre. contrairement à l'usage, les résidus ou *cretons*. Plus tard, l'ambition lui vint d'ajouter à son nom les fatidiques initiales M. P. (Membre du Parlement). Cette prétention excita dans toute la paroisse un éclat de rire homérique, et le *vendeur de cretons* qui s'était voulu servir pour les peser d'une balance romaine, devint célèbre du jour au lendemain.

Dans l'comté de Rimouski,
A l'élection nouvelle,
Jacquot Hugu' s'est présenté,
Il sentait la baleine !
Il avait pour réconfort.
Tous les cretons de son bord,
Romaine (*ter*) !

Parfois, la chanson canadienne s'élargit. Nous avons cité naguère, à propos de la *Légende d'un peuple* de M. Fréchette, quelques strophes de la

Complainte de Cadieux. Rappelons d'après M. J. C. Taché, dans quelles circonstances fut composée cette complainte, qui évoque les guerres sauvages et le temps des hardis trappeurs.

Cadieux était un voyageur interprète marié à une Algonquine. Il avait passé la saison des chasses près des Sept-Chûtes de l'Outaouais, au Petit-Rocher. Il devait descendre jusqu'à Montréal, avec ses compagnons, et des pelleteries qui formaient une riche cargaison. On signale soudain les Iroquois. Pour leur échapper, il n'existe qu'un seul moyen, très périlleux, descendre les Sept-Chûtes, et « ils ne sont pas drus, les canots qui sautent les Sept-Chûtes ! » Il faut en outre que quelqu'un se dévoue pour protéger la retraite, en occupant les assaillants. Cadieux s'offre, avec un jeune Algonquin. Ils restent sur la position que leurs camarades abandonnent, tandis que les canots, sur l'un desquels est la femme de Cadieux, s'aventurent parmi les torrents d'écume, protégés miraculeusement, dit la légende, par une forme blanche qui semble les guider. Cadieux et son jeune compagnon arrêtent les Iroquois : ils leur font une guerre de guerilla, et leur infligent des pertes sensibles. L'Algonquin est tué. Cadieux reste seul dans la forêt, d'où se sont retirés les assaillants. Longtemps, le brave voyageur, au hasard, « sans dessein », erre parmi les grands bois. Épuisé de fatigue, d'insomnie, d'inquiétude, il revient au Petit-Rocher. Là, il creuse sa fosse, pas bien profonde, dresse une croix rustique pour sanctifier sa fin, et

sur une feuille d'écorce, écrit son « chant de mort. » Quelques jours plus tard, ses compagnons le retrouvèrent, couché dans sa fosse, couvert de branchages, la croix au chevet, les mains jointes sur sa dernière chanson.

Voici la *Complainte de Cadieux*, dans son épique simplicité, plus émouvante que bien des imitations ambitieuses :

Petit-Rocher de la haute montagne,
Je viens ici finir cette campagne.
Ah ! doux échos, entendez mes soupirs :
En languissant, je vais bientôt mourir.

Petits oiseaux, vos douces harmonies
Quand vous chantez me rattach'nt à la vie.
Ah ! si j'avais des ailes comme vous,
Je s'rais heureux avant qu'il fût deux jours.

Seul en ce bois, que j'ai eu de soucis,
Pensant toujours à mes si chers amis.
Je demandais : Hélas ! sont-ils noyés ?
Les Iroquois les auraient-ils tués ?

.
.

Un loup hurlant vient près de ma cabane
Voir si mon feu n'avait plus de boucane.
Je lui ai dit : Retire-toi d'ici,
Car, par ma foi, je perç'rai ton habit.

Un noir corbeau volant à l'aventure
Vient se percher tout près de ma toiture.
Je lui ait dit : Mangeur de chair humaine,
Va-t-en chercher autre viande que mienne.

Va-t-en là-bas, dans ces bois et marais,
Tu trouveras plusieurs corps Iroquois.
Tu trouveras des chairs, aussi des os,
Va-t-en plus loin, laisse-moi en repos.

Rossignolet, va dire à ma maitresse,
A mes enfants, qu'un adieu je leur laisse,
Que j'ai gardé mon amour et ma foi,
Et désormais, faut renoncer à moi !

C'est donc ici que le mond' m'abandonne !
Mais j'ai secours en vous, Sauveur des hommes !
Très Sainte-Vierg' ne m'abandonne pas,
Permettez-moi d'mourir entre vos bras.

Ce fut un Canadien aussi, non pas un voyageur comme Cadieux, mais un écolier de Nicolet, le jeune Antoine Gérin-Lajoie, qui composa sur l'air populaire de *Par' derrière' chez ma tante*, une chanson qui se répandit bientôt d'un bout à l'autre de l'Amérique, avec les émigrants Canadiens. Dans un discours prononcé en 1880, aux fêtes de la Saint-Jean-Baptiste, Monseigneur Laflèche, Evêque de Trois Rivières, disait, parlant du sort des Canadiens *déracinés* :

« Combien de Canadiens... ont répandu des larmes amères au souvenir des joies de la patrie ! Je me rappelle que quand j'étais dans l'Ouest, je chantais un jour un chant patriotique composé par l'un de nos poètes : c'était

Un Canadien errant,
Banni de ses foyers,
Parcourait en pleurant
Les pays étrangers.

Un soir, triste et pensif,
Assis au bord des flots,
Au courant fugitif
Il adressa ces mots,

Si tu vois mon pays,
Mon pays malheureux,
Va dire à mes amis
Que je me souviens d'eux !

Et les quelques Canadiens à qui j'avais chanté ce chant de la patrie me prièrent les yeux pleins de larmes, de leur répéter ce chant qui, disaient-ils leur faisait tant de bien. » (1)

Et l'abbé Casgrain écrivait sur le même sujet :

« Partout où il y a des Canadiens errants — hélas, on en compte par demi-millions, — la ballade du poète nicolétain retentit, et rappelle aux exilés la patrie perdue. On l'a entendu fredonner dans les rues de Paris, et elle a réveillé les échos des Montagnes Rocheuses. Est-il un coin de l'Amérique où elle n'ait pas été chantée ? » (2)

Peu importe la valeur littéraire d'une telle œuvre : il faut la considérer comme faisant partie du *folklore*. Quand elle fut composée, au lendemain des troubles de 1837, elle s'adressait à ceux

(1) H. J. J. B. CHOUINARD, *Fête Nationale des Canadiens Français, célébrée à Québec en 1880, Côté* (Québec, 1881) p. 327.

(2) Voir sur les circonstances où cette chanson fut composée, et sur son auteur, nos *Etudes de Litt. can. fr.* p. 130, *sqq.*)

que le gouvernement britannique venait de proscrire, et ce n'est pas un mince mérite que de survivre aux circonstances.

Dans plusieurs des chansons précédentes, on aperçoit la silhouette des sauvages. On est en droit de se demander si les chants des indigènes n'ont pas laissé quelques traces dans les mélodies canadiennes. La négative semble probable. Le sauvage de *Ténaouich* *Tenaga* parle auvergnat surtout, et M. Gagnon signale au contraire les influences tonales et rythmiques exercées sur la musique rudimentaire des Peaux-Rouges par celle plus savante des Visages-Pâles. C'est d'ailleurs une application particulière d'une loi historique. Cependant, le *Chant de la ronde*, celui de la *Danse de la découverte*, sont, paraît-il, très originaux. Ils s'accompagnent avec la *chichigouane*, corne de bison remplie de petits cailloux. Chez les Iroquois, la corne est remplacée par une courge. La *chichigouane* n'a, du reste qu'un rôle rythmique, comme le tambour dans nos orchestres.

Mais elle constitue l'orchestre à elle seule, car les sauvages ignorent sauf exceptions modernes l'usage des instruments mélodiques. Les chants indiens sont très difficiles à reproduire à cause des petites notes « qui en font tout le charme. » Quand M. Ernest Gagnon se présenta chez la femme d'un chef de Nouvelle-Lorette, M^{me} Philippe Vincent, dite La Tourte (*Orité*, en sauvage), elle lui chanta l'air d'*Okiorioua ouarissaoué*, avec accompagnement

de chichigouane, et quand le musicien voulut reproduire à son tour la chanson huronne, M^{me} Vincent eut ce mot délicieux : « Vous la chantez bien, mais vous ne la menez pas ! » (1)

Ne regrettons pas l'absence de cet élément exotique dans la chanson populaire canadienne. Elle est assez savoureuse pour n'avoir pas besoin de ces épices. Elle s'est développée suivant une tradition très française, sinon très gauloise. Elle garde en même temps assez d'originalité pour être caractéristique, et nous pouvons constater avec joie que l'âme nationale de nos cousins d'Amérique s'exprime autrement que par des flons-flons de café-concert.

V

Quelque rapide et incomplète que soit cette revue des mélodies canadiennes, elle présenterait une trop grave lacune si nous ne faisons une place à

(1) Voir aussi sur le même sujet : ERNEST GAGNON, *Louis Jolliet* (Québec, 1902) p. 64-67. On y trouvera la notation de la *Danse du Calumet*. Les renseignements qui précèdent sont pris dans *Choses d'autrefois*, pp. 283-287. Ajoutons que M. Gagnon a fait au XV^e Congrès des Américanistes, tenu à Québec en septembre 1906, une intéressante communication sur *Les sauvages de l'Amérique et l'Art musical*. — Au même Congrès, Miss Natalie Curtis, de New-York, lut également un mémoire sur *Les chansons des sauvages, et le rôle qu'elles jouent dans la vie de ces peuples*. (Voir *Revue Canadienne*, novembre 1906, p. 405 sqq.)

part aux noëls. Nulle fête ne suscite pareille abondance de cantiques, et n'est plus propice à la charmante naïveté des airs populaires. Ces noëls ont d'ailleurs une incomparable importance historique, comme nous le montrerons en nous servant d'un des plus saisissants chapitres d'un joli livre, *Noëls anciens de la Nouvelle France*, par M. Myrand. Nous pourrions fouiller le recueil de Surin, celui de Pellegriin, qu'une piété deux fois séculaire conservait à l'Hôtel-Dieu de Québec, pendant les plus mauvais jours, les *Cantiques à l'usage du Diocèse de Québec*, publiés par le P. Daulé, prêtre émigré à l'époque de la Révolution. Nous y trouverions le texte de ces chants qui ont fait si souvent résonner les voûtes des plus humbles églises, en disant la joie de Noël. Nous pouvons feuilleter enfin le livre plus accessible de M. Gagnon, *Choses d'autrefois* (1), pour retrouver quelques jolis noëls qui se chantent dans les deux Frances. Nous y apprendrons comment le bon Père Daulé rédigea son recueil. Il notait les chansons plus ou moins triviales des artisans de Québec, puis y adaptait des paroles pieuses, après une réprimande au chanteur. Peut-être, au début, les fidèles eurent-ils parfois envie de sourire, en écoutant s'élever dans la cathédrale les airs d'anciennes chansons à boire « désaffectées », mais ils s'y habituèrent bien vite, et le Noël : *Dans*

(1) L'article qu'il réimprime sur les noëls, date de 1891, le livre de M. Myrand, de 1899. Une nouvelle édition doit paraître avant la fin de 1907.

le silence de la nuit, n'éveilla plus bientôt le souvenir de son origine peu édifiante.

Gardons-nous cependant de généraliser. Beaucoup de noëls canadiens ont une généalogie plus avouable, témoin celui-ci, dont l'auteur est Fléchier, évêque de Nîmes.

Dans cette étable,
Que Jésus est charmant !
Qu'il est aimable
Dans son abaissement.
Que d'attraits à la fois !
Tous les palais des rois
N'ont rien de comparable
Aux beautés que je vois
Dans cette étable ! (1)

Gounod composa sur le même air, auquel on avait adapté des paroles anglaises, un magnifique développement qui dut rappeler aux voûtes de la cathédrale anglicane de Montréal, l'époque où des chants catholiques s'y élevaient.

Nous pouvons citer encore un Noël aussi populaire, dont la mélodie n'est autre que celle d'un lied allemand bien connu : *Freut euch des Lebens*, comme le découvrit un jour, non sans surprise, M. Myrand,

Nouvelle agréable
Un Sauveur enfant nous est né !
C'est dans une étable
Qu'il nous est donné (2),

(1) MYRAND, *op. cit.*, p. 153.

(2) MYRAND, *ibid.*, p. 166.

et ce Noël languedocien, dont les paroles primitives sont fort altérées, et qui fut réimporté au Canada, sous sa forme actuelle, en 1842 seulement :

Les anges dans nos campagnes
Ont entonné l'hymne des cieux,
Et l'écho de nos montagnes
Redit ce chant mélodieux :
Gloria in excelsis Deo ! (1)

Ce n'est pas cependant à ces cantiques que va notre prédilection. Nous comprenons qu'ils soient chers à ceux dont ils expriment, depuis si longtemps, la foi religieuse et nationale, mais nous sommes particulièrement séduit par la grâce aimable d'un Noël qui semble plutôt destiné à la familiarité du foyer domestique qu'à la solennité des cérémonies religieuses.

D'où viens-tu, bergère,
D'où viens-tu ?
— Je viens de l'étable,
De m'y promener.
J'ai vu un miracle
Qui vient d'arriver.

— Qu'as-tu vu, bergère,
Qu'as-tu vu ?
— J'ai vu dans la crèche
Un petit enfant
Dans la paille fraîche
Mis bien tendrement.

(1) MYRAND, *op. cit.* p. 185.

— Rien de plus, bergère,
Rien de plus ?

— Saint'Marie, sa mère
Qui lui donn' du lait,
Saint Joseph, son père
Qui tremble de froid.

— Rien de plus bergère,
Rien de plus ?

— Y a le bœuf et l'âne
Qui sont par devant,
Avec leur haleine
Réchauffent l'enfant.

— Rien de plus bergère,
Rien de plus ?

— Y a trois petits anges
Descendus du ciel,
Chantant les louanges
Du Père Eternel !

M. Myrand transcrit en même temps une traduction anglaise de ce Noël. Elle est due à M. William Mac Lennan.

— « Whence art thou, my maiden,
Whence art thou ? »

— « I come from the stable
Where this very night,
I, a shepherd maiden
Saw a wondrous sight ! » (1)

Et notre auteur ajoute, après avoir cité ce qu'il appelle un petit chef-d'œuvre d'élégance, de rythme et de littéralité : « C'est avec un sentiment de joie

(1) MYRAND, *op. cit.* p. 110-114.

sincère que je constate que nos compatriotes anglais, catholiques, protestants, sans distinction de *credo*, ont comme nous leur *Noël-Bergère* :

Je songe en remerciant Dieu
Qu'ils en ont un, en Angleterre ! »

Miracle de Noël, renouvelé depuis des siècles, et qui se renouvellera toujours ! Fête qui unit au lieu de séparer, qui émeut d'une commune allégresse tous ceux qui croient, tous ceux pour qui le message de Noël ne sera jamais périmé, et qui fait naître en ceux qui n'ont plus ce privilège, comme une nostalgie et comme un regret ! M. Myrand a senti mieux que personne la force de ce que nous pouvons appeler le lien de Noël. Partout où des enfants visitent leur petit soulier avec une curiosité ravie, partout où l'arbre aux cent lumières se reflète dans des yeux éblouis, partout où s'élève une voix répétant un de ces vieux cantiques où vibre une âme collective, il existe une communion fraternelle, et dans les cœurs les plus agités par les angoisses du doute, il se fait un apaisement passager.

... Et rien n'est meilleur que d'entendre
Air doux et tendre
Jadis aimé ! (1)

Ce n'est pas seulement dans les familles que ce miracle produit. Si nous pouvions parcourir les

(1) Ces vers de Musset servent d'épigraphe au livre de M. Myrand.

vastes forêts qui s'étendent au delà des Laurentides, vers la baie d'Hudson, pendant *la nuit où l'on ne dort pas*, nous entendrions les sauvages eux-mêmes chanter des paroles indiennes sur des airs français. Les Hurons civilisés de Jeune-Lorette dont nous parlions tout à l'heure à propos de M^{me} La Tourte, ont aussi leur Noël, *lesous ahatounia* (*Jésus est né*), « sur un air à deux temps qui appartient au mode mineur, ou plutôt au premier mode plagal de la tonalité grégorienne » (1).

Tout le livre de M. Myrand est à lire avec la plus sérieuse attention. Son intérêt ne se dément pas un instant. On y trouvera de très vieux Noël's du XV^e et du XVI^e siècles, dont la poésie naïve fut souvent révisée. On y lira des chants que les marins de la *Grande-Hermine*, les compagnons de Cartier, chantèrent sans doute en 1535, quand la première fête de Noël fut célébrée au Canada. Faut-il ajouter que l'auteur se sert d'une langue sûre, colorée souvent, sans emphase, et qui atteint parfois à l'émotion, parce qu'on la devine au service d'une pensée noble et sincère ?

Mais ce qui nous émeut surtout, en parcourant trop vite ces *Noël's anciens de la Nouvelle France*, c'est leur signification historique. C'est la vie collective qu'ils expriment.

« Sous l'empire d'une hallucination irrésistible,

(1) ERNEST GAGNON, *Choses d'autrefois*, p. 181. — Cet air remonte aux temps héroïques des missions sanglantes, et on attribue au P. Brébeuf, martyr, la paternité des paroles.

dit M. Myrand, nous croyons fermement reconnaître, en écoutant ces Noël... les voix de nos premiers ancêtres, de nos grands aïeux — Français-Canadiens du XVII^e siècle, Canadiens-Français du XVIII^e, — accourus à l'appel des refrains populaires, et appuyant de leur masse chorale tout l'effort de nos maîtrises modernes » (1).

N'oublions pas, en effet, que ces Noël résonnèrent au temps de l'occupation française, resté cher aux cœurs canadiens. Quand, après 1763, les habitants de la nouvelle colonie britannique pouvaient se sentir, suivant la forte expression de Crémazie, *exilés dans leur propre patrie*, tout commerce avec l'ancienne métropole leur fut interdit pendant trente années. Nul livre ne parvenait plus du vieux pays, nulle parole amie ne réconfortait les abandonnés. Et pourtant, la nuit ineffable, de chaque paroisse ensevelie sous la neige, s'envolaient les Noël français, comme un acte, non pas de protestation stérile, mais de confiance religieuse dans les destinées de la patrie. Les paroles, parfois plates et banales, se magnifiaient, s'élargissaient, devenaient égales à la plus splendide poésie, car la grande voix d'un peuple y mettait l'affirmation de son existence. M. Myrand, après avoir énuméré les malheurs de ces années de honte et de deuil, qui vont de la bataille de Québec au traité de Paris, ajoute :

« Nos ancêtres crurent comme à un dogme à la

(1) MYRAND, *op. cit.*, p. 12.

résurrection du Canada français, laissé pour mort sur le champ de bataille, et que la France monarchique avait abandonné aux fossoyeurs... Ce miracle, nos aïeux l'attendirent trente ans. Je doute que la captivité de Babylone leur eût semblé plus longue, et que les Hébreux aient chanté avec une plus navrante tristesse l'élégiaque verset du psaume célèbre : *Super flumina Babylonis...* » (1).

Si les Noël's canadiens groupèrent dans une même pensée ceux qui ne désespéraient point de l'avenir, n'est-ce pas aussi autour d'un arbre de Noël que se réunissent à Paris, chaque année, les Alsaciens-Lorrains exilés? Et voilà comment la plus humble, la plus naïve chanson peut prendre une valeur historique incontestable, comment la poésie populaire peut exprimer, dans les circonstances les plus tragiques, les sentiments les plus nobles et les plus profonds :

— Qu'as-tu vu, bergère,
Qu'as-tu vu ?
— J'ai vu dans la crèche
Un petit enfant
Sur la paille fraîche
Mis bien tendrement !...

(1) MYRAND, *op. cit.*, p. 173.

VI

La compétence nous manque pour étudier ces chansons au point de vue musical : la bonne volonté ne peut suppléer à l'instruction technique. Nous ne saurions rechercher celles de ces humbles mélodies qui sont antérieures à Monteverde, inventeur de l'accord de septième, d'où dérive la note sensible. Nous ne pouvons que renvoyer à la très intéressante étude musicographique de M. Ernest Gagnon, à la fin de son recueil. Sans doute, la similitude de certaines mélodies avec le chant grégorien est une présomption d'antiquité vénérable. Mais on peut se demander si quelque rustique meneur de chansons, élevé loin de l'influence urbaine, ignorant les turpitudes des cafés-concerts, la sensiblerie niaise des romances ou l'épilepsie du *cake-walk*, ne composerait pas tout naturellement suivant ces tonalités que les chants liturgiques lui rendent familières.

C'est l'absence de convenu qui fait le charme de ces humbles mélodies. Tout à coup, une note inattendue empêche l'air de tourner à la rengaine, fait deviner l'âme simple mais profonde du véritable paysan. Dans *Fendez le bois, chauffez le four*, les paroles sont absurdes :

Derrière chez nous, y a champ de pois,
J'en cueillis deux, j'en mangis trois,
Fendez le bois, chauffez le four...

Mais sur le dernier vers,

Dormez, la belle, il n'est point jour,

la mélodie devient une berceuse d'une infinie tendresse.

C'est pour cette souplesse, cette variété, cette profondeur, que nous devons aimer nos chansons françaises. Elles valent bien les *lieder* que répètent en chœur les étudiants d'outre-Rhin. Leur bonne humeur, leur gaieté, leur pointe de sentiment qui garde une juste mesure, leur absence de haine internationale sont bien de chez nous. M. Gagnon disait en retrouvant *Pipandor à la balance* dans deux recueils de chansons populaires françaises :

« Je me demande si c'est le Canada qui est resté français, ou la France qui est devenue canadienne. »

Nous ajouterons que par une fortune étrange, mais bien caractéristique, le Canada français n'a pas cherché pour son chant national un hymne guerrier, propice aux éclats des cuivres et au roulement des tambours. Il n'a point exprimé son âme par des verbes agressifs ou orgueilleux. Il n'adjure point la Providence de sauvegarder une tête couronnée. Son chant national, c'est une vieille chanson de chez nous :

A la claire fontaine
M'en allant promener
J'ai trouvé l'eau si belle
Que je m'y suis baigné ..

Et malgré les années, malgré la différence des orientations politiques, la divergence des destinées, les nuages passagers des malentendus, malgré le temps, malgré l'espace, la vieille et douce chanson répète à notre commune patrie :

Lui-y-a longtemps que je t'aime,
Jamais je ne t'oublierai ! (1)

(1) Après le tirage de la première feuille, et pendant la correction des épreuves, nous recevons le texte de l'étude de M. ERNEST GAGNON, *Les Sauvages de l'Amérique et l'Art musical*, que nous mentionnions p. 36, en note (br. in-8° de 16 pages. Dussault et Proulx, Québec, 1907). La *Danse de la Découverte* se termine par une notation des cris de guerre des sauvages.

« Lancez une note très forte, en fausset, et frappez en même temps à plusieurs reprises sur votre bouche avec la main, vous aurez le cri de guerre des sauvages » (p. 16). Mais M. Gagnon remarque non sans mélancolie, que chez les Hurons de l'Ontario comme chez ceux de la province de Québec, la chichigouane est souvent remplacée par le piano. Les descendants des guerriers chers à Fenimore Cooper sont notaires, avocats, ou fondateurs de sociétés de secours mutuels.

ARTHUR BUIES

L'histoire des lettres canadiennes présente peu de personnages aussi complexes, aussi amusants, aussi insaisissables même, que M. Arthur Buies, dont la mort prématurée a péniblement affecté ceux qui suivaient avec intérêt les multiples manifestations de son talent. Son existence, en effet, manque d'unité. Il s'est transformé si complètement que l'on peut se servir de ses premières œuvres pour attaquer les dernières, et de ses dernières pour opposer aux premières une fin de non recevoir. On risque en outre de s'engager, en parlant de lui, sur un terrain étrangement périlleux, de soulever de vifs mécontentements chez de fort estimables Canadiens ou — ce qui est grave — d'éveiller des inquiétudes dans certaines consciences qui goûtent un doux repos sous la houlette de leur bergers traditionnels. Comment aborder franchement le terrible auteur de la *Lanterne*, sans se fermer du coup l'accès de toute une partie du public canadien ? Comment faire allusion à ce pamphlet, qui détonne au milieu d'une littérature catholique et ultramontaine, comme le chant de la *Carmagnole* au milieu d'une grand'messe ?

Comment expliquer l'évolution d'Arthur Buies, disciple du fameux Sicambre. Fut-ce palinodie ou conversion ?

Telles sont les difficultés de notre tâche. Mais nous n'avons pas le droit de nous y dérober, puisque nous avons entrepris d'étudier les manifestations de la littérature canadienne-française, et que cette étude serait incomplète sans le personnage d'Arthur Buies. Notre unique préoccupation sera la vérité historique, et l'impartialité. Peu nous importe d'être traité de clérical par les uns, et de libertin par les autres. C'est le sort de tous les libéraux. Et puis il ne s'agit pas ici de théologie, ni même de politique, mais tout simplement d'histoire littéraire, et nous avons tâché, depuis longtemps, d'imposer silence à nos opinions personnelles, quand nous voulons comprendre les hommes et les idées de là-bas.

Un gamin, un bohème mal pensant, ennemi des puissances établies, et du clergé, la plus inébranlable de toutes en cette Amérique française de 1870, un Rochefort qui en serait réduit à se faire lui-même colporteur de son journal, personnage en marge de la société, repoussé, honni, dont la fréquentation semble compromettante ; un chroniqueur abondant, nerveux, verveux, spirituel, sans toujours se montrer fort sévère sur le choix de ses plaisanteries, jouant sur les mots et sur les choses, se hâtant de rire de tout, de peur d'être obligé d'en pleurer, bref un Figaro canadien, aussi peu respec-

tueux que le barbier de Séville, comme lui léger d'argent, mais, phénomène surprenant et invraisemblable dans son pays, vivant de sa plume tant bien que mal. — Tel nous apparaît d'abord Arthur Buies.

Plus tard, il s'assagit. Le premier feu de la jeunesse est passé. Les fantaisies dangereuses, l'insurrection garibaldienne contre le clergé, tiennent de moins en moins de place dans l'œuvre de ce lutteur visiblement fatigué et découragé. Il ne renonce pas sans doute à la dangereuse ironie, mais il la tourne à présent contre ses confrères et, peu disposé à l'indulgence, relève, avec une sévérité qui va souvent jusqu'à l'injustice, ce qui, dans leur prose ou leurs vers lui semble répréhensible. Critique sévère des anglicismes et des canadianismes parfois, souffrant de voir annoncer « un grand nombre de *jobs* présentant de réels *bargains* », ou bien d'autres attractions aussi peu compréhensibles pour les Français de France ; redoutant que ces vocables hybrides envahissent la langue écrite : tel nous le voyons ensuite combattre le bon combat pour la langue française en Amérique.

Enfin, au cours d'excursions dans son beau pays, ou plutôt de fréquents voyages dans les régions mal étudiées et mal défrichées, il entreprend de faire connaître, en de précises, lumineuses et pittoresques monographies, le sol canadien dont les Français du Saint-Laurent doivent s'emparer s'ils ne veulent déchoir et perdre leur légitime in-

fluence au sein de la confédération. Il devient l'allié de ceux qu'il combattait naguère, le bras droit et le collaborateur de Mgr Labelle. Il se range, il renonce à ses intempérances de langage, à ses idées subversives, et occupe au département de l'Agriculture un emploi qui devait être peu fatigant (1). Il devient pour ses compatriotes, le géographe national, le porte parole de leurs espérances et de leurs revendications, et sinon riche, du moins régulier, l'insurgé de 1869 termine en 1901 son existence agitée, dans des conditions de dignité bourgeoise et familiale qui lui ramenèrent de précieuses sympathies.

Que ces trois périodes soient absolument distinctes dans l'existence d'Arthur Buies, nous n'allons pas jusqu'à le prétendre. La deuxième tout au moins déborde sur les deux autres. Le polémiste survit toujours en lui, et bien souvent il applique encore à ses adversaires de rudes coups de boutoir. Mais il nous semble que la vie d'Arthur Buies se présente sous ces trois aspects, successifs à voir les choses de loin, simultanés quelquefois, si nous envisageons son œuvre dans le détail, à la lumière des faits et des dates.

Sans vouloir pénétrer dans des questions qui appartiennent à la politique intérieure canadienne,

(1) Ce n'était pas une *fonction* à proprement parler. Il travaillait pour le compte du gouvernement, écrivant des monographies et des brochures de propagande, comme précédemment sous l'inspiration du curé Labelle.

et qui, à ce titre, ne nous regardent point, nous allons étudier tour à tour Arthur Buies dans sa vie et dans ses œuvres ; tâcher d'esquisser l'homme qui apparaît si vivant dans les articles de MM. de Celles (1) et Chapais (2) ou dans ses propres chroniques, et nous consacrer ensuite à l'examen de son œuvre.

Nous ferons, chemin faisant, connaissance avec diverses questions intéressantes, comme celle de la langue française au Canada : nous chercherons à visiter le lac Saint-Jean, ou bien le Haut-Outaouais, ou les Laurentides, ou la Matapédia, sous la conduite de ce guide expérimenté et averti ; enfin nous examinerons quelle place Arthur Buies occupe dans l'histoire des lettres et de la pensée canadiennes. Polémiste, grammairien, il nous apparaîtra sous des aspects différents, mais qui mettent tous en relief son grand et profond amour de la belle et pure langue française.

(1) M. DE CELLES, bibliothécaire du Parlement d'Ottawa, chevalier de la Légion d'honneur, est l'un des érudits les plus distingués de son pays. Voir, sur son *Papineau*, notre article de la *Revue d'Europe*, mai-juin 1906, p. 313 et 394.

(2) M. THOMAS CHAPAIS, conseiller législatif de Québec, auteur d'une belle étude sur *Jean Talon*, couronnée par l'Académie française, est l'écrivain le plus remarquable du parti ultramontain. Nous lui consacrerons bientôt une monographie.

L'Homme

Par son père, Arthur Buies était d'origine écossaise. Par sa mère, il descendait d'une ancienne famille française, les Estimaux de Beaumouchel.

M. Pierre-Georges Roy, dans une intéressante brochure, a publié sur les Estimaux tous les renseignements généalogiques désirables (1). Les chroniques normandes font mention pour la première fois, d'un Paul d'Estimaux, au début du

(1) P. G. Roy, *La famille d'Estimaux de Beaumouchel* (Lévis, 1903) 80 p. in-8°, tirage à 100 exemplaires.

M. P. G. Roy fut mêlé au jeune mouvement littéraire de 1890. Il fonda à Lévis une revue intitulée le *Glaneur*, qui eut une certaine importance malgré son éphémère durée. Il dirige à présent le *Bulletin des Recherches Historiques*, précieux instrument de travail qui nous a souvent tiré d'embarras. On lui doit encore des biographies canadiennes fort intéressantes. C'est un savant trop modeste, défaut assez rare et qui mérite d'être signalé, pour qu'il s'en corrige.

Ajoutons tout de suite que nous devons communication de cette brochure assez rare, à l'obligeance de M. Ernest Myrand, de Québec, et que M. Edouard Lemoine, beau-frère d'Arthur Buies, a bien voulu aussi nous faire parvenir, par l'intermédiaire de MM. E. Gagnon et Myrand, de précieux détails de famille. Enfin, nous nous sommes servi d'un intéressant article de Mme Gleason-Huguenin (*Madeleine*), paru dans la *Revue Canadienne* du 1^{er} septembre 1905, où se trouvent quelques renseignements biographiques qui complètent et confirment des hypothèses auxquelles nous nous étions arrêtés.

XIV^e siècle. Jacques d'Estimauville, sire de Genneville, fut l'un des créateurs du Havre. Le fondateur de la famille canadienne, Jean-Baptiste d'Estimauville de Beaumouchel, naquit à Trouville le 12 mars 1714. Il embarqua en 1748 pour l'Île Royale (Cap Breton) avec le brevet de capitaine d'infanterie. Chevalier de Saint-Louis du 15 avril 1755, il revint en France en 1761, et mourut à Palaiseau le 8 septembre 1800, chez son fils le général d'Estimauville des Marres, qui avait servi aux cipayes de l'Inde sous Bussy, et commandé dans les armées républicaines.

Du mariage de Jean-Baptiste avec Charlotte d'Ailleboust, en 1749, à Louisbourg, naquirent quatorze enfants, dont l'aîné, Jean-Baptiste-Philippe-Charles, né à Louisbourg, le 21 mai 1750, resta en Canada après l'annexion à l'Angleterre. En 1782, il était lieutenant au 60^e régiment; plus tard nous le retrouvons lieutenant-colonel des milices du district de Trois-Rivières (1794), capitaine au Royal-Canadien, de 1796 à 1802, grand-voyer pour le district de Québec en 1809; juge de paix en 1811; colonel de milice en 1816. Il terminait en 1825 cette carrière à la fois civile et militaire. Il avait épousé en 1782 Marie-Josephite de la Côte, dont il eut trois enfants: un fils, Jean-Baptiste-Philippe, le continuateur de la lignée, et deux filles; Jean Baptiste-Philippe, né le 12 février 1785, servit dans la milice, remplaça son oncle comme député-grand-voyer de Québec, et mourut à la Rivière-du-Loup le 18 septembre 1825.

Il avait épousé à Québec en 1805 Marie-Josephte Drapeau, qui lui donna cinq enfants, parmi lesquels Marie-Antoinette Léocadie, née à Québec, le 13 mars 1811. Elle épousa le 25 janvier 1837 M. William Buïe, courtier d'affaires (1), et le suivit à New-York, où naquit le 17 octobre suivant, Marie-Isabelle-Victoria (2). Trois ans plus tard, M^{me} Buïe — ainsi s'écrivait alors ce nom patronymique — mit au monde à la Côte-des-Neiges (Montréal), le 24 janvier 1840, Joseph-Marie-Arthur Buïe, dit Arthur Buies, dont nous allons nous occuper (3).

(1) La précipitation explique que M. de Celles, dans un article nécrologique publié par la *Presse*, de Montréal, le 16 février 1901, ait signalé M. William Buïe comme un Français émigré au Canada. M. William Buïe possédait à Montréal une propriété importante, et comptait parmi ses amis, des hommes de valeur comme M. H. La Fontaine, le grand homme d'Etat, et sir Francis Hinks, qui occupa longtemps le poste de ministre des finances. Quand sir Francis eut été nommé gouverneur de la Guyane, M. Buïe, qui avait quelque temps exercé sa profession à New-York, s'établit à Berbice, où il réalisa bien vite une fortune qu'on put évaluer à deux mille livres sterling de revenu annuel. M. W. Buïe perdit plus tard la plus grande partie de cette somme dans des affaires malheureuses, mais parfaitement honorables.

(2) M^{lle} Victoria Buïe épousa plus tard M. Edouard Lemoine, notaire à Québec. Elle est morte en 1898.

(3) PROVINCE DU CANADA
District de Montréal.

Extrait du Registre des actes de Baptêmes, Mariages et Sépultures faits dans la paroisse du Saint-Nom-de-Marie de la Ville de Montréal, pendant l'année mil huit cent quarante.



L'enfance d'Arthur Buïe fut bouleversée par des événements qui méritent le nom de catastrophes. Il ne connut point ses parents, qui partirent pour la Guyane anglaise peu après sa naissance, le laissant au pays avec sa petite sœur aînée, sous la garde de leurs tantes, M^{me} Luce-Gertrude Casault et M^{lle} Angèle Drapeau (1).

Ces deux excellentes femmes, qui passaient l'hiver à Québec, et l'été à Rimouski, dont elles étaient « seigneuresses » eurent bientôt à remplacer tout à fait la mère des deux enfants. M^{me} Buïe d'Estimauville mourut, en effet, à Berbice, peu après son arrivée (2). Quant à M. William Buïe, il vécut à Berbice jusqu'au 26 avril 1865. Comme nous le dirons

Le douze février mil huit cent quarante, je Prêtre soussigné, ai baptisé Joseph-Marie-Arthur, né le vingt-quatre janvier dernier du légitime mariage de William Buïe, banquier, et de Marie-Antoinette-Léocadie d'Estimauville, de cette paroisse. Parrain : Clément Hurtubise, qui n'a pas su signer. Marraine : Marie-Julie Hurtubise, soussignée, le père absent.
Signé : Marie-Julie Hurtubise, J.-F. Larkin, prêtre.

(Pièce communiquée par M^{me} Arthur Buies).

(1) M^{me} Casault qui était déjà veuve à l'époque où elle s'occupait de son neveu et de sa nièce, mourut en 1880. M^{lle} Drapeau l'avait précédée dans la tombe en 1876. Elles faisaient à leur neveu une petite rente.

(2) Le 29 avril 1842, *de la fièvre du pays*, nous dit M. Lemoine, dans des notes manuscrites qu'il a bien voulu nous communiquer.

plus loin, Arthur Buïe le vit au cours d'un voyage en 1856.

Voilà donc Arthur Buies orphelin dès sa naissance, soumis à la tutelle de ses tantes, auxquelles il donna, nous semble-t-il, bien du fil à retordre. Indépendant comme il l'était, il aurait eu besoin d'une main à la fois très douce et très ferme. Mais, pauvre gamin sans père ni mère, il dut souffrir ce que souffrent en pareil cas les âmes d'enfants, et prendre cette tournure d'esprit pessimiste qui lui faisait dire plus tard : « En trente ans, j'ai souffert ce qu'on souffre en soixante ». Il devint, néanmoins, un parfait galopin.

Le jeune Arthur Buies suivit les cours de deux collèges canadiens (1), Nicolet et Saint-Anne-la-Pocatière, mais c'était pour sa curiosité un aliment insuffisant. Ajoutons que sa conduite ne semble pas lui avoir mérité les louanges de ses maîtres, et qu'il désola bien des fois les pauvres tantes par ses incartades. Bref, à l'âge de seize ans, Arthur Buies fut expédié en Guyane, auprès de son père, pour que celui-ci décidât de l'avenir. La plantation de M. Buïe avait pris une grande importance, et

(1) Il serait curieux qu'un chercheur canadien étudiât cette scolarité en détail. Nous trouvons dans le livre de M. l'abbé J.-A. DOUVILLE, *Histoire du Séminaire de Nicolet (Beauchemin, Montréal, 1903)*, t. II, p. 185, la mention suivante : « Année scolaire 1854-55, n° 1504. Buie, Arthur (sans lieu de naissance). Age : 16 ans (inexact). Entré en 1854, sorti en 1855. Homme de lettres, mort en 1901. » C'était le destin de Buies, d'être porté inexactement sur les contrôles.

nombre de nègres y travaillaient. Le jeune Buies passa quelque temps à goûter cette existence nouvelle, courant de huttes en huttes. Mais le foyer paternel, où une autre avait pris la place de la mère toujours chérie et trop tôt disparue (1) ne fut pas hospitalier au jeune homme. M. William Buies avait en secondes noces épousé une Irlandaise, dont il eut plusieurs enfants. M^{me} Huguenin, qui connut Buies pendant les dernières années de son existence, raconte ainsi le séjour de notre auteur en Guyane. Nous étions arrivé au même résultat par induction, d'après nos renseignements personnels.

« M. Buies avait décidé de faire instruire son fils dans une grande université de langue anglaise. Cette décision causa toute une révolte dans l'âme bien française du jeune Canadien ; il se rebella, se cabra, tempêta, sans réussir à impressionner le flegme écossais. Cependant, le père laissa à son fils le soin de choisir cette université, et Arthur n'hésita pas une minute à se déclarer pour celle de Dublin. M. Buies déclara à son fils, dont il suspectait la constance irlandaise, que s'il abandonnait son université, tous rapports seraient finis entre eux. Un fils d'écossais devait être instruit dans la langue anglaise. Cela était formel, irrévocable » (2).

(1) Trois des frères et sœurs consanguins de notre héros vivent encore en Guyane ou à Chicago. M^{me} William Buies habiterait toujours Berbice.

(2) *Rev. can. art. cit.*, sept. 1905, p. 250.

Mais le jeune homme avait au moins goûté l'amère consolation de pleurer sur la tombe maternelle. Et le souvenir de ce pèlerinage lui a inspiré quelques pages émues auxquelles nous aurons l'occasion de renvoyer plus d'une fois. (1)

« De ma mère, écrivait-il quinze ans plus tard, je ne connus que son tombeau... dans un cimetière abandonné, à mille lieues de l'endroit où je vis le jour. Ce tombeau était une pierre déjà noire, presque cachée sous la mousse, loin des regards, sans doute oubliée depuis longtemps. Peut-être seul dans le monde y suis-je venu pleurer et prier.

» Je fus longtemps sans pouvoir retrouver son nom gravé dans la pierre, une inscription presque illisible disait qu'elle était morte à vingt-six ans, mais rien ne disait qu'elle avait été pleurée.

» Le ciel était brûlant, et cependant le sol, autour de cette pierre solitaire, était humide. Sans doute l'ange de la mort vient de temps en temps verser des larmes sur les tombes inconnues, et y secouer son aile pleine de la rosée de l'éternité.

» Mon père avait emmené ma mère dans une

(1) Voir *Chronique, Voyages*, etc. Volume II, éd. nouvelle (Québec, 1875) p. 64. Ce morceau, l'une des plus célèbres pages de Buies, présente un tour un peu romantique; malgré ce qu'il a de trop « écrit » et de mal écrit, car Buies imite parfois le plus mauvais Chateaubriand, il nous renseigne sur l'impression qu'il avait conservé de son enfance. Notons, en passant, une petite, volontaire sans doute, et, en tout cas bien excusable inexactitude. M^{me} William Buie, née en 1811, morte en 1842, avait 31 ans, et non pas 26.

lointaine contrée de l'Amérique du Sud, en me laissant aux soins de quelques bons parents qui m'ont recueilli. Ainsi, mon berceau fut désert, je n'eus pas une caresse à cet âge où le premier regard de l'enfant est un sourire; je puisai le lait au sein d'une inconnue, et depuis, j'ai grandi, isolé au milieu des hommes, fatigué d'avance du temps que j'avais à vivre, déclassé toujours, ne trouvant rien qui pût m'attacher ou qui valût quelque souci, de toutes les choses que l'homme convoite ».

Voilà donc Arthur Buies en Europe. Mais il ne devait pas longtemps séjourner à Dublin. L'attraction du cœur de la France se fit sentir, le descendant des Estimauville se réveilla, et malgré les ordres paternels, le jeune homme écrivit à Berbice qu'il partait pour Paris. M. Buies, justement irrité, tint parole et abandonna le fils prodigue et insoumis à ses propres forces.

Alors commence une extraordinaire odyssée. N'ayant pas à compter sur l'appui de son père, dont il prévoyait la sévérité, le fugitif s'adressa aux bonnes tantes qui furent tant de fois sa providence. Mais à cette époque, Paris était encore très loin de Québec. Aller et retour, les lettres mettaient un temps plus que suffisant pour qu'on mourût de faim en attendant une réponse. Les fonds tardaient, et le futur écrivain s'usa les dents, pendant quelques semaines, sur la viande coriace de la traditionnelle vache enragée.

Labiche n'a-t-il pas fait dire à l'un de ses extra-

vagants fantômes qui ont parfois des éclairs d'humanité : « Dans le corps de tous les hommes qui sont devenus célèbres, il y a un morceau de vache enragée, quelquefois deux ». Buies en consumma certainement plus que sa part.

La maîtresse du logis où il était descendu (si nous osons employer cette expression, en parlant d'une chambrette perchée sous les toits) conservait en gage les effets de son pensionnaire dont elle réduisait la nourriture à un petit pain par jour.

Mais notre Canadien ne se découragea pas. Il se rendit compte qu'une situation n'est désespérée que si on en désespère, et il résolut de chercher dans la grand' ville, auprès des hommes éminents dont il avait toujours entendu prononcer le nom avec respect, le secours momentané dont il avait besoin. Il écrivit de sa plus belle écriture que « Monsieur Arthur Buies, jeune Canadien, sollicitait vivement l'honneur d'un entretien avec M. Guizot », et se présenta au domicile du grand historien. M. Guizot laissa introduire l'enfant, l'écouta une minute, et le congédia du geste.

Un autre se serait abandonné. Buies était tenace. Il recopia la même formule, remplaçant le nom de l'ancien président du conseil par celui de M. de Montalembert et se présenta chez le leader du catholicisme libéral. L'accueil fut plus gracieux, mais M. de Montalembert était accablé de sollicitations et il éconduisit son interlocuteur avec quelques bonnes paroles. Buies ne se tint pas pour battu. Puisque Guizot et Montalembert se rencoi-

gnaient dans leur bien-être comme le rat du fabuliste dans son fromage, il s'adresserait à un ami du Canada et des Canadiens, M. de Puibusque (1). M. de Puibusque avait parcouru l'Amérique française et conservait des relations avec nombre de Canadiens. Buies fut bien reçu, mais en homme qui craint la duplicité des visiteurs d'occasion, M. de Puibusque demanda des références. Il connaissait justement un cousin par alliance d'Arthur Buies, M. Ulric Tessier. Arthur Buies put expliquer que son cousin habitait rue Saint-Louis à Québec, près de l'Esplanade, et M. de Puibusque, convaincu de sa bonne foi, para au plus pressé. Il parla de son protégé à un prêtre canadien, M. l'abbé Hamel (2) alors élève à l'École des Carmes à Paris.

Justement le jeune prêtre avait reçu de M^{me} Casault, la mission de veiller sur son petit-neveu, dont elle avait entendu le cri de détresse. C'était la fin des jours de misère, du moins pour un temps. Arthur Buies entra au collège, objet de ses rêves, et

(1) D'abord fonctionnaire, puis voyageur et littérateur, M. Louis de Puibusque est l'auteur d'un ouvrage sur la *Littérature française et la littérature espagnole*. Il est mort en 1863.

(2) Plus tard, recteur de l'Université de laval, vicaire général, protonotaire apostolique, Mgr Hamel a bien voulu, nous envoyer sur Buies quelques précieux enseignements. Ils ne diffèrent de notre narration que sur quelques points de détail insignifiants. — Buies écrivait, un jour, à ses tantes, des lettres désespérées, menaçant de se jeter dans la Seine, s'il ne recevait pas d'argent. « Je répondis à M^{me} Casault, dit Mgr Hamel qu'il n'y avait pas de danger qu'Arthur se noyât, vu qu'il craignait trop l'eau ».

put commencer ou plutôt recommencer ses études.

Ce dut être un jour mémorable que celui où le jeune canadien pénétra dans les salles d'études du vieux collège d'Harcourt. Il dut exciter la verve de ses condisciples et leur sembler aussi étrange que le Persan de Montesquieu. Buies fut surnommé *Québec* séance tenante, et M. Ernest Gagnon nous raconte qu'un jour de Carnaval où, en l'absence de l'abbé Hamel, il avait fait sortir son jeune compatriote, ils furent soudain entourés par une bande de masques et de faux-nez (la jeunesse avait encore à cette époque l'âme simple) criant de toutes leurs forces « Québec ! Québec ! » et dansant autour des deux canadiens une danse aussi échevelée que si la chichigouane l'eût accompagnée (1).

Québec ne nous semble pas, du reste, avoir brillé à Saint-Louis d'un très vif éclat. Il obtint en 1859, un 3^e accessit de récitation grecque et latine et un 1^{er} accessit de conférences religieuses, qui dut réjouir l'âme des bonnes tantes de Rimouski, mais dont nous savourons surtout l'ironie (2).

(1) *Choses d'autrefois*, p. 5.

(2) Renseignement fourni par M. le Proviseur du Lycée Saint-Louis.

Ci-dessous, le certificat de scolarité de Buies, tel qu'il existe dans ses papiers de famille. (*Communiqué par M^{me} Arthur Buies*).

UNIVERSITÉ DE FRANCE.
Académie de Paris.

LYCÉE IMPÉRIAL SAINT-LOUIS.
(*Ancien collège d'Harcourt*).

Je soussigné, Proviseur du Lycée Impérial Saint-Louis, chevalier de la Légion d'honneur, certifie que le jeune Buies

Mais si notre auteur ne fut pas un des lauréats du Lycée, si le président du grand Concours ne posa point, au son des musiques militaires, devant toute la Sorbonne en robes multicolores, une couronne de papier doré sur les cheveux bouclés du jeune Canadien, celui-ci tira néanmoins profit de son séjour parmi nous. Dans un passage de ses *Anglicismes et canadianismes*, il raconte une petite scène typique, même si elle est un peu arrangée après coup (1).

Buies devait faire une de ces dissertations où les élèves choisissent leurs sujets, d'accord avec leur professeur, et qui sont avec les expositions orales, un des meilleurs stimulants pour une classe. Le jeune Canadien avait pris comme sujet la guerre de Sept ans. « Un détour adroit, un vaste et ingénieux prétexte, dit-il, pour en venir au Canada, entr'ouvrir aux yeux de mes camarades étonnés et ravis à la fois, la plus belle page de notre histoire, celle où notre immortel Garneau a mis toute son âme, et qu'il a écrite dans un style où la douleur, l'amertume des souvenirs, la tristesse et

(Arthur) né à Montréal (Canada) le 24 janvier 1840, est entré audit Lycée en qualité d'interne, le 1^{er} octobre 1857, et qu'il y a suivi les classes de Rhétorique (lettres) et de Logique (sciences) jusqu'au 25 juillet 1859.

Paris, le 15 mai 1866.

Le Proviseur,
A. BOUTAN.

Suivent les légalisations du Ministère de l'Instruction publique et du Consulat général de France à Québec.

(1) Cf. *Angl. et canad.* p. 99 sqq.

l'abandon et une sorte de stoïcisme résigné, mais fier, en présence de l'inconcevable délaissement de la mère-patrie, portent au cœur et à l'esprit du lecteur quelques flammes du patriotisme ardent dont l'auteur est consumé, et qui a fait autant que son admirable histoire de notre peuple, la gloire de sa vie » (1).

Buies venait de citer Dussieux, Henri Martin, et il entamait le récit de Garneau, le récit de Carillon et le récit d'Abraham. La voix du lecteur tremblait un peu, car il sentait l'émotion gagner le professeur et l'auditoire, qui « dévoraient cette page retrouvée de l'histoire de France, et sentaient l'humiliation et l'orgueil leur monter au front ». Il allait parvenir au terme de sa lecture, quand il trébucha au détour d'une page ; le mot *Passation* se dressait devant lui. Il était lancé à fond de train, il ne put l'éviter, et le jeta en pleine classe de rhétorique. Ce mot barbare dans une page émue, ce terme de basoche dans une conférence d'histoire, provoqua un *holà général*, car les oreilles des rhétoriciens d'alors étaient plus exercées que celles des élèves de Première A d'aujourd'hui. Le professeur (2) et les condisciples de Buies furent scan-

(1) Il est bien entendu que nous ne citons pas cette phrase lourde et chargée d'incidentes comme un exemple du style de notre auteur. Il a voulu exprimer trop de choses à la fois, et n'a pu atteindre qu'à la confusion.

(2) Buies le décore du titre extra-universitaire « d'agrégé de la Faculté des Sciences historiques. »

dalisés. Et cette petite histoire montre quel bien peut faire aux jeunes Canadiens un séjour dans nos écoles, combien il serait excellent et salubre de réserver dans les classes de nos Lycées, des places pour les Français du dehors, en attendant la création de l'École canadienne de Paris, analogue à l'École française de Rome. Seulement, nous savons bien que ces vœux resteront platoniques.

Buies était d'ailleurs un élève incomplet. Il ne connaissait rien des sciences, malgré son séjour de la classe de logique. Cette lacune ne fut jamais comblée, et c'est pour cette cause que l'œuvre géographique de notre auteur — si intéressante à tant de points de vue — présente une partie contestable. Il ne semble pas non plus qu'il ait beaucoup développé ses études philosophiques, et en cela il ne se distingue point de ses compatriotes, qui paraissent ignorer, du moins dans ceux de leurs ouvrages qui nous sont tombés sous les yeux, la haute spéculation métaphysique. La pensée de Platon, celle de Descartes, celle de Leibniz ou de Kant, ne sont pas plus familières aux esprits canadiens, que celle de Locke, de Stuart Mill, d'Herbert Spencer ou de William James. Le jeune Buies pouvait-il d'ailleurs apprendre à Paris, où triomphait l'école de Victor Cousin, qu'il existe une philosophie autrement large et belle, et profonde, que l'espèce d'amplification chère à ce rhéteur ? Pouvait-il deviner que si la sensibilité, la faculté d'être ému, peut faire l'artiste, la faculté de réfléchir et de comprendre assure à l'écrivain une place privilé-

giée ? Quoiqu'il en soit, Buies retira de ce séjour en France des avantages réels au point de vue de la clarté, et aussi — malgré le gouvernement tyranique de 1858 — une certaine hardiesse intellectuelle. Il aura toujours un œil tourné vers notre pays, et le séjour de l'adolescent marquera l'homme d'une empreinte indélébile.

Buies quitte donc le Lycée en 1859. Il approche de la vingtième année. Si l'enseignement supérieur eût été organisé alors à Paris comme aujourd'hui, peut-être le jeune Canadien eût-il, à la Sorbonne, complété ses études (1).

Mais nous arrivons ici à l'une des phases les plus curieuses et les moins connues de cette vie mouvementée. Quelle fut l'existence de Buies entre sa sortie du collège et son retour au Canada ? M. Ernest Gagnon voulut bien nous dire qu'il était « dans l'impression que Buies fit à cette époque, un voyage en Italie. » Buies lui-même, dans ses *Réminiscences*, fait allusion à ce voyage (2).

(1) Il suivit vaguement les cours de la Faculté de Droit, sans scolarité précise. Une lettre du Secrétaire de la Faculté de Droit de Paris nous apprend que le nom de Buies ne figure point parmi les étudiants. Il fut auditeur bénévole.

(2) *Réminiscences*, p. 56, Buies désirait passer l'examen d'officier de milice pour toucher une prime, et prenait des leçons d'exercices militaires avec un jovial sous-officier anglais. Il manquait, paraît-il, de dispositions belliqueuses, et dans son récit, du reste très amusant, il écrit : « J'étais perdu, mêlé, entortillé, dans toutes espèces d'évolutions, pendant que mes oreilles résonnaient d'un tas de commandements militaires que j'avais entendus en France, *en Italie*. »

Mais avait-il gagné un gros lot, pour visiter ainsi l'Italie, lui, le gueux sans cesse attelé à la queue du diable, ou si, insoucieux Zanetto, il s'était lancé sur les traces des nomades qui couchent à l'auberge de la belle étoile ?

La vérité est moins poétique, mais aussi romanesque : Buies a fait partie des *Mille*.

M. Hector Fabre voulut bien nous adresser à M. Ulric de Fonvielle, l'un des compagnons de Garibaldi, lors de l'expédition de Sicile, et l'auteur des introuvables *Souvenirs d'une Chemise rouge* (1). M. Ulric de Fonvielle qui se prêta à notre interview, avait gardé de son frère d'armes le plus vif souvenir, et il ne fut pas difficile d'identifier notre Arthur Buies avec le garibaldien Buyès ou Buiès. L'un et l'autre supportaient mal toute discipline, poétisaient tout ce dont ils parlaient. Rien ne ressemble plus au Buies dont M. de Celles nous a tracé le portrait physique et moral, que le Buiès de M. de Fonvielle. Signe caractéristique, tous deux souffrent du mal de Gringoire, tous deux ont toujours faim.

Si vous voulez savoir comment Buiès se disputa avec son capitaine et mérita le peloton d'exécution pour désobéissance, comment l'affaire se termina par une simple mutation de compagnie, grâce à M. de Fonvielle ; si vous êtes curieux des mille tours ingénieux que le fertile esprit de Buiès enfantait pour se procurer à manger, et de suivre le

(1) 1 vol. in-12 de 233 pages. (Paris, Dentu, 1861) préface de Clément Duvernois.

futur chroniqueur dans cette expédition de Sicile, vous n'avez qu'à lire les *Souvenirs d'une Chemise rouge* (1) dont notre héros fait la joie. Mais si vous désirez connaître comment il étonna un mendiant napolitain par sa générosité, en lui donnant d'un geste noble de grand seigneur, l'unique sou qu'il possédât (lequel d'ailleurs n'avait pas cours); comment il jouit somptueusement de l'hospitalité d'un négociant français, et connut les douceurs du bon billet de logement; comment enfin il se fit rapatrier par les soins du consulat de France, et brava, pendant la traversée, le général Bosco, ce sont choses qui n'existent pas en librairie et qu'il faut vous faire narrer de vive voix par M. de Fonvielle, dont la relation écrite s'arrête au détroit de Messine. La bonne humeur et la gaité de Buiès à cette époque étaient si communicatives, que son ancien compagnon, après quarante-six ans, s'animait encore à parler de cet extraordinaire Canadien, qui lui laissa l'impression d'un type presque légendaire.

Les bonnes tantes de Rimouski furent scandalisées de savoir leur neveu « dans l'armée de Gazarabi » (sic). Qui dit Garibaldien dit en effet adversaire de Rome. Et le Canada, qui devait un peu plus tard fournir un tel contingent à Pie IX, ne pouvait avec plaisir voir dans les rangs ennemis l'un de

(1) Voir quelques citations à l'*Appendice*, ainsi qu'un fragment inédit des *Mémoires* de M. de Fonvielle, que l'auteur a bien voulu nous permettre de reproduire.

ses enfants. Nous comprenons fort bien ce scrupule. Nous croyons cependant que les esprits les plus craintifs peuvent se rassurer. Sans doute, Buies a participé à ce que Crémazie appelait *le vol du royaume de Naples*. Mais nous croyons qu'il est difficile aujourd'hui d'approuver la politique du roi Bomba et de son fils Bombino. On juge l'insurrection des Deux-Siciles à laquelle Garibaldi prêta son aide, d'un œil plus détaché que ne le faisaient les hommes de 1860. Et nous ne sachions pas que le droit divin des Bourbons de Naples fût un dogme.

Mais la lutte contre la papauté aurait, aux yeux des Canadiens, un caractère sacrilège et presque fratricide. Or nous pouvons affirmer que Buies n'a jamais porté les armes contre Rome. Il a quitté la chemise rouge à Naples, en 1860. Trop inconstant pour continuer l'aventure, trop indiscipliné pour se plaire à une longue escapade militaire — et peut être même trop pénétré, malgré les apparences, de piété canadienne pour continuer son concours à une expédition qui lui semblait dévier de son but primitif — il se fit rapatrier en France, après la prise de Naples (1).

Nous avons été assez heureux pour nous pro-

(1) Renseignement fourni par M. Ulric de Fonvielle qui se rappelle parfaitement le départ de Buies, souffrant, et pense qu'on peut le fixer en septembre 1860. Les recherches que nous avons entreprises au Consulat général de France à Naples et au Ministère des Affaires étrangères ne nous ont donné aucun résultat.

curer l'extrait des états de service de Buiès, si imparfaitement tenus que fussent les contrôles de l'armée garibaldienne. Et il appert de ce renseignement, fourni par le ministère italien de la guerre, que Buiès a quitté ses compagnons d'armes le 16 septembre 1860. Cette date concorde absolument avec les renseignements de M. de Fonvielle (1).

Mais si Arthur Buies n'insiste pas sur son expédition italienne, il parle sans cesse de son séjour parmi nous. La comparaison ne le rend pas aimable pour ses compatriotes. « Lorsque je revins de France en 1862, dit-il, après y avoir passé six années, pour refaire entièrement le cours d'études que j'avais suivi dans nos collèges, ce qui était impérieusement nécessaire si je voulais apprendre quelque chose, je fus effrayé de l'ignorance générale de mes compatriotes... » (2).

(1) Lettre du Consul général d'Italie à Lyon.

« Le ministère royal de la guerre m'a chargé de porter à votre connaissance que des recherches faites sur votre demande aux archives de Turin, il résulte le renseignement suivant :

» De l'examen qui a été fait des actes relatifs au 1^{er} régiment (Malenchini) 2^e brigade (de Milbiz) 16^e division (Cosenza) de l'armée de l'Italie méridionale, il résulte que le volontaire Buies a été inscrit *sur un rôle sans date*, comme Buies ou Buzzo (Arthur) né à Paris en 1840, et avec la mutation : passé le 16 septembre dans un autre corps ».

Buies, Buiès, Buyès, Buzzo ! Canadien à Paris, Parisien en Campanie... On n'était pas très difficile, dans l'armée de l'Italie méridionale, sur l'identité des volontaires.

(2) La *Lanterne*, réimpression de 1884, p. 321. Annexe. —

Mais notons que Buies se vante : la partie scolaire de ces six années se borne à deux ans de lycée. Le reste du temps, le futur pamphlétaire s'instruit à l'école de la vie, dans les brasseries et sur les grands chemins de Sicile.

Les années 1860-62 coïncident avec la détente du régime impérial. Le Corps législatif voit l'opposition augmenter. Les *Cinq* font école. La presse sort un peu de sa torpeur, et l'opinion publique se réveille. Au milieu de ce Paris brillant qui semble heureux sous son maître, de ce Paris d'Hausmann où les vastes percées éventrent les vieilles maisons, le Paris des cent-gardes, des guides de l'Impératrice, des crinolines, des fêtes aux Tuileries et des opérettes, fermente le vieux levain d'opposition républicaine, le vieil esprit d'indépendance, qui vit d'autant plus au cœur des Français qu'ils sont opprimés davantage. Les jeunes gens commencent à faire une guerre sourde au gouvernement, et, à défaut d'autres armes, la blague s'exerce contre l'Empereur et ses ministres, contre le régime, contre « toutes les bases de la société. » Ce sera pour Buies le moment décisif. Cette arme dangereuse de l'ironie, qu'un Rochefort maniera bientôt, et dont il fera la plus terrible machine de guerre, Buies la voit essayer dans les cafés, dans les cénacles, dans les théâtres, dans les journaux qui tâchent

Nous faisons remarquer ici une fois pour toutes que nous citons les opinions successives de Buies sur ses compatriotes, sans nous les approprier.

de résoudre quotidiennement ce problème : tout dire sans se faire supprimer, et sans perdre leur cautionnement. Buies se grise — non pas de liberté vraie — mais de liberté de parole, que le régime n'avait pu étouffer dans les cercles privés, et de liberté d'allures. Il fronde, et avec cet esprit frondeur, il reviendra dans son pays — où justement c'est le genre qu'on apprécie le moins. Car en France, même aux époques d'oppression, on a toujours pu dire tout ce qu'on a voulu — à condition de savoir le dire.



Buies revient au Canada. Avec quelles idées et quelles aspirations, nous le dirons bientôt, et nous l'avons indiqué déjà. Il se mêle à tous les jeunes gens enthousiastes de son époque, et, tout en menant la vie peu absorbante de candidat à la profession d'avocat, il commence à écrire de droite et de gauche, et publie même un pamphlet tiré à 200 exemplaires, et intitulé *Lettres sur le Canada. Etude sociale*, (1) où il montre déjà le désaccord qui s'était établi entre ses idées acquises à Paris et le milieu où il allait vivre.

Pendant ses trois années de cléricature chez M. Laflamme, Buies nous avoue n'avoir passé

(1) La 2^e, réimprimée en 1884, à la suite de la seconde *Lanterne*, est un dialogue, éloquent parfois, entre un français nouvellement débarqué et un canadien libre-penseur, ou plutôt penseur libre, M. d'Estremont.

qu'une quinzaine de fois au bureau (1). Néanmoins, son patron lui délivra le certificat d'assiduité qui lui permit de paraître devant le jury. L'épreuve d'ailleurs n'était pas terrible.

« Les examinateurs d'alors n'étaient pas, heureusement, des tigres altérés de sang comme ceux d'aujourd'hui. Ils ne demandaient pas à un aspirant à la profession d'avocat de leur donner la longueur exacte du tibia de Cécrops, ou la quantité de poussière accumulée dans le tombeau de Melchissédec ; ils se contentaient d'un simple examen oral, souvent réduit à d'infimes proportions ; ils joignaient de plus à une grande bénévotence un flair remarquable, ce qui leur permettait de discerner parfois dans le candidat, déplorablement étranger aux défenses en droit, aux répliques et aux tripliques, un grand jurisconsulte futur. »

Espérons pour l'honneur du barreau canadien que l'examen ne fut pas tout à fait aussi macaronique qu'on pourrait le croire d'après le récit qu'en fait plus tard le journaliste, dans ses amusantes *Réminiscences*, qui semblent parfois extraites des *Mémoires* de Dumas père. L'épreuve se serait terminée sur cette demande d'un examinateur : « Quel est le principal fonctionnaire du mariage ? » — et cette réponse de Buies : « C'est le mari. »

(1) *Réminiscences*, p. 6.

Là-dessus, le candidat fut proclamé *dignus intrare*, et il passa avocat, « avec droit de posséder diplôme, de porter toge et bonnet carré, d'être inscrit sur le tableau en payant ses taxes, avec espoir de *conseiller la reine* un jour, ou de devenir magistrat stipendiaire, et, en attendant, avec pouvoir de défendre la veuve privée de son principal fonctionnaire, et de cultiver le patrimoine de l'orphelin. » (1)

Mais il fallait vivre. Arthur Buies s'établit « avocat au criminel » et il attend. Son camarade Joseph Turgeon lui amène enfin deux clients, un pauvre diable innocent, mais maladroit et un chenapan dont l'affaire est certaine. Buies emprunte une robe à son vieil ami Geoffrion, qui fut toujours un appui pour le pauvre bohème. Arrive la première cause, celle du gredin. Buies évoque les Thermopyles, la bataille de Navarin, les troubles de 1837, les inégalités sociales, et fait obtenir à son client le maximum. Le second allait recevoir le même salaire, quand le providentiel Geoffrion tire son ami par la manche, lui souffle qu'il y a « un *flaw* dans l'*indictment* » c'est-à-dire une erreur dans la mise en accusation. — Buies fait valoir le *flaw*, et le client est remis en liberté. On frémit quand on pense que le coupable aurait pu profiter du *flaw* et l'innocent se voir condamné.

(1) Nous pouvons regretter que Buies n'ait jamais écrit ses *Mémoires* complets. (Voir *Appendice*, IV.)

Comme honoraire, le client heureux offrit à son avocat tout ce qu'il possédait, une reconnaissance d'un brocanteur juif, pour un habit de soirée complet sur lequel Shylock avait prêté cinq dollars. Buies accepte, dégage l'habit à queue, le gilet, le pantalon, en affuble Ménésippe, le groom de l'hôtel Richelieu, où fréquente la basoche, et se paie le luxe d'être servi, ainsi que ses amis, par un *waiter* en frac et en gants blancs, ce qui excite la gaité de toute la table pendant plusieurs jours.

Heureux âge !

C'est ainsi qu'Arthur Buies, si nous l'en croyons, fut reçu avocat en 1866, et fit au barreau ses débuts.

Il habitait alors dans une ruelle étroite, sombre, discrète, qui s'appelait la rue Saint Jean-Baptiste (1) une moitié de maison de garçon, et le cénacle des *jeunes* d'alors se réunissait chez lui. Il y avait là Geoffrion, « le vieux Geoff », qui plus tard sut ramener vers Buies « quelques petites ondes égarées du Pactole » (2), Geoffrion qui devint un grand avocat. Il fut bienfaisant pour Buies, lui prêtant de l'argent « toutes les fois que celui-ci avait l'air d'en manquer » (3) ce qui dut être fréquent, et Buies qui n'avait pas *l'indépendance du cœur*, ne lui en a jamais voulu. C'est un bel éloge pour tous deux. Il y avait aussi

(1) *Réminiscences*, p. 20.

(2) *ibid.*, p. 25.

(3) *ibid.*, p. 27.

Lusignan, le chroniqueur, piqué déjà de la tare-tule du journalisme, qui mourut sans avoir achevé sa carrière, à 48 ans, « tempérament capricieux, plein de heurts et de pointes... mais au fond nature généreuse, d'une fidélité éprouvée à ses principes ; » (1) Joseph Turgeon, Gustave Doutre, « pilier inébranlable de l'*Institut Canadien* ; » Robidoux, admirateur de Prévost-Paradol, Weiss, Lemoine, Jules Simon, Adolphe Guérault, et de ces journalistes militants de 1868 (2) ; Gustave Drolet, futur zouave pontifical, « qui présentant son rôle de croisé, se couvrait dès lors d'une robe immaculée » (3). Enfin — physionomie à part, n'apparaissant que dans certaines occasions spéciales, comme les banquets, et cela pour aborder chaudement, virilement, les questions politiques, « le jeune et glabre Wilfrid Laurier, qui prélu-dait à ses discours parlementaires par des discours intimes dont le style toujours élégant, l'éloquente et large allure » ravissaient les auditeurs de ce cé-nacle.

Il reste à élucider une question relative à l'exis-tence de Buies à cette époque. Est-il retourné à Paris, en 1867, à l'occasion de l'Exposition Uni-verselle ? Dans une de ses chroniques, il raconte ses mésaventures lors de son séjour dans cette ville, en avril ou mai 1867. « Il y a cinq ans et

(1) *Réminiscences*, p. 28.

(2) *ibid.*, p. 30.

(3) *ibid.*, p. 32.

demie, par exemple je crus faire un beau coup en quittant le *Canada, mes amours*, pour aller à Paris... au temps de l'Exposition à laquelle on le sait, notre pays figura par quelques bois, quelques métaux, quelques grains, et un commissaire qui ne se montrait jamais. »

Il est intéressant de fixer ce point de biographie, et de savoir si Buies écrivait sérieusement :

« Ne pouvant prétendre à aucune renommée littéraire dans un pays où disparaît de jour en jour la langue de la France, je m'exilais, sans espoir de retour, à la recherche d'un nom dans la ville du monde où il est le plus difficile à conquérir. » (1) D'après nous ce n'est qu'une fantaisie de chroniqueur, et si Buies a rêvé parfois la conquête du grand Paris, il ne l'a point entreprise. M. Hector Fabre a bien voulu nous confirmer cette opinion.

Nous arrivons à l'une des époques capitales de cette existence mouvementée, à une lutte de six mois environ, d'où notre auteur sortira vaincu, mais célèbre, encore que d'une célébrité de mauvais aloi. Nous voulons parler de la campagne de la *Lanterne*, pendant laquelle Arthur Buies sera l'objet « des justes critiques et de la réprobation légitime de tous les esprits religieux.

» Jeune, privé dès le berceau de l'amour et de la sainte influence d'une mère, indépendant et aventureux de caractère, il eut la fâcheuse inspiration de

(1) *Chroniques Canadiennes*, Vol. I, p. 283-284 en date du 20 novembre 1872.

poser à l'esprit fort, et il entreprit de conquérir une réputation de voltairianisme par les audaces de sa plume. Ce fut l'époque de la *Lanterne*, qui fit naturellement scandale dans notre catholique province, et que M. Buies regretta profondément, nous en sommes assuré, dans la dernière partie de sa carrière. Qu'y avait-il de réel au fond de cette bruyante manifestation d'impiété, de ce défi aux sentiments et aux croyances de notre société canadienne ? C'est un délicat problème psychologique. Mais nous sommes fortement enclin à penser qu'il avait là plus d'irréflexion, plus de légèreté, plus de fanfaronnade que de méchanceté, de perversité d'esprit et d'hétérodoxie religieuse. On est jeune, impatient du joug, mal discipliné, on méprise les sentiers battus, on aspire à paraître plus éclairé que le vulgaire, à être neuf, progressif, étonnant. Et on tire un coup de pistolet dans la rue pour attirer l'attention sur sa personne.

» Quoi qu'il en soit, la publication de la *Lanterne* et du *Réveil* et de divers écrits empreints d'une hardiesse et d'une témérité coupables, au point de vue catholique, ne saurait être passée sous silence ni excusée dans une appréciation de cette carrière. La sympathie ne doit pas exclure la vérité, et nous sommes convaincus que notre confrère défunt ne s'offusquerait pas lui-même, s'il vivait encore, de ces quelques lignes inévitables que nous venons de tracer devant sa tombe entr'ouverte. » (1)

(1) TH. CHAPAIS, *Événement*, (Québec), 28 janvier 1901.

Ces quelques lignes empruntées à un article nécrologique de M. Thomas Chapais montrent quel fut le scandale, posent en même temps « un délicat problème psychologique », comme il le dit lui-même et fournissent la solution de ce problème. Nous allons rappeler brièvement les faits, sans aucun parti pris.

Dès 1862, dès son retour de Paris, Arthur Buies avait été frappé par le contraste entre les idées d'indépendance, de jeune liberté qu'il avait rapportées de France, et l'état social au milieu duquel il tombait. (1)

Il ne faut pas oublier que le rôle et l'influence du clergé sont là-bas considérables, que l'instruction publique est aux mains ou du moins sous le contrôle immédiat de prêtres ou de clergymen — autant qu'il est permis d'en juger à distance et que la question des *écoles séparées* fait encore tressaillir toute la Province de Québec : on l'a bien vu au Manitoba, et plus récemment dans le Nord-Ouest.

Buies reprochait au clergé de vouloir, en la personne de Mgr Bourget, « une docilité absolue, la répression de toute opinion libre, et une dépendance entière de l'autorité ecclésiastique... que tout individualisme disparût, que toute société indépendante s'effaçât pour ne laisser debout que le clergé, maître incontesté et suprême arbitre de toutes les choses d'ici-bas. » (2)

(1) Voir *Lettres sur le Canada. Etude sociale*, 1862-1863.

(2) *Lanterne*, 1884, p. 335.

Buies profitant de cette situation qui pesait à beaucoup d'esprits, s'érigea en adversaire intraitable, et avec ses propres forces, il osa tenter cette chose folle, impossible qui eût demandé, pour être menée à bout, les multiples ressources d'un Voltaire : lutter à lui tout seul ou à peu près, contre la plus formidable puissance de son pays. C'était plus que s'insurger contre un pouvoir terrestre, que se poser en champion de l'indépendance, c'était en quelque sorte, aux yeux de la plupart, se révolter contre Dieu même, et suivre les traces de Satan.

Et Buies, avec l'assurance d'un critique libre, commence son pamphlet hebdomadaire, à l'instar de Rochefort.

« Je publie cette *Lanterne* sans crainte qu'elle soit supprimée. Je n'ai pas, Dieu merci, à redouter des ministres absolus comme mon confrère Rochefort. Si elle est supprimée, ce sera grâce à vous, et surtout grâce à moi-même qui n'aurait pas su montrer autant d'esprit que j'en ai réellement. » (1)

Chaque semaine, de la fin septembre 1868 au 19 mars 1869, Buies publia un numéro de ce pamphlet qui comprenait 16 pages, « remplies, selon lui, de terribles vérités », et aussi, devons-nous ajouter, de plaisanteries d'un goût douteux, ou dont le sel s'est évaporé en quarante ans.

Ce fut un tolle, un scandale sans nom. Buies s'en prenait à toutes les puissances, aux croyances

(1) *Lanterne*, p. 5.

les plus intimes et les moins discutées de ses compatriotes. Les zouaves pontificaux, le voyage de Mgr Bourget à Rome, les livres de piété mis en vente par les libraires de Montréal, l'éducation des couvents : voilà les principaux motifs sur lesquels il exécute ses variations, avec une verve jamais lasse, mais sans se montrer toujours très scrupuleux sur le choix des plaisanteries. Il y a là beaucoup de réminiscences du *Dictionnaire philosophique*, et des petits pamphlets voltairiens.

Mais s'il est relativement facile de lutter contre des ministres absolus, quand on a pour soi l'opinion publique, il est impossible de lutter contre l'opinion publique, même avec la neutralité du gouvernement. Du moins faut-il alors cet allié, le temps. Mais les moyens financiers dont disposait la *Lanterne* ne lui permettaient pas de prolonger le combat. Écoutons Arthur Buies raconter l'agonie de son journal.

« Depuis plusieurs semaines l'auteur luttait péniblement, isolément, non seulement contre les ennemis naturels et déclarés de son pamphlet, contre la propagande ouverte ou sourde, contre les moyens déguisés ou non, avoués ou secrets, qu'on mettait en œuvre pour l'abattre, contre une hostilité formidable, formée d'éléments divers, toujours active et acharnée, et bien au-dessus des forces d'un seul homme ; mais encore, et ce qui était bien plus douloureux et plus dangereux pour lui que tout le reste, contre l'effroi qu'on était parvenu à répandre jusque dans l'esprit de ses meilleurs

amis, de ses plus fervents soutiens. L'un après l'autre, les dépôts où la *Lanterne* se vendait, lui avaient fermé leurs portes. Il n'en restait plus que deux ou trois dans la ville, et les acheteurs habituels n'osaient même plus la demander : ceux qui tenaient encore quand même à la lire l'envoyaient chercher par des commissionnaires inconnus. Proscrite, signalée partout à l'exécration des fidèles, elle ne pénétrait plus dans aucun foyer. On la lisait secrètement, et on se hâtait de la détruire après l'avoir lue.

» Dans des conditions pareilles, il était devenu impossible pour l'auteur d'en continuer la publication, et il parut l'avoir abandonnée subitement quand déjà depuis plusieurs semaines, ce dénouement était devenu inévitable, quoiqu'il ne le laissât pas deviner. Le dégoût et un amer découragement s'étaient emparés de lui. Il reconnaissait avoir dépassé la mesure dans certaines occasions, mais qu'était-ce en comparaison de la persécution odieuse dont les vrais libéraux étaient alors victimes ? Ils avaient vu leur Institut (1) condamné,

(1) L'Institut canadien, « dernier rempart de la liberté d'idées et de l'indépendance de caractère, » dit Arthur Buies dans ses *Réminiscences*, p. 38-41, avait été abandonné par les anciens « qui aimaient mieux se retirer que se compromettre sur l'arène brûlante où la jeunesse seule pouvait impunément se risquer. » Et encore, était-ce impunément ? Buies raconte dans la *Lanterne* la fin de ce cénacle. Le livre de M. André Siegfried, *Le Canada, les deux races* qui a donné lieu à de si vives polémiques, renferme, pages 44-46, un résumé (au

excommunié, obligé de fermer ses portes, et la seule bibliothèque à peu près publique de Montréal mise au ban de l'opinion. Ils s'étaient vus poursuivis jusque dans leurs familles, dans la paix de leurs foyers, menacés à tous propos des colères et des châtiments de l'Eglise, et cela quelquefois

point de vue libéral) de la question de l'*Institut Canadien*, et de celle des bibliothèques, que l'on peut considérer comme connexes. Nous ajouterons seulement, pour caractériser la situation où se trouvaient les catholiques membres de ce club, l'anecdote suivante que nous empruntons à la brochure de M. P.-G. Roy, déjà citée (p. 54 et suiv.)

Le jeune Roch-Arthur-Charles d'Estimauville, un cousin de Buies, était venu à Montréal pour apprendre le commerce. Il s'était laissé aller au libéralisme, et il devint membre de l'*Institut canadien*. Or les adhérents à cette association étaient excommuniés *ipso facto*. Le jeune d'Estimauville (il avait alors vingt ans), fut repris en 1867 par le charme de Noël, et une lutte s'engagea en lui, entre son catholicisme ravivé, et le respect humain qui l'empêchait de rompre avec ses amis. C'était le temps des zouaves pontificaux. Il s'engagea, sans aller voir sa famille, sans prévenir ses amis, et il écrivit à l'un d'eux, avant de s'embarquer : « Ce qui m'entraîne aujourd'hui c'est la résolution que j'ai prise de sortir du mauvais pas où je m'étais engagé, et de revenir à la vie catholique. Ayant appartenu au rang des gens qui se sont faits les ennemis de l'Eglise, il me fallait protester hautement et m'affirmer courageusement. Cette grande résolution que j'ai prise pour le salut de mon âme et pour la gloire de Dieu, inclinera, je l'espère, mon âme du bon côté. D'ailleurs, ajoute-t-il sur un mode plus simple, je ne pouvais que très difficilement briser autrement mes chaînes. *Vous ne sauriez vous imaginer quelle force il faut avoir pour affronter Montréal.* »

R.-A.-Ch. d'Estimauville, mourut à Rome le 20 août 1868, de la malaria. Le *Pays*, du 8 septembre, lui consacre une

malgré des actes de soumission et des tentatives sérieuses de rapprochement. » (1)

Buies n'avait pas craint de colporter lui-même sa *Lanterne*. Il garda cette habitude de se faire le commis-voyageur de ses ouvrages. M. de Celles ne raconte-t-il pas que Buies continuait plus tard à parcourir cette voie douloureuse ? Rue Notre-Dame, à Montréal, Buies entraît dans une boutique, hélait le patron. « C'est encore moi. Achetez-moi ma dernière élucubration. Vingt-cinq sous ! C'est pour rien. »

Et, après qu'on lui avait parfois jeté la pièce

oraison funèbre où nous croyons reconnaître la plume d'Arthur Buies. Il avait le cœur assez bien placé pour ne pas tenir rigueur à un mort de son abandon. Nous serions surpris que les phrases suivantes ne fussent point de notre auteur.

« Pauvre enfant ! Il est mort à douze cents lieues de sa famille, et il a pour sépulture un coin ignoré de cette Rome, terre des tombeaux. Qui pleurera sur sa tombe ? Personne, peut-être, il est trop loin. Nous, du moins, nous aurons consacré ce regret à sa mémoire. Qu'il repose en paix. Il n'avait pas assez vécu pour connaître les souffrances, les déceptions, les trahisons de l'amitié. Il est mort sans avoir connu la vie. Peut-être l'eut-il trouvée plus triste encore que le morne et solitaire tombeau où il dort maintenant pour toujours. » Même si ce n'est pas du Buies, il y a les plus grands rapports entre ces lignes, et la manière noire de l'auteur que nous étudions. Cf. *Desperanza*.

(1) *Lanterne*, p. 334-335. Réimpr. de 1884. (*Article posthume* daté du 20 octobre), condamnée par le Cardinal Taschereau le 8 novembre 1886. Le *Réveil*, qui avait paru en 1876, avait subi une condamnation analogue.

blanche sous le nez : « Cré nom de nom, s'exclama-t-il, faut-il avoir faim, faut-il avoir envie de vivre pour se soumettre à de pareilles humiliations ! » (1)

Oui, le pauvre Giboyer voulait vivre. La *Lanterne* ne lui avait pas apporté les revenus qu'il escomptait, et si la semence bonne ou mauvaise, qu'il avait jetée, devait germer plus tard, il contemplait alors, découragé, les sillons tracés à grand peine dans un terrain pierreux, au risque de briser sa charrue.

Quelle était à ce moment la pensée de Buies, dans ce Canada où l'orthodoxie religieuse la plus stricte se trouvait aux prises avec le vieux levain révolutionnaire, — car les hommes de 1848 furent au Canada beaucoup moins soumis à l'Eglise que ceux de 1880, et l'histoire de la conversion de Buies est tout à fait caractéristique. Le Buies de la *Lanterne* croyait-il à ce moment, travailler à l'avenir de sa race, faire œuvre saine et durable, assister, comme plus tard le grand Nietzsche, au *Crépuscule des idoles*, en philosophant à coups de marteau ? Ou plutôt, car sa philosophie fut singulièrement courte, ce railleur impitoyable pensait-il que son œuvre destructrice devait plus tard tourner pour le plus grand bien de sa nationalité, de la culture française et de la civilisation cana-

(1) *La Presse*, 16 février 1901. Voir aussi un article du *Soleil* (Québec) du 28 octobre 1905, que nous citons en partie à l'*Appendice*.

dienne ? Cela nous semble certain. Mais il nous paraît nécessaire de rappeler ici l'opinion de M. Thomas Chapais, que ses idées placent aux antipodes de la *Lanterne*. M. Chapais, dans l'article nécrologique que nous avons cité, nous assure que Buies n'agissait point « par méchanceté, ni perversité, ni véritable hétérodoxie religieuse. » Nous croyons en effet, que Buies ne regardait pas si loin. Sa théologie resta peu sérieuse ; s'il sentit parfois le fagot, ne sembla point très éloigné de la « vache à Colas », ce ne fut jamais un athée. Il resta croyant jusqu'aux pires heures de lutte : dans ses *Lettres canadiennes* de 1862, il faisait dire à son M. d'Estremont : « Je suis profondément chrétien, » et nous n'avons pas le droit de voir dans cette déclaration une simple précaution oratoire. Je sais bien que s'il ajoute : « Je crois à Dieu et aux sublimes enseignements du christianisme, » il y a entre ces deux membres de phrase de terribles *mais*, et que M. d'Estremont mérite le nom d'hérétique, puisque l'hérétique, suivant la lumineuse définition de Bossuet, « c'est celui qui veut avoir une opinion par lui-même. » (1) Mais nulle part, nous ne voyons que

(1) Tranchons le mot, M. d'Estremont parle comme un protestant quand il dit : « Je veux chercher la vérité que Dieu lui-même a déclarée difficile à trouver, mais je ne veux pas que vous l'ayez trouvée tous seuls sans la chercher, et que vous m'imposiez vos erreurs. » Buies, première manière, est plutôt, nous semble-t-il, un hérétique qu'un libre-penseur véritable.

Buies ait été entraîné par la haine. Jusque dans ses erreurs, pour ceux qui estiment qu'il s'est trompé, il faut reconnaître un juvénile enthousiasme, un amour et un respect de la liberté de conscience qui lui font le plus grand honneur.

Qu'il y ait eu, dans les motifs qui faisaient agir alors le jeune publiciste, le désir de faire du bruit autour de son nom, de « tirer un coup de pistolet dans la rue », comme dit excellemment M. Chapais, cela ne fait pas l'ombre d'un doute. Buies n'eût pas été journaliste sans cela, et journaliste, il l'est jusqu'au fond du cœur, « jusqu'aux moelles », suivant le mot de Giboyer. Mais au moment où Buies se jette dans la mêlée, ce serait lui faire injure que de croire qu'il n'ait pas cru combattre pour la liberté, pour la vérité, pour l'émancipation de la pensée humaine en général et de la pensée canadienne en particulier. Buies, quoi qu'on veuille dire, n'est pas seulement un faiseur, et n'est jamais un inconscient. Ce ne fut pas non plus un sceptique, désireux de se faire connaître par tous les moyens. Il y a dans son livre trop de sincérité, des accents trop vrais et trop profonds pour qu'on s'y méprenne. Et si on lui avait dit comme au héros d'Emile Augier, dont le nom est déjà revenu sous notre plume : « Toutes les opinions sont respectables, quand elles sont sincères comme la vôtre », il n'aurait pas répondu : « Mais elle ne l'est pas, tout cela m'est bien égal. »

Seulement, tous ces éléments se combinaient en lui : désir de réclame, fougue de jeunesse, volupté

qu'on éprouve à jeter sa gourme intellectuelle avec l'ardeur de vingt-cinq ans, nécessité plus tard, de conserver l'attitude prise, de ne pas se déjuger, et de trainer pendant quinze ans le souvenir d'un pamphlet auquel on ne croit peut-être plus soi-même. Ces quelques considérations suffisent, nous semble-t-il, pour expliquer Buies à cette époque. Ce fut un pamphlétaire de talent, un polémiste vigoureux et plein de ressources. Ce ne fut jamais un apôtre. Voyons plutôt en lui un enfant prodigue, dont le retour à la maison paternelle sera fêté, et ne traitons pas la seconde partie de sa vie de palinodie, mais de conversion.

Mais au moment où nous en sommes, le veau gras n'était pas encore né, ni même la grand'mère du veau gras. Buies jouissait d'une célébrité de mauvais aloi, d'une réputation peu enviable et faite de scandale. L'énorme effort de la *Lanterne* ne l'avait ni enrichi, ni épuisé, et nous allons le retrouver luttant et souffrant pour le pain, véritable forçat de la plume.



Buies collabore au second *Avenir*. Il fonde, en 1870, l'*Indépendant*, qui eut une existence éphémère; en 1871, il commence sa véritable carrière de chroniqueur (1), et pendant plusieurs années, il éparpille

(1) *Reminiscences*, p. 43.

chaque semaine des pages tour à tour railleuses, pittoresques, mordantes, émues, pathétiques même, sur lesquelles nous reviendrons quand nous étudierons l'écrivain. Il collabore tour à tour au *Pays*, « ce cher vieux *Pays*, où il a vidé sa cervelle, et son cœur pendant huit ans... le *Pays*, organe des rouges vrais, ne paraissant que tous les deux jours » ; puis à la *Minerve* « bouffie de patronage, replète à en crever, suant à grosses gouttes les louis du trésor » (1), puis au *National*, où il publie ses *Causeries du mardi*. Toujours il reste le même, Figaro qui préférerait sans doute l'utile revenu du rasoir aux vains honneurs de la plume, mais écrit sans cesse, s'acharne à produire et ne devient point, pour subsister, le laquais d'un Almamora. On a salué dans Lesage l'ancêtre des hommes de lettres français. Ce fut le premier écrivain qui tira de sa plume ses uniques ressources. Plus tard, les gens de lettres canadiens devront honorer comme un précurseur ce journaliste qui vécut, plutôt mal d'ailleurs, de son talent. A cette époque, malgré sa misère, on ne l'eût pas étonné outre mesure en lui prédisant les hommages de la postérité. Il combattait en attendant, le parti conservateur avec la plus mordante ironie. En même temps, d'humeur toujours vagabonde, il parcourait le Canada, et nous avons lu avec plaisir dans ses *Chroniques*, datées d'un peu partout,

(1) *Reminiscences*, p. 21.

des pages qui annoncent l'auteur du *Saguenay*, du *Lac Saint-Jean* ou de la *Matapédia*.

L'année 1874 semble pour Buies particulièrement néfaste. Du moins le ton de ses articles est-il d'une mélancolie singulière. Le premier de l'an lui inspire des regrets sur sa solitude de célibataire, d'irrégulier, de déclassé, comme il dira lui-même. Il envie les douceurs de la famille, « les petits qui donnent tant de mal et causent tant de joie ». Il promène son regard désolé autour de cette chambre muette, et contemple le ciel vide.

Il y a, comme dit Schaunard, des années où l'on n'est pas en train. Qu'il adresse un dernier adieu à son ami Lucien Turcotte, qu'il parle de *Nos institutions, notre langue et nos lois*, c'est toujours la même tristesse. Quelquefois une plaisanterie éclate, mais elle sonne faux. Et cette douleur latente, causée par un drame qu'on devine et qui doit aboutir à sa crise, éclatera soudain dans un poème en prose, dans un lamento romantique, cette *Desperanza* dont nous avons déjà parlé, et qui nous émeut malgré l'effort littéraire, parce que c'est un cri de souffrance. Et cet effort littéraire dont on sent la trace, et que nous lui reprochons, n'est-il pas, peut-être la seule consolation qui lui reste ? Mettre du noir sur du blanc, c'est bien souvent l'unique manière d'adoucir son chagrin.

Tout accable Arthur Buies. Le souvenir de sa triste jeunesse, sans un sourire maternel, sans l'appui de son père, lui semble plus douloureux encore que de coutume. Il vient aussi d'éprouver

une déception amoureuse, qui lui laisse un sentiment d'humiliation et de colère (1). Nous retrouvons dans *Desperanza* emphatique et romantique, l'écho de cette crise.

« Pourtant, un jour, j'ai voulu aimer. J'engageai avec le destin une lutte horrible, qui dura tant que j'eus la force et la volonté de combattre. Pour trouver un cœur qui répondit au mien, j'ai fouillé des mondes, j'ai déchiré les voiles du mystère. Maintenant, vaincu, abattu pour toujours, sorti sanglant de cette tempête, je me demande si j'ai seulement aimé ! O mon Dieu, cet amour était mon salut peut-être, et j'aurais vécu pour une petite part de ce bonheur commun à tous les hommes. »

Il n'a plus de volonté, plus d'espérance, plus d'ambition.

« L'ambition ! J'en ai eu deux ou trois ans à peine ; cette fleur amère, que les larmes de toute une vie ne suffisent pas à arroser, s'est épanouie

(1) Buies aimait alors éperduement une femme mariée, la femme d'un notable écrivain. D'une honnêteté au-dessus de tout soupçon, elle avait repoussé les déclarations brûlantes du journaliste. Un soir de mai, à la sortie d'un office du mois de Marie, Buies la prit à partie publiquement avec une extrême violence, et en des termes tels qu'il se mit irrémédiablement dans son tort. Un peu plus tard, une altercation avec le mari rendit à peu près intenable la situation de Buies dans son pays, au moins pour quelque temps. Ces événements datent de la fin mai 1874. *Desperanza* est du 8 juin.

pour moi tout à coup, et s'est flétrie de même. » (1)

Buies partit, avec son désespoir, pour la Californie, par le transcontinental, qu'employèrent en sens inverse, Philéas Fogg et Passe-Partout. Il éprouvait le besoin de s'en aller, bien loin, bien vite, de quitter son ingrate patrie et les souvenirs qu'elle lui rappelait. Triste voyage. Le mal dont souffrait Buies chroniquement, c'était le grand mal de Panurge, *faute d'argent*. Et l'argent est le nerf des voyages, comme le nerf de la guerre. A l'aller tout se passe encore assez bien. Mais le séjour de San-Francisco, ville champignon, en pleine croissance, n'est point agréable pour qui n'a guère de ressources. Buies nous décrit de la manière la plus vivante et la plus gaie la jeune Frisco, ses hôtels somptueux, sa rade, ses Chinois blanchisseurs, sa population d'aventuriers. Mais les journalistes de la ville font maigre accueil au confrère qui vient leur offrir sa collaboration, et le publiciste, découragé au bout de quelques jours, aspire à retrouver son cher Canada, plus cher que jamais à présent que mille lieues l'en séparent.

Il n'a plus d'argent pour revenir. Qu'importe ? Il vendra ses bagages inutiles (?), paiera sa note d'hôtel après l'avoir fait réduire de 50 o/o — ô pouvoir de la Presse — demandera sans vergogne à un sien ami de lui adresser cent dollars, qu'il espère trouver à mi-route, à Omaha. Et il monte

(1) *Chroniques et voyages*, Vol. II, p. 67.

dans un train à destination de Cheyenne. Il se fait soulager de vingt dollars par des bonneteurs — à moins que cette partie de son récit ne soit un peu fantaisiste ; — il prend un train d'émigrants, et roule pendant quarante-huit heures en compagnie d'Allemands et d'Allemandes à la recherche d'une nouvelle patrie. Les Allemands, qui n'appartiennent sans doute pas aux classes dirigeantes, fument, crachent, transpirent sous leurs gilets de laine et leurs cache-nez, par une température estivale, et ce parfum se mêle « aux émanations de bottes, de saucisson et de jambon. » Dure épreuve.

Après deux interminables journées de prison odorante et cahotante, Buies atteint Omaha. Mais l'argent de la délivrance ne s'y trouve point. A la suite de malentendus dont il faut lire le récit, Buies, complètement à sec, attend du 3 au 7 juillet l'arrivée des galions. Il passe par toutes les phases possibles de l'angoisse, et résoud avec une difficulté plus grande encore que de coutume le problème du diner quotidien. Enfin, le bienheureux chèque lui parvient, il l'encaisse, et reprend le train, non plus le train d'émigrants, pour gagner Chicago d'abord et Montréal ensuite.

Il avait quitté le Canada, désespéré, las de lui-même et las de son pays. Les déboires, les mésaventures de son expédition californienne où il s'était senti abandonné, avaient eu du moins un résultat. Il écrivait à son retour :

« Je me demandai si c'était bien un sort aveugle

et inconscient qui s'était acharné sur moi avec cette suite et cette précision implacables, et pour la première fois, impuissant, révolté, toujours vaincu, j'entendis les accents de la grande voix intérieure, de la conscience, et je compris cette fatalité divine qui s'appelle l'expiation, aussi nécessaire, aussi juste qu'elle est universelle, et à laquelle on croit en vain pouvoir faire exception. Je courbai mon front devant Dieu, en le sentant inexorable, et je reconnus l'immensité de sa miséricorde dans cette torture salutaire, qui au lieu de me rendre méchant m'avait éclairé, soumis. Je reconnus surtout que si je ne pouvais encore espérer le bonheur qui ne vient qu'après l'expiation, du moins j'avais déjà la résignation, qui est le commencement de la force. » (1)

La route de San-Francisco fut son chemin de Damas.

Cette crise morale, dont nous avons là le témoignage, nous fera comprendre l'évolution lente de ses sentiments. Sans doute, ces pages datent de 1874, et en 1876, avec le *Réveil*, en 1884 avec la réimpression de la *Lanterne*, le vieil homme aura encore des soubresauts. Mais quand on se laisse aller à cet abattement, quand on souffre de toutes ses fibres, quand on réclame avec une voix si pénétrante sa part de bonheur ici-bas, on doit chercher un appui en dehors des hommes, et si l'on n'est

(1) *Chron. et Voyages*. II. p. 246.

pas soutenu par l'armature d'une philosophie hautaine, finir par clamer vers Dieu.

M. Chapais remarque qu'à cette époque, Buies n'était pas croyant. Mieux vaudrait dire qu'il n'était pas orthodoxe. Du moins s'engageait-il sur les chemins de la croyance, parce qu'il souffrait. Et sans vouloir sur un sujet aussi grave qu'une crise de conscience, qui est la chose au monde la plus digne de respect, nous permettre une réminiscence irrévérencieuse, nous ne craignons pas de dire qu'il faut avoir désespéré pour connaître l'espérance suprême.

Buies reprend donc le courage de vivre. Parfois la fortune lui sourit. Ou plutôt échaffaude-t-il des rêves de fortune. Quelque temps après la grande crise, nous le retrouvons à Ottawa, pendant la session du Parlement. Ses amis les libéraux sont au pouvoir. Buies leur tient des discours extraordinaires, conquiert à ses idées quelques hommes politiques influents, espère déjà la grasse sinécure et se forge une félicité qui le fait pleurer de tendresse. Il choisit le cadre de son nouveau bonheur : « Une charmante maisonnette dont les fenêtres donneront sur l'Ottawa, avec les Laurentides dans le fond du tableau. C'est là qu'il va se dédommager de ses longues abstinences. » Il invite déjà ses intimes à ses fêtes, à ses banquets. Mais, hélas, à quelques jours de là, il rencontre de nouveau ses auditeurs. Il est d'une humeur massacrate, et comme ils s'attendent à de nouveaux feux d'artifice : « Imbéciles, crétins, leur hurle-t-il, me pre-

nez-vous pour un amuseur public, pour le bouffon du roi ? Croyez-vous que je puis faire jaillir de l'esprit de ma cervelle comme vous pompez des discours idiots dans vos têtes ? » Et il leur tourne les talons (1). Adieu, veau, vache, cochon, couvée, maisonnette au bord de l'Ottawa, avec les Laurentides à l'horizon. Il faut reprendre le collier, ou plutôt le ballot du colporteur, et vendre de porte en porte les ouvrages qu'on a composés en rêvant de se faire un nom immortel.

Mais Buies risquait fort de ne laisser qu'une œuvre fragmentaire, incomplète, à la merci de tous les vents, quand il précisa sa vocation et put s'attacher à une occupation nouvelle, qui lui attira la sympathie de ses anciens adversaires eux-mêmes. L'émule de Rochefort va devenir le géographe national du Canada français.



De tout temps, Buies avait beaucoup voyagé. Non seulement il avait visité dans sa jeunesse la Guyane, la France, l'Angleterre, l'Italie, et plus tard la Californie, mais encore, au cours de sa longue carrière, il avait battu en tous sens les régions les plus diverses du Canada. De 1871 à 1875, il date ses chroniques de Cacouna, de Tadoussac, de la Malbaie, de Kamouraska. La région du lac

(1) Anecdote rapportée par M. de Celles. *La Presse*, 16 février 1901.

Saint-Jean, le Golfe, la baie des Chaleurs, la Matapédia reçurent tour à tour ses visites, et il ne nous semble pas que l'âge l'ait rendu plus sédentaire. Des lettres d'Arthur Buies, datées de 1899, mentionnent encore des expéditions de ce genre.

Au cours de ces promenades, il avait appris à aimer la nature canadienne, et avec beaucoup de sens, il avait compris que la race française perdait sa vigueur et ses chances d'avenir, si elle se cantonnait dans la vallée du Saint-Laurent; qu'il fallait coloniser les régions fertiles, greniers à blé de l'avenir, se hasarder vers le Nord, et, pour lancer des colons dans cette direction, faire d'abord connaître les régions les plus aptes à les recevoir.

C'est vers 1880 que Buies tourne définitivement son activité de ce côté-là. Il publie son premier ouvrage de géographie descriptive, *Le Saguenay et le Bassin du lac Saint-Jean*. En même temps, son voltairianisme se refroidit. Il a trouvé un nouvel emploi des forces qu'il sent encore en lui, et, suivant en cela l'évolution commune de son pays vers la même époque, il renonce à ses idées rouges ou pour mieux dire, met de l'eau dans son vin. Il vient de franchir la quarantaine, et il comprend que voici le dernier tournant. Il fait la connaissance d'un homme admirable, d'un prêtre d'élite, dont les hautes qualités exercent sur lui une impression extraordinaire : le curé Labelle, l'apôtre du Nord, celui qui a créé la civilisation dans toute une partie du Canada. Le prêtre comprit quel merveilleux parti l'on pouvait tirer des ressources de

l'écrivain. L'écrivain se sentit gagné par la courageuse et enthousiaste ardeur de l'apôtre, et désormais ils eurent partie liée. Buies se convertit (1).

Nous avons montré déjà pourquoi ce résultat n'avait rien de surprenant, et comment on peut le rattacher à toute une évolution intime dont la crise de 1874 nous semble la première manifestation.

Nous exprimerons plus loin ce que nous pensons de toute la série géographique d'Arthur Buies. Ici, dans cette esquisse de sa vie et de son caractère, nous voulons dire seulement avec quelle ardeur il se lança dans cette voie nouvelle.

Son grand ami le curé de Saint-Jérôme, un jour de 1887, l'expédia vers l'Outaouais supérieur, afin qu'il écrivit une monographie comme celle du Saguenay, et montrât la route que devait suivre le Grand Nord, le chemin de fer projeté ; Buies se rendit d'abord à Ottawa, et, phénomène extraordinaire, imprévu, mais attendu depuis longtemps par lui comme un suprême bonheur, il se maria.

« Le curé me remit 50 dollars. — Tiens, me dit-il, pars toujours avec cela, et trousse-nous quelques bons articles pour commencer. Nous verrons ce que nous pourrons faire après.

» Je partis, et j'échouai, en route, pendant six

(1) Comme le dit M. Chapais : « L'heure de la Providence sonna pour ce frondeur comme elle a sonné pour tant d'autres, et l'on vit un jour avec joie le chroniqueur assagi faire acte public de catholicisme »

semaines. Je me fiançai dans l'intervalle, ce qui n'était pas du tout dans le programme, et ce qui n'avait pas été prévu. Le plus surpris, ce fut moi-même, de me trouver dans cet état. Je m'y étais jeté, tête baissée, les yeux fermés, avec une détermination effrayante, sans balancer et sans peser quoi que ce soit, et c'est fort heureux, car autrement je n'aurais jamais osé, et je n'aurais pas eu la meilleure des femmes. Après avoir accompli ce préliminaire indispensable au sacrifice mutuel, mais seulement alors, je m'élançai vers le Témiscamingue, d'où je revenais huit jours après avec ce chef-d'œuvre aussi peu lu que généralement admiré, qui s'appelle l'*Outaouais supérieur*. » (1)

Le 8 août 1887, Arthur Buies, retour de l'Outaouais supérieur et du Témiscamingue, auxquels il avait peut-être fait une visite un peu écourtée, épousait, à Québec, Marie-Mila, fille de Ludger-Aimé Catellier, sous-secrétaire d'État à Ottawa, et de Marie-Mathilde-Éléonore Lavoie (2).

Buies allait donc connaître la vie de famille après laquelle il avait soupiré toujours. Il allait réaliser les vœux qu'il formait, un jour de décembre 1873, dans une chronique pour le premier janvier, et connaître aussi, hélas, les inévitables épreuves qui accompagnent ce grand bonheur.

Les enfants ne se firent pas attendre, et il les aima de tout son cœur, et toujours sa pensée se

(1) *Le curé Labelle*, p. 61-62.

(2) P.-G. Roy. *La famille d'Estimauville*, p. 38.

porta vers eux (1). « Si tu savais comme je les adore » disait-il à son ami Alfred de Celles. « Ma femme et mes enfants sont plus que ma vie et d'autres avec », nous écrivait-il peu de temps après la mort de sa dernière fillette, et dans sa brochure consacrée au curé Labelle, on trouve une page émue qui peint l'homme et le père. Elles sont loin, les déclamations romantiques de *Desperanza*, quand on lit ces lignes écrites avec des larmes :

« Le curé avait été le parrain de mon premier né, emporté par une mort étrange, avant qu'une année seulement ait passé sur sa tête... Cet enfant, il me semblait que l'univers entier l'aimait autant que moi. Pendant huit mois, il avait été ma seule et unique pensée, le premier bonheur réel de ma vie. Son âme et son esprit commençaient à s'ouvrir à l'intelligence des choses, et mon cœur grossissait d'amour à mesure que je voyais son berceau tout doucement, tout doucement, devenir de plus en plus étroit pour lui. Et la mort aveugle... était venue me le prendre un jour, violemment, sans me donner l'ombre d'une inquiétude, ni le moindre prétexte pour m'armer contre un danger invincible. » (2)

(1) Arthur Buies eut cinq enfants, dont deux moururent en bas âge. Il lui restait à sa mort deux filles et un fils. Son fils aîné était mort à quelques mois en 1889. Sa plus jeune fille à 18 mois, en 1899.

(2) *Le curé Labelle*, p. 93 et suiv.

C'est à ses enfants encore qu'il pense, aux vivants, quand il écrit cette page, à la fin du même opuscule :

« J'ai déjà dépassé l'âge où l'on ne regarde plus vers l'avenir, mais dans le passé. A l'avenir, je n'ai plus aucun droit ni aucun souci de demander rien, si ce n'est de me laisser achever quelques œuvres à peine ébauchées, et le temps nécessaire pour laisser à mes chers enfants, ma seule préoccupation désormais, un nom qu'ils pourront invoquer un jour avec confiance auprès de leurs compatriotes. Il faut que je me hâte, si je ne veux pas que la mort me surprenne à mon tour, comme elle a fait de mon grand ami. frappé en pleine carrière et les mains encore pleines d'œuvres. Il faut que j'édifie avec un soin jaloux de chaque heure, si je veux laisser de moi un souvenir qui dure seulement autant que mon rapide passage, et c'est en gardant dévotement le vôtre, ô mon généreux ami, c'est en donnant cet exemple de fidélité à votre mémoire et aux nobles enseignements que vous m'avez prodigués, que je réussirai peut-être à mon tour à laisser de mon séjour parmi les hommes quelque fruit ou du moins autre chose que le vain fantôme d'une vie inutile. » (1)

Mais Buies cherchait toujours à résoudre cette terrible question d'argent, qui avait troublé toute son existence, depuis l'époque lointaine où il comptait sur M. Guizot ou M. de Montalembert. Et il

(1) *Ibid*, 96.

ne s'agissait plus de lui seul, mais des siens. Aussi ne craignait-il pas de faire appel, et vigoureusement, au concours de ses amis pour le placement de ses ouvrages. Témoin les lettres adressées à M. de Celles, et qui demandent toujours, avec une étonnante variété de manières, et d'innombrables ressources verbales, la sérieuse souscription. En voici deux par exemple qui permettront d'en juger :

« Mon chez Alfred. — Je reçois à Rimouski la lettre que tu m'adresses, dans des termes fallacieux auxquels t'a habitué une diplomatie corrompue. Puisque tu professes, dans un langage aussi rampant que problématique, de ne pas m'oublier, tu devrais te rappeler que je passe ma vie à tirer la langue sans « imites » et que tu m'as donné à entendre, à Ottawa, que tu te compromettrais sérieusement pour moi au mois de juillet. Le temps est venu de t'immoler. »

Plus tard, celle-ci, datée d'un jour de fête :

« Mon cher Alfred. — Je t'écris en ce jour mémorable où tous les cœurs doivent s'unir et tous les employés s'absenter de leurs bureaux, pour te demander si tu vas continuer indéfiniment de me traiter comme un cloporte, et de briser ma vie. J'attends un mot de toi depuis un mois. Il me semble toujours voir arriver une commande urgente de 25 *Saguenay*, de 25 *Outaouais*, de 25 *Portiques des Laurentides*, de 25 n'importe quoi, et chaque malle qui m'arrive est muette à cet égard, si j'ose m'exprimer ainsi. Pourquoi m'abandon-

nes-tu, Alfred ? Il faut que je parte avec mes descendants pour la baie des Chaleurs la semaine prochaine. Ne pourrais-tu me donner un coup de main illico pour faciliter le transport ? Voyons, tâche de profiter des loisirs que te font les dieux bienfaisants dans cette pluvieuse saison, pour m'envoyer une commande que j'exécuterai avec une promptitude dont tu ne te fais pas l'idée... » (1)

La maladie, les infirmités, les deuils, frappèrent Buies tour à tour. Il était envahi par une vraie soif de repos, et savourait son bonheur intime avec d'autant plus de délices qu'il en avait été plus longtemps sevré. « C'était pour lui un trésor inappréciable, une jouissance incomparable », écrit M. de Celles. Et quand il jetait un regard sur la tâche accomplie, il pouvait voir que ses efforts n'avaient pas été stériles. Il comptait de hautes et précieuses amitiés, sa réputation grandissait chaque jour. Si les honneurs officiels, la suprême consécration de la Société Royale du Canada, les lauriers de l'Académie Française lui firent défaut, Buies pouvait s'en consoler, en se disant que d'autres avaient laissé de grands noms, sans jamais faire partie des lauréats ou des académiciens.

Cela tient surtout à ce que Buies avait horreur des coteries, des cénacles, des petites chapelles, des compliments mutuels, et des sociétés d'admiration réciproque, où une vingtaine de vaniteux

(1) DE CELLES, *Le Soleil* (Québec) 28 octobre 1905.

répètent chacun à l'envi que les dix-neuf autres ont du génie, et laissent entendre qu'ils en ont, eux, plus que les dix-neuf autres ensemble. Mais si Arthur Buies ne reçut aucune récompense officielle, ce fut tant pis pour les récompenses.

Il gagnait tant bien que mal sa vie en faisant des travaux pour les ministères, et en traitant les questions de colonisation. Il écrivit à la fin de son existence la plupart des brochures de propagande que le gouvernement canadien fit si généreusement distribuer à l'Exposition de 1900. Il espéra un moment que cette circonstance lui permettrait de revoir ce Paris qu'il avait tant aimé, et auquel il devait tant, mais il n'entreprit point ce voyage qui lui eût souri cependant.

Il mourut paisiblement à Québec, le 26 janvier 1901, et fut inhumé au cimetière de Belmont (1).

Et M. Chapais ajoute à son oraison funèbre ces trois mots qui ont leur prix : « Comme homme privé, M. Buies était intègre, serviable et bienveillant ». Vertus qui ne sont pas à dédaigner, même en matière d'épithète (2).

(1) « Sa fin a été paisible. Il est mort entouré des soins pressés de son épouse dévouée, consolé et fortifié par les secours de la religion, après avoir reçu la bénédiction paternelle de son archevêque ». (Chapais, *art. cité.*)

(2) On pourra consulter dans l'*Instruction primaire*, de Québec, d'avril 1898 une belle lettre de M. Louis Herbette, Conseiller d'Etat, en date du 28 janvier 1898, pour accuser à notre auteur réception de son ouvrage sur le *Saguenay*. Nous croyons aussi devoir reproduire à l'appendice, la dernière

A présent que nous avons donné une idée de l'homme, de sa vie agitée, de son évolution intellectuelle et morale, nous allons tâcher de montrer tour à tour le chroniqueur, le critique et le géographe.

lettre d'Arthur Buies, publiée par M^{me} Huguenin dans l'article auquel nous avons déjà fait allusion plusieurs fois. (*Revue Canadienne*, sept. 1906.)

Enfin pour ceux qui désireraient connaître l'aspect physique de Buies, nous transcrivons ces quelques lignes de M^{me} Huguenin, qui raconte sa première entrevue avec l'écrivain (elle avait alors cinq ans). « Il naquit tout de suite dans ma petite âme une espèce de culte pour ce grand monsieur très maigre, très beau, avec ses cheveux blancs ondulés et ses yeux noirs. » (*Art. cit.*, p. 246.) M. Ernest Gagnon parle aussi de son teint basané, de ses cheveux ondulés, et de ses yeux noirs un peu fixes.

L'Écrivain (1)

Ce qui frappe surtout dans les ouvrages de Buies, c'est la facilité.

On dirait que ses chroniques furent coulées d'un jet sans retouches, sans efforts. Quelquefois cependant, il semble se donner un peu plus de peine pour obtenir l'effet au moyen de morceaux de bravoure. Nous en avons cité quelques-uns, qui sentent l'huile. Il se laisse trop souvent aller à des phrases un peu longues, chargées d'incidentes, comme celle que nous avons citée à propos du mot *passation*.

Quoiqu'il en soit, Buies travaillait beaucoup, et peut-être les parties de son œuvre qui nous semblent les plus trainantes lui ont-elles parfois coûté le plus de mal. Il est regrettable, puisqu'il s'est imprégné de l'esprit de Voltaire, qu'il n'ait pas aussi tenté de lui dérober le secret de son style, vif, net, franc, qui court au fait, et qui est pour la pensée un vêtement si bien taillé, qu'il fait corps avec elle. Buies ne déteste pas un soupçon d'emphase, surtout dans sa première manière, et trop souvent il ne se donne pas la peine de rajeunir les

(1) Voir à l'*Appendice* la Bibliographie.

images dont il se sert. Un romantisme de pacotille a souvent influé sur sa manière d'écrire, et il lui manque dans bien des pages, la qualité suprême : la simplicité. Il n'évite pas assez l'expression toute faite, le cliché, ni l'effet trop facile de l'interrogation ou du point de suspension. Il s'adresse, par exemple à la Nouvelle Année :

« Qui sait pourtant, qui sait... si tu ne portes pas l'espérance ? *Sur ton front vierge* que rien ne ternit encore, n'y aurait-il donc place que pour le mensonge ? » Et plus loin : « J'ai passé *l'été de la vie* (1), mais je cherche en vain maintenant *le soleil qui l'a échauffé*. Que me feraient du reste ses rayons impuissants ? Pourraient-ils arriver jamais dans *la nuit de mon cœur* ? Avant même que les fleurs eussent paru sur *l'arbre de la vie*, les orages en avaient déjà emporté et balayé au loin toutes les feuilles. » (2)

Buies emploie trop souvent ce style fâcheux, pompeux et intrépidement banal. Sans doute croyait-il ces morceaux très bien venus, et beaucoup de ses admirateurs sont-ils encore convaincus qu'ils font partie de ses meilleures pages. Mais ce sont de faibles taches dans l'ensemble de son œuvre et qui ne diminuent en rien son admirable conscience littéraire.

Buies, en effet, eut profondément et sincèrement l'orgueil de son métier et l'amour de sa langue

(1) Il a trente-quatre ans.

(2) *Chroniques*, II, p. 7.

maternelle. Il eut toujours la volonté de respecter le français, et si parfois nous relevons dans ses livres, des canadianismes, il faut nous étonner d'en trouver si peu, et surtout que ce soient si rarement des fautes contre le génie de la langue.

Il dit quelque part (1) que certaines incorrections, certaines négligences font penser : « Il n'y a qu'un écrivain français qui puisse être incorrect de cette façon-là. » On peut lui appliquer cette phrase, et répéter qu'il est bien de notre race et de notre esprit.

C'était pour préciser l'expression, pour aiguïser l'ironie, ou pour donner à sa phrase ce qu'il estimait la suprême élégance, qu'il peinait et labourait, soit dans le silence de sa chambre, soit pendant les promenades à grandes enjambées qu'il faisait été comme hiver, pour appeler l'inspiration (2).

Quand un de ses amis allait l'aborder pendant ces minutes graves où il élaborait la prochaine chronique, il lui criait de loin : « Ne me parle pas, j'élucubre ! » avec ce mélange d'ironie et de conviction qui se rencontrait toujours en lui quand il parlait de lui-même (3).

Pour faire connaître le chroniqueur, nous ne

(1) *Anglicismes et canadianismes*, p. 53.

(2) « Il travaillait énormément sa phrase. Nous lui avons entendu dire qu'une demi-page lui avait coûté quatre ou cinq heures d'un labeur acharné. Rien n'égalait son dédain pour les barbouilleurs de papier qui croient qu'on peut devenir écrivain sans travail ». (Chapais, *loc. cit.*)

(3) Voir de Celles, *art. cité de la Presse*.

prendrons pas nos exemples dans la *Lanterne*. Ce pamphlet nous rappelle trop souvent certains petits journaux à un sou, dont les plaisanteries faciles roulent toujours sur les mêmes sujets. Retenons-en seulement une ou deux phrases qui montrent chez Buies une rare délicatesse.

On vient de lui adresser une lettre contenant contre l'un de ses adversaires des accusations personnelles. Il refuse d'insérer. « J'écris, dit-il, pour instruire, non pour satisfaire des haines. Qu'importe le nom et les actes de tel ou tel ? Tant que ces actes n'ont pas un caractère public et ne peuvent servir d'exemple, je n'ai rien à y voir. Je veux maintenir ma *Lanterne* à la hauteur d'un pamphlet, et non l'abaisser au libelle... Je descendrai dans l'arène pour y combattre le vice, le mensonge, l'hypocrisie, toutes les hontes, jamais pour outrager un nom. » (1)

Parfois, la *Lanterne* nous présente des parties d'excellente comédie. Témoin cette scène qui se passe chez un dépositaire du terrible journal. La femme du marchand se précipite sur Buies, et refuse de mettre en vente plus longtemps sa feuille incendiaire. Quand l'écrivain lui demande simplement : « Avez-vous lu la *Lanterne* ? » la bonne dame de répondre : « Non, je ne l'ai pas lue, Dieu merci, et je ne la lirai pas non plus ! Mais il est obscène, votre journal ! » (2)

(1) *Lanterne*, réimpr. 1884. p. 75.

(2) *Ibid.*, p. 80.

Malheureusement, Buies ne se contente pas toujours de la plaisanterie, et si ses attaques personnelles sont le plus souvent à fleur de peau, il ne garde pas les mêmes ménagements contre les collectivités. Disons seulement qu'il donnait souvent à ses adversaires des leçons d'esprit et presque toujours des leçons de style.



N'oublions pas que la période de formation de Buies comprend les années 1858-1862, celles de son séjour à Paris. Si par un phénomène étrange, le plus français des journalistes est en même temps le plus canadien, il ne faut pas se dissimuler cependant que ses maîtres ont été des parisiens purs. Il prit pour modèles les chroniqueurs de cette époque, les Jules Janin, les Alphonse Karr, et ne négligea pas non plus un certain romantisme, dû à la lecture des grands survivants de 1830. Hugo exerça sur le talent de Buies la plus manifeste influence, et nous ne savons trop s'il convient de nous en féliciter. On trouve dans Arthur Buies un ironiste, un railleur, disons le mot un *blagueur*. Il parle sérieusement des choses futiles et badine sur les choses sérieuses. Tel est le ton habituel de ses chroniques. Mais bientôt, le romantique reparait. Aussi bien n'est-il jamais loin. Don César s'éclipse, Ruy Blas rentre en scène, et la chronique de Buies commencée sur le ton du badinage, s'achève en hymne ou en élégie. Nous aurons quelques exemples du processus inverse.

Les recueils de Buies sont amusants à parcourir, quand on peut en saisir sans trop de peine les allusions. Mais on sent du même coup combien sa chronique présente un parfum subtil, fugace et passager. Celui qui ne laisse derrière lui que des feuilles volantes risque bien de ne pas se survivre. L'affreuse mort le prend tout entier. Chaque sous-entendu demanderait un véritable commentaire. Il y aurait à écrire une exégèse complète à l'usage des lecteurs de Buies. A chaque instant, il faudrait encombrer le bas des pages de copieuses notes explicatives, reconstituant la vie politique et sociale du Canada entre 1871 et 1875. Aussi ne rappellerons-nous pas les petites méchancetés de Buies contre M. Langevin, ni sa campagne en faveur de M. Fréchette, qui se fit battre en 1871 aux élections de Lévis, comme candidat annexioniste (1).

Tout cela est bien loin, et il faut en convenir pour nous autres lecteurs français, d'un intérêt assez mitigé.

Nous suivrons plus volontiers notre chroniqueur dans ses déplacements d'été, dans ses voyages au

(1) Aux Etats-Unis. Nombre de libéraux canadiens étaient à cette époque annexionnistes. Le clergé canadien a toujours combattu cette tendance, et il nous semble qu'il avait raison. Du reste l'annexionisme n'est plus à la mode aujourd'hui. Mais vers la fin de notre second Empire, il était très en faveur dans certains milieux, et quelques voyageurs français nous en ont apporté l'écho dans leurs récits.

Saguenay, qui préludent aux ouvrages descriptifs de la deuxième époque.

« Je vous écris, dit-il, sur un tronc d'arbre, dans la solitude mélodieuse des bois. J'ai pour compagnon l'aimable propriétaire de l'hôtel de Tadoussac, M. Fenall, le vieux Willy, un guide endurci dans mille excursions périlleuses, et une foule innombrable de moustiques qui me communiquent l'inspiration et la rage. Nous sommes partis pour visiter, dans l'intérieur, le premier lac poissonneux dont le vieux Willy a la garde. Tout autour de nous est la forêt, forêt de sapins, d'épinettes, de bouleaux, qui suit dans mille détours la chaîne abrupte des Laurentides. De distance en distance, on aperçoit quelques espaces nus, où poussent de maigres champs de blé, essais pénibles des premiers colons qui se sont établis dans ces solitudes... L'atmosphère est pleine de molles caresses et le soleil ruisselle parmi les feuilles encore chargées de la pluie des derniers jours... Ça et là une chaumière isolée, construite en bois brut, à peine couverte d'un toit d'écorce où perce un tuyau brisé, s'échappe de la lisière du bois, où nous entendons les coups redoublés de la hache du défricheur et les craquements des arbres s'abattant sous sa main. »

Ils arrivent au bord du lac, gravissent lentement un petit cap solitaire, parviennent au sommet, et regardent.

« Dans le silence et l'infini, nous étions seuls. L'inconnu semblait agrandir autour de nous sa

sphère mystérieuse. Un mirage universel enveloppait le ciel et la terre. Il me semblait voir les collines s'élever lentement, enguirlandées de longues vapeurs baignées de lumière. J'abaissai doucement les yeux sur l'étroit rocher où nous étions debout. En bas, Willy, à moitié couché sur la plage, regardait les petites vagues clapoter le long des galets, et sur le bord des crevasses étroites qui serpentaient à mes pieds, quelques lézards se traînaient, silencieux habitants de ces régions, où peut-être avait retenti le cri de guerre des Hurons. Compagnons de la solitude et des souvenirs effacés, ils en gardaient l'immobilité, l'inaltérable repos.

« Voulez-vous savoir ce qu'est l'écho dans nos montagnes », me dit M. Fenall, « vous pourrez le redire ensuite dans vos chroniques. » Et prenant un fusil, mon compagnon le déchargea dans l'air. Un bruit sec alla frapper le ciel, et tel qu'une fusée qui, retombant du haut de sa course, s'éparpille en une pluie lumineuse, il se brisa dans l'espace en mille vibrations éclatantes. L'écho roulant de montagne en montagne, de précipice en précipice, frappant les rochers aux profondeurs sonores, s'élevant dans l'air pour retomber aussitôt avec un fracas mille fois répété, jusque dans les entrailles des collines et des ravins frémissants, s'arrêta tout à coup, comme suspendu dans l'immensité : puis, semblable aux derniers tressaillements de la note qui meurt sous les doigts de l'artiste, il s'éteignit doucement, en rendant quelques sons plaintifs,

comme un regret de quitter l'espace ému de ses accents.

» Oh ! le reste de ma vie au milieu de cette nature paisible, dans la liberté des bois !... Mais hélas, l'homme n'a qu'un jour à vivre sur la terre, et tout ce jour il est esclave. »

Mais les maringouins calment cet enthousiasme et ces regrets, ou plutôt exaspèrent la sensibilité physique du pauvre Buies. Il passe une nuit effroyable qui le laisse vaincu, dévoré, le visage et les mains en sang. Et il termine son article par ces mots :

« Tant pis si ma chronique n'est pas amusante. il y a là tout ce qu'on peut tirer d'un voyage au Saguenay. » (1)

Non, il était encore possible d'en tirer un livre très curieux et très savoureux, qu'Arthur Buies écrivit une dizaine d'années plus tard. Mais on peut déjà, dans les quelques extraits de cette chronique, voir avec quel souci d'artiste et quel sentiment de la nature le journaliste savait écrire. Buies a profondément aimé sa terre natale. La France et Paris ne l'ont point déraciné. Comme les peintres hollandais du XVII^e siècle, il a fait le *portrait* de son pays. A chaque page, nous retrouverions de ces descriptions du Canada, et ces descriptions ont toujours un accent personnel. Buies s'attache toujours à cette admirable nature, il vit en elle, et il la traduit avec sa vision particulière.

(1) *Chroniques*, Vol. I. p. 48 sqq.

C'est au cours de ses pérégrinations qu'il put aussi, plusieurs fois, observer les rares Indiens qui survivent encore. Et quand on vient de relire dans *l'Oublié*, de Laure Conan, les atrocités de la guerre sauvage, il est curieux de lire ensuite ce que Buies écrit des Indiens dégénérés.

« Fils de l'espace libre, comme le renne sauvage qui parcourt des centaines de lieues sur la neige, l'Indien, à quelque tribu dégénérée qu'il appartienne, ne peut se renfermer dans les limites d'un champ, ni s'assujettir aux soins méthodiques, calculés, de la vie agricole. La prévoyance et l'attachement à un lieu précis lui sont étrangers. Pour lui, la terre, c'est ce qu'il peut mesurer dans sa course annuelle à travers la solitude, et pour mourir il ne croit pas avoir besoin d'un foyer ou d'un tombeau.

» Fataliste sans le savoir, enfant inculte de la nature, il se laisse aller à elle et n'écoute que sa voix, sans songer à lui rien demander au delà de ce qu'elle offre. Aussi, lorsqu'il a épuisé le peu qu'elle lui donne, lorsqu'il a tari son sein, avare surtout sous un ciel comme le nôtre, n'a-t-il plus qu'à se résigner et à subir en silence la mort inévitable. Pour vivre, il ne veut rien apprendre de ceux dont l'apparition sur le sol d'Amérique a été le signal de la chute de ses pères et de sa propre déchéance. Il se laisse effacer, comme s'il comprenait sa faiblesse devant l'homme armé des forces ingénieusement créées de la civilisation.

» Il n'y a pas plus d'un siècle encore, il se battait

avec d'autres enfants de la forêt, sauvages comme lui, et qui se défendaient avec les mêmes armes grossières, la hache et le javelot, et cela dans un espace illimité dont toutes les tribus réunies n'occupaient qu'une infime portion, comme autrefois nos ancêtres à nous tous s'égorgeaient pour les cavernes les mieux à l'abri du mammoth et du rhinocéros velu. L'Indien de nos jours n'ayant plus à lutter, à longueur de bras, avec des hommes aussi faibles que lui, se laisse détruire en paix par la civilisation qui l'envahit et le circonscrit de toutes parts, dont il prend rapidement tous les vices, sans pouvoir acquérir une seule de ses vertus. Il ne lui reste plus que la dignité ou la résignation du silence. Partout il succombe, laissant le blanc seul debout. Aussi rien ne peut arrêter la diminution et la mort des races faibles, condamnées d'avance à cause de leur haine d'une demeure fixe, de leur répugnance pour la vie d'ambition et de travail, ou de leur infécondité devenue de plus en plus sensible. » (1)

Les meilleures chroniques d'Arthur Buies sont donc ses chroniques d'été, lorsqu'il s'évade de Montréal ou de Québec, laisse la politique, la *Minerve*, le *Courrier de Saint-Hyacinthe* dormir en

(1) *Chroniques*, Vol. I, p. 425-426. Reproduit plus tard dans le *Saguenay*, p. 231. Sur les Indiens du Canada, voir le livre de M. EUGÈNE ROUILLARD, *Noms géographiques de la Province de Québec et des Provinces Maritimes empruntés aux langues sauvages* (Québec, 1906), p. 7-13.

paix, et parcourant la campagne, nous raconte ce qu'il a vu et ce qu'il a fait. Sa verve caustique n'est jamais lasse. Par une plaisanterie, il cherche à se faire pardonner une phrase mélancolique. D'une pirouette il profite pour essuyer une larme. Après le triste : « C'est là que je voudrais vivre » de tout à l'heure, il nous raconte une amusante histoire de déjeuner, et termine par un grand couplet sur les moustiques. Arthur Buies a toujours peur d'être dupe de sa propre émotion, mais cette émotion est cependant réelle, et ce moqueur de soi-même et des autres s'attriste souvent. Nous l'avons abordé, dans cette étude, par le côté mélancolique et noir, par les saillies qui lui ont fait la réputation d'un auteur gai et d'un humoriste.

M. Chapais, dans l'excellent article auquel nous avons déjà fait de si larges emprunts, écrivait :

« Au milieu de ses fantaisies les plus étonnantes, de ses chroniques les plus capricieuses, Buies a écrit des pages d'où se dégage la plus intense émotion. En dépit de son rire moqueur, de ses boutades plaisantes, de ses charges mémorables, il y avait chez lui un fond de tristesse latente et persistante, qui, suivant nous, était le meilleur, le plus noble côté de sa nature, qui dénotait en lui des aspirations et des élans bien supérieurs aux fusées d'esprit dont s'émerveillait le public. Ce railleur était doublé d'un mélancolique honteux, qui dans ses moments d'émotion la plus vraie, cherchait à la dissimuler sous un éclat de rire. »

Nous avons cité maint passage de ce genre.

Mais en feuilletant l'œuvre de ce rieur mélancolique, on en trouverait cinquante autres, et cette capacité d'être ému et de sourire, est un des traits les plus piquants de cette physionomie littéraire.



Il est cependant, outre la politique dont nous ne parlerons pas ici et les voyages dont nous avons parlé trop longtemps, une partie de l'œuvre volante d'Arthur Buies, sur laquelle nous désirons insister. Buies a parfois effleuré la critique littéraire, et, bien qu'il ne fût pas extrêmement cultivé, il n'a pas laissé d'écrire à ce sujet des pages intéressantes. Nous ne le suivrons pas néanmoins dans ses polémiques personnelles. Il a publié, par exemple, contre la *Légende d'un peuple*, de M. Fréchette, les attaques les plus cruelles et les moins justifiées. Il y a là de la petite critique verbale, un exemple de ce procédé qui consiste à souligner d'un commentaire qui veut être bouffon et qui n'est que déplaisant, chaque vers d'un poème. Arthur Buies nous a donné dans la *Vérité* un triste exemple de ce genre de critique. Nous avons été peiné de voir que les citations n'étaient même pas toujours exactes. Il est facile de transcrire ce vers tiré de la *Pre-mière Nuit*,

Un long *Pange Lingua* s'éleva dans les airs

et de demander « la longueur exacte d'un *Pange*

lingua. Y en a-t-il un long, y en a-t-il un court ? un moyen ? »

De pareilles plaisanteries sont indignes d'un esprit comme Buies. Ce n'était pas à l'heure où d'autres s'acharnaient sur un poète qui reste malgré tout la plus haute figure littéraire du Canada français, qu'Arthur Buies aurait dû publier cette page qui diminuerait notre confiance dans l'habituelle sagacité de son jugement et l'ordinaire générosité de son âme.

Mais en faisant abstraction de cette chronique mal venue et de quelques autres, nous avons le droit de nous demander ce qu'Arthur Buies pensait de l'avenir des lettres françaises au Canada, et du talent littéraire de ses compatriotes. Pour cela, deux brochures nous rendent un grand service : *Anglicismes et canadianismes* d'une part et de l'autre les *Jeunes Barbares*.

La première nous renseignera sur la langue courante et les manières urbaines de parler en usage au Canada. La seconde nous montrera un Buies conservateur en littérature et luttant contre les *jeunes* qui prétendent imiter d'autres modèles que les chefs-d'œuvre consacrés.

Il est peu de questions aussi capitales pour le Canada français que celle de la langue. Si elle se corrompt, si les craintes formulées jadis par Crémazie et sur lesquelles MM. Buies, Fréchette, Tardivel et tant d'autres ont naguère insisté se réalisent, c'en est fait de la nationalité française

dans l'Amérique du Nord. L'obstacle le plus grand à la reconstitution d'une Irlande véritable n'est-il pas la perte de l'idiome maternel ? Dans un milieu absorbant comme l'Amérique yankee, la perte de la langue natale est très rapide chez les émigrants (1). Si la Province de Québec et les régions sporadiques françaises veulent jouer un rôle au XX^e siècle sur le Nouveau Continent, il faut de toute nécessité que notre langue survive, et survive avec toute sa dignité, toute sa beauté, toute sa vigueur. Il y a plusieurs moyens pour la défendre contre la corruption. D'abord, ne jamais perdre le contact avec les parlers locaux, les expressions « vieille France » qui sont réellement vivantes et pittoresques. A cela, la société le *Parler Français* de Québec, s'emploie depuis quelques années (2). Elle étudie scientifiquement les formes des parlers canadiens, avec les méthodes de la philologie moderne. Ensuite, et c'est un moyen moins scientifique, mais assez efficace au point de vue pratique, relever dans la prose courante les impropriétés les plus usuelles, faire la guerre à

(1) Voir EDMOND DE NEVERS, *l'Ame américaine* (Paris, 1900), t. II, p. 434.

(2) Avec des hommes comme M. Adjutor Rivard, M. l'abbé Camille Roy, le plus remarquable critique littéraire canadien, M. l'abbé Lortie et quelques autres, le *Bulletin du Parler Français au Canada* est une mine de documents philologiques extrêmement intéressants. (*Champion*, dépositaire à Paris). Ce groupe de savants a pour centre l'Université Laval de Québec.

l'anglicisme. De même que nous colligions au lycée des cahiers d'expressions latines, nombre de journalistes canadiens se sont piqués de collationner les vocables à rejeter. Buies fut à ce point de vue l'un des amis les plus actifs et les plus spirituels de notre langue.

Du 7 janvier au 25 février 1888, il publia dans l'*Électeur* de Québec une série d'articles réunis plus tard en brochure, et qui font, de la plus alerte manière, la critique des anglicismes. Ce n'était pas une campagne nouvelle, mais une reprise d'hostilités. Vingt-trois ans plut tôt, Buies avait déjà, dans le *Pays*, attaqué les *Barbarismes canadiens*. Puis Hubert La Rue, puis Tardivel, menaçant l'anglicisme d'excommunication, puis Oscar Dunn, avec son *Lexique franco canadien*, puis M. Fréchette et Lusignan... Tous voulaient « donner le coup de mort à ces choses infâmes, monstrueuses, innomables, qui ne sont ni des mots, ni des expressions, ni des tournures, ni des membres de phrase, et qui pullulent dans notre langage, au point d'en faire disparaître toute structure. » (1)

La langue française au Canada souffre d'un mal chronique. Sa cohabitation forcée avec la langue anglaise ne peut aller sans une action corruptrice.

« Nous sommes tellement habitués, dit Arthur Buies, au mélange des deux langues, anglaise et française, que nous ne faisons plus de différence, et que nous ne connaissons plus le caractère, la

(1) *Anglicismes et canadianismes*, p. 17.

nature propre de chacune d'elles (1). Les journaux, les traductions, les pratiques légales, sont les trois grands ennemis de notre langue. » (2)

Il faut, en effet, avoir jeté les yeux sur une loi canadienne, pour se rendre compte des monstruosité linguistiques dont le Parlement d'Ottawa est capable d'accoucher. La clause 133^e — nous dirions l'article 133 — de l'Acte de Confédération, accorde aux Canadiens-Français l'usage légal de leur langue. Les discours parlementaires peuvent être prononcés en français et en anglais. Mais si La Fontaine revendiquait avec force cette prérogative sous le régime de l'Union, elle n'a plus guère aujourd'hui qu'une importance théorique. Essayez donc d'entraîner, avec un discours français, une assemblée dont les trois quarts des membres sont de langue anglaise ! Sir Wilfrid Laurier lui-même, et M. Bourassa, parlent beaucoup plus souvent anglais que français au Parlement. Les lois doivent être rédigées dans les deux langues. Mais elles sont écrites dans un français tellement bizarre que nous n'avons pu comprendre, nous Français de France, la version du *Copyright Act* sans nous référer au texte anglais (3).

Aussi cette langue exécrationnelle où les mots français sont accouplés selon les habitudes anglaises, et prennent des significations britanniques, mérit-

(1) *Anglais et Canad.*, p. 18.

(2) *Ibid.*, p. 19.

(3) Voir la dédicace à M. Louvigny de Montigny.

te-t-elle les attaques de Buies et de ses émules : on ne saurait en dire assez de mal. Lisez, par exemple, dans le joli livre de M. Gagnon sur le *Château Saint-Louis* (1) ces quelques lignes vraiment savoureuses, qu'il cite pour nous montrer le langage politique employé dans son pays :

« Un homme très bien noté dans le monde financier, disait en ma présence, il y a quelque temps : Vous savez que B. vient de l'avant pour le comté de R... Il est bien *qualifié pour faire un membre*. Malheureusement, *il n'est pas de la place*. Il a adressé une assemblée où se trouvait N. qui l'a accusé de s'entendre avec les deux partis. B. a nié *emphatiquement*, et N. a fait *apologie*. X, dont le fils a *envoyé une application* à l'*Orateur* pour avoir une place de *clerc sessionnel*, a publié ce matin un *article éditorial* contre B. mais vous verrez qu'il finira par le *supporter*. Le *Courrier* ne se donnera pas le *trouble* de lui répondre. L'*émanation des brefs* est fixée à lundi. L'*officier rapporteur* a été *notifié*. L'*Événement* et l'*Électeur* seront *corrects*. »

Et dire que ces gens-là se comprennent et se figurent qu'ils parlent français !

Gardez vos canadianismes, ils peuvent être exquis, quand ils sont d'accord avec le génie de la langue française. Ceux de M. de Gaspé sont adorables. Mais les anglicismes que Buies nous signale méritent le pilori, et ceux qui les emploient également.

(1) ERNEST GAGNON. *Le Fort et le Château Saint-Louis*. p. 327.

Pourquoi dire *député-commissaire* pour sous-commissaire ? Nous avons écrit nous-mêmes dans les premières pages de cette étude, que l'aïeul de Buies fut *député grand-voyer*. Cela devait être quelque chose comme ingénieur en chef-adjoint des Ponts et Chaussées. Mais que signifie : « Les prisonniers enfermés au pénitencier *en rapport* avec l'insurrection du Nord-Ouest », si ce n'est la traduction de *in connection with* ? Passons sur *amalgamation*, *connection* pour raccordement, *corporation* pour municipalité, *collection* pour collecte, *ingénieur* pour mécanicien, *aviser* pour conseiller, *partir quelque chose* pour le lancer (*to start*). Saluons en passant cette jolie phrase que Buies nous cite avec les honneurs qui lui sont dus : « Ceci tendrait à *restreindre les batteurs de femmes de brutaliser* des créatures sans défense. Qu'on prenne des mesures pour rétablir le *poteau à fouetter*. » Ayons la charité de ne point souhaiter qu'on attache audit poteau le misérable qui rédigeait ainsi un fait-divers dans un journal de Montréal. Souhaitons-lui, s'il tombe malade, qu'on lui donne une garde *appropriée* (expérimentée) et, s'il a un procès, que son avocat *file* sa plaidoirie.

O la langue de la procédure canadienne ! Nous avons souri parfois du jargon judiciaire français. Ce fut à tort. La basoche se sert chez nous de la langue la plus savoureuse, la plus souple, la plus nette, la plus harmonieuse. Nos greffiers sont des stylistes à la Flaubert, et nos clercs d'avoués de

petits La Bruyère, au prix de leurs confrères de Montréal. Les clercs canadiens suivent les *procédés* judiciaires, pour la procédure. Le juge *prend le serment* des avocats. Il applique les lois *en force* (en vigueur) et s'il *concourt dans l'opinion* que le prévenu n'a pas *forgé* une signature, ou *marié deux femmes*, il fera mieux de le renvoyer des fins de la plainte pour *économiser son trouble*. L'autre *recevra la sentence* avec plaisir.

Nous pourrions multiplier les exemples, en les empruntant à la presse quotidienne, citer *prendre une marche* (*take a walk*) pour aller voir l'impératrice *dowager* (ou douairière) d'Allemagne, à moins que ce soit le *shaw* de Perse. Que dites-vous encore de *faire le devoir*, pour servir dans l'armée, de *délivrer une lecture*, pour faire une conférence, d'*entrer dans un livre*, pour y insérer, de *tomber en amour* (*fall in love*), de *contenancer* pour appuyer, de *passer des remarques*, pour faire des observations, de *déqualifier*, de *votation*, d'un ridicule *virace*, et de la *production* de M. Irving dans *Faust* ?

Méditez, à présent, ces phrases où la syntaxe pleure :

« Les autorités de l'Université Laval *sont à faire examiner...* leur nouveau terrain, afin de trouver l'endroit le plus propice à recevoir les fondations de l'immense édifice projeté. »

« Le serment *comme régente* sera administré à la reine Christine. »

« Le *Daily News*, dans un article de rédaction d'aujourd'hui, dit : Un Parlement irlandais *strictement*

limité à légiférer sur les questions *purement* relatives à l'Irlande, et *conformément* aux principes de l'Union de l'empire, serait *dans notre opinion* le commencement de la paix. »

Et pour finir, ce collier de perles :

« Le célèbre Ovide Musin a donné hier dans la *salle des promotions*, une *preuve* nouvelle de son talent *supérieur*. Il a exécuté plusieurs morceaux qui ont *emporté* l'auditoire. Les examinateurs *pour le droit* attirés par le *souple* archet de l'artiste, suspendirent leur travail et entrèrent dans la salle... »

Presque tous ces exemples sont empruntés à la collection d'Arthur Buies, qui est singulièrement riche. On en trouve un joli catalogue dans *Anglicismes et canadianismes*. Et, nous fait-il remarquer, ce qu'il y a de plus dangereux, c'est que beaucoup de malheureux qui se servent de ces locutions étranges croient s'exprimer dans le français le meilleur et le plus correct. Nous ne sourirons jamais d'un provincialisme, d'un canadianisme qui sent le terroir. Mais nous réservons notre mansuétude et notre sympathie pour d'autres gens que les écrivains ridicules et prétentieux qui se font une gloire de « parler dans les *târmes* » et qui rendent notre belle langue française grotesque aux yeux de l'étranger. Les Anglais prétendent à tort que les Canadiens parlent un mauvais français, incompréhensible pour des Parisiens. C'est absolument inexact, d'autant plus que les Anglais en question trouvent dans cette allégation absurde, un prétexte pour ne point parler français tout en pré-

tendant le savoir (1). Il faut féliciter toutefois ceux de nos compatriotes canadiens qui se montrent sévères jusqu'au rigorisme pour les énormités dont nous venons de présenter au public quelques modestes échantillons. Mais il faut néanmoins procéder avec prudence. Buies rapporte cette jolie anecdote, qui ne manque pas d'un grain de sel :

« Dernièrement, un Montréalais faisait des gorges chaudes, au sujet des Québecquois, cela va sans dire. « Quand on pense que ces Canadiens-là, s'écriait-il, quand ils veulent *mouvoir*, ils appellent cela déménager ! »

Nous avons cité ces quelques exemples entre cinq cents que Buies rapporte, et les milliers qu'on trouverait dans le *Bulletin du Parler Français*, pour que l'on comprenne bien que notre auteur, nouveau don Quichotte, ne luttait point contre des moulins à vent.

Mais Buies ne se borne pas à colliger cette sorte de dictionnaire bâtard, dont nous avons donné ci-dessus quelques extraits. Il recherche les causes

(1) Cf. *Bulletin du Parler français*, 1905-1906, p. 248 : ANTOINE, *Le français des Anglais d'Amérique*. L'auteur raille les Anglais qui prétendent ne comprendre que le *Parisian French* dont voici un exemple : « Si personne n'appeler pas pour cette lettre, veuillez l'donner à quelqu'un adulté. » En français : « En cas de non distribution de cette lettre, retour à l'envoyeur. » Nous tenons à prévenir les Anglais d'Ontario que les Parisiens ont toujours compris les Québecquois sans interprètes, sauf quelquefois en lisant leurs journaux.

de cette corruption de la langue dont Crémazie signalait déjà l'apparition dans des lettres d'une précision remarquable, mais d'un pessimisme outré. Buies n'est guère plus encourageant. En tous cas, s'il exagère le mal, c'est pour le guérir. Il ose crier gare, montrer le fossé. Mais ce qu'il a dit, il l'a exprimé en termes qui souvent ne laissent rien à désirer, et grâce à Dieu, il se contredit bien des fois lui-même par l'excellence de sa forme.

« Ce qui est absolument français, dit-il, dans la Province de Québec, ce sont les traditions, le type, l'individualité, la tournure d'esprit, et une manière de sentir, d'agir et d'exprimer qui est propre aux vieux Gaulois. Ce qu'il y a de moins français, c'est la langue. Je mets en fait que la plupart des hommes publics, des hommes de profession, de tous ceux qui appartiennent à une carrière active quelconque, savent bien moins le français que l'anglais; qu'ils emploient régulièrement, à leur insu, quantité de tours de phrases, de membres de phrases anglais. Je dirai plus, et dût le barreau tout entier se ruer sur moi... je dirai qu'en général nos avocats... ne parlent ni l'anglais, ni le français, mais un jargon coriace qu'on ne peut comprendre que parce qu'on y est habitué... Ici, le commerce, l'industrie, la finance, les arts, les métiers, et jusqu'à l'éducation, jusqu'aux habitudes de dire bonjour et de se moucher, tout est anglais. Comment notre langage résisterait-il à toutes ces influences extérieures, qui agissent continuellement sur lui, l'enveloppent et l'étreignent? Ce se-

rait un miracle qu'il en fût autrement. Mais de là à conclure qu'il faut laisser sottement les choses aller comme elles vont, *sinere res vadere ut vadunt*, il y a un abîme que je suis déterminé pour ma part à franchir, et que je veux déterminer mes compatriotes à franchir avec moi. Si nous succombons à la tâche, eh bien ! nous succomberons, mais ce ne sera pas sans un suprême effort et s'il nous faut faire entendre le *finis Canadæ* français, que ce soit comme Kosciusko, les armes à la main. » (1)

Il fallait reproduire cette page. Entre beaucoup d'autres de même inspiration, elle a ce mérite de présenter en un saisissant raccourci l'ensemble des difficultés qui assiègent les écrivains canadiens. Elle nous fait comprendre le milieu dans lequel doivent vivre les auteurs que nous présentons à nos compatriotes. Elle donne un prix plus grand aux œuvres remarquables que nous avons pu déjà signaler au public. Nous y puiserons aussi des raisons non pas d'indulgence, mais de justice. C'est en étudiant une littérature naissante que l'adage *Summum jus, summa injuria* est d'une vérité absolue et d'une application nécessaire. Et si nous pensons aux multiples obstacles qui entravent là-bas l'exercice exact et l'emploi correct de notre langue maternelle, nous saurons gré plus que jamais aux ouvriers laborieux qui savent la manier si bien déjà après un si difficile apprentissage. Qu'im-

(1) *Anglicismes et canadianismes*, p. 47.

porte une tournure contestable, une construction risquée, une phrase trainante, lorsque le jet est aussi franc, aussi net, que dans l'œuvre de Buies ? Reconnaissons et admirons sa probité littéraire, sa conscience artistique, parfois un peu timorée. Sau-tons quelques expressions qui veulent être pari-siennes, et qui font tache (1). Enfin reconnaissons qu'il n'a pas appris le français uniquement dans les dictionnaires. Il se méfie de ces recueils qui renferment des milliers de mots spéciaux ou inusités. Et il dit à ses contradicteurs, à ceux qui en appellent de l'usage à la lexicographie :

« Allez passer trois ou quatre ans en France. Mêlez-vous y avec les hommes instruits. Parlez comme ils parlent, pénétrez-vous du génie de leur langue, et vous en saurez plus long que si vous aviez appris Littré par cœur, et même vous pourrez imaginer des mots qui ne sont dans aucun lexique, et qui cependant n'en seront peut-être pas moins d'admirable français. » (2)

(1) Comme *estoubir*, qui faisait disparate dans la page précédente, et que nous avons pris sur nous de couper, malgré notre souci de ne pas travailler nos citations. Buies eût dit *tripatouiller*, avec Bergerat.

(2) *Op. cit.* p. 105. Tout en faisant des réserves au sujet de ce mépris des dictionnaires, qu'il ne faut pas exagérer, sous peine de remplir ses livres de barbarismes, rappelons une petite histoire qui s'est passée tout récemment.

Un homme de lettres canadien avait traduit un livre anglais en français; si j'ose m'exprimer ainsi. Entre diverses curiosités linguistiques, M. Cruchet y releva, dans l'*Avenir du Nord*



Buies ne s'en est pas pris seulement aux anglicismes et à ceux qui les défendent. Il a consacré plusieurs articles à une autre sorte de méfaits. Nous ne ferons ici qu'effleurer cette question : elle se rattache à celle de la jeune école dont nous parlerons plus loin.

Un certain nombre d'adolescents avaient subi, vers 1890, l'influence des décadents français. Des revues s'étaient fondées à l'instar de la *Plume* et du *Mercury*, et quelques poètes, délaissant les gloires consacrées, avaient cherché une place à l'avant-garde. Buies attaqua violemment le *Glaneur* et quelques autres périodiques éphémères.

Lui, romantique de la seconde génération, formé vers 1860, il ne pouvait goûter les écrits inspirés par d'autres doctrines. Victor Hugo resta toujours pour lui le Maître par excellence, auquel il faut revenir sans cesse. Mais il voyait surtout dans la nouvelle école, un danger pour la langue française en Canada. Il trouvait nos écrivains d'extrême-gauche des maîtres contestables, à cause de leur forme plus libre, et il faut le dire, souvent plus lâchée. Leurs disciples canadiens lui semblaient avec raison, plus contestables encore.

le mot *caractériel*. *Caractériel* lui sembla une faute, et il la souligna un peu vivement. Nous ne connaissons pas *caractériel*, Littré ne le mentionne pas dans notre édition. Eh bien ! nous en avons trouvé la justification dans Larousse, avec la mention *inusité*, et la référence de Toussenel.

Il tenait les décadents pour « des aliénés qui stationnent aux portes du sanctuaire et qui déroutent les néophytes ». Il ne prévoyait pas et ne pouvait pas prévoir l'importance de ce mouvement, qui fut une transition nécessaire. Hugo mort, il fallait briser l'instrument dont il s'était servi, car tous ceux qui essayaient de le faire vibrer après ce puissant génie, ne pouvaient en tirer que de faibles échos. Il importait de muer la technique du vers français, de trouver des harmonies nouvelles, et après les exagérations indispensables et les manifestes tapageurs, la jeune école française, assagie, a produit des poètes nouveaux, dignes de leurs aînés.

Nous verrons bientôt si la jeune école canadienne, qui prit conscience d'elle-même entre 1892 et 1900 démentit les pronostics fâcheux du vieux chroniqueur, *laudator temporis acti*. Les Nelligan, les Lozeau, les Charles Gill, les Doucet, ont-ils apporté quelque chose de neuf aux lettres canadiennes, et complété l'œuvre des Crémazie et des Fréchette ? Il nous semble que oui. Sans donc rechercher à qui s'adressent les coups d'épingle des *Jeunes Barbares*, retirons-en quelques excellents conseils, dont les écrivains canadiens peuvent encore aujourd'hui faire leur profit.

« Fussiez-vous d'incomparables génies, leur dit-il, il vous manque encore l'étude, les connaissances, la pratique assidue, les leçons, la direction. On naît écrivain, sans doute, de même qu'on naît artiste ou poète, mais personne ne naît avec l'intuition des règles de l'art et du style. Plus on

apprend et plus on découvre que l'on a à apprendre (1) ; bien plus, on ne se corrige jamais autant que lorsqu'on est le plus près de la perfection... Pénétrez-vous de la clarté lumineuse du génie français et de la méthode et des procédés des maîtres. Vous trouverez peut-être que c'est dur de commencer par le commencement, mais on n'arrive à rien en commençant par le milieu.... Qu'est-ce que c'est que quelques années bien employées quand on est jeune ? Vous vous rattraperez vite.

» Soyez simples. Cela n'exclut ni le coloris, ni l'abondance des images, ni l'éclat du style. Je vous assure que vous pouvez être très simples et très brillants à la fois. Vous ne chercherez plus alors l'effet dans des bouts de phrase tapageurs qui ressemblent à du style comme les coups de baguettes des sauvages sur leurs cymbales ressemblent à de la musique d'opéra ; et quand vous aurez acquis les qualités essentielles et fondamentales du style, quand vous serez parvenus simplement à vous discipliner, vous aurez déjà parcouru une étape qui vous dédommagera du facile sacrifice de prétentions aussi ridicules que funestes. » (2)

Et Buies ajoute : « Vous n'êtes jamais allés à l'école. » Nous trouvons, peut-être que plusieurs y sont restés trop longtemps.

(1) Ce triple *a* nous surprend, chez Buies, d'ordinaire si soigneux et qui raille souvent les hiatus cacophoniques de ses confrères.

(2) *Jeunes barbares*, p. 101 sqq.

Reconnaissons cependant la justesse des conseils que Buies donne à ses jeunes confrères. Il ne cherche pas à leur ôter leur caractère canadien. Cette *dénationalisation* de la littérature canadienne présenterait de graves inconvénients si elle se faisait sans tact ni mesure. Mais il prétend, et nous l'en félicitons, que la nationalité canadienne n'est plus une excuse pour mal écrire le français. Les Anglais eux-mêmes respectent à leur façon notre langue de lumière, et ce qu'ils reprochent aux Canadiens, c'est de perdre la pure tradition française. Quels que soient leur école et leur programme, que nos compatriotes gardent toujours le culte de la langue maternelle, et qu'ils repoussent à la fois les barbarismes et les anglicismes, les fautes contre le bon sens et les fautes contre la clarté. Qu'ils se souviennent des paroles de Buies. Qu'ils relisent les dix dernières pages de son opuscule. Ils y trouveront la meilleure leçon de modestie en même temps que le meilleur exemple. Toute une vie de labeur et de conscience littéraire permettait au journaliste de parler avec cette autorité. Nous n'aurions garde de répéter ses phrases en nous les appropriant, mais nous engageons fortement un certain nombre d'auteurs jadis précoces, à méditer l'enseignement d'Arthur Buies, et même celui du vieux Boileau :

Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin
Est toujours, quoiqu'il fasse, un méchant écrivain.

Le Géographe

Jusqu'en 1880, comme nous essayons de le montrer dans les pages qui précèdent, Arthur Buies avait suivi sa libre fantaisie et beaucoup écrit sans qu'un lien quelconque reliât ses feuillets épars. Il n'avait pas encore fait un livre. Trait commun d'ailleurs à beaucoup de ses confrères qui, par la forme même de la chronique, se dépensent au jour le jour, lancent à la volée, comme on sème, leur esprit et parfois leur cœur, et finissent par sombrer tout entiers dans l'affreuse nuit. Qui donc relit les vieux journaux ?

Certes, au cours de son existence vagabonde, Buies crayonnait maint croquis des pays traversés, mais non sans maudire mille fois le hasard qui l'avait jeté sur ce coin de planète, où il était impossible de trouver un seul sujet vraiment original, ni de le traiter sans s'exposer à de cruelles mésaventures, pis encore, à l'indifférence. Et soudain, Buies eut une illumination. Le sujet, le beau sujet qu'il fallait révéler au monde, auquel il s'agissait d'attacher son nom, mais il l'avait là, sous les yeux. C'était le Canada lui-même, non point le Canada des luttes politiques ou des querelles de races, non point la ville où l'âpre concurrence s'exerce comme en Europe, mais la patrie tout en-

tière, avec ses lacs, ses torrents, son fleuve gigantesque, ses forêts séculaires, ses campagnes tantôt couvertes de neiges, tantôt blondissantes de moissons. Des personnages s'agitent dans ce décor changeant, qui a pour premier plan les rochers du cap Tourmente, et pour toile de fond l'océan granitique des immobiles Laurentides : ce sont les défricheurs, les deux ou trois familles qui s'aventurent dans un canton désert, s'y installent, y créent la vie, deviennent le germe d'une paroisse, d'un comté peut-être. Héros plus frustes sans doute, mais autrement intéressants que les personnages de convention qui évoluent dans des romans stupides, ou immoraux, ou même tous les deux. L'action, enfin, c'est le progrès de la nationalité canadienne-française qui veut devenir une nation, c'est le développement admirable dont fut témoin le dernier quart du XIX^e siècle, c'est la lutte pacifique pour s'emparer du sol, c'est le passé que l'on respecte, le présent que l'on consolide et l'avenir que l'on prépare. Il semble toujours que derrière ces humbles défricheurs et ces modestes colons flotte l'image indistincte de la patrie ; ou plutôt ils la portent dans leur cœur, sans même qu'ils puissent s'en rendre compte, tant elle leur est familière et innée.

C'est la description historique, pittoresque, économique du Canada que Buies tentera de réaliser au cours d'un labeur de vingt ans. C'est le monument durable, *ære perennius*, qu'il essayera d'élever. Et quand, depuis longtemps, l'éclat de la Lan-

terne aura cessé de luire, quand les plaisanteries des *Chroniques* auront perdu leur saveur, quand les plaintes de *Desperanza* n'éveilleront plus d'écho, il restera ceci pour l'honneur d'Arthur Buies : Il voulut décrire sa patrie avec l'émotion que peut mettre le peintre dans le portrait de sa propre mère. Il montra que le Canada s'étend là-bas, bien loin vers le Nord, au delà du portique que forment les Laurentides ; il servit de porte parole à l'apôtre du Nord, Labelle, dont le nom mérite de vivre à côté des plus pures gloires canadiennes. Et c'est pour cette tentative que Buies est plus et mieux qu'un amusant bohème, qu'un arrangeur de syllabes, qu'un artiste épris de belle langue française et même qu'un humoriste dont le rire s'achève parfois dans un sanglot.

S'il a pleinement réussi dans son entreprise, et si les monographies valent leur réputation, nous essayerons de le dégager.



En 1880, Buies publiait la première édition, nous pourrions dire l'ébauche de son livre, *le Saguenay et le lac Saint-Jean*. En 1897, il terminait par ces lignes une réédition ou plutôt une refonte de ce grand ouvrage, que nous étudierons tout à l'heure :

« J'ai la conscience d'avoir fait une bonne œuvre. Cela suffit à ma modeste ambition de chroniqueur et d'historiographe. C'est déjà quelque-

chose que de contribuer à faire connaître à l'étranger un pays encore aussi ignoré que le nôtre et néanmoins aussi digne d'être connu. Il y a des œuvres retentissantes, éblouissantes qui ne valent pas simplement une œuvre de bon citoyen. Dans un pays comme le nôtre, il est presque impossible de faire un ouvrage purement historique. Le champ intellectuel n'est pas encore assez large, ni les esprits surtout. Ceux-ci sont en proie à une foule d'obsessions morales, à une diversité infinie de préventions, de petites jalousies, d'étroites considérations qui leur font perdre de vue le but et les empêchent de voir l'horizon par delà les crépuscules qui voilent leurs regards.

» Quant à moi, dans le présent ouvrage comme dans d'autres déjà publiés et dans d'autres qui vont suivre et dont je veux faire une série de monographies canadiennes, je n'ai en vue que le but à atteindre, qui est l'édification d'une littérature vraiment nationale.

» Je réussirai, car je crois le public suffisamment dégoûté aujourd'hui des essais puérils, souvent louches, de toute une catégorie de soi-disant écrivains canadiens qui ont prétendu faire une littérature nationale en suivant pas à pas les auteurs français, en les décalquant avec une extrême précision, on leur dérobant des pages, des chapitres entiers, en taillant avec de larges ciseaux dans leurs vêtements exotiques, ou en confectionnant des livres entiers avec des citations.

» Une qualité vraiment extraordinaire du présent

ouvrage, c'est qu'il est de moi. Pour cette qualité là je tiens à la signaler moi-même : je laisse le public juger des autres s'il en trouve. Surtout, je ne lui demande pas d'indulgence. Il en a fait un abus tellement grand qu'aujourd'hui l'on ne peut plus établir de distinctions, ce qui est vraiment humiliant pour ceux qui croient y avoir droit. » (1)

Nous allons parcourir cette monographie avec un peu plus d'attention que les ouvrages analogues de Buies, car le procédé de composition reste le même, et ce que nous aurons dit de l'un pourra, *mutatis mutandis*, s'appliquer aux autres. Rien ne remplacerait d'ailleurs pour ceux qui s'intéressent à la description originale et immédiate des paysages canadiens, la lecture de ce copieux et intéressant volume.

Le livre, disons-le tout de suite, a un grave défaut. Il manque de clarté. Non seulement le plan de Buies ne saute pas aux yeux, mais encore il échappe à une lecture attentive. Des morceaux de chroniques antérieures sont cousus sur la trame de l'ouvrage. Nul index ne facilite les recherches. Pas même une pauvre petite table des matières. Aucun fil conducteur ne s'offre à qui veut s'assimiler les 420 pages de cet in octavo. Le numérotage des chapitres (d'étendue très variable) n'est même pas ordonné (2). Quant à leurs divisions intérieures,

(1) *Le Saguenay et le Lac Saint-Jean*. p. 417.

(2) C'est ainsi que l'on peut voir : CHAPITRE XII, *Paroisses au Sud et à l'Ouest du lac Saint-Jean*, CHAPITRE XIII *Les Cantons Normandin et Albanel*. Puis immédiatement après, un

trop multipliées mais sans qu'une méthode simple ait présidé à leur établissement, elles ajoutent à la confusion par l'abondance désordonnée de leurs chiffres romains, de leurs astérisques, de leurs titres et de leurs sous-titres. Tout cela ne ferait rien si s'était une simple erreur de disposition matérielle. Mais la confusion et le manque de plan se voient également dans les idées. Buies ne semble pas se douter de cette règle élémentaire de composition qui demande un paragraphe par idée, et une idée par paragraphe, et qui fait d'un livre un ensemble harmonieux de parties subordonnées à une pensée d'ensemble (1). Ajoutons que l'éditeur n'a pas apporté tous les soins matériels nécessaires à une œuvre de cette valeur. Il y a des fautes d'impression jusque dans les titres les plus apparents (2). Les fleurons, culs-de lampe et têtes de chapitres sont absolument quelconques, et la reproduction grisâtre et floue des photographies fait regretter qu'on ait illustré l'ouvrage. Cela soit dit en passant et sans y attacher plus d'importance qu'il n'est strictement nécessaire.

Enfin l'auteur se contredit parfois. Il nous semble

nouveau CHAPITRE XII et un autre CHAPITRE XIII étudient *Les grands tributaires du Lac Saint-Jean* et le *Cataclysme du Saguenay*. Tantôt, les titres de chapitres n'existent pas (Chapitres I et II) tantôt ils ont trois lignes.

(1) Nous avons tâché de refaire le plan du livre, et nous sommes arrivés à un résultat si médiocre, que nous croyons ce plan à peu près inexistant.

(2) Voir *Op. cit.*, p. 245.

bien qu'il fait allusion à la même mission d'arpentage envoyée dans le Nord en 1825, aux pages 17 et suivantes, et aux pages 301 à 303. Tantôt la triple exploration « parfaitement conduite, a fait époque dans l'histoire du Saguenay, » et le volume où sont consignés les trois rapports qui la racontent, constitue la source principale « des renseignements géographiques et géologiques à laquelle ont puisé tous ceux qui ont écrit depuis. » Tantôt ces trois rapports « ne sont qu'une narration de voyage banale, » dont les auteurs nous apprennent qu'ils allument leur pipe, mangent du jambon et de la truite, et que le pilote du canot, « qui s'appelait Karibabnifigounfaurich a donné à tel endroit un fier coup d'aviron. » Mais ce sont là négligences sur lesquelles nous passons condamnation volontiers, les livres de Buies n'ayant aucune prétention à la rigueur scientifique.

Nous essayerons ici, non pas d'analyser le livre que nous étudions, puisque cette tâche est à peu près impossible, mais de tracer en quelques mots pour le lecteur français, et en nous servant le plus souvent des expressions mêmes de notre auteur, le tableau de cette admirable contrée, dans le passé, dans le présent, dans l'avenir.

D'abord, c'est le lointain des âges géologiques (1).

(1) Nous jugeons nécessaire de dire que n'étant pas géologue, nous ne nous croyons pas le droit de donner notre avis dans la question. Buies, qui était peut-être encore plus

Le lac Saint-Jean, du moins son ancêtre, la nappe d'eau immense dont il n'est plus que le modeste vestige, s'étend sur 90 lieues de tour. Il est grand, profond, superbe; les torrents le font mugir, une ceinture de montagnes lui sert de rivages. Le Saint-Laurent roule à travers des solitudes vierges son flot puissant qui est encore presque une mer. Soudain, sous l'influence d'une terrible force intérieure, les montagnes se fendent, une fissure béante s'ouvre, de l'endroit où est aujourd'hui la rivière Saguenay jusqu'aux rivages actuels du lac Saint-Jean, et la mer intérieure se précipite dans cet abîme. « Des sommets subitement éclos dans l'espace, des torrents jaillirent. Ils s'élancèrent affolés au milieu des précipices, ou sur les cimes les plus altières, ne sachant ni où ni comment se frayer un passage, courant dans les ravins, puis tout à coup bondissant sur quelque gigantesque écueil, allant comme une force aveugle, lançant devant eux d'énormes masses d'argile, de sable, de détritrus végétaux qui s'attachèrent aux flancs des monts et qui remplirent les gorges béantes. » (1)

Ainsi naquit le Saguenay, ce paradoxe tectonique, ce fjord norvégien qui débouche dans le

ignorant que nous en géographie physique, avait emprunté l'hypothèse du cataclysme du Saguenay à son ami Horace Dumais, qui l'a formulée en 1895 et 1896 dans le *Naturaliste Canadien*. Buies a su tirer de cette théorie un effet littéraire. A ce titre il nous appartient.

(1) *Op. cit.* p. 274.

Saint-Laurent. Le pauvre lac y déverse par la Grande et la Petite Décharge deux modiques torrents, succession de rapides et de cascades... Et soudain le gouffre se creuse, à douze lieues de la sortie du lac ; il s'étend pendant vingt-cinq lieues, entre d'abruptes murailles, sur une profondeur de mille pieds, formant de bizarres méandres, d'innombrables gorges, creusées au milieu des amas d'alluvions et de terre végétale, et sur ses rives se voient de nombreux cailloux absolument isolés. (1)

Et tandis que le Saguenay gronde entre ses murailles, gardé par ces vigilantes sentinelles, les caps Trinité et Eternité, au delà des Laurentides s'étend, immense, illimitée, vers le lac Saint-Jean, vers le Nord, vers la Baie d'Hudson, une région déserte, inexploitée, couverte pendant de longs mois par un lourd manteau de neige, sur lequel glissent des bêtes à fourrure, aussi blanches que ce manteau. L'été, d'innombrables cours d'eau serpentent à travers les forêts séculaires ou la plaine dénudée, forment des lacs, des rapides, des cascades, développent entre le Saint-Laurent et la baie d'Hudson un immense réseau liquide.

(1) Nous dirions peut-être des blocs erratiques. Sans vouloir prendre parti dans la question, il nous semble que le cataclysme est bien inutile à imaginer. Pourquoi ne pas croire à une simple évolution ? N'oublions pas que nous pouvons trouver dans cette région des phénomènes glaciaires analogues à ceux qui eurent lieu en Norvège et donnèrent naissance aux fjords.

Et l'homme paraît dans ces déserts.

C'est d'abord le rouge qui s'aventure au milieu des solitudes, pendant des siècles et des siècles. Le blanc débarque hier, et termine l'ère de la pré-histoire. Cartier s'arrête à l'endroit où doit s'élever Tadoussac, et l'on y célèbre la première messe. Puis la domination française s'établit sur le Saint-Laurent. Québec et Montréal s'érigent, pendant longtemps maigres bourgades. La poussée vers le Nord commence. Les coureurs des bois s'aventurent au delà des Laurentides, qui paraissent les limites du monde habitable. Ces coureurs des bois « allaient dans les lointaines solitudes du Nord, pleines de mystère et de redoutables légendes; ils rencontraient les Indiens, errants dans ces contrées glacées, se mêlaient à eux, parcouraient avec eux l'éblouissant linceul de neige étendu jusqu'au pôle, leur achetaient des fourrures, et leur donnaient en échange du tabac. » Puis viennent les missionnaires, dont l'incessant labeur forcerait une admiration sans bornes s'ils ne s'étaient attachés avec persévérance à une œuvre sans issue : convertir à la foi des blancs une population que la seule présence des blancs vouait à l'extermination et à la mort. Alors que les futures villes canadiennes existaient à peine de nom, les PP. Jésuites entretenaient des missions le long du Saguenay et sur les rives du lac Saint-Jean. Dès 1672, le P. Albanel reconnaissait la mer d'Hudson, par les rivières Mistassini et Rupert — 1672, l'année des *Femmes savantes*.

Quelle vie menaient ces « soldats du Christ ? » Croyons-en le P. Crépeuil « missionnaire montagnais, Jésuite, et serviteur inutile des missions du Canada depuis 1671 jusqu'à 1697. » (1)

Se nourrir de viande demi-crue ou trop cuite, « présentée dans un *ouragan* (plat) assez rarement net et lavé, le plus souvent essuyé avec une peau grasse, ou léchée par les chiens, » boire l'eau de quelque mare, ou de la neige fondue, coucher dans une cabane indienne où les pieds se brûlent au foyer, tandis que la tête est contre la neige couverte de sapin, ne « démettre sa soutane et ses bas que pour se défendre de la vermine, dont les sauvages sont toujours riches, surtout les enfants, » être « si ébloui à la fonte des neiges, par l'eau continuelle qui tombe des yeux, qu'il ne voit plus le bout de ses raquettes, » bref souffrir « un long et lent martyre, un exercice presque continu de patience, et de mortification, une vie vraiment pénitente et humiliante, » c'était le sort du missionnaire. (2)

En 1733 l'arpenteur Normandin se rendait jusqu'à 200 milles O. du lac Saint-Jean, et dressait de cette région une carte assez fidèle et détaillée. Tout ce pays du Nord s'appelait le *Domaine du roi*, et faisait partie des Fermes réunies de France, exploitées par la Compagnie des Postes du Roi. Naturellement, les fermiers tenaient à exclure les étrangers, et cet

(1) Voir le document complet. Buies, *op. cit.* p. 70. Il est extrait des *Missions du Canada*, par le P. Martin, T. II.

(2) *Op. cit.*, p. 13.

état de choses continua, lorsqu'après le traité de Paris, la Compagnie de la baie d'Hudson fut substituée à la Compagnie des Postes. « A l'exception de quatre ou cinq postes où la compagnie de la baie d'Hudson faisait la traite des pelleteries avec les sauvages, tout le reste du pays était le domaine des familles montagnaises, dont la chasse et la pêche enrichissaient la Compagnie. » (1) On comptait, depuis que les Jésuites s'étaient retirés, trois ou quatre colons établis autour du lac Saint-Jean.

En 1828 seulement, l'Assemblée législative apprit de M. Pascal Taché, qui avait fait la traite dans ces régions, que le sol, à partir de Chicoutimi, en suivant le N.-O. du Saguenay et du lac Saint-Jean, jusqu'à la rivière Mistassini, sur une longueur de trente-trois lieues, serait très fertile s'il était cultivé. Mieux encore, le climat est tempéré, plus doux que celui de Québec. Une expédition fut décidée et si, comme Buies le remarque, elle ne produisit pas tous les résultats désirés, elle appela du moins l'attention du public sur la région au nord de Québec.

En 1837, Alexis Tremblay, de la Malbaie, forma le projet d'explorer le Saguenay et d'y établir des chantiers pour l'exploitation du bois. Il constitua la *Société des Vingt-et-un Associés*, chaque part étant de 400 dollars. Il ne pouvait songer à cultiver

(1) *Op. cit.*, p. 13.

la terre; « la toute puissante Compagnie de la Baie d'Hudson interdisait, sous les peines les plus sévères le défrichement et la colonisation. » (1)

Au printemps de 1838, une barge nolisée par la Société part de la Malbaie pour le Saguenay avec 27 hommes; on tente une première reconnaissance du Saguenay et de quelques affluents. A la chute des neiges, malgré des accès de découragement, les explorateurs avaient dressé une scierie hydraulique à la Grande Baie. Mais il fallut subir encore de dures épreuves. L'incendie, à deux reprises, dévora les chantiers. La Société s'était endettée vis-à-vis de M. Price, qui lui fournissait, en échange des billots, les provisions nécessaires. M. Price racheta l'ensemble des actions, ce qui fut encore facilité par l'ivrognerie de la plupart des associés, tandis que le père Tremblay répétait mélancoliquement: « O mes enfants, t'as qu'à voir, on se ruine. » (2)

Si la Société primitive mourait, l'œuvre allait s'étendre grâce à l'énergie de M. William Price, le Père du Saguenay. M. W. Price, venu d'Angleterre en Amérique vers 1810, comprit que les

(1) *Op. cit.*, p. 88 sqq.

(2) Pour montrer la bonhomie de cet ancêtre du Saguenay, rappelons en passant cette anecdote. Le père Tremblay était invité à dîner chez M. Price. Jamais il n'avait vu de domestiques servir à table. En remarquant les *waiters* qui se passaient les plats de la main à la main, et couraient d'une assiette à l'autre: « Mais ils ne veulent donc pas s'asseoir, ces pauvres messieurs, s'écria-t-il, ça ne fait que trotter tout le temps. »

bois canadiens remplaceraient avantageusement les bois de Norvège, dont le blocus continental privait alors l'Angleterre, et il s'occupa immédiatement d'exploitation forestière. Il se trouvait à la tête d'une maison puissante quand il entreprit de racheter les pinières du Saguenay. Ajoutons qu'il sut tenir tête à l'omnipotente Compagnie de la Baie d'Hudson, qui prétendait au monopole non seulement de la fourrure (*fur*) mais encore du bois (*fir*). M. Price dut défendre ses chantiers les armes à la main contre les agents de la Compagnie, qui recrutaient des bandes de chenapans pour leur faire piller les scieries. Enfin, moyennant une indemnité de 7,000 dollars, la Compagnie laissa le père du Saguenay tranquille. Bientôt, d'ailleurs, allait expirer le privilège des chasseurs de fourrures.

Nous ne suivrons pas dans le détail l'accroissement de cette région du Saguenay. Nous ne montrerons pas non plus au prix de quels efforts le lac Saint-Jean fut colonisé à partir de 1848. Il faut attendre jusqu'en 1851 pour que le service de la poste fonctionne une fois par semaine. Les communications s'établissent, mais avec quelques difficultés ! En 1871, les habitants de l'Anse Saint-Jean étaient pour ainsi dire exilés, communiquant avec le reste du monde par la voie d'eau en été, par la glace en hiver et pas du tout quand la glace n'était pas assez solide ou pendant la débâcle.

Mais les paroisses se fondent et se développent : la Grande-Baie, l'Anse Saint-Jean, Saint-Fulgence, Chicoutimi, Saint-Dominique de Jonquière, qui fut

fondé par une femme, la veuve Marguerite Maltais, en 1848. Vers le lac Saint-Jean, auquel on accède par le haut Saguenay, voici Hébertville, Saint-Jérôme, Saint-Louis, Notre-Dame du Lac, Saint-Félicien et les cantons Normandin et Albanel, où les terres se vendent, se concèdent, où la culture s'étend.

Miracle dont les artisans furent des Français, enfants perdus de notre race. En 1840, Chicoutimi n'existait pas. Il n'y avait là qu'une mission, une petite chapelle où se rassemblaient les sauvages retour de la chasse, et un poste de la Compagnie d'Hudson. (1)

En 1860, la paroisse était déjà grande. En 1863, il y avait 567 familles ; en 1868, il y en avait 623, et 739, comptant 4268 membres, en 1878. Cette année-là, la maison Price débitait 188.155 billots de bois contre 7,000 seulement en 1864. (2)

Maintenant, Chicoutimi présente aux regards le

(1) C'est le terme de la belle navigation et le commencement du portage. Le nom indien de Chicoutimi signifierait : *jusque là c'est profond*, en langue crie, ou *enfin c'est profond*, en montagnais. Voir Eug. ROUILLARD, *Noms géographiques de la province de Québec et des provinces Maritimes empruntés aux langues sauvages* (Québec, 1906), p. 31 et P. G. ROY, *Les Noms géographiques de la province de Québec* (Lévis 1906), p. 130.

(2) Mais la qualité baisse. Où sont les pinières de jadis ? sur cent arbres, il y en avait alors soixante-quinze sans un nœud ! On répare les ravages des incendies en plantant des épinettes.

groupe religieux de la cathédrale, de l'évêché, du séminaire, du couvent du Bon Pasteur et de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier, qui se détache sur un coteau, et s'aperçoit de loin. La ville est reliée par le téléphone aux paroisses du lac Saint-Jean ; un bac à vapeur fait la navette entre Chicoutimi et Sainte-Anne ; les chutes d'eau voisines fournissent la lumière électrique, une banque spéculé, un journal, le *Progrès du Saguenay* se publie depuis 1887, et, en 1893, la première locomotive venant de Québec, entraît le 2 août en gare de Chicoutimi. Si la ville ne compte encore que quelques milliers d'habitants et ne peut prétendre à la croissance extravagante d'une ville-champignon de l'Ouest, il faut espérer que ce développement, relativement lent, sera très durable, et que le jour où le chemin de fer du Labrador mettra l'Amérique à trois jours de l'Europe, Chicoutimi et la région du Saguenay connaîtront une prospérité imprévue.

Nous ne rappellerons pas ici la naissance et le développement de chacun des centres de colonisation. C'est toujours la même histoire ou à peu près. Au début, les tentatives de quelques pionniers, puis, après une période de tâtonnements plus ou moins longue, les champs se défrichent, les routes se fraient, les paroisses se forment, les écoles s'ouvrent, l'exploitation méthodique des bois alimente les usines à pulpe, malgré les incendies, et la richesse publique se développe. Suivant la situation plus ou moins avantageuse de la nouvelle cité, le développement est plus ou

moins rapide, mais le processus reste le même, jusqu'au jour où le chemin de fer vient augmenter encore la puissance de production de la région. Qui veut suivre Buies sur les grands affluents du lac Saint-Jean, loisible à lui. Qu'il remonte la Mistassini, la Chamouchouane, la Péribonka. Un voyage le long de la Mistassini sera même l'occasion d'une recherche géographique intéressante. Le lac de ce nom présente ou du moins présentait un mystère (1). Mais nous préférons laisser à de plus courageux touristes le soin de mener à bien cette exploration vers le Nord. Nous jetterons seulement les yeux sur le lac Saint-Jean, « étrange petite mer qui se joue librement sur son lit incertain, que les années, l'une après l'autre déplacent... qui s'ébat, chante et gronde tour à tour, sur les molles et grasses rives d'une plaine qu'elle recouvrait jadis tout

(1) La question des dimensions réelles de ce lac a été très discutée. Il est situé à cinq cents milles environ du lac Saint-Jean. Pour MM. Laudon et Mac-Donnald, il présente des dimensions très inférieures à celles que lui attribue M. Bignell. La différence d'appréciation serait due à une sorte de passage très ombragé et peu apparent, entre la première nappe d'eau et une sorte d'arrière-lac. Voir sur cette question, les articles de M. Bignell dans le *New-York Herald*, en 1889. Ces articles ont été traduits par M. Alphonse Gagnon et recueillis dans son intéressant volume *Etudes archéologiques et Variétés*. (Lévis, 1894) M. Alphonse Gagnon, qui connaît la préhistoire américaine autant qu'homme au monde, et qui s'est consacré depuis des années à ces études spéciales, ne dédaigne pas d'être un chroniqueur alerte, comme en témoignent ses nombreux articles de la *Revue Canadienne*.

entière et qu'elle a laissée depuis longtemps à nu, après l'avoir fécondée pendant des siècles. »

Au bord du lac Saint-Jean, les premiers colons s'égaillent en 1865. Renforcés bientôt par quelques nouveaux arrivants, ils obtiennent un missionnaire, puis un curé résident, et peu à peu la région se développe : le lac Saint-Jean est colonisé. Si le présent est déjà satisfaisant, Buies fait luire à nos yeux un avenir plein de promesses.

Le Grand Nord, qui part de la Baie Géorgienne, sur le lac Huron, et traverse les deux provinces d'Ontario et de Québec, peut servir d'amorce à une infinité d'embranchements desservant la plupart des paroisses qui s'établiront. Il assure donc à toute la contrée un développement économique de premier ordre. La pensée du curé Labelle, dont Buies fut le meilleur lieutenant, était de donner à sa Province natale, à sa nationalité, un champ d'expansion proche et suffisant. Il s'agissait à la fois de lutter contre l'émigration industrielle aux Etats-Unis, où l'on peut perdre sa langue et sa foi, et de combattre dans une certaine mesure, l'essaimage vers l'Ouest, où les groupes français sont moins denses et se laissent plus facilement assimiler. Les polémiques récentes au sujet des écoles séparées du Nord-Ouest, écho des discussions anciennes dont le Manitoba fut l'objet, prouvent que Mgr Labelle avait vu juste et loin (1). Il serait certainement

(1) Voir au sujet du danger que fait courir à la nationalité canadienne française l'immigration étrangère, et le peuple-

intéressant pour la partie française de la Confédération de rester groupée, de former ainsi bloc contre la concurrence politique et industrielle de l'élément anglais. On éviterait de diminuer l'importance relative de la Province de Québec, et de modifier d'une manière trop désavantageuse le rapport entre sa population et celle de l'ensemble. Or n'oublions pas que l'*Acte de l'Amérique du Nord* fixe à 65 le nombre des députés fédéraux élus dans la Province, tandis que les autres Etats sont représentés au prorata de leur population. Si donc le Canada français perd de son importance relative, cette diminution se fera sentir immédiatement dans les assemblées politiques, et l'élément anglo-saxon submergera nos compatriotes. Lord Durham était un homme remarquable, et les conclusions de son rapport ont servi certainement aux organisateurs de la Confédération.

En réunissant dans le Nord les agriculteurs français, en étendant vers ces contrées longtemps stériles la colonisation et la vie, Mgr Labelle entre-

ment de l'Ouest, l'article du *Nationaliste*, en date du 12 août 1906 : *Ceux qui vont mourir*, sous la signature de Pierre Baudry. On y trouve des chiffres fort éloquentes. Alors que de 1901 à 1905 sont arrivés au Canada 580,222 émigrants, on n'en compte que 7,518 de langue française. Et encore les a-t-on soigneusement dispersés dans l'Ouest, assez loin les uns des autres. Il est donc très important, à cause du péril que l'afflux d'Anglais et d'Allemands présente pour l'importance relative des Français au sein de la Confédération, d'éviter toute perte des éléments déjà établis au Canada.

prenait une œuvre dont les conséquences, au point de vue français, pouvaient être incalculables, Buies lui a prêté un concours précieux, en vulgarisant la connaissance d'une région contre laquelle combattaient les préjugés les plus opiniâtres. Labelle et Buies ont fait tous les deux œuvre de bons citoyens, et quand les locomotives parcourront toutes ces vastes solitudes, où naguère encore l'Indien pourchassait l'original et le caribou au seul profit d'une société avide, on se rendra compte de la grandeur et de la beauté d'une entreprise qui, si elle laisse déjà présager d'admirables résultats, est encore à ses débuts. Espérons que grâce au dévouement et à l'activité du curé de Saint-Jérôme et de son disciple, le Canada français possédera l'hinterland sans lequel toute entreprise de colonisation est nécessairement limitée dans son essor.



Le Saguenay et le lac Saint-Jean ne constituent qu'une partie de l'œuvre géographique d'Arthur Buies. Si nul autre de ses ouvrages ne présente un ensemble aussi complet, il faut rattacher à ce volume un certain nombre de publications de même ordre, que nous signalons au public français, sans entrer dans le détail.

L'Outaouais Supérieur — nous avons dit au milieu de quelles préoccupations personnelles Buies conçut ce livre — montre une autre percée vers ce chemin du Nord qui semblait à Mgr Labelle et à

ses collaborateurs, le complément nécessaire de la ligne Québec-lac Saint-Jean-Chicoutimi. Cette montée au nord de Montréal est décrite par Buies avec humour, avec confiance, avec esprit. L'ouvrage est un peu moins touffu que le *Saguenay*, mais il n'est guère plus facile à consulter. Il faudrait faire sur ce livre un travail préparatoire pour en faciliter l'accès au lecteur, et nous voulons espérer qu'un jour une nouvelle édition de ces deux ouvrages se présentera dans un format uniforme avec les tables nécessaires pour ne pas décourager les lecteurs bénévoles et ne pas faire perdre aux autres un temps précieux. Une refonte des chapitres, une mise au point des chiffres, seraient aussi nécessaires pour un travail qui remonte à 1889. Le gouvernement provincial s'honorerait en rendant à la mémoire de Buies cet hommage mérité.

Le reste des ouvrages descriptifs de Buies — si nous en exceptons ses *Récits de voyages*, singulièrement vivants, qui nous font connaître les grands lacs, et le haut Saint-Laurent, et l'enchanteur archipel des Mille-Iles, que Crémazie chanta — comprend quelques brochures dont les plus intéressantes sont le *Portique des Laurentides* et la *Vallée de la Malapédia*.

La première de ces plaquettes est consacrée à des souvenirs personnels sur le curé Labelle, qui sut créer à Saint-Jérôme un centre important de colonisation d'où se détachèrent des paroisses aujourd'hui florissantes. Le rôle du curé Labelle dans la vie de notre auteur, nous l'avons déjà mis en

lumière, et nous n'y reviendrons pas ici. Nous dirons seulement que nulle œuvre de Buies ne présente un caractère d'émotion plus intime, en même temps qu'une plus encourageante vaillance. La naissance de Saint-Jérôme qui date à peine de 1832 (1), les efforts de M. Alyth, premier curé de la paroisse, enfin l'activité merveilleusement féconde du curé Labelle, qui, sans fortune, sans ressources, domina les plus puissantes compagnies financières, les fit concourir à son œuvre et en assura le succès, fournissent à cet opuscule un intérêt durable, et qui sera toujours actuel tant que le monde aura besoin de professeurs d'énergie.

Dans la *Vallée de la Matapédia*, Buies travaille au développement de la région Sud-Est, vers la baie des Chaleurs et le Nouveau-Brunswick ; c'est un ouvrage moins largement conçu que les précédents. Le champ ouvert à l'avenir se trouvait là nécessairement limité, mais cette plaquette complète de la façon la plus instructive les levers d'itinéraires que Buies entreprit à travers les régions qu'il voulait ouvrir au progrès.

Ajoutons enfin à cette série deux ouvrages anonymes, très répandus en France, mais peu connus, et qui devraient porter la signature de Buies. Les nombreux visiteurs du Pavillon Canadien à l'Exposition de 1900 ne se doutaient guère, quand on leur remettait à titre gracieux une brochure sur les

(1) C'est Mgr Plessis qui fonda la première mission à Saint-Jérôme.

Poissons et les animaux à fourrure du Canada (1) et un volume plein de faits et copieusement illustré sur la *Province de Québec*, que ces deux ouvrages étaient dûs à l'un des plus justement célèbres écrivains d'outre-Atlantique. Le livre sur la *Province de Québec* surtout, présente un haut intérêt documentaire, en même temps qu'il constitue un excellent ouvrage de vulgarisation.

La préface seule est signée d'Arthur Buies, qui espérait — sa correspondance en fait foi — venir à Paris en 1900, avec une mission officielle. (2)

(1) Nous pouvons regretter que l'on ait ainsi entermé le talent d'Arthur Buies, et que pour lui faire gagner le pain de chaque jour, il se soit employé à des travaux de scribe. Soyez donc le plus brillant journaliste de votre époque dans votre pays, pour rédiger une brochure sur *les Poissons et les animaux à fourrure du Canada*, et nous décrire les mœurs de la *moufette*, en bête puante, dont « la fourrure d'un noir assez luisant sert à faire des boas et des pèlerines ! » (p. 81-82) Il y avait plus et mieux à faire, en faveur de cet esprit si alerte, et de cet écrivain si vivant ; et le mécénat officiel aurait pu ne pas abuser d'une situation précaire, pour charger Buies de ces basses besognes qu'il n'avait pas le droit de refuser. Nous ne pouvons croire que ce fût la seule manière de faire au journaliste « une vieillesse heureuse ». Que n'a-t-il écrit ses *Mémoires*, au lieu de nous dire quel profit rapporterait la pêche aux harengs « si elle était exploitée sur une plus grande échelle ! »

(2) « J'ai un surcroît d'ouvrage qui m'arrive précisément cette année, » nous écrivait-il le 18 novembre 1899, en faisant allusion à ces deux publications. Et, un peu plus loin, il ajoutait, dans sa même lettre : « Il est question quelque peu pour le gouvernement de m'envoyer à Paris l'an prochain, du

L'ouvrage ne présente pas au même degré les défauts des monographies dont nous avons parlé. Il envisage successivement la description générale du pays à vol d'oiseau, l'étendue du domaine public, l'importance de l'exploitation forestière, l'histoire de la colonisation dans la région du lac Saint Jean, dans les cantons du Nord et de l'Est, dans la Gaspésie, puis il étudie, statistiques à l'appui, l'agriculture, l'industrie de la pulpe, les pêcheries, les voies de communication, chemins de fer et lignes de navigation intérieures et extérieures. Les richesses minières ne sont pas non plus oubliées, et enfin le climat, ce facteur si important pour l'immigration, fait l'objet d'une courte mais complète étude.

Buies ne trace pas seulement un tableau de l'état matériel de la Province, il résume la situation de l'Instruction publique à l'aurore du XX^e siècle, et les quelques pages qu'il consacre à l'administration sont à la fois claires et suffisantes. (1)

moins on me l'a dit indirectement, mais je ne le crois guère. Au demeurant resterait la question de possibilité. Or je suis malade, j'ai femme et enfants qui sont plus que ma vie et d'autres avec, et en outre je ne sais pas comment j'arriverais à pouvoir me transporter en France avec armes et bagages, pour un an, car je n'irais certainement pas seul. » En effet, Buies ne fit point partie de la très importante mission qui accompagna, en 1900, M. Tarte, ministre des travaux publics et Commissaire général.

(1) A qui voudrait des renseignements élémentaires sur le droit public canadien, nous ne pouvons mieux faire que d'in-

Il semble qu'à la fin de sa carrière de géographe et de vulgarisateur, Buies ait voulu résumer ce qu'il avait dit sur sa chère province. Nul ne pouvait consacrer au Canada français un livre plus riche et plus intéressant, et c'est un vrai regret pour nous que cet anonymat officiel ait privé l'écrivain des sympathies françaises que cette œuvre lui eût apportées. Cette synthèse des travaux de Buies, ce coup d'œil sur l'ensemble de sa patrie, méritait plus et mieux que d'être parcouru distraitemment par les passants. Une édition remaniée de ce travail parut en 1905. Nous l'avons actuellement sous les yeux. C'est une mise au point du volume que nous avons glané en 1900 à l'Exposition, et que M. P. G. Roy, dans sa bibliographie attribue sans hésitation à notre auteur (1). Le nouvel ouvrage porte le nom de M. Alex. Girard. Si l'indication de M. P.-G. Roy est exacte, nous regrettons que la couverture n'associe pas au nom de M. Girard celui d'Arthur Buies, l'artisan de la première heure.



Nous avons rapproché le nom d'Arthur Buies de celui d'Elisée Reclus, suivant en cela l'exem-

diquer le livre si lumineux et si précis de M. Magnan *Manuel de droit civique: Notre Constitution et nos Institutions*. (Québec, 1895) 414 p. in-12. qui dans sa simplicité est un modèle du genre.

(1) *Bull. de rech. hist.*, mai 1901.

ple qui nous avait été donné par le directeur de la revue *l'Enseignement primaire*, M. Magnan. (1) Ce parallèle serait dangereux pour notre auteur, qui non seulement n'a jamais eu l'envergure d'Elisée Reclus, mais encore ne s'est jamais douté de ce que doit être un géographe. Il lui manquait la forte préparation professionnelle, à laquelle rien ne supplée. Il ne suffit pas, pour mener à bien la tâche même circonscrite que Buies s'était proposée, d'être un chroniqueur spirituel, et un amant passionné de sa terre natale. Ces qualités ne permettent point de faire œuvre scientifique. Or la géographie est une science, et ne relève en aucune manière de la littérature. Trop souvent, comme pour le cataclysme du Saguenay, Buies préfère l'hypothèse la plus hasardeuse, si elle lui permet de brillants développements. Sa science manque de fond, sa méthode de critique. Il n'était point préparé par une longue éducation spéciale, à l'œuvre trop lourde qu'il s'était imposée.

La géographie est devenue quelque chose de si complexe, elle est si étroitement unie aux autres sciences, si dépendante de la minéralogie, de la géologie, de la météorologie, de la sociologie, de l'ethnographie, de l'anthropologie, de l'économie politique, qu'il faut connaître sinon ces sciences, du moins leurs derniers résultats, pour entreprendre un travail géographique de quelque

(1) *Enseignement Primaire* (Québec, avril 1898), p. 384.

valeur. La culture nécessaire faisait donc défaut à Buies, et il lui manquait l'exercice habituel de méthodes délicates dont il ne pouvait du reste apprendre le maniement dans les conditions où le hasard l'avait placé. Nous reprocherons donc à Buies de n'avoir pas assez dominé son sujet, de n'avoir pas travaillé d'ensemble, et de nous présenter plutôt des matériaux pour un grand ouvrage que cet ouvrage même. Ajoutons que l'on ne retrouve pas toujours dans ces livres les qualités qui font de Buies un écrivain à part, et que le cadre qu'il s'était imposé ne convenait guère à son talent.

Ces réserves, nous avons le droit et le devoir de les faire au nom de la science et de l'art littéraire, et pour que les lecteurs de Buies sachent ce qu'il est incapable de leur donner. Mais elles s'adressent à l'enseignement de son époque en France et en Canada, plutôt qu'à lui-même. Il a fait ce qui était humainement possible pour combler les lacunes de son éducation première, il s'est entouré, autant qu'il l'a pu, des compétences nécessaires. Nous pouvons seulement regretter qu'il n'ait pas été au courant de la révolution géographique dont la France après l'Allemagne devenait le théâtre. Il méritait de participer à ce mouvement de rénovation, auquel nous devons la naissance d'une science nouvelle, inconnue il y a cinquante ans.

Cependant, les livres de Buies ne sont pas inutiles, même aux géographes de profession. S'ils ne constituent pas le monument auquel l'avenir n'a

pas le droit de toucher, la *somme* des connaissances géographiques de son temps sur la région qu'il étudie, ils présentent néanmoins cet intérêt d'être l'expression d'une vision directe des lieux. Ils ont aussi cette grande qualité d'être inspirés par une idée généreuse et un amour profond de ce Canada qu'ils décrivent. C'est plus qu'il n'en faut pour arrêter et pour retenir notre attention et notre sympathie.

Conclusion

Nous sommes arrivés à la fin de cette longue et pourtant incomplète étude sur Arthur Buies. Nous avons dû laisser dans l'ombre quelques points de sa biographie, malgré nos recherches, et nous espérons que les discussions dont notre étude sera l'objet amèneront une manifestation plus claire encore de la vérité. Nous serons heureux de toutes les occasions qu'on nous fournira de rectifier ou de compléter notre information.

Mais avant de quitter Arthur Buies, nous désirons chercher s'il a laissé comme il le craignait, « le vain fantôme d'une vie inutile. »

Il a toujours combattu, et sa vie fut pendant toute sa durée une lutte véritable. Mais il ne faudrait pas rattacher Buies à la lignée des esprits négateurs et négatifs, qui détruisent sans édifier, qui ne laissent derrière leur critique et leur analyse implacables que des terrains vagues et des ruines. La première partie même de sa carrière n'a pas manqué d'être féconde. Pour ceux-là même qui estiment que Buies s'est cruellement trompé pendant des années, il reste de sa tentative avortée quelque chose à retenir. Il faut à la pensée de la liberté et de l'air. Le droit à l'erreur est le droit le plus imprescriptible de l'homme et le fondement

de toute liberté. Dans un pays où les deux grandes formes historiques du christianisme sont en présence, coexistent, collaborent parfois et souvent se heurtent, la voix de Buies, au moment où il l'a fait entendre et malgré l'exagération manifeste de certaines clameurs, a eu le grand mérite de montrer à ses adversaires d'alors sur quels obstacles ils pouvaient se briser, au plus grand dam de la nationalité qui leur avait confié ses destinées. Il ne faut pas oublier en effet que si le catholicisme a la majorité dans la Province de Québec, ce sont les protestants qui dominent dans l'ensemble de la Confédération.

Buies n'a pas toujours su deviner le talent au milieu des tentatives juvéniles de la génération suivante. Il faut dire, du reste, que souvent le talent se cachait si bien qu'il était impossible de le discerner. Il a gardé le culte de sa langue maternelle, et empêché ses jeunes compatriotes de dépasser trop les bornes du bon goût et du bon sens. Dans un pays où l'usage correct et probe de la langue française est aussi difficile qu'en Canada, on ne saurait se montrer trop sévère sur la syntaxe et la propriété des termes. Ce n'est pas là qu'il faut prêcher en faveur des impressionnistes et des *amorphistes*. Regrettons même que la verve de Buies ne se soit pas exercée plus nettement et plus souvent contre les barbouilleurs de papier qui ont parfois compromis le bon renom des écrivains canadiens à l'étranger et surtout en France. Buies aurait pu créer la critique littéraire dans son pays,

s'il s'en était donné la peine, et si les circonstances l'avaient servi.

Enfin, quand il eut renoncé aux polémiques dont il était las, pour entreprendre les ouvrages de sa seconde manière, ces monographies sur la valeur littéraire desquelles nous avons fait quelques réserves, il sut se créer une place à part des autres écrivains canadiens, et tenta d'assurer son nom contre l'oubli trop fréquemment injuste qui est le lot des chroniqueurs. Il fit œuvre de citoyen, et rendit au décuple à sa patrie les quelques encouragements qu'il en reçut. Si l'on peut ne pas tout admirer dans ses monographies canadiennes, il est de toute justice d'en louer d'abord la conception originale, ensuite la très noble inspiration, enfin les excellents résultats. Le *Saguenay* n'est pas tout à fait un beau livre : c'est en tous cas une belle action.

Mais ce qu'il y a surtout d'aimable et d'attirant, de charmant et de primesautier dans Arthur Buies, c'est lui-même, avec sa nature de franc jet, sympathique jusque dans ses erreurs et ses contradictions. C'est ce mélange de bonne humeur et de mélancolie, de vaillance simple et d'ingénue franchise, cette tristesse quand il se voit *nel mezzo del cammin della vita*, sans que son avenir soit assuré, sans qu'une orientation définitive lui donne la quiétude d'esprit. Il y a peu de choses plus douloureuses et plus angoissantes pour un homme de trente ans que cette incertitude à laquelle on trouve, quelques années plus tôt, un si grand charme. Enfin nous aimons encore en Buies cette tendresse exquise, cette re-

connaissance heureuse pour ceux qui lui furent bons et secourables, et le culte qu'il eût pour sa femme et ses enfants. C'est à ces inspirations douces et consolées qu'il doit ses pages les meilleures et les plus émouvantes.

Son cher désir était de léguer à ses enfants « un nom qu'ils pussent un jour invoquer avec confiance auprès de ses compatriotes. » Son désir est accompli et au delà. Peut-être assisteront-ils à l'inauguration du monument que la Province de Québec doit à leur père. Nous ne le rêvons pas érigé sur une des places de ce Montréal où il est né, ni même de ce Québec qu'il a tant aimé. Il vaudrait mieux, nous semble-t-il, choisir une de ces petites villes du nord qu'il a décrites avec amour, Saint-Jérôme, ou Chicoutimi, ou une paroisse du lac Saint-Jean. Et là les yeux fixés sur le pays qu'il aimait tant, il contempera une dernière fois et pour des siècles les Laurentides granitiques, la fissure du Saguenay ou les rives changeantes du lac, tandis que les trains qu'il rêvait joindront, en passant à ses pieds, la Baie Géorgienne aux régions légendaires du Labrador.

APPENDICE

I

Nous transcrivons ci-dessous avec l'autorisation de l'auteur, quelques pages des *Souvenirs d'une Chemise rouge*, de M. Ulric de Fonvielle.

Le premier extrait nous montre quel soldat discipliné fut Arthur Buies pendant la campagne de Sicile. Les deux autres donnent une idée assez exacte de l'importance que notre auteur attachait, dès cette époque, à l'entretien de son corps périssable.



Les Garibaldiens sont cantonnés à Bagaria. M. de Fonvielle erre dans les rues.

... « Chemin faisant, je rencontrai Buies, l'œil hagard, la figure décomposée, courant la baïonnette à la main, comme un homme qui vient de faire un mauvais coup.

» — Je déserte ! me dit-il avec un accent fiévreux, il a plu à mon capitaine de consigner toute la compagnie sous je ne sais quel absurde prétexte. Ma foi, la fureur m'a saisi et je suis sorti du casernement en le bousculant, lui et la sentinelle qui cherchait à me barrer le passage.

— Tu as fait une belle affaire, lui dis-je désespéré de cette incartade, car je savais que Garibaldi avait donné des ordres sévères pour le maintien de la discipline. Medici ne plaisante pas, hier justement on a fusillé un soldat qui...

— Parbleu ! je le sais bien, interrompit Buies en frissonnant et en regardant autour de lui avec une anxiété indescriptible ; mais à présent la chose est faite. Après tout je ne suis pas venu ici pour me laisser marcher sur le pied par cet idiot de

Piémontais qui nous commande ; si j'avais été engagé dans la compagnie, je ne serais pas aujourd'hui dans une si vilaine passe.

— Tiens, lui répondis-je, enchanté de l'idée qui venait de me traverser la cervelle, tout peut encore s'arranger, viens trouver mon colonel. »

Malanchini logeait chez le capitaine Butera, propriétaire d'un des plus beaux palais de Bagaria, dont la façade donnait sur une vaste cour. Après avoir gravi une quinzaine de marches, nous arrivâmes sous un portique où l'état-major était en train de déjeuner. Décoré de nombreuses statues, de colonnes cannelées et de peintures excellentes, ce grandiose vestibule se terminait par une terrasse donnant sur le golfe.

A travers les arbres du parc et les arcades, on apercevait Palerme assise au pied de hautes collines dont les silhouettes d'un bleu sombre se détachaient énergiquement sur les teintes vaporeuses et légères d'un dernier plan de montagnes plus élevées.

En bas s'agitait la Méditerranée, dont le flot frangé d'écume argentée et scintillante semble si amoureusement caresser Palerme, que les poètes l'ont sans peine qualifiée du gracieux surnom d'heureuse.

« Voilà notre artiste ! dit Malanchini, en me tendant cordialement la main. Comment allez-vous ?

— Parfaitement, colonel !

— Eh bien, êtes-vous satisfait de votre nouvelle position sociale ? ajouta Malakari en riant.

— Prenez un verre de Marsala, me dit Butera, en me présentant une coupe qu'il venait de remplir de vin généreux.

— Volontiers, dis-je en regardant Buiès, qui comparait la manière différente d'agir de nos deux capitaines respectifs.

— Monsieur est votre ami ? me demanda Butera.

— C'est un compatriote, répondis-je, et je voudrais que vous fissiez pour lui ce que vous avez fait pour moi.

— Mais volontiers, interrompit Butera sans me laisser achever ma phrase, et se trompant sur le sens : Buvez tant que vous voudrez, Monsieur ! dit-il en montrant à Buiès la carafe qui contenait la précieuse liqueur.

Buiès était attendri.

— Ce n'est pas tout à fait cela, capitaine, dis-je.

— Quoi donc alors, qu'ai-je fait pour vous ?

— Je désirerais que vous voulussiez bien admettre mon camarade dans votre compagnie.

— Rien de plus simple, dit Butera.

— Oui, mais c'est qu'il y a une petite difficulté.

— Et laquelle donc ? »

Alors je racontai l'histoire de Buiès, qui pendant ce temps-là dégustait le Marsala à petits coups, en faisant claquer sa langue contre son palais et répétant :

« Excellent ! fameux ! quel capitaine ! »

Mais quand j'arrivai au passage de la bousculade, tout le monde regarda Buiès, et j'entendis un chœur de : Diable ! hum ! forcer une consigne, c'est grave !

« Cela se complique en effet, ajouta Butera.

— Bah ! j'en fais mon affaire, dit Malanchini, je connais le capitaine en question, c'est un bourru : vous entrerez chez nous, mais dorénavant, de la prudence !

— Vous pouvez y compter, mon colonel, cria Buiès, heureux de voir arranger son affaire et légèrement ému par le Marsala. Je ne connais plus que la discipline ! rien que la discipline !

— Et le Marsala ! » ajoutai-je en riant et en le regardant égoutter dans son verre le flacon qu'il avait desséché.

Nous sortîmes tous deux ; Buiès était dans l'enthousiasme, il se figurait que dans notre régiment, on n'avait que des palais pour casernes, et que du vin de Marsala pour ordinaire.

(Pages 67-91)



A San-Stephano, M. de Fonvielle reçoit l'hospitalité chez d'aimables dames de la ville. Il va chercher son camarade Buiès, moins heureux dans la répartition des billets de logement.

Nous trouvâmes Buiès installé sur le devant d'une porte : il dégustait un plat énorme de macaroni, tout en vidant un cartouche de vin. Nous lui racontâmes notre bonne fortune.

— « Bon Dieu ! s'écria-t-il avec un accent d'admiration. Tant de belles filles ! et je ne serais pas de la fête ! oh non ! plutôt la mort ! dit-il en achevant son macaroni à la hâte et en s'accrochant après nous. Je ne vous quitte plus ! »

En effet, bon gré, mal gré, il fallut le mener avec nous et le présenter. Chemin faisant, il époussetait de son mieux ses souliers, lissait ses cheveux, boutonnait son habit, et croyant produire un grand effet, se campait en conquérant, la main fièrement appuyée sur sa baïonnette qu'il portait à la ceinture.

Nous passâmes la soirée gaiement, et Buiès, qui était devenu amoureux fou de tout le monde, se dandinait sur sa chaise, désespéré de ne pouvoir débiter les galanteries qu'il me communiquait, et qui certes eussent fait rougir bien des fois notre gracieux auditoire s'il les avait entendues. Notre camarade se vengeant de son peu de succès sur les biscuits et le vin de Marsala qui circulaient à profusion, ses discours devinrent de plus en plus incohérents, ses yeux s'animent, ses gestes se multiplièrent. Il était à craindre que son admiration enthousiaste n'allât trop loin, aussi fûmes-nous enchantés lorsque nous vîmes lever la séance par ces dames, qui auraient été peut-être fort aises de continuer à causer, mais qui comprirent que nous étions fatigués et que nous avions grand besoin de repos.

Il fallut décider Buiès à retourner à la caserne : ce ne fut pas sans peine, car il était monté à un tel diapason, l'amour et le vin troublaient si fort ses sens, qu'il voulait se livrer à toutes les folies imaginables ; nous le mimes pourtant dehors, et bientôt Tamburini et moi, couchés chacun dans un excellent lit, nous oubliâmes dans un profond sommeil les jolies femmes, la guerre et toutes les scènes qui, depuis notre départ, défilaient devant nos yeux avec une rapidité vertigineuse.



C'est à Melazzo que nous retrouverons Buiès pour la dernière fois, le jour même où le yacht d'Alexandre Dumas père s'en éloignait.

Après une nuit passée en compagnie de Tamburini, qui m'avait généreusement offert l'hospitalité dans une espèce d'hôtel borgne envahi par des officiers, je retournai de bonne heure sur le quai, où je rencontrai Buiès et Allègre se livrant à une promenade sentimentale en combinant les plans les plus extravagants du monde pour trouver un déjeuner.

Buiès avait passé une nuit orageuse. Alléché par un tapage infernal, il était entré dans une maison, espérant y trouver de joyeux convives enchantés de l'admettre à partager un splendide festin ; mais point : des volontaires ivres s'étaient installés de vive force, malgré les propriétaires. Sous prétexte de découvrir des futailles de vin, les envahisseurs fouillaient tout, brisant les carreaux et les meubles, ignorant, ou plutôt oubliant, les insensés, qu'ils se rendaient coupables du crime de pillage, délit pour lequel Garibaldi se montrait impitoyable.

A peine le malheureux Buiès mettait le pied dans ce Capharnaüm, qu'une patrouille y faisait irruption : une rixe s'en suivit et force resta à l'autorité garibaldienne qui, en sa qualité d'autorité, ne manqua pas d'entraîner battus et battants.

Buiès eut toutes les peines du monde à expliquer à un officier qu'il était entré à la suite de la patrouille pour rétablir l'ordre. L'officier crut mon ami, qui put ainsi se tirer du guépier. Quelques instants après, il rencontra Allègre, qui le conduisit dans une maison où à force de génie fut confectionné un repas digne d'Apicius. Si l'on mangea bien, on but mieux encore et le pauvre Buiès vida tant de cartouches de vin, qu'au sortir de table, il prétendit escalader lui-même le fort, et qu'il démontra à Allègre qu'un Français n'avait que faire de tant de soldats pour prendre une bicoque.

« Une échelle et une trique, et c'en est assez ! » criait notre vaillant, tandis qu'Allègre, non moins ému, renchérissait sur

son camarade, prétendant qu'une échelle était de luxe et qu'il suffisait de se tenir mutuellement le pied.

Montés à ce point, les deux amis se mirent en route pour réaliser ce beau projet, s'enhardissant par leur cris et ameutant la population par des chants patriotiques. Heureusement qu'ils se heurtèrent à une barricade gardée par des soldats de notre compagnie, qui, sages comme des gens à jeun, les arrêtrèrent, les calmèrent et les étendirent sur une couverture, où nos deux héros se consolèrent dans un lourd sommeil de n'avoir pu se couvrir d'une gloire immortelle.

II

M. Ulric de Fonvielle a bien voulu extraire de ses *Souvenirs* manuscrits et nous communiquer la page inédite que nous sommes heureux de publier. Nous espérons qu'elle fera comprendre l'intérêt que les amis d'Arthur Buies auraient à prier son ancien compagnon d'armes de mettre enfin au jour le reste de ses *Mémoires*.

Depuis quelques jours, j'avais remarqué que Buies était rêveur : lui, le joyeux compagnon par excellence, devenu morose, poussant des soupirs à tous propos, ne parlant plus de pourfendre les *Royaumes*, répétant sans cesse que notre épopée était finie, qu'est-ce que cela voulait dire ?

En toute vérité, je le croyais sérieusement amoureux. Il n'en était rien. C'était bien pis que cela pour moi : notre étudiant, après les vacances héroïques qu'il venait de se payer, et durant lesquelles il avait mangé tant de vache enragée, aspirait à revoir Paris. Il avait la nostalgie du Quartier Latin, voilà tout.

Du reste plusieurs Français étaient tourmentés du même désir. La difficulté était de se procurer les ressources nécessaires pour le retour, car aucun d'entr'eux n'avait rencontré la Fortune sur les routes que nous venions de parcourir.

Un matin j'arrive à la Chancellerie de France, où j'allais

faire visite au chancelier, dont j'étais l'ami, lui ayant été recommandé par son frère, un de mes camarades de l'atelier Yvon, où j'avais fait mes études de peintre.

Je trouve dans l'antichambre une demi-douzaine de garibaldiens français, jurant et pestant, parce qu'on venait de leur refuser quelque peu cavalièrement de les rapatrier aux frais de l'Etat.

L'audience avait été orageuse, et s'était terminée par la brusque rupture des négociations. Buiès, le meneur de la bande, s'empressa de m'en conter les moindres détails, et connaissant mes relations dans la maison, eut l'idée lumineuse de me charger d'office de reprendre les pourparlers. Ne pouvant décliner cette mission de confiance, j'entrai sur le champ dans le cabinet du fonctionnaire récalcitrant.

Je le trouvai exaspéré.

« Ah ! vous voilà, vous aussi ! Tous les Garibaldiens vont donc venir m'assiéger dans mon bureau, à présent ! Quoi ! parce qu'il a pris à ces gens-là la fantaisie de se fourrer dans cette bagarre, l'Etat que je représente est obligé de les ramener chez eux à ses frais ! Au moins s'ils étaient polis ! Il y en a un surtout, l'orateur de la troupe, un grand efflanqué à mine gouailleuse et impudente, qui se carrant sous sa guenille rouge comme s'il était votre Garibaldi lui-même, a vomie mille imprécations contre notre Gouvernement impérial, et tous ses fonctionnaires ! Il a même dit en propres termes avec un ricanement de mépris, dans une pose à la Frédéric Lemaître : « Ces vils suppôts ! » Où allons-nous ? Ah ! la Révolution ! Vous riez ! Vous ne craignez donc ni Dieu ni diable ? Vous n'avez donc ni cœur ni entrailles ?

— A propos d'entrailles, je vois à votre expression que ça n'a pas marché à souhait ce matin !

— Parfaitement, au contraire, répondit-il, en dissimulant un sourire révélant son contentement intime...

— Eh bien ! Alors, vous n'avez pas le droit de vous mettre en colère.

— M'appeler « vil suppôt ! »

— A votre place, au lieu de m'emballer, à propos d'une qualification hasardée de mon ami Buiès...

— Ah ! C'est votre ami ?

— Intime.

— Compliments !

— A votre place, je me débarrasserais sans tambour ni trompette, le plus tôt que je pourrais, de ces braves garçons. Je serais même ravi qu'ils voulussent bien me le demander eux-mêmes !

— Qui les a priés de venir ?

— Enfin, sont-ils ici, ou n'y sont-ils pas ? Sont-ils Français aussi bien que vous et moi ? Et n'est-ce pas votre mission d'aider tous les Français, quels qu'ils soient, à rentrer chez eux ?

— S'il fallait rapatrier tous les individus qui n'ont pas le sou, nous n'y suffirions jamais ! Mon registre est plein d'une foule de particuliers qu'il nous faut faire partir gratuitement chaque jour. Voyez plutôt vous-même !

Il m'ouvrit son registre, et je pus lire : « M. X. et ses deux enfants, M. X. sa femme et une femme de chambre. M. le Comte Un Tel et Madame la Comtesse, avec deux domestiques, M. le marquis X. avec deux chevaux et une calèche, etc., etc. »

— Et vous refusez à de pauvres diables ce que vous accordez si facilement à des millionnaires ?

— Dame, quand des millionnaires vous ont si bien reçu chez eux et si souvent donné à dîner, comment ne pas leur être agréable ?

— Surtout quand cela coûte si peu ! C'est entendu ! Mais les rapatriements à l'œil ont-ils été expressément inventés pour les donneurs de bons diners.

— Ils ne m'appelaient pas vil suppôt, au moins ceux-là !

— Bast ! mon cher ami, ne pensez plus à cette facétie. Faites généreusement ce que mes camarades vous demandent. Ils vous combleront de bénédictions, qui vous seront fort utiles dans l'autre monde, sinon dans celui-ci.

Le « vil suppôt » finit par s'humaniser, et donner des ordres de telle sorte que le lendemain j'accompagnai Buiès jusque sur le pont du navire qui, peu d'instants après, le conduisait à Marseille. »

Nous avons cru intéressant de reproduire ce passage, sans nous porter garant des procédés en usage dans les Consulats Impériaux, pour le rapatriements des donneurs de bons diners. Nous regrettons toutefois que nos recherches au Ministère des Affaires Etrangères et au Consulat Général de France à Naples n'aient pu nous procurer la pièce officielle constatant le départ de Buies. Mais M. de Fonvielle fixe au 15 Septembre environ la date où Buies s'embarqua. (1)

Ajoutons à cette narration le renseignement suivant, qui nous fut communiqué par M. Hector Fabre et par M. Foursin.

Le général napolitain Bosco se trouvait à bord du steamer qui rapatriait notre héros. Les passagers de cabine remarquaient, au milieu des passagers de pont, le garibaldien en chemise rouge qu'était Arthur Buies. Celui-ci se plaisait à narguer du regard le général Bosco. L'un des voyageurs eut l'idée de payer le transfert de Buies en première classe, et le lendemain matin, Buies prenait place à table en face du général Bosco qui, à sa vue, se leva aussitôt et s'enferma dans sa cabine jusqu'à Marseille...

M. de Fonvielle nous a confirmé cette anecdote.

(1) Les indications que nous ont fournies les autorités italiennes concordent avec cette opinion à un jour près. Voir p. 72.

III

Voici un extrait d'un article de M. Alfred de Celles, publié dans le *Soleil* de Québec, le 28 octobre 1903, sous le titre : *Le Journal et le Livre au Canada*. Ce passage montre Buies, colporteur, dans l'exercice de ses fonctions.

Je n'ai connu qu'un auteur canadien qui ait tenté l'entreprise de vivre de ses livres, et encore m'est avis qu'il touchait une petite rente, héritage d'une vieille tante. Je veux parler de Buies... Il m'expliquait un jour son système : « J'écris mes livres moi-même et je les vends moi-même : de cette façon, je touche tout ce qu'ils sont susceptibles de donner ; mais quelle besogne de chien ! Je défie qui que ce soit de m'imiter. »

De temps à autre, Buies s'amenait à Montréal avec ses *Chroniques* sous le bras, ou bien l'*Oulouais Supérieur* ou encore son volume *Au portique des Laurentides*. Il colportait sa marchandise de porte en porte avec une crânerie dont lui seul était capable.

Un matin, il m'arrive parfaitement vanné et dégoûté.

« Alfred, me dit-il en m'apercevant, (il m'appelait Alfred lorsqu'il attendait de moi un service ou une faveur), il faut que tu m'accompagnes aujourd'hui dans une tournée. Je veux que tu me contemples à l'œuvre. Je t'assure qu'après m'avoir vu peiner, tu me proclamera ensuite un héros taillé à l'antique. » Comment refuser pareille invitation ?

Je me mets sur l'heure en route avec lui, et nous voilà entrant chez les marchands de nouveautés, les épiciers et les avocats des rues Notre-Dame et Saint-Jacques. Accueilli avec des exclamations joyeuses chez les anciens amis, il se heurte souvent à des visages plutôt indifférents ; ailleurs on lui fait absolument grise mine. Passant par-dessus tout, gouailleur, il poursuit sa course. Nous entrons chez un phar-

macien. A peine aperçoit-il Buies, qu'il dit à un de ses commis : « Donnez-lui cinquante sous, » sans plus s'occuper du fameux chroniqueur.

— « Tu l'as vu cet animal ? Quelle façon de me recevoir. S'il s'imagine m'humilier, il se trompe de toute la profondeur de ses fioles. »

Chez le marchand X... « Tiens, c'est encore vous, Buies ?

— Encore moi, réplique celui-ci, mais je n'ai pas l'honneur de vous voir tous les jours, comme le remarque cet *encore*. Ma dernière visite remonte à deux ans.

— Savez-vous que je n'ai pas encore lu le dernier livre que vous m'avez vendu ?

— Peu importe. Achetez-moi mon dernier-né, et je vous dispenserai de lire l'autre. »

Et la promenade continue tant bien que mal. De temps à autre, Buies s'abandonne à sa verve impitoyable, verse de l'esprit à jet continu. Puis soudain, comme pris de découragement, tout renfrogné, il entre chez ses clients, pose son volume sur la table, avec ces seuls mots : « C'est cinquante sous. »

A certain moment, nous nous trouvons au coin d'une rue en face d'un cocher en quête d'une course.

« Tiens, dis-je à Buies, voici ton affaire. Essaie ton boniment sur ce brave garçon. Il m'a l'air intelligent, et cache peut-être un Mécène sous sa rude écorce.

— C'est une idée. Allons-y. — Dites donc, mon ami, achetez-moi ça.

— Ah ben non ! Qu'est-ce que ça me servirait, un livre ?

— Tu le demandes, espèce d'animal ! Ça te rendrait parfaitement heureux, tu aurais une postérité plus nombreuse que celle d'Abraham. »

Après cette sortie qui laisse notre cocher parfaitement ahuri, j'arrache Buies à sa tournée. Je lui conseille de prendre à l'avenir un panier, et de vendre des gâteaux plutôt que des livres, attendu que pour gagner de l'argent, il vaut mieux s'adresser à l'estomac qu'à l'intelligence des gens.

« — Ton conseil a du bon, me dit-il, en ce sens qu'il me fait souvenir que je n'ai rien mangé ce matin. Tu ferais

mieux de m'offrir à déjeuner. Saturé d'humiliations, gavé de dégoût, j'aspire à me mettre autre chose sous la dent... »

IV

La dernière lettre d'Arthur Buies. Elle est adressée à M^{me} Gleason-Huguenin (Madeleine) qui l'a publiée au cours d'une gracieuse étude dans la *Revue Canadienne*, (septembre 1905). Cette lettre est datée du 15 janvier 1901, et Buies mourait le 26.

Québec, 15 janvier 1901.

Je suis bien malade ce temps-ci, ma petite amie. Depuis un mois je n'ai pas quitté la maison. Ma faiblesse est très grande, les ressorts plient et cèdent de tous côtés. Pour pouvoir vous écrire, j'ai attendu d'avoir pris un peu d'aplomb, et de pouvoir tenir ma plume.

Chère petite, quand vous vieillirez, vous saurez ce que c'est que cette énervante maladie que l'on sent dans toutes les parties de son être et pour laquelle il n'y a pas de définition possible.

Tout effort m'est interdit ; je me couche à neuf heures tous les soirs et je vois se dessiner le spectral bonnet de coton que je trouverai quelque bonne nuit posé de lui-même sur ma tête.

Singulier effet de mon état : j'aime à passer de longues heures dans ma grande berceuse, à penser à cette ombre que je fus pendant soixante ans, et à cette poussière que je serai bientôt. Les images de mon passé s'obscurcissent, s'effacent, se rapetissent, tandis que je vois s'ouvrir devant mes yeux d'immenses éclaircies vers un monde nouveau qui semble être ma première étape.

Par moments, je voudrais me dégager entièrement les pieds de cette terre de boue, où je suis enlisé depuis si longtemps. Qu'elle est donc ignoble cette terre ! Et comme en vérité les êtres inférieurs seuls peuvent s'y trouver satisfaits !... Je suis devenu malade en grande partie d'impuissance de ne

rien faire. Quand je me suis vu revenir à Québec après une misérable vacance, et que là j'aurai encore à attendre huit mois dont six d'hiver, avant de pouvoir retourner à Rimouski, et suivre le progrès de ma maison, le courage m'a manqué. Ajoutez que j'étais déjà très souffrant, et que je n'avais aucun travail à faire pour apporter quelque digression à mes idées ; que les jours diminuaient sans cesse ; que le tombeau hivernal s'ouvrait, que la nature épaississait son deuil, s'enveloppait de plus en plus dans son implacable linceul qui couvre tout ce qui existe, et qu'il me fallait passer des journées entières avec ce seul spectacle funèbre sous les yeux, et vous vous demanderez comment je pouvais arriver à la fin de mes journées. Aussi en ai-je fait une maladie, dont je ne prévois ni l'adoucissement ni le terme. Et j'ai voulu vous écrire, dans la pensée que je ne pourrais peut-être pas le faire d'ici à longtemps.

J'ai lu votre petite chronique du jour de l'an ; nous avons été, ma femme et moi, très touchés de votre bon souvenir. N'oubliez pas, si vous venez à Québec avant la fin d'avril, que vous trouverez ici des bras tout grands ouverts pour vous recevoir.

Nous vous embrassons avec la plus louable émulation.

A. BUIES.

Dans cette petite maison de Rimouski, sa dernière espérance, Buies voulait écrire ses *Mémoires*, dont l'achèvement eût assuré à la littérature canadienne un pendant moderne aux œuvres de Gaspé.

V

BIBLIOGRAPHIE DES ŒUVRES DE BUIES

Nous croyons utile de reproduire, en nous servant de l'étude de M.-P. G. Roy (*Bulletin des Recherches Historiques*, mai 1901), la Bibliographie

d'Arthur Buies. Voir aussi le précieux recueil de M. Philéas Gagnon, *Essai de Bibliographie canadienne*.

LETITRES SUR LE CANADA (1862-1863), tirage à 200 exemplaires.

LA LANTERNE (*Montréal*, 1868-1869.) 447 p. in-8°. Réimprimée en 1884. C'est cette réimpression que nous citons. Elle est complétée par un *Article posthume*, et par un extrait des *Lettres sur le Canada*. (Condamnée par le cardinal Taschereau.)

CHRONIQUES. HUMEURS ET CAPRICES, Edition nouvelle. (*Québec*, Darveau, 1873) 400 p. in-12. La première édition, selon Buies qui n'était pas ennemi du bluff, consistait dans la publication par les journaux. Réimprimé en 1884, sous ce titre : CHRONIQUES CANADIENNES, HUMEURS ET CAPRICES. Vol. 1, *Montréal*, Sénécal et fils, s. d) 426 p. in-8°.

CHRONIQUES, VOYAGES, ETC. VOL. II, Edition nouvelle — Nous savons ce qu'il faut entendre par ces mots, (*Québec*, Darveau, 1875) 339 p. in-12. Ce recueil renferme aussi la

LECTURE SUR L'ENTREPRISE DU CHEMIN DE FER DU NORD, publiée à part en 1874 (s. l. n. d.) 9 p. in-8°.

CONFÉRENCES. *La Presse Canadienne française et les améliorations de Québec*, (*Québec*, Darveau, 1875), 21 p. in-12.

L'ancien et le futur Québec, Projet de S. E. lord Dufferin (*ibid.* 1876) 43 p. in-12.

LE RÉVEIL. *Education publique, Réformes*. (*Québec*, 1876) 484 p. gr. in-4°. (Condamné par le cardinal Taschereau, 31 août 1876.)

QUESTION FRANCO-CANADIENNE. (*Montréal*, 1877) 13 p. in-8°

PETITES CHRONIQUES POUR 1877. (*Québec*, Darveau, 1878) XXXVI-162 p. in-12.

LE SAGUENAY ET LA VALLÉE DU LAC SAINT-JEAN. *Etude Historique, géographique, industrielle et agricole*, (*Québec*, Côté et C^e 1880). XVI — 342 p. in-8°.

La 2^e édition de Buies est constituée par un tirage à quelques centaines d'exemplaires, sur mauvais papier. Le livre devient plus tard :

LE SAGUENAY ET LE BASSIN DU LAC SAINT-JEAN, *Ouvrage historique et descriptif*, 3^e édition (Québec, Léger Brousseau, 1896) 420 p. in-8°. A cette étude, se rattachent diverses brochures.

a) *Sur le parcours du chemin de fer du Lac Saint-Jean*, 1^{re} Conférence. (Québec, 1886) 40 p. in-16.

b) 2^e Conférence (Québec, Darveau, 1887) 42 p. in-16.

c) *La région du lac Saint-Jean*, Grenier de la Province de Québec, Guide des colons, rédigé par la C^e du chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean, (s.l. 1890) 51 p. in-8°.

d) *Le chemin de fer du lac Saint-Jean*, ses origines, ses développements passés et futurs, son importance capitale, son action sur les progrès et l'avenir de la Province de Québec. *Ouvrage historique et descriptif*. (Québec, Léger Brousseau, 1895) 116 p. in-8°.

ANGLICISMES ET CANADIANISMES (Québec, Darveau, 1888) 106 p. in-16.

L'OUTAOUAIS SUPÉRIEUR (Québec, Darveau, 1889) 312 p. in-12.

RÉCITS DE VOYAGES — *Les Mille-Iles, les Grands Lacs, A travers les Laurentides, Promenades dans le Vieux Québec* (Québec, Darveau, 1890) 271 p. in-8°.

RAPPORTS SUR LES COMTÉS DE RIMOUSKI, de Matane et de Témiscouata. s. l. n. d. (Québec, 1890.) 57 p. in-8°.

AU PORTIQUE DES LAURENTIDES : *Une paroisse moderne. Le Curé Labelle*. (Québec, Darveau, 1891) 96 p. in-8°.

RÉMINISCENCES. — LES JEUNES BARBARES. s.l.n.d. (Québec, 1892) 110 p. in-12.

QUÉBEC EN 1900, Conférence. (Québec, Brousseau, 1893) 65 p. in-8°.

LA VALLÉE DE LA MATAPÉDIA. *Ouvrage historique et descriptif* (Québec, Brousseau 1895) 52 p. in-8°.

LA PROVINCE DE QUÉBEC, Ouvrage publié par le Département de l'Agriculture de la Province de Québec, (Québec, 1900) 352 p. in-12.

Cet ouvrage est anonyme. Il a été, comme le suivant, rédigé à l'occasion de l'Exposition Universelle de Paris, et largement distribué aux visiteurs. La Préface seule est signée Buies

LES POISSONS ET LES ANIMAUX A FOURRURE du CANADA, publié par ordre de l'Hon. Fischer, Ministre de l'Agriculture (*Ottawa* s. d. (1900) 87 p. in-16.

C'est sur cette brochure indigne de son talent, que finit l'œuvre d'Arthur Buies — en queue de poisson, si nous pouvons nous permettre cette remarque de mauvais goût.

LAURE CONAN

La distinguée femme de lettres qui signe Laure Conan mérite une place dans un ouvrage comme celui-ci, d'abord à cause de la réputation dont elle jouit là-bas, ensuite parce qu'elle sait écrire, enfin parce qu'elle représente très bien certaines tendances de son pays, et qu'elle nous donne une idée assez exacte de la littérature qui peut plaire à la majeure partie des femmes canadiennes. Dis-moi qui tu lis, et je te dirai qui tu es. Cette maxime ne peut évidemment pas s'appliquer à tout le monde, encore que l'éclectisme en pareille matière soit déjà une indication. Mais les femmes ne lisent que ce qui leur plaît, et à ce titre les livres de Laure Conan présentent tout l'intérêt d'un renseignement psychologique.

Parcourons donc ses deux ouvrages les plus célèbres, en passant la monographie un peu spéciale qu'elle consacrait à *Elisabeth Seton*, une protestante convertie au catholicisme et qui finit supérieure d'un couvent. (1)

(1) *Elisabeth Seton*, 1 vol. in-8 de 126 pages, (Montréal, 1903).

Nous chercherons dans *l'Oublié* (1) et dans *Angéline de Montbrun* (2) à dégager les lignes principales de cette intéressante physionomie littéraire.



L'Oublié (1). Une histoire de sauvages. Une histoire de héros. Si le beau livre de M. Salone sur la *Colonisation française au Canada* est le roman de l'énergie nationale, l'histoire que nous raconte Laure Conan semble un épisode détaché des chansons de geste. Les personnages ont quelque chose de la simplicité hiératique que l'on retrouve dans nos vieilles légendes. Maisonneuve ne serait pas indigne de converser avec Roland. *L'Oublié*, c'est l'épopée de Montréal naissant. Et quelle épopée de sang, de larmes, de douleurs noblement supportées, d'espoirs tenaces et de sacrifices joyeux !

En 1639, M. de la Dauversière, collecteur des tailles à la Flèche, et M. Olier, le fondateur de Saint-Sulpice, poussés par des voix intérieures

(1) *L'Oublié*, 1 vol. in-8 de 183 pages (Montréal, 1900) couronné par l'Académie française en 1902.

(2) *Angéline de Montbrun* 1^{re} édition, (Québec, 1884). Nous suivrons la 3^e édition, la seule dont l'auteur s'avoue satisfaite. (Québec, Marcotte, 1905.) 277 pages in-12. A citer encore du même auteur : *A l'œuvre et à l'épreuve*. (Québec, 1891), et *Larmes d'amour*, 1 vol. s. d. (Montréal) 60 pages. Enfin, *Si les Canadiennes le voulaient*, 59 p. in-18, et de nombreux articles.

(cela commence comme la légende de notre Jeanne Darc) décident d'établir dans la « marche » canadienne un poste avancé, rempart et blockhaus du christianisme en Amérique. Ils réunissent les ressources nécessaires, trouvent « le Godefroid de Bouillon de la nouvelle croisade », Chomédý de Maisonneuve, qui semble un de ces moines soldats du Moyen Age. Ils chargent Maisonneuve de commander l'expédition. Malgré l'hostilité du gouverneur de Québec, qui estime insensée cette entreprise, les compagnons de Maisonneuve s'établissent dans l'île de Montréal, en plein pays des Iroquois, au confluent de cette quadruple voie d'eau qui va vers l'Atlantique ou vers les grands lacs par le Fleuve, vers la mer d'Hudson et le pays des fourrures par l'Outaouais, vers les établissements des puritains par le Richelieu. L'endroit était marqué pour devenir le siège d'une grande ville. Là, les pinasses devaient rompre charge, et transborder leur cargaison sur les canots d'écorce. La position de Montréal lui assurait une importance de premier ordre, mais elle rendait aussi fatale la guerre avec les sauvages, dont les territoires de chasse étaient ainsi dominés, et qui pouvaient craindre la concurrence des hardis trappeurs canadiens. Dans l'île de Montréal, Maisonneuve établit la petite colonie à laquelle il donna le nom de Villemarie, en l'honneur de sa céleste dame.

Ce que fut l'existence des « Montréalistes », on le croirait à peine. Il faut lire dans le livre de

M. Leblond de Brumath (1) cette miraculeuse histoire. Elle nous y paraît surnaturelle. Mais surtout la thèse de M. Salone qui appuie sur un texte positif chaque phrase et presque chaque ligne, convaincra le plus incrédule. Ce qui est admirable dans la colonie, c'est l'état d'esprit vraiment chrétien qui y règne. *Les Messieurs et les Dames de la Société de N. D. de Montréal*, « non seulement s'interdisent tout espoir de gain, mais encore... ne chercheront jamais à rentrer dans leurs dépenses. Comme ils le promettent solennellement, ils vont *travailler purement à procurer la gloire de Dieu*. Et pendant vingt ans, au milieu des circonstances les plus défavorables et qui leur fourniraient à chaque instant les plus honnêtes prétextes pour en limiter l'étendue ou la durée, ils s'imposent tous les sacrifices. Ils ne témoignent même pas, au début, de cette impatience qui serait si légitime de hâter l'heure du succès, ne serait-ce que pour en être témoins. Ils savent qu'ils ont à choisir entre faire vite et faire bien, et ils n'hésitent pas. » (2)

Pendant vingt-six ans, sous les ordres de Maisonneuve qui fut un saint et un héros, les Montréalais luttèrent, au plus fort de la guerre sauvage,

(1) *Histoire populaire de Montréal*, 1 vol. in-8 de 450 p. (Montréal, 1890).

(2) E. SALONE, *Colonisation de la Nouvelle France*, 1 vol. in-8* (Paris, Guilmoto 1906). p. 76. C'est une œuvre monumentale, à laquelle la présente étude doit beaucoup, et, à notre humble avis, le plus beau livre qu'ait encore inspiré le Canada français.

la terrible guerre contre les Iroquois. Autour de Maisonneuve, se groupaient le brave Lambert Closse, le major de la garnison, et Brigeac, qui mourut tragiquement, et M^{lle} Mance (1) l'héroïque infirmière de ces soldats laboureurs, et la Mère Marguerite Bourgeois, et la poignée de braves qui défendaient, sur ce glacis, la France et le christianisme.

Nous semblons nous écarter de Laure Conan. Nous sommes au contraire au cœur même de son livre. Car pour le comprendre complètement, il est bon de connaître un peu l'héroïque histoire de Villemarie. *L'Oublié* prend une singulière ampleur, si l'on considère ce Canada naissant où se déroulent les péripéties de ce drame. Songez à la simple et calme vaillance des Montréalistes. Songez à l'héroïsme de Daulac et de ses dix-sept compagnons, qui tinrent tête pendant plusieurs jours à la grande armée iroquoise — huit cents guerriers — périrent tous, mais inspirèrent une telle frayeur à leurs adversaires, que la colonie fut momentanément protégée. Songez que la population française — 2,500 à 3,000 âmes — fut à la lettre décimée, comme le remarque M. Salone, et que les héros de Laure Conan vécurent des années farouches. Songez enfin aux atrocités inexpiables de cette guerre, aux dangers de chaque heure, de

(1) Voir la *Vie de M^{lle} Mance*, par LEBLOND DE BRUMATH, (Montréal 1883,) 1 vol. in-8 de 240 pages.

chaque minute : le laboureur doublé d'un soldat, la femme ne sachant jamais si le mari qui la baise au front le matin rentrera le soir ; les foyers sous une perpétuelle menace, les récits non exagérés des supplices que l'on subit au poteau de tortures, et ces abominables histoires d'enfants rôtis vivants sous les yeux de leur mère...

Au milieu de tous ces événements qui formaient, pour les colons de Villemarie, la trame ordinaire des jours, pensez à l'idéal qui les anime et les rend dignes des temps anciens de la foi sans calcul et sans compromissions. Pensez que leur œuvre, si grande qu'elle nous apparaisse, ils l'espéraient plus grande encore, puisqu'ils voulaient la conversion de ces sauvages, leurs bourreaux, qu'une impitoyable loi historique vouait à la destruction et à la mort. Vous goûterez alors, dans toute sa saveur, le récit de Laure Conan. Vous prendrez un singulier intérêt à voir comment la petite M^{lle} Moyen, dont les parents avaient été massacrés par les sauvages, fut échangée contre un chef iroquois nommé La Plume, et sauvée ainsi d'une horrible destinée. Vous n'apprendrez pas sans intérêt que le major Lambert Closse, le lieutenant du grand Maisonneuve, inspira dans le cœur de cette jeune fille un amour fait d'admiration pour sa bravoure, sa force et sa bonté. Vous serez heureux de savoir que le major Closse épousa Elisabeth Moyen, après qu'elle lui eût sauvé la vie. Et vous ne pourrez pas vous défendre d'une certaine émotion en apprenant la mort du brave soldat qui

avait un jour quitté sa jeune femme pour reprendre le mousquet contre les Iroquois.

Il y a dans le livre de Laure Conan, malgré la sobriété de ses commentaires, toute une partie psychologique non dépourvue de charme et d'intérêt. L'amour d'Elisabeth Moyen pour Lambert Closse, la naissance et le développement de cette noble et pure passion, sont analysés avec finesse. Mais ce qui donne un prix singulier au livre que nous feuilletons, c'est la manière dont l'auteur a compris et fait comprendre l'état d'âme de ses personnages. En sorte que nous, Français du XX^e siècle, avec toutes les idées et tous les sentiments que ces mots comportent, nous nous sommes sentis transportés dans ce Canada presque légendaire, d'avant le Régiment de Carignan. Nous comprenions que dans ces postes avancés il n'y avait guère de place que pour des hommes, demi-moines, demi-soldats. Et quand nous pensons que la race française a fait souche sur ce territoire arrosé par le sang des héros, nous ne pouvons qu'admirer la vaillance et la beauté morale des femmes assez courageuses pour puiser dans l'amour conjugal la force de rester au milieu des dangers. Elles savent que la mort les guette, et ceux qui leur sont chers, et que la mort n'est pas encore ce qui peut leur arriver de pire. Quand elles ont vu de près, comme la petite Elisabeth, les horreurs de cette guerre, il leur reste pour la vie quelque chose d'infiniment triste. « Elle n'avait pas la gaité de son âge. Singulièrement réservée, elle ne parlait que

lorsqu'il fallait. » (1) C'est qu'elle gardait, dans ses yeux de velours sombre où luisait une flamme, le spectacle de ses parents massacrés. Elle n'en avait que plus besoin d'appui. Comme l'Angéline de Montbrun dont nous parlerons bientôt, la petite ancêtre pouvait dire : « Je suis une âme qui a besoin d'être aimée. » Dans l'amour de Lambert Closse, elle chercha la tendresse qui lui manquait. Lambert Closse avait soif, lui aussi, d'amour. A lui, Elisabeth devait entièrement se vouer. Près de lui s'évanouissait la peur qui hantait son âme. « Elle avait la frayeur des grands bois, elle frissonnait quand elle voyait quelque sauvage en sortir, marchant sans bruit, comme les chats. » (2)

Quand son mari, à l'entrée du bois qu'il leur faut traverser pour rentrer chez eux, lui tend la main, n'y a-t-il pas toute une psychologie dans ces trois lignes :

« Elle prit cette main, sans rien dire. Et comme pour lui rappeler sa faiblesse, le besoin qu'elle avait de sa protection, elle appuya sa tête contre son épaule. Il ne parut pas s'en apercevoir, et une grande envie de pleurer monta au cœur de la jeune femme. » (3) C'est que l'amour du métier reprenait le major. Ce Porte-Glaive n'aurait jamais dû associer une femme à sa vie de dangers. On se battait, il voulait lui aussi se battre *Pro aris et focis*. Et il

(1) *L'Oublié*, p. 82.

(2) *Ibid.*, p. 145.

(3) *Ibid.* même page.

tomba, frappé d'une balle en plein front, pour Villemarie et pour la dame de Villemarie. La fin du livre est d'une sobriété dramatique dans son inachevé :

« Pour cacher aux Iroquois la terrible perte, Maisonneuve décida que le corps serait exposé à l'hôpital et que les funérailles se feraient de nuit. Pâle et tremblant, il prit le mousquet du héros, le chargea, et, tout brisé de douleur, se dirigea vers la maison de la pauvre jeune veuve, où le deuil allait entrer pour jamais... » (1)

Il est certain que les héros de Laure Conan n'ont pas du tout les « idées modernes » en horreur à M. Thomas Chapais. Félicitons l'auteur de s'être conformée à la vérité historique, dans ce sujet où ses convictions même et sa foi devaient lui donner un ton de réalité particulièrement saisissant. Laure Conan admire ces chevaliers sans peur et sans reproches que furent les Messieurs de Notre-Dame de Montréal. Elle sent comme sentaient Mademoiselle Mance, la Mère Marguerite ou la petite Elisabeth. Elle ne nous montre pas « des chrétiens à fleur de peau » mais des saints « qui voulaient faire revivre à Montréal la charité, la pureté de la primitive Eglise. » Maisonneuve se croyait sous la protection « de la Toute-Puissante, la Fidèle, l'Incomparable, la Radieuse », et il trouvait dans chaque incident de sa vie mouvementée, des preuves d'une divine et surnaturelle protection. Puisque tel était le Maiso-

(1) *Ibid.* p. 183.

neuve de l'histoire, ceux-là seuls feront un procès de tendances à Laure Conan, qui prêtent libéralement à Clovis les sentiments de Louis XIV et reprochent volontiers au grand Roi de si mal connaître les ouvrages de Renan.

Et nous, qui aimons les beaux récits du vieux Canada, nous remercierons l'auteur d'avoir dégagé de l'ombre où la grande figure de Maisonneuve le maintenait, ce major Closse, si bon et si brave. Nous la remercierons aussi de nous rappeler que ces nouveaux croisés défendirent Montréal, et la Nouvelle-France, et la civilisation. S'il y a aujourd'hui des Français en Amérique, l'honneur en revient à ceux qui préservèrent, jusqu'à ce que Colbert en pût prendre soin, la faible bouture plantée par Richelieu. Pendant ces trente années où la France ignora ses enfants d'Amérique qui luttèrent contre les sauvages, les Montréalistes furent les plus efficaces défenseurs de la colonie.



L'autre ouvrage de Laure Conan que nous voulons parcourir appartient à un genre très différent, encore qu'il soit pénétré du même esprit.

Angéline de Montbrun en est à sa 3^e édition. Pour le Canada, c'est un succès. Le livre se signale donc à notre attention d'une manière toute spéciale. Et nous trouvons intéressant, après en avoir dégagé les grandes lignes, de rechercher les affinités littéraires de l'auteur.

Cent dix-sept pages de lettres, cinq de narration, cent cinquante-trois de journal intime. Tel est l'aspect extérieur du roman. Quatre personnages principaux, mais surtout une âme : Angéline.

Charles de Montbrun, jeune encore, et veuf, s'est consacré à l'éducation de sa fille. Il veut la rendre digne de sa race — n'est-elle point cousine des Lévis — et digne de son pays, qu'il place très haut. Il l'élève en chrétien et en homme de cœur, il en fait une jeune fille fière et tendre, hautaine et passionnée, qui sait aimer et qui saura sacrifier son amour même à des considérations plus nobles.

M^{lle} de Montbrun a pour amie une jeune fille gaie et mondaine, Mina Darville, dont le frère, Maurice, vient passer quelques jours à Valriant, la propriété des Montbrun, vers le bas du fleuve. Maurice aime Angéline, Angéline aime Maurice, M. de Montbrun les fiance, et Mina éprouve pour le père de son amie une admiration absolue. Tout cela est trop beau, trop parfait, trop pur. Angéline n'a rien à désirer, jeunesse, fortune, amour, beauté, tous les dons les plus rares sont réunis en elle.

Tels sont les événements simples que l'auteur expose avec une abondance un peu lente, tant elle désire nous faire connaître ses héros. C'est la vieille formule du roman épistolaire, et il ne semble pas que Laure Conan l'ait rénovée. Il eût suffi de cinquante pages plus directes et plus précises. L'auteur s'est amusée aux bagatelles de la porte, s'est laissé entraîner par la terrible facilité, le grand défaut des femmes écrivains. Nous ne

sentons pas où nous allons. Il en résulte un certain malaise, une certaine résistance du lecteur. Or il faudra nous faire passer tout à l'heure par des chemins singulièrement épineux, et ce n'était pas trop de précautions que de s'assurer d'abord notre fidélité.

Mais une catastrophe imprévue fond sur les héros.

Charles de Montbrun meurt d'un accident de chasse. Mina entre aux Ursulines. (Méfiez-vous, dans les romans, des jeunes filles trop mondaines. Le cloître les guette.) Angéline, dont la douleur est immense, malade presque, plus grande que la nature ne voudrait, retarde son mariage, dépérit, s'affaiblit. Un jour elle fait une chute et se défigure à jamais. Elle devine alors que l'amour de Maurice ne survivra point à ce malheur, que Maurice, tout épris qu'il est, ne saura consentir au mariage sans un sacrifice, et ne voulant rien devoir à la pitié, elle rend à son fiancé sa parole et sa bague. Elle se retire à Valriant pour y pleurer son cher bonheur.

Vous croyez le roman fini : Du tout, il commence. Angéline est donc retirée du monde. Tout lui rappelle, dans sa solitude, les heures trop vite enfuies, et le bonheur écoulé sans retour. Tout lui parle du père qu'elle chérissait et de l'ami qu'elle écarta. Elle souffre, elle souffre atrocement, et se complait dans sa souffrance. C'est une chrétienne, mais heureusement ce n'est pas une sainte, et elle garde quelque chose d'humain car

ses bonnes œuvres, son tricot, ses visites aux pauvres, ne lui suffisent pas. Elle pense toujours aux absents aimés, à son père parti pour jamais, à Maurice qu'elle pourrait rappeler d'un mot, et qu'elle ne rappellera point. Après trois ans de lutte contre elle-même, de troubles, de cris passionnés, Angéline finit par trouver sa véritable voie. Ce cœur que son père lui a laissé, que Maurice n'a pas su garder, ni peut-être gagner vraiment, elle le donne à Dieu. Elle fortifie sa volonté qui fut quelque temps en péril. « C'est un grand malheur d'avoir laissé ma volonté s'affaiblir, mais je travaille de toutes mes forces à le réparer. » (1) Et quand Maurice, bien tardivement, fait entendre son appel, Angéline qui s'est reprise, lui répond par une lettre définitive, où la douleur encore frémissante fait place peu à peu à la résignation qu'illumine l'amour divin : « Pour Dieu il n'est pas de sacrifice trop grand. » (2)

Le caractère essentiel, le seul qui soit toujours présent à l'esprit du lecteur, c'est Angéline. Maurice, que ses lettres nous avaient fait entrevoir, disparaît du livre plus encore que M. de Montbrun. M. de Montbrun est vivant sans cesse au cœur de sa fille. De Maurice nous ne conservons pas une idée bien nette. Il nous laisse comme la vague impression d'un homme qui ne sait pas

(1) *Angéline de Montbrun*, p. 264.

(2) *Ibid.* p. 277.

aimer, et presque d'un pleutre. Après la mort de son père, Angéline pouvait et devait trouver en Maurice une tendresse capable de la consoler de tout. Si profondément aimé que soit un père, le déchirement ne peut être mortel, quand la jeune fille se sent enveloppée par la chaude passion d'un fiancé. Si donc Angéline fait retarder son mariage, c'est qu'elle devine instinctivement et sans se le formuler à elle-même, que Maurice n'est pas égal à son rêve. Enfin, nous ne comprenons pas comment Maurice consent à reprendre sa parole, ou du moins permet à Angéline de reprendre la sienne. Il y a là tout un drame fragmentaire que nous laissent deviner les feuillets subséquents du Journal intime. Mais nous n'en avons que le sommaire. Nous sommes obligés de reconstituer la psychologie de Maurice et d'Angéline à ce moment, et naturellement, nos suppositions renferment toujours une part d'hypothèse. Soixante pages de lettres eussent fait place utilement à quelques scènes essentielles qui manquent ou ne sont esquissées que trop tard.

Je sais bien qu'il fallait laisser au journal rétrospectif d'Angéline, toute sa fraîcheur, ne pas déflorer les récits qu'elle devait nous faire. Mais il y a là une certaine gaucherie de composition, dont nous saurions mauvais gré à Laure Conan, si nous ne sentions qu'elle a été amenée à la commettre par l'obsession d'une œuvre qu'elle aime et dont nous reparlerons plus bas. Ajoutons aussi que cette irrégularité dans la composition, et ces faiblesses

de contexture nous rendent plus sensible encore le plaisir de trouver une femme où nous cherchions un auteur.

Ces réserves faites, constatons que la psychologie d'Angéline est singulièrement attachante. C'est, nous l'avons dit, une âme ardente et passionnée. Elle a aimé son père comme on aime son maître et presque son Dieu. Ce père dont elle porte dans son cœur les enseignements et les exemples, revit en elle. Elle désire « l'intimité d'une âme forte qui l'aidât à acquérir la plus grande, la plus difficile des sciences, celle de savoir souffrir » (1). Cette âme forte qui l'aurait guidée dans la vie, et dont elle sentait depuis longtemps le besoin, ce n'est pas le piètre Maurice qui la porte en lui. Sur son épaule ne pouvait se reposer confiante nulle tête de femme. Et de cette déception, Angéline resta triste jusqu'à la mort : « La grande infortune, c'est de tomber des hauteurs de l'amour. » (2) Malgré elle, Angéline comparait toujours Maurice à son père. « Pourquoi cette adorable bonté est-elle si rare ? Si Maurice avait la délicatesse de mon père, peut-être aurait-il pu me faire oublier que je ne puis plus être aimée. » (3) Être aimée ! c'était là le grand désir de la pauvre enfant. « Je suis une femme qui a besoin d'être

(1) *Angél. de Montb.* p. 127. Cf. *Journal d'EUGÉNIE DE GUÉRIN*, p. 443.

(2) *Angél. de Montb.* p. 128.

(3) *Ibid.* p. 149.

aimée. » C'est de cette soif d'amour qu'elle souffre. De sa déception, elle restera meurtrie à jamais.

Cherchera-t-elle l'oubli ? Non, même aux heures des pires détresses. « Oublier ! laisser le passé refermer ses abîmes sur la meilleure partie de soi-même ! N'en rien garder, n'en rien retenir. Ceux qu'on a aimés, les voir disparaître de sa pensée comme de sa vie, les sentir tomber en poudre dans son cœur ! Non, la consolation n'est pas là. (1)

» La consolation, ajoute-t-elle presque aussitôt, c'est de savoir que j'ai aimé autant que je pouvais aimer. »

Peut-elle rappeler Maurice ? Il lui semble que non. On ne revit pas deux fois les heures inoubliables et pleines de l'amour naissant. « Il viendrait — mais on ne va pas à l'autel couronnée de roses flétries. » (2)

Et les jours passent, les heures longues forment des années rapides. Angéline *consent* enfin le sacrifice qu'elle avait accompli déjà, et qui lui semblait au delà des forces humaines. Puisque sa faculté d'aimer cause toute sa souffrance, elle ne retrouve le calme et le bonheur qu'en exerçant de nouveau dans sa plénitude, cette faculté. Mais elle ne la tournera plus vers la terre, et elle trouvera le mystique asile que le catholicisme offre aux âmes

(1) *Ibid.* p. 171.

(2) *Ibid.* p. 203.

ardentes et blessées. L'amour divin la consolera des trahisons humaines.

Ce dénouement est logique. Tout le roman nous y conduit, depuis que nous avons pu en dégager le mouvement, un peu incertain au début. Et ce n'est pas une de nos moins grandes surprises, que de constater ce contraste. Laure Conan, l'auteur de cette brochure *Si les Canadiennes le voulaient...* où elle prêche l'action féminine (nous ne disons pas féministe) pour relever la moralité et le patriotisme, conclut son roman le plus célèbre en écartant du mariage ses héroïnes.



On a dit de Laure Conan : C'est l'Eugénie de Guérin du Canada. Cette appréciation nous semble fort juste en général. Rarement deux femmes de lettres ont eu des dispositions plus identiques. Est-ce la faute de Laure Conan si elle est venue au monde la dernière, et si l'on ne dit pas d'Eugénie de Guérin : c'est la Laure Conan française ? Cependant, nous trouvons dans le livre de Laure Conan, une foule de détails qui nous montrent à quel point la lecture des *Lettres à Maurice*, et du *Journal* lui est familière. Parfois même, à nous qui venons de relire ces ouvrages, il nous arrive qu'une vérification soit nécessaire pour savoir si nous devons attribuer telle ou telle phrase à l'une ou à l'autre.

Il nous semble même que toute l'idée d'Angé-

line de Montbrun était en germe dans cette ligne :

« *Ce n'est rien de mourir, mais mourir défigurée !* »

Eugénie de Guérin citait cette exclamation, entendue naguère. Et elle ajoutait : « Pauvre femme ! J'en ris beaucoup alors, à présent j'en ai compassion, je souffre de voir qu'on ne porte pas son âme plus haut que son corps. Qui sait ? Si j'étais jolie, peut-être ferais-je de même ? » (1)

La tendresse excessive d'Angéline pour son père n'est-elle pas comparable à la tendresse exagérée d'Eugénie pour son frère ? Laure Conan semble frappée par cette pensée d'un rapprochement qui s'impose, quand elle écrit :

« Le temps ne peut rien pour moi. Comme disait Eugénie de Guérin, les grandes douleurs vont en creusant comme la mer. Et le savait-elle comme moi ? Elle ne pouvait aimer son frère comme j'aimais mon père. Elle ne tenait pas tout de lui. Puis rien ne m'avait préparé à mon malheur. Il avait toute la vigueur, toute l'élasticité, tout le charme de la jeunesse. Sa vie était si active, si calme, si saine, et sa santé si parfaite ! Sans ce fatal accident ! C'est peut-être une perfidie de la douleur, mais j'en reviens toujours là. » (2)

Eugénie et Angéline se ressemblent par bien des points. Elles sont sœurs par la formation intellec-

(1) EUGÉNIE DE GUÉRIN, *Journal et fragments*, 42^e éd. (Paris, 1902), p. 341.

(2) *Angéline de Montbrun*, p. 167.

tuelle, par les croyances, par les dévotions mêmes. Angéline nous dit par exemple :

« Après la mort de ma mère, il (mon père) m'avait vouée à la Vierge, et d'aussi loin que je me rappelle, j'ai toujours porté ses couleurs... C'est pour mes voiles d'orpheline que j'ai abandonné sa livrée, que je ne devais quitter qu'à mon mariage. » (1)

Eugénie écrit :

« J'aime à me souvenir que quand je perdis ma mère, j'allai comme sainte Thérèse, me jeter aux pieds de la Sainte Vierge, et la prier de me prendre pour sa fille. » (2)

Leurs lectures mêmes se ressemblent. Plus d'un livre qui figurait dans la bibliothèque d'Eugénie devait se retrouver dans celle d'Angéline. *Silvio Pellico*, le *Lépreux*, leur sont, à toutes les deux, des lectures familières (3).

On pourrait encore rapprocher bien des passages, essentiels, comme la mort de M. de Montbrun et la mort de Maurice de Guérin (4), qui partent d'un même esprit, si les détails diffèrent, ou comme l'épisode des oiseaux (5). Mais nous rapprocherons surtout la consolation qu'apporte à la douleur d'Angéline la lettre d'un missionnaire qui fut protégé autrefois par Charles de Montbrun, et l'adou-

(1) *Angél. de Mont.* p. 176.

(2) *Journal d'Eugénie de Guérin*, p. 430.

(3) *Eugénie*, p. 413 et 261. *Angéline*, p. 2, 7 et 246.

(4) *Angéline*, p. 130 *sqq.* *Eugénie*, p. 351 *sqq.*

(5) *Angéline*, p. 52, *Eugénie*, p. 392.

cissement qu'Eugénie trouva dans les conseils d'un ecclésiastique, naguère condisciple de ce Maurice tant aimé (1).

Nous pourrions, encore que les deux Maurices ne se ressemblent guère, continuer à l'infini ces rapprochements, qui montrent seulement — car toute idée de critique est fort loin de notre esprit, à quel point Laure Conan tient d'Eugénie de Guérin. Elle n'a en propre que son patriotisme canadien, car si le roman ne présente aucune saveur de terroir, l'amour de la patrie s'en dégage cependant. Nous sentons entre les deux âmes des liens très puissants, et ce n'est pas un des moindres charmes de ce livre, que d'y trouver, venu de la Malbaie, comme un écho du Cayla.

Nous nous apercevons que dans cette analyse nous avons parlé d'Angéline comme d'une personne vivante et non comme d'une fiction. C'est le plus bel éloge que nous puissions en faire, et en effet, il y a dans l'ouvrage de Laure Conan comme un parfum de confidences personnelles. M. Louis Fréchette, qui étudiait le roman de sa distinguée compatriote, remarquait déjà : « On dirait qu'il y a dans la deuxième partie comme un grain d'autobiographie. » (2)

Nous n'avons pas à rechercher la substructure de ce livre, et nous le prenons tel qu'il nous est offert par l'auteur. La fraternité d'Angéline de Montbrun

(1) *Angéline*, p. 253, *Eugénie*, p. 309.

(2) *Journal de Françoise*, 7 avril 1906.

et d'Eugénie de Guérin suffirait à expliquer l'allure personnelle de ces pages. Mais il faut bien ajouter ici que Laure Conan nous semble exprimer des sentiments éprouvés. Angéline de Montbrun n'est sans doute pas un pseudonyme choisi pour nous faire des confidences, et nous ne cherchons pas à satisfaire une curiosité déplacée. Mais nous serions bien surpris si Angéline ne ressemblait point à l'auteur *par la manière de sentir et de penser*, si elle n'en était la fille d'élection et de prédilection. C'est ce qui donne à cet ouvrage son véritable prix. Laure Conan a repensé l'œuvre d'Eugénie de Guérin. Elle nous a donné ainsi le livre que tout écrivain ne peut faire qu'une fois, car elle y a mis son âme, et tout entière. Et c'est pourquoi *Angéline* nous apporte

Cette voix du cœur qui seule au cœur arrive.

HENRI D'ARLES

Les mots éveillent une série d'autant plus nombreuse de successives réminiscences, illuminent un cinématographe d'autant plus imprévu que notre expérience personnelle est plus complète, notre documentation plus abondante. Mais il est certain qu'un pauvre Français de France, accoutumé à nos vieilles mœurs, un peu étroites et renfermées, et volontiers traditionnelles pour ne pas dire routinières, quand on lui remettra la carte d'un dominicain, s'attendra sans erreur possible à voir paraître un moine sévère, en robe blanche et manteau noir. Si même le Français en question a quelque teinture d'histoire ecclésiastique, ou plus simplement s'il a lu Victor Hugo, il évoquera Torquemada faisant défiler devant Ferdinand un certain nombre d'hérétiques vêtus de confortables sanbenitos, il verra Lacordaire dans la chaire de Notre-Dame, employant la fougue de son éloquence à la conversion du siècle. Peut-être même pensera-t-il au doux Fra Angelico, ou au pieux Fra Bartoloméo... Mais s'il voit paraître un *civil*, redingote noire à revers de soie, col rabattu, cravate violet-évêque, dont la qualité d'ecclésiastique est seule-

ment indiquée par une fine croix d'or qui sort d'une boutonnière, il éprouvera un peu de l'étonnement dont fut saisie, paraît-il, une sentinelle placée à la porte des Tuileries, au temps déjà lointain de la monarchie de juillet. On dit que ce consciencieux militaire voyant un jour le roi Louis-Philippe en personne, se diriger, le classique parapluie à la main, vers une entrée interdite, lui fit entendre cette apostrophe : « Ah ! c'est vous le roi ? Allez vous mettre en tenue. »

Si donc le R. P. Beaudé, selon la coutume américaine, s'habille à peu près comme vous et moi, songeons que l'habit ne fait pas le moine ; qu'on peut jeûner du 14 septembre à Pâques, selon la règle de saint Dominique, et remplir tous les devoirs d'un ministère librement choisi, sans présenter l'aspect d'un prédicateur ou d'un inquisiteur. Ajoutons que si le R. P. Beaudé nous échappe, nous semble un peu lointain, un peu difficile à réaliser, en présence de ce fin jeune homme artiste, qui exprime des pensées délicates dans une langue choisie, avec de menus gestes onctueux, qui fait éditer ses œuvres sur papier impérial du Japon, et demande une préface au comte de Montesquiou, nous pouvons l'oublier d'autant plus facilement qu'il ne nous appartient pas, et nous contenter d'évoquer le prosateur-poète qui signe Henri d'Arles ses livres d'artiste et de lettré.

Le R. P. Beaudé a quitté le couvent de Fall River (Massachusetts) où il vécut plusieurs années. Henri d'Arles a traversé notre grand Paris bruyant

et rapide, et n'a pu jeter sur nos trésors artistiques qu'un coup d'œil de touriste et de passant. Le R. P. Beaudé fait le pèlerinage de Jérusalem, où il séjournera dans un couvent de son ordre, et sentira s'éveiller en son âme, à l'aspect des lieux saints, une intense émotion, que Henri d'Arles saura traduire dans des phrases colorées, travaillées avec le soin d'un miniaturiste ornant des pages de missel.

Pendant que le R. P. Beaudé, pèlerin passionné, suit la route de Jérusalem, parlons un peu de Henri d'Arles, écrivain subtil et fugace, qui confie des impressions rares à des papiers couleur d'hortensias bleus où de mer boréale.

Ce dominicain de Fall River est un de nos plus précieux et de nos plus modernes stylistes, et son cas mérite doublement de retenir l'attention de ceux qui aiment retrouver notre doux parler sur des lèvres américaines.

Fall River est une cité de soixante-quinze mille âmes, située à quatre-vingts kilomètres de Boston. Une partie de ses habitants ont gardé la langue française, et c'est une des villes de la Nouvelle-Angleterre où l'élément canadien est le plus vivace. C'est là que se publie, en plein territoire yankee, le journal français *l'Indépendant*, qui nous apprenait le 21 janvier 1905, la publication de *Pastels*, la dernière œuvre de Henri d'Arles.

« L'éminent religieux, disait l'auteur de ce compte-rendu, n'en est pas à son coup d'essai. En

effet, il a déjà publié un volume intitulé *Propos d'Art*, dont les critiques disent beaucoup de bien. »

Propos d'Art — *Pastels*, ces deux titres montrent à eux seuls combien Henri d'Arles est attaché aux arts de la couleur et du dessin, à quel point il essaye de traduire avec sa plume des effets qui ressortissent plutôt du domaine des pinceaux ou des crayons. Parcourons ces livres précieux, dignes d'un bibliophile et d'un peintre (1).



La préface — pardon, *l'Entrée de Chœur* — du comte de Montesquiou n'est point la page la moins curieuse du volume.

Le comte de Montesquiou avait fait à New-York une série de conférences sur l'esthétique. Henri d'Arles habitait à cette époque la grande ville américaine ; il désira suivre les conférences du poète, qui mit avec une parfaite bonne grâce une place à sa disposition.

Ce fut une révélation pour le dominicain, tour-

(1) *Propos d'Art*, 1 vol. in-8° de 122 p. sur Japon impérial orné de deux héliogravures, précédé d'une Lettre-Préface du comte Robert de Montesquiou (*New-York* Daniel V. Wien, 1903).

Pastels, 1 vol. in-8° de 157 p. (*ibid. id.*, 1905). Ajoutons-y *Tête d'Etude*, 1 plaquette in-8° de 28 pages (*Paris*, 1906). Henri d'Arles publiera au cours de 1907 le livre, *l'Ame antique*, qu'il a rapporté de son voyage en Europe et en Orient (*Paris*, F. R. de Rudeval).

menté par des rêves d'art, par le désir confus d'une civilisation plus fine et plus ancienne à la fois que celle dont il connaissait les manifestations. M. de Montesquiou a très bien rendu ce qu'il y a d'étrange et de charmant avec « une petite saveur de fruit défendu », à cette excursion hors d'une cellule, à cet exode d'un oratoire dans un *studio*.

« Passer du ciel de la vérité dans le ciel de l'art, de la beauté morale dans la beauté intellectuelle, certes, c'est changer d'atmosphère. C'est aussi descendre ; descendre comme d'un firmament dans une prairie, dont les pâquerettes ont les formes, les couleurs et presque l'odeur des étoiles. »

M. de Montesquiou félicite Henri d'Arles de se sentir un peu dépaycé dans ce monde nouveau, et aussi — que nous sommes donc dans un milieu plein d'imprévu — de préférer le Christ de l'Angelico aux madones de Tissot, et Manet à Meissonnier. Voilà une parole qui nous rassure. Jamais Henri d'Arles ne facilitera l'exportation des horribles articles de piété qui déshonorent la rue Bonaparte et le voisinage de Saint-Sulpice.

« Rentré dans sa chère cellule, notre pieux voyageur artiste y retrouve son Christ de l'Angelico. Ce doux maître lui fait accueil, et sourit à la moisson de feuillets que l'excursionniste lui rapporte. Il n'est pas loin de partager son avis sur les Madones de Tissot, et la supériorité de Manet sur Meissonnier lui semble pareillement incontestable. » Sans nous demander si cette induction sur les tendances esthétiques du doux maître de Henri d'Arles n'est

pas un peu audacieuse, félicitons-nous d'avoir trouvé au seuil de ce livre publié à New-York par un moine canadien-français, une *Entrée de Chœur* datée du *Pavillon des Muses*, à Neuilly. Et si quelque gêneur demande ce qu'en eût pensé

Le grand saint Dominique
Effroi de l'hérétique.

comme on chante dans l'*Africaine*, supposons qu'il eût approuvé, comme il eût approuvé jadis les rêveries lumineuses, toutes pures de bleu céleste, que peignait pieusement le moine de Fiesole.

Et le moine moderne de Fall-River, tout pénétré des doctrines de Hello, cherche de son côté, sans établir entre elles une démarcation bien nette, non point la vérité divine, mais la divine beauté, intangible et jeune éternellement.

C'est d'abord le salut à la Beauté pure, l'ardeur du néophyte, qui va connaître l'Art (avec un A). La place de l'esthétique n'est point marquée dans les programmes scolaires du Nouveau-Monde, pas plus d'ailleurs que dans ceux de l'ancien. Et pourtant, il y a nombre d'années déjà, Lamennais voulait introduire l'étude des chefs-d'œuvre dans les plans d'instruction. Mais si Henri d'Arles manquait peut-être de connaissances techniques, s'il n'avait pas subi l'initiation lente, il était prêt à recevoir la grâce, et le séjour dans un atelier où il avait subi, quelques mois plus tôt, la première émotion qui prépare le chemin de Damas, coïncidait avec un désir pas-

sionné de savourer la beauté dans ses manifestations les plus nobles.

« J'arrive d'un pays où la gloire est surtout aux manieurs d'argent, écrit Henri d'Arles. Pour être un grand homme, pour devenir roi, il suffit d'être heureux dans les spéculations sur l'acier ou sur l'huile. Le caractère essentiellement matériel de la civilisation américaine est tout entier dans ce mot que j'entendis un jour : Quelqu'un, me montrant une rangée indéfinie de piliers d'acier, soutenant une voie aérienne, s'écria, comme ravi : « Monsieur, ça, c'est un chef-d'œuvre ! » (1)

Il devait se sentir cruellement dépaysé, au milieu des rois du cochon salé — ou de leurs sujets, — le rêveur et le fin poète qui regrettait la patrie canadienne aux vieilles et charmantes coutumes, « où verdoient les prés et les bois, où les moissons ondu lent, où les ruisseaux chantent... Toits de chaume, transfigurés par la lumière du soir, collines baignées de rayons, paysannes ingénues, vieux types d'habitants, coins pittoresques du sol canadien, tout cela va défiler devant moi, m'arracher au présent. » (2)

C'est à Québec que cette initiation aura lieu. Québec, dont la silhouette, dans l'air lumineux qui baigne la vieille cité, se détache en un paysage à la fois précis et large.

(1) *Propos d'art*, p. 7-8.

(2) *Ibid.* p. 9.

« Au premier plan, la ville inondée de lumière. Le beau soleil la tranfigure, la revêt de gaité. Quelle grâce et quel charme sa gaze brillante donne aux demeures antiques!... Là-bas, par de là le port aux vagues courtes et miroitantes, se dessine nettement la ligne des Laurentides. Pas un âpre sommet, pas de crêtes abruptes, pas d'abîmes. Mais des ondulations douces, harmonieuses. La terre se soulève et s'abaisse comme en de calmes et régulières respirations. Son mouvement semble se régler sur un rythme majestueux, tant il a de mesure, tant la progression est habilement ménagée, la gradation soutenue, jusqu'aux cimes arrondies qui, au loin, se confondent avec l'azur.

« Un velours est comme tendu sur ces monts — velours d'un bleu tendre. Aucune tache ne vient rompre la magnifique unité de cette couleur. Aucune autre nuance ne s'y mêle. Sur les pentes et dans les creux, les teintes sont seulement plus foncées. O la merveilleuse étoffe, faite d'air et de lumière, tissée avec de l'azur! Sous sa richesse moelleuse, les hauteurs semblent assoupies. Ce velours où le ciel se reflète, et que le fleuve voile de ses vapeurs, c'est... comme un lit de délices où se repose le regard. » (1)

Cette symphonie en bleu majeur n'évoque-t-elle pas un de ces manteaux de pureté, dont l'Angelico vêtit ses anges?

(1) *Propos d'Art*, p. 14-15.

Dans ce Québec de rêve et de lumière, qui semble une cité paradisiaque ou orientale, l'artiste, l'artiste évocateur et créateur vers lequel tendait le pèlerin de beauté, traduit sa vision des choses et des âmes. Sans doute, il est parfois incompris des foules. Sa place n'est point marquée d'avance sur ce continent dont la majeure partie est occupée par le plus réaliste des Etats. Le succès, le gros succès de gloire et d'argent, le Canada est encore impuissant à le procurer. La réputation qu'il assure à ses enfants a toujours, comme l'écrivait M. Gaston Salaun « un honnête parfum d'Académie provinciale ». Et la grande république voisine, affairée, affolée de *business*, ne s'inquiète des œuvres de l'art que si une savante réclame, ou le plus inexplicable des engouements, vient tout à coup centupler leur valeur mercantile et conventionnelle. Platon couronnait au moins de roses les poètes, avant de les bannir de sa soporifique, rigide et inhospitalière République. Beaucoup n'en feraient même pas autant.

Henri d'Arles est donc chez l'Artiste. Il fouille les cartons, feuillette les albums, examine les toiles qui décorent l'atelier. Rien ne l'effarouche, de ce qui reste pur, et c'est une délicieuse surprise que de lire les pages intitulées : *Le nu dans l'Art*. Aucun pharisaïsme, aucune pruderie puritaine. Ce moine s'exprime comme un laïque aux idées larges et saines à la fois. Et il n'en a que plus d'autorité et de force pour proscrire le déshabillé. Lisez ces lignes consacrées aux statues grecques. Relisez-les devant

la nudité glorieuse et chaste de l'Anadyomène.

« Aucune pensée voluptueuse n'a présidé à leur exécution. Ceux qui les sculptaient n'avaient qu'une chose en vue, représenter la personne humaine, telle qu'elle avait dû être au moment de sa sortie des mains créatrices, alors qu'elle portait encore la fraîche empreinte des doigts divins. Nées d'un pur rêve d'art, l'idéale chasteté qu'elles respirent les enveloppe comme d'un voile. Pour ne parler que d'une seule œuvre moderne, cette merveilleuse peinture intitulée *la Source*, où Ingres a mis tout son génie, n'est-elle pas, dans sa nudité absolue, d'une pureté parfaite? » (1)

Puis ce sont les tableaux mystiques, qui nous ramènent aux habituelles pensées du néophyte, à sa tendre passion pour le bel art religieux, cette passion qui le conduit à l'heure présente en Palestine, où l'artiste et le croyant se complèteront dans la plus rare synthèse.

Puis les pages canadiennes, les pages d'histoire, qui nous montrent les habitants vêtus de l'étoffe du pays, et réagissant contre l'uniformité et la laideur urbaines qui débordent sur les campagnes des deux mondes. Voici l'Île d'Orléans, où les paysans voyaient, *du temps de nos gens*, les sorciers mener leur sabbat, le « califourchon » fendu jusqu'aux oreilles. Voici le Saguenay auquel Arthur Buies a consacré peut-être ses meilleures pages descriptives.

(1) *Ibid.* p. 51.

Puis le tableau capital, la station préférée d'Henri d'Arles au cours de ce pèlerinage à travers un atelier (1), *le Sanctus à la maison*.

C'est un peu le pendant d'un *Angelus* célèbre, mais un pendant d'inspiration et d'exécution originales. La fenêtre est ouverte toute grande. Le soleil entre à flots. Une femme, une *habitante*, Josette, Françoise ou Louise, a laissé le travail pour un instant. Des épluchures de légumes en témoignent. Mais si elle est Marthe, elle tient aussi de Marie, et dans l'humble intérieur confié à ses soins, dans cette ferme des cantons de l'Est ou du Nord, elle

(1) L'atelier du peintre Charles Huot. Cf. le sonnet de P. Lemay, *Gouttelettes*, p. 57.

Par la fenêtre ouverte on voit la floraison.
C'est l'heure de la messe, au loin la cloche brille.
Tout le monde est parti ; seule, une jeune fille
Vaque aux soins du ménage en la pauvre maison.

Une croix noire pend à la blanche cloison.
Dans son corsage neuf, l'enfant est très gentille.
L'eau bout, la vapeur monte, un chat luisant se grille
Au poêle, d'où s'échappe un reflet de tisons.

Mais voici que l'airain tinte dans le ciel rose,
Sanctus ! Sanctus ! Sanctus !... La jeune fille pose
Le chou vert sur un banc, au clou le gobelet.

Sanctus ! Sanctus !... Avant que la cloche se taise,
Elle tombe à genoux et, les bras sur sa chaise,
Elle incline la tête et dit son chapelet.

Evidemment le vers six est plat et le vers onze impropre. On ne pose pas un gobelet au clou, sauf si le gobelet est en argent et si l'on se trouve momentanément gêné.

interrompt sa besogne à l'heure solennelle du *Sanctus*. Le chapelet aux doigts, elle prie à genoux.

Faut-il parler de chef-d'œuvre ? Henri d'Arles le laisse entendre, et il a trop de goût pour que nous fassions la moindre difficulté à ratifier son jugement sur un tableau que nous n'avons pas eu le plaisir de voir. Deux belles héliogravures de tons différents, l'une bleue, l'autre sépia, nous permettent cependant de deviner la pensée de l'artiste, et les pages colorées, précises et techniques de l'écrivain nous en donnent l'impression, dans tout son charme à la fois intime et religieux.

Ne nous y laissons pas prendre plus longtemps. Avec son air d'écolier, Henri d'Arles est un connaisseur. Ses études sont fort poussées, sa modestie n'est que coquetterie, et il aurait ce sourire ecclésiastique, à la fois énigmatique et moqueur, s'il nous voyait prendre au sérieux ses précautions oratoires. *Propos d'Art* est donc un livre charmant, plein d'aperçus ingénieux et de malices enveloppées. Il y a là une page sur ce que Meissonnier reprocherait à l'auteur du *Sanctus*, qui est aussi jolie que méchante sous son apparence inoffensive. Ce livre prend toute sa valeur quand on pense à la qualité de l'auteur, de ce critique d'art qui veut se faire prendre pour un timide apprentif et qui est le plus averti et le plus sagace des salonniers.

Nul écrivain canadien — n'oublions pas que ce moine américain est d'Arthabaskaville, la patrie de Sir Wilfrid Laurier — nul écrivain canadien ne sut encore, à notre sens, jeter un regard plus clair-

voyant sur les œuvres plastiques. Nul n'entreprit ce voyage d'Orient avec une âme aussi religieusement émue par la beauté parfaite, la pureté des formes, la splendeur des coloris et la profondeur des traditions. Et quand nous parlons d'Orient, il ne s'agit pas seulement de l'Orient lointain, des contrées où l'on respire « l'air léger du pays de Galilée », mais aussi de notre vieille et fine Europe, dont les monuments, les œuvres d'art et les paysages même, sont tout pénétrés d'histoire, de civilisation et de souvenirs.



Les *Pastels* n'offrent pas la même unité d'impressions.

C'est un recueil de morceaux généralement courts et qui traitent des sujets les plus divers.

Tantôt, et nous ne pouvons suivre l'auteur sur ce terrain réservé, nous autres profanes au sens étymologique du mot, tantôt Henri d'Arles redevient le P. Beaudé et nous entretient de la *Crémation* (*Etude doctrinale*), de la *Communion sous les deux espèces*, ou des *Convenances de l'Immaculée Conception*. Mais Henri d'Arles n'est jamais loin, et un adjectif, un tour de phrase, un mot imagé ou vibrant, nous laissent deviner son omniprésence.

Tantôt il s'agit des *Collèges américains*, encore que ce joli titre de *Pastels* détonne un peu, appliqué à une question pédagogique. L'étude que nous

mentionnons est cependant fort intéressante et impartiale, et sa brièveté ne provient pas de la sécheresse de la matière ou de la pauvreté de la documentation : c'est l'œuvre d'une volonté consciente, qui peut faire court parce que l'intelligence qui la sert voit de haut et d'ensemble.

Tantôt nous entendons parler des *Derniers Hurons* — n'oublions pas que nous sommes en Amérique. Tantôt nous jetons un furtif coup d'œil en passant devant un atelier — le studio de tout à l'heure — et nous revenons aux habituels propos d'art.

Mais le titre gracieux et charmant, discret et coloré du livre, se justifie tout à fait dans des croquis comme la *Source*, la *Vierge* et l'*Etoile*, ou ce paysage dédié au comte de Montesquiou.

« ... Tout à l'heure, comme je descendais la colline qui borde le fleuve, un tableau d'un charme infini vint frapper mon regard.

» L'eau semblait prise en un cercle de verdure, formait un lac bleu, joyau exquisement serti dans les ors, les rouges, les verts pâles du feuillage automnal. Ses teintes de saphir ressortaient si délicieusement sous la couronne mobile et nuancée dont elles se ceignaient.

» Une voile agitait là sa forme blanche. Avec quelle grâce elle se levait et se penchait ! Parfois, elle touchait presque les flots du bout de l'aile, puis je la voyais s'enfler et partir pour une course bientôt finie. Et alors recommençait le même bercement sur le liquide azur.

» Tout ce paysage flottait dans une lumière sereine et douce. — lumière alanguie, fatiguée, mélancolique, spéciale aux après-midi d'octobre, — lumière comme tamisée par une vapeur infiniment subtile, où les lignes se fondent, où les contours des objets sont noyés à demi. » (1)

Citons encore le passage sur la *Source* où l'on trouvera, comme dans les lignes qui précèdent, un souci constant de l'adjectif et de l'adverbe rares, employés par les plus précieux écrivains d'ici, et en même temps je ne sais quel mélange de vision directe et d'interprétation un peu floue, qui justifient pleinement le titre de ce recueil.

« Moelleusement sise en un creux de mousse, ou enchâssant son cristal dans une fine sertissure de pierre, discrète, mystérieuse, le plus souvent voilée d'herbes ou de feuilles, la source constitue certainement l'une des merveilles du monde matériel.

» Elle est belle jusque dans son nom. — Il y a en effet dans ce mot de source, de fontaine, comme une note de musique caressante, délicieuse à l'infini : si belle que les poètes de tous les temps l'ont célébrée en strophes exquises, et que les artistes n'ont pu s'empêcher de lui prêter une âme vivante, de la personnifier en un harmonieux rêve de chair, de la diviniser...

» La source est belle, — et elle est discrète.

(1) *Pastels*, p. 47-48.

» Rien n'annonce sa présence, si ce n'est ces taches blondes, ces lamelles d'or, dont le soleil en s'infiltrant à travers les ramures, parsème son onde, ou ces lambeaux d'azur que le firmament y laisse choir : si ce n'est aussi son murmure incessant, ce rire clair, perlé, si mélodieux, si berceur, que le rossignol qui vient s'y mirer et s'y baigner, qui vient y boire et diamanter son duvet de ses gouttes argentines, que le rossignol le prend, ce doux gazouillis des fontaines, pour un écho charmant de sa propre chanson. » (1)

On pourrait joindre à ce recueil, ou plutôt à cet album, quelques feuilles volantes, comme ce *Soleil couchant* que Henri d'Arles a publié séparément, sur papier azur. Mais nous mettrons à part, dans ce *Sketch Book*, les pages consacrées à l'œuvre de Tissot. Henri d'Arles est hanté par des visions de Terre Sainte. Il évoque Nazareth « ville blanche, fleur des montagnes », mais il souffre de ne point traduire une sensation directe. Et certains feuillets de son livre sont comme une préface à son voyage actuel.

Il a cherché dans l'œuvre de Tissot, dans cette collection laborieuse qui est le fruit de toute une vie d'artiste, l'impression exacte des lieux saints. Il a souffert de ne point la trouver conforme à son rêve. Il en a conçu contre l'ouvrage et l'artiste un certain ressentiment qui se traduit dans une dizaine

(1) *Ibid.*, p. 6-7.

de pages remarquables par un extrême souci d'impartialité, et par une conception personnelle de l'iconographie sacrée.

Le dominicain a passé de longues heures devant la collection précieuse acquise moyennant 60.000 dollars par le Musée de Brooklin. Il l'a étudiée, il a tâché de la pénétrer, et s'il n'a pu goûter ce mélange de mysticisme et de réalisme, la profusion des objets inutiles et encombrants, le bric-à-brac oriental qui ne s'accorde pas tout à fait avec ses propres tendances quatrecentistes, il apprécie néanmoins la valeur archéologique de l'œuvre, l'effort de volonté dont elle témoigne, la pureté de l'inspiration religieuse. Il aime dans de nombreuses scènes « la poésie de la vie orientale éternellement biblique. » (1)

De cet Orient, le P. Beaudé nous rapporte, nous sommes en droit de l'espérer, une œuvre originale et fine. Il y appliquera tout ce qu'il possède de moyens d'expression, de coup d'œil, de maîtrise et de subtilité. Nous le prions seulement de veiller à quelques adjectifs qui se présentent trop aisément sous sa plume, et qui, ne traduisant plus toujours une sensation directe, passeraient facilement au rang de clichés.

Nous ne pouvons dire qu'il ait pleinement donné sa mesure. Mais rien de banal ne peut venir

(1) *Ibid.*, p. 50.

de lui. Nous n'avions pas encore trouvé en Canada de stylistes de son école, et ce n'est pas la moindre surprise que nous ait ménagée l'Amérique Française, que cette rencontre avec le R. P. Beaudé, disciple de Saint-Dominique, avec Henri d'Arles, filleul littéraire du comte de Montesquiou.

M. WILLIAM CHAPMAN

M. William Chapman doit être un homme heureux.

Il réalise dans l'âge mûr un rêve de jeunesse. En 1904, l'Académie Française lui a décerné le prix de poésie pour son ouvrage intitulé les *Aspirations*. Ce n'est pas une firme canadienne qui estampille le volume, mais une raison sociale française. Lors de son passage à Paris, M. Chapman reçut l'accueil le plus flatteur. M. L'homme, qui fut un écrivain de race, presque un petit-fils de Voltaire, et dont le sens critique ne s'en laissait pas facilement imposer, accueillit à bras ouverts ce cousin qui venait de si loin nous apporter son livre et nous dire sa sympathie. Le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts teinta de violet — nuance académique — la boutonnière du futur lauréat. Aujourd'hui, M. Chapman est de retour dans son pays. Ses fonctions le retiennent dans la ville fédérale et là il continue à produire des vers et les publie dans les journaux de Montréal, en attendant qu'il les réunisse en volume. Il prend un plaisir naturel à constater la

réussite de son œuvre, dont les gazettes nous entretiennent sous une forme que l'on pourrait souhaiter plus lapidaire.

« Les *Aspirations*, disent-elles, ont valu à leur auteur un succès sans précédent, tant au point de vue intellectuel qu'au point de vue pécuniaire... Tous les jours, M. Chapman reçoit de fortes commandes pour cet ouvrage... qui sera donné en prix dans une foule d'établissements, parmi lesquels nous pouvons citer les séminaires de Sainte-Anne-la-Pocatière, de Rimouski, de Trois-Rivières, de Sainte-Marie-de-Monnoir, de Saint-Hyacinthe, les collèges de Lévis, de Saint-Denis, de Saint-Laurent, de Farnham, du Juniorat du Sacré-Cœur d'Ottawa, des collèges et séminaires de Rigaud, de Montréal, de Chicoutimi, de Saint-Boniface, de Sainte-Thérèse et le couvent de Villa-Maria. »

J'en passe, et des meilleurs.

M. Chapman doit être un homme heureux.

Chaque jour, chaque instant, pour rehausser sa gloire
Met lauriers sur lauriers, victoire sur victoire.

C'est Mistral qui répond à une dédicace par un billet autographe, où il félicite « l'éminent poète canadien William Chapman de son ode magnifique *Aux Bretons*, dans laquelle revit intrépide, loyale et harmonieuse, l'âme de la vieille France. » C'est « l'excellent poète parisien Achille Paysan, » qui appelle M. Chapman « mon cher

grand poète » et termine une lettre où il lui dit « pour moi vous êtes le poète national du Canada français » en déclarant : « Qui vous lit vous aime et vous admire ». C'est Botrel, le barde breton, qui improvise cinq vers aimables à la louange de M. Chapman et les lui adresse avec l'exemplaire d'un poème qu'il lui offre. Il est regrettable que le patriarche du romantisme soit mort, car nous eussions lu certainement un soir, dans la *Presse* de Montréal, la reproduction du billet suivant :

Mes *Feuilles d'automne* pour les *Feuilles d'Erable* !

VICTOR HUGO.

Pour connaître ces lettres et ces dédicaces, nous n'avons eu besoin ni de solliciter une indiscretion de la poste, ni de cambrioler le secrétaire de M. Chapman. Cette élogieuse correspondance se trouve dans les journaux de Montréal, de Québec, d'Ottawa, où l'on a la fâcheuse habitude de composer pêle-mêle les articles littéraires et les réclames des pharmaciens.

Tous ces *satisfecit* venus de France, ont reçu de nouvelles et éclatantes confirmations. M. Jean Lionnet, le président de la *Canadienne*, et l'un des canadianisants les plus autorisés, faisait réciter en pleine Sorbonne, au cours d'une conférence organisée par la *Revue des Poètes*, des vers de M. Chapman qui furent très applaudis. Enfin, M. Augustin Filon, avec l'autorité d'un vétéran et le jeune enthousiasme d'un nouveau Jacques Cartier, déclara

rait dans le *Journal des Débats*, qu'il estime une tempête (1) de M. Chapman comparable « aux meilleures tempêtes que nous possédions » ; il rapprochait à ce propos, M. Chapman de Bernardin de Saint-Pierre, Loti et Virgile, et terminait par cette phrase :

« Je tiens à dire que la langue de M. Chapman est impeccable, meilleure que la mienne probablement. Ne fais-je pas un bel éloge de ce recueil de 350 pages, en disant que je n'y ai relevé d'autres irrégularités grammaticales qu'un latinisme, le verbe *vibrer* employé à l'actif dans le sens de *vibrare*. » Seigneur, préservez-moi de mes amis !

Là-dessus le *Temps* (d'Ottawa) proclame M. Chapman « l'un des écrivains qui ont jeté le plus de lustre sur le nom de la France », et M. Chapman ne craint pas de s'écrier, dans l'une de ses plus récentes productions :

.... Paris, le Paris des Lettres et des Arts,
Si prodigue parfois d'encens et d'harmonie,
Mais qui pour ceux-là seuls qu'a marqués le génie
Fait résonner sa lyre et brûler ses parfums,
Acclame nos sculpteurs, nos peintres, nos tribuns,
Redit l'écho divin des chants de nos poètes... (2).

Il est sous-entendu que les chants de M. Chapman tiennent une place importante parmi ceux dont la grand'ville redit l'*écho divin*.

(1) *Les Aspirations*, p. 27 à 32.

(2) *Ode à Sa Grandeur Mgr Duhamel*, à l'occasion de son retour d'Europe (*La Presse*, 18 janvier 1906).

M. Chapman doit être un homme heureux.

Nous n'avions eu, à la fin de notre précédent volume, que le temps d'annoncer les *Aspirations*, et de dire quel progrès elles marquent sur les deux recueils précédents de notre auteur. Nous allons aujourd'hui aborder l'examen de son œuvre entière, sans nous laisser influencer par un dossier si nourri, ni éblouir par tant de palmes académiques et scolaires. Et si nos conclusions diffèrent, à certains égards, du jugement que M. Chapman porte sur l'auteur des *Aspirations*, il en sera quitte pour ne pas tenir compte de notre voix discordante, et pour s'écrier avec Oronte :

Et moi, je vous soutiens que mes vers sont fort bons. (1)

(1) Le lecteur au courant des questions littéraires canadiennes trouvera dans cette étude, une lacune volontaire. M. William Chapman entama, en 1894, contre M. Louis Fréchette, dont la réputation était alors incontestée, une campagne à laquelle nous avons déjà fait allusion dans notre précédent ouvrage. Nous ne voulons pas faire aux pamphlets que les adversaires écrivirent en cette circonstance, l'honneur de les nommer. Ils ne ressortissent pas du domaine de la critique littéraire. Quelle que soit la justice d'une cause que l'on soutient, on la rend mauvaise en employant l'injure et l'invective, et M. Fréchette, si son œuvre ne remplissait pas absolument sa réputation, était néanmoins le premier poète canadien d'alors. Les attaques passionnées de M. Chapman n'ont fait tort qu'à lui-même. Un écrivain français se serait déconsidéré en employant ce langage. Nous regrettons que M. Louis Fréchette ait répondu parfois aussi avec violence. Mais ce n'est pas lui qui a commencé. Nous ignorerons donc toute cette polémique, la plus vilaine page de la courte histoire littéraire canadienne.

I

L'œuvre poétique de M. Chapman se compose essentiellement de trois volumes, publiés à de longs intervalles, les *Québécoises*, les *Feuilles d'Erable* et les *Aspirations* (1).

Ces trois recueils ne diffèrent point par le fond. Nous n'avons donc pas à les distinguer ici, car nous désirons d'abord nous demander ce que M. Chapman avait à nous dire, avant de regarder comment il l'a dit. Les titres des deux premiers ouvrages de M. Chapman et le contenu de tous les trois est canadien, bien canadien, du moins dans l'ensemble. Canadien, M. Chapman se montre par le choix des sujets, par les sentiments qu'il exprime, par les scènes qu'il décrit. M. l'abbé Camille Roy étudiait, il y a quelque temps, dans le *Bulletin du Parler Français*, la *Nationalisation de la littérature canadienne*. (2) Il est certain que M. Chapman, dans une grande partie de son œuvre, s'est inspiré des maximes que M. l'abbé Roy devait formuler. Nous trouvons donc chez M. Chapman le vieux fonds que nous avons si souvent signalé déjà, et que l'on retrouve chez tout disciple de Crémazie : le christianisme, l'amour de la France et de la terre natale, voilà pour les senti-

(1) *Les Québécoises*. 1 vol. in-8° de 224 pages (Québec, 1876). — *Les Feuilles d'Erable*, 1 vol. in-16 de 241 pages (Montréal, 1890). — *Les Aspirations*, 1 vol. in-8° de 353 pages (Paris, Motteroz, 1904.)

(2) 1904-1905, pages 107 et 133.

ments ; la description du pays, les scènes urbaines ou rurales de la vie canadienne, voilà pour les sensations.

C'est le choix de ces sujets mêmes qui assura le succès parisien de M. Chapman. Nous aimons le Canada. Malgré les événements contemporains et la relative impopularité de la mère-patrie, la mère-patrie chérit encore ses enfants. Qui parle du Canada est sûr, chez nous, d'un bon accueil.

Comment voulez-vous qu'une assemblée française résiste à ce touchant exorde par insinuation, où la modestie même est le comble de l'adresse ?

Je n'ai pas le luth d'or de tes bardes, ô France !
Je n'ai pas ton parler si sonore et si doux.
Je suis un peu sauvage et te prie à genoux
De jeter sur mon livre un regard d'indulgence.

L'or de ma poésie est encor dans la gangue.
Je n'ai pu ciseler le métal vierge et pur.
Je ne réclame aussi, moi, le poète obscur
Que le mérite seul d'avoir appris ta langue.

Mais en t'ouvrant bientôt mon livre, je saurai
Te bien prouver qu'aux champs lointains du Nouveau-Monde
Ta race a conservé ta sève si féconde.
Et ton souvenir reste un souvenir sacré (1)

Et puis il est toujours émouvant d'entendre une voix canadienne rappeler les jours épiques de la découverte, l'arrivée de Jacques Cartier, chanter la *Mère et l'enfant*, évoquer les derniers combats de 1759.

(1) *Les Aspirations*, p. 4-5.

Le culte de notre langue maternelle surtout nous pénètre de reconnaissance. Et M. Chapman a su fort heureusement se servir de ces sentiments.

Notre langue naquit aux lèvres des Gaulois,
Ses mots sont caressants, ses règles sont sévères,
Et faite pour chanter les gloires d'autrefois,
Elle a puisé son souffle aux refrains des trouvères.

Elle a le charme exquis du timbre des latins,
Le séduisant brio du parler des Hellènes.
Le chaud rayonnement des émaux florentins,
Le diaphane et frais poli des porcelaines.

Si ce résumé n'est toujours très clair ni très cohérent, s'il n'est pas entièrement d'accord avec les plus récentes théories philologiques, cette fraternité de langue nous est précieuse et nous aimons qu'un Canadien puisse écrire — avec quel charme languissant dans l'expression :

. . . Nos mères nous ont bercés sur leurs genoux,
Aux vieux refrains dolents des ballades normandes. (1)

L'amour de la France et du parler français, il les a encore exprimés dans une pièce qui fait très bien à la fin d'un banquet patriotique.

Sonnez, clairons d'airain, sonnez, cloches d'église !
Drapeaux, gonflez vos plis au souffle de la brise !
Que partout sous nos cieux éclate la gaieté !
Que la *Marseillaise* ouvre à tous les vents son aile
Pour chômer aujourd'hui la fête universelle.
La fête de la France et de l'humanité. . . (2)

(1) *Op. cit.* p. 61 sqq.

(2) *Op. cit.* p. 110.

Nous ne disons pas que cette poésie soit d'une qualité très rare, mais ces vers de 14 Juillet partent d'un bon sentiment, et nous aurions mauvaise grâce à examiner en détail leur mérite littéraire.

M. Chapman chante aussi le Canada. Et c'est une importante partie de son œuvre. Nous la retrouverons bientôt à propos des vers descriptifs. Mais nous voulons immédiatement, à côté de ces vers patriotiques, citer les vers religieux de notre auteur.

Un souffle catholique anime en effet toute l'œuvre de celui qu'un journaliste français appelait de la meilleure foi du monde M. l'abbé Chapman. Il ne sépare jamais dans ses vers la religion de la patrie. Et si son œuvre critique avait montré un peu plus de véritable esprit chrétien, c'est-à-dire de charité, nous serions pour le louer encore plus à l'aise. Mais prise en elle-même, la partie religieuse des *Aspirations* est intéressante. Que dites-vous de ce petit *quadro* où revivent toutes les madones et tous les *bambini* ?

Au bord d'un lac doré par l'aube qui s'éveille,
Où l'asphodèle embaume, où chante maint oiseau,
Entre des oliviers dont le front s'ensoleille,
Sous un abri de toile ombreux comme un berceau,
La Vierge-Mère est là qui tourne son fuseau,
Au bord d'un lac doré par l'aube qui s'éveille. (1)

(1) *Asp.*, p. 323. *Sur un tableau de Lauenstein*. Notons en passant que Racine a écrit :

Du temple déjà l'aube *blanchit* le faite,
et non pas *dore* le faite. La langue et l'étymologie distinguent *aube* et *aurore*.

C'est une inspiration bien chrétienne, dans le véritable sens du mot que de chanter *Pro Victis*. Quand un homme se dit antichrétien, s'il garde la pitié des déshérités, s'il pratique la religion de la souffrance humaine, quelle que soit sa métaphysique, il se rattache au christianisme par le plus profond de son être. Et Nietzsche lui-même, le grand négateur, quand il sape par sa morale séculièrement intacte, la plus noble religion qui se soit éveillée dans la conscience des hommes, Nietzsche se croit obligé de soumettre Zarathoustra à l'épreuve suprême, la pitié. Aussi peut-on dire que rien n'est plus chrétien dans le livre de M. Chapman que les vers où il s'écrie :

Je fais vibrer mon luth pour les silencieux,
Qui peinent sans repos, sans espoir, sans promesse,
Pour les humbles qui n'ont d'autre but que les cieux,
Pour les souffrants à qui l'arbre de la jeunesse
Hélas ! a refusé ses fruits délicieux.

.....
Où je dis les douleurs, les deuils et les effrois,
Je chante pour tous ceux dont les mains sont sans tache,
Pour les peuples râlant sous le genou des rois,
Pour Colomb dans les fers, pour Chénier sous la hache,
Pour Jeanne à son bûcher, pour le Christ sur la croix. (1)

Tels sont les sentiments exprimés par M. Chapman. Voyons quels spectacles sollicitent les sens du poète.

Il nous a dépeint son pays, et parfois avec bon-

(1) *Asp.*, p. 945.

heur. *L'Aurore boréale*, par exemple, un de ses morceaux les mieux réussis, ne pouvait être écrite que par un Canadien. Après une description qui est amusante à cause de son papillottement de couleurs, et que l'on dirait notée par un impressionniste, M. Chapman termine ainsi :

Et la forêt regarde, enivrée, éblouie,
Se dérouler au loin cette scène inouïe.
Et l'orignal, le muffle en avant, tout tremblant,
Les quatre pieds cloués sur le mamelon blanc,
L'œil grand ouvert au bord de la savane claire,
Fixe depuis longtemps l'auréole polaire
Poudroyant de ses feux le céleste plafond,
Et son extase fauve en deux larmes se fond (1).

Certes, nous ne goûtons pas la « scène inouïe » et le « céleste plafond » nous chagrine. Mais l'ensemble est caractéristique, et le dernier vers présente une saveur très particulière d'exotisme boréal.

La *Chasse d'hiver* nous montre dans un paysage de neige,

... le passage
D'un orignal géant, la narine fumante,
suivi d'un chasseur.

Des raquettes aux pieds, de la glace aux cheveux.

Tandis que l'orignal tombe après une lutte acharnée et une poursuite fantastique,

(1) Les *Feuilles d'Erable*, p. 113. La pièce est reproduite dans les *Aspirations*, p. 225.

... la savane mouvante
Jette comme un long cri de rage et d'épouvante (1)

Le *Défricheur* qui met le feu à la forêt, et

... sourit bientôt, libre de tout remords,
En voyant devant lui rayonner l'or des gerbes (2),

pourrait servir d'épigraphe au *Jean Rivard* de Gérin-Lajoie. La *Sucrerie* nous fait penser aux scènes analogues que renferme ce joli roman, dont elle laisse parfois regretter la simple prose.

Enfin, le *Carnaval*, le *Palais de Glace*, nous retracent les plaisirs hivernaux dans les cités canadiennes. Des poèmes comme la *Charrue*, le *Laboureur*, l'*Erable*, nous décrivent la vie des paysans. Et il y a là une note à la Brizeux, qui ne nous semble pas dépourvue de charme. Donnons-nous le plaisir de citer le sonnet intitulé le *Laboureur*.

Derrière deux grands bœufs ou deux lourds percherons
L'homme marche courbé, dans le pré solitaire,
Ses poignets musculeux rivés aux mancherons
De la charrue ouvrant le ventre de la terre.

Au pied d'un coteau vert noyé dans les rayons,
Les yeux toujours fixés sur la glèbe si chère,
Grisé du lourd parfum qu'exhale la jachère,
Avec calme et lenteur il trace ses sillons.

Et rêveur quelquefois il ébauche un sourire,
Son oreille déjà croit entendre bruire
Une mer d'épis d'or sous un soleil de feu.

(1) *Asp.*, p. 224.

(2) *Asp.*, p. 264.

Il s' imagine voir le blé gonfler sa grange,
Il songe que ses pas sont comptés par un ange,
Et que le laboureur collabore avec Dieu (1).

Nous sommes un peu surpris du mysticisme de ce laboureur à la charrue, mais c'est sans doute un trait de caractère national. Nous regrettons seulement la fréquente succession des verbes, *croit entendre bruire*, ou *s' imagine voir gonfler*. Rien n'est si lourd en poésie. Mais l'ensemble n'est pas indifférent, et il suffirait de quelque travail pour que ce sonnet méritât des éloges sans restrictions.

Nous avons ainsi caractérisé, nous semble-t-il, l'inspiration de M. Chapman, en choisissant les pièces dont l'expression nous paraissait la moins contestable. Nous pouvons dès à présent conclure que l'œuvre de M. Chapman ne nous apporte rien de nouveau. Nous avons parlé de Crémazie tout à l'heure. Il faudrait encore nommer M. Fréchette, dont la *Légende d'un peuple* a si vivement hanté l'esprit de notre auteur qu'il l'a presque refaite. (Comparer *Terre!* des *Aspirations*, avec le *Saint-Laurent* de la *Légende*, les *Deux drapeaux* avec le *Drapeau anglais*, *France* de Chapman avec *France* de Fréchette). Les descriptions de la nature canadienne sont abondantes dans M. Le May, dont l'œuvre présente la plupart des scènes décrites par M. Chapman. *Tonkourou* et les *Gouttelles* réunissent bien des titres qui conviendraient aux pièces des *Aspirations*.

(1) *Asp.*, p. 271

Le mérite de M. Chapman consiste surtout dans une exploitation plus savante du patrimoine commun. Au moment où le voyage de M. Fréchette allait s'effacer de nos mémoires, M. Chapman a su se faire décerner parmi nous, le titre de poète national du Canada, sans faire attention que le titulaire vivait encore. Mais pour que ce titre soit valable, le fond ne suffit pas. La forme seule assure au poète l'immortalité. Voyons si M. Chapman est assez artiste pour que la postérité ratifie le jugement que certains ont porté sur lui, un peu hâtivement peut-être, et s'il n'a pas à redouter qu'un jour un concurrent envieux le traite comme il a traité son rival.

Ses poèmes sont-ils de taille à se défendre seuls ?

II

Déclarons tout de suite que M. Chapman a progressé. Les quelques vers que nous citons plus haut peuvent déjà donner une idée de notre auteur dans ses meilleurs jours. A nous qui avons lu voilà dix ans bientôt les *Feuilles d'Erable*, ces vers paraissent presque miraculeux, et nous n'eussions jamais pensé que M. Chapman devint capable d'écrire les *Aspirations*. Il n'a pas craint de travailler, d'effacer de certaines pièces les vers les plus malencontreux, de remettre sur le métier son ouvrage, et de couper des strophes entières. Plût au ciel qu'il se fut montré moins indulgent encore, et qu'il eût sacrifié les trois quarts des *Aspirations*.

Le livre y gagnerait singulièrement. M. l'abbé Roy signalait déjà cette dangereuse propension à faire gros pour faire beau. Nous la signalons à notre tour.

Nous allons donc parcourir l'œuvre de M. Chapman dans son développement chronologique. Ses premiers ouvrages, tout imparfaits, nous seront utiles à consulter, car nous retrouverons dans les pièces les mieux venues de sa maturité les mêmes défauts, atténués quoique vivants encore. Mais c'est surtout, on le comprend, d'après les poèmes de M. Chapman les plus renommés et les moins défectueux que nous essayerons d'établir notre jugement définitif.

La langue des *Québécoises* est dénuée de couleur, de souplesse et de précision à un degré extraordinaire. L'instrument dont se sert M. Chapman, le trahit presque toujours. Il y a là des vers d'une dureté exceptionnelle, qui seuls expliquent d'ultérieures défaillances. Evidemment, M. Chapman manque d'oreille. Un glaive

Faisant sous son tranchant trembler l'Europe en peine, (1)
nous fait trembler au moins autant que l'Europe.
Et nous aimons à penser que tous les crimes de Victor-Emmanuel lui seront pardonnés, parce qu'il a subi la punition suprême en inspirant des vers dans le genre de ceux-ci :

(1) *Québécoises*, p. 165, *A Victor-Emmanuel*.

... Le passé pour toi, vampire, est sans leçons.
L'aveuglement t'étreint ; pourvu que l'on t'acclame
Rien ne peut arrêter tes violations :
Le tison du remords est éteint dans ton âme.

Il serait cruel d'insister.

Les *Feuilles d'Erable* sont un peu meilleures.
Les *Feuilles d'Erable*. Quel titre plus charmant et
plus canadien à la fois un poète pouvait-il choisir ?

« L'immense royaume de la verdure se transforme soudain, et sur chaque feuille viennent se poser des nuances incomparables. L'œil étonné rencontrera l'écarlate, le ruissellement de l'or, la fraîcheur du cramoisi, les éclats de l'azur, les profondeurs du sombre et du noir. Un seul arbre ne change pas, au milieu de ces miroitements, de ces éblouissements de la couleur, l'arbre du Nord par excellence, le sapin. » (1)

Le titre du livre de M. Chapman évoque toujours en nous par association le souvenir de ces quelques lignes, notées jadis sur une fiche, au cours d'un après-midi de bibliothèque. Nous avouerons tout de suite que le titre reste pour nous la meilleure partie de l'ouvrage, et que beaucoup des pièces qu'il précède sont assez déconcertantes. On y trouve sans doute des lueurs, comme l'*Aurore Boréale* dont

(1) MAC GREGOR, *apud* FAUCHER DE SAINT-MAURICE, *Promenade dans le golfe du Saint-Laurent* (Montréal) en tête de *Le Canada, tableaux et aquarelles de G. Rollet*, vendus en 1888 chez Georges Petit. (*Bibl. Ma.* cote 50, 591.)

nous citons plus haut quelques vers. Les *Aspirations* reproduisent, nous l'avons dit, bien des *Feuilles d'Erable*. Mais le volume en renfermait de fort mauvaises, et nous pouvons regretter que dans sa sélection, M. Chapman se soit montré si peu sévère.

C'est un petit jeu de société assez usité entre poètes canadiens que de faire dans les œuvres des confrères la chasse aux réminiscences. Ce jeu prouve des lectures, de la culture, et donne le merveilleux résultat d'exaspérer la victime. M. Chapman a été tour à tour patient et bourreau. Mais la manière dont on relève là-bas les imitations, nous a toujours laissé rêveur. L'emploi d'un adverbe, d'un adjectif, d'une préposition, suffit pour motiver une accusation de plagiat. Nous n'imiterons donc pas certains critiques du pays, et nous ne reprocherons à M. Chapman qu'une réminiscence, mais elle constitue à elle seule un presque impardonnable délit, car elle est la sacrilège parodie d'un chef-d'œuvre.

Relisez la strophe de *Tristesse d'Olympio* :

On a pavé la route âpre et mal aplanie.
Où sur le sable pur se dessinant si bien
Et de sa petitesse étalant l'ironie
Son pied mignon semblait rire à côté du mien...

M. Chapman a senti la beauté de ces vers. Il lui a rendu hommage. Dans une pièce intitulée, avec assez d'à-propos, *Le Huron*, l'auteur nous présente d'abord « un point vague » qui grossit et se trouve être

.... un canot indien
Que l'aviron sonore et flexible éperonne.
Il porte dans ses flancs une jeune Huronne
Avec un jeune Canadien.

Ces personnages sont deux amoureux... à la recherche d'un curé, ce qui prouve la pureté de leurs intentions. Mais en attendant, ils se divertissent sur le rivage — et voici le corps du délit.

.... L'enfant des forêts montrant la petitesse
Du coquet mocassin chaussant son pied mignon,
S'éclatait, en voyant l'énorme silhouette
Des souliers de l'amant que la mousse reflète
Avec tant de dérision. (1)

Nous savons bien que *s'éclater* est un archaïsme, mais le mot barbarisme n'est pas trop fort pour qualifier cet ensemble.

M. Chapman s'en est rendu compte. La chose n'a pas été réimprimée dans les *Aspirations*.

Avant de quitter les *Feuilles d'Erable*, nous pourrions encore lire la *Naufragée*, récit pseudo-réaliste. Nous rencontrerons dans ce « poème » des passages qui placent immédiatement le *Petit épicier de Montrouge* parmi les productions « du style soutenu » comme on dit dans les classes. M. Chapman ne s'était pas avisé peut-être à cette époque, que M. François Coppée est un pince sans rire. Voici donc ce que l'on trouve à la page 87 des *Feuilles d'Erable*.

(1) *Feuilles d'Erable*, p. 70-72

Une fille de la campagne se place chez de riches citadins, comme bonne d'enfants.

La jeune paysanne, ignorante du vice,
Chez un maître opulent prend bientôt du service.
Elle habite un palais, boit dans des coupes d'or,
Sur un lit d'édredon toutes les nuits s'endort,
S'enivre de parfums, de rayons, d'harmonie...

Le Canada doit être le paradis des gens de maison, pour qu'on les serve ainsi dans de la vaisselle plate et que les bonnes d'enfants y respirent des parfums si suaves. Ou bien c'est que les bébés canadiens jouissent d'une grâce d'état.

Mais hélas !

La bonne d'enfants a le malheur d'être belle !

Elle fait la connaissance d'un jeune forgeron qui l'emmène à la campagne, et l'églogue se termine en oaristys. La jeune fille, qui nous semble absolument dépourvue de renseignements sur la bactériologie, ignore que

....sous le flot limpide où tressaille son ombre,
Fourmillent quelquefois des microbes sans nombre.

Bref, il lui arrive une aventure navrante et banale.

... Dans des baisers farouches,
La misérable enfant se jette à corps perdu.

Elle tombe

Au dernier échelon de l'avilissement.

Et quand elle mourra, l'hospice ou la prison

Jettera son cadavre aux beaux étudiants
Qui, manche retroussée et cigarette aux dents
Après avoir fouillé dans sa chair violette,
Pourront tirer au sort les os de son squelette.

Cette pièce n'a pas été publiée non plus dans les *Aspirations*. Que M. Chapman n'a-t-il également sacrifié son *Carnaval*, au lieu de le retoucher seulement ! Sans doute les passages les plus joyeux ont succombé. Dans la version corrigée que renferme l'ouvrage couronné de notre lauréat, on ne rencontre plus ce vers digne de mémoire :

Montréal est plongé jusqu'au cou dans la joie

Cette image si pittoresque et si neuve, qui donnait un cou à une ville, s'est atténuée en un alexandrin qui n'est plus ni bon ni mauvais :

Montréal est joyeux d'une ineffable joie.

Mais il reste heureusement pour le lecteur assez de jolies choses dans la partie de cette pièce qui nous est conservée. Par exemple ceci :

La ville est dans l'attente et la foule qui passe
A l'air tout à la fois rieur et solennel ;
La ville est dans l'attente, et le Palais de glace,
Edifice inouï comme la tour Eiffel,
Profilant son sommet irisé dans l'espace,
Jette un rayonnement immense dans le ciel.

Sur le flanc des coteaux et des montagnes russes,
Couchés sur leurs traîneaux aux lisses d'acier clair,
Poussant des cris perçants, *de vrais cris de Borusses,*
D'impétueux enfants fondent sans fin dans l'air,
Pendant que sur la glace à l'éclat *plein d'astuces,*
L'âpre patineur glisse et fuit comme l'éclair.

Maintenant, regardez venir la mascarade.
C'est la confusion des langues qui revit ;
Un pandemonium humain qui se ballade,
Grimace, chante, geint, court, danse, pleure, rit ;
C'est tout ce qu'un cerveau peut, *serein ou malade,*
Concevoir de plus propre à réjouir l'esprit.

Ces vers se trouvent aux pages 229 et suivantes des *Aspirations*, ouvrage honoré du prix de poésie par l'Académie Française, en l'an de grâce 1904. C'est de cet ouvrage que M. Augustin Filon disait avec une rare modestie, qu'il est écrit dans une langue meilleure que la sienne. Ce que nous pouvons souhaiter de mieux à M. Chapman, c'est que ces bizarres sixains sombrent à jamais dans un silencieux et légitime oubli. Qu'on ne nous reproche pas d'avoir choisi les plus mauvais vers du morceau. Nous citerions les autres ! Et « dans un vaste assemblage où prime l'antithèse, » le lecteur stupéfait entendrait « le gazouillis enivrant des fauvettes, » verrait des raquetteurs « fiers comme des fantassins (O Dumanet !) criblés par les éclairs de beaux yeux assassins, » et des milliers de « promeneurs fougueux » qui restent étonnés en présence du Palais de Glace sur lequel

Un déluge de jets pyrotechniques fond.

A ce spectacle, partageant l'enthousiasme de M. Chapman, nous ne manquerions pas de nous écrier

A-t-on jamais rêvé pareil feu d'artifice !

.... Relisons Musset, voulez-vous ?

Le Carnaval s'en va, les roses vont éclore..



Mais il serait injuste de n'étudier que des pièces aussi évidemment indéfendables. Nous ne les avons pas mentionnées par malice, mais simplement pour voir avec quelque grossissement les défauts ordinaires de M. Chapman. Etudions à présent un sonnet beaucoup meilleur. Nous le relisons naguère sous les pins sonores d'Huelgoat, qui semblent conserver dans leurs branches quelque chose de la brise du large.

Je n'ai jamais foulé tes falaises hautaines,
Je n'ai pas vu tes pins verser leurs larmes d'or,
Je n'ai pas vu tes nefs balancer leurs antennes ;
Pourtant je te chéris, vieux pays de l'Armor.

Je t'aime d'un amour fort comme tes grands chênes,
Vers lesquels bien souvent mon cœur prend son essor.
Car sur nos bords, vois-tu, nous conservons encor,
Le sang pur qui toujours gonfle si bien tes veines.

Oui, je t'adore avec tous tes vieux souvenirs,
Tes bruyères, tes jones, ton granit, tes menhirs,
Ton rivage farouche et peuplé de légendes.

Et lorsque Floréal revient tout embaumer,
Dans la brise de l'est je crois, le soir, humer
Comme un vague parfum qui viendrait de tes landes. (1)

(1) *Asp.*, p. 65.

Le sonnet ne manque pas d'une certaine allure. S'ensuit-il qu'il vaille un long poème ? Certainement la chute en est jolie, l'intention en est bonne, et a dû réjouir Botrel. *Mais... mais...* comme disait Voltaire dans une lettre célèbre sur les joies de la cour prussienne.

Mais... mais... les deux belles rimes de la première strophe évoquent tout de suite les *Conquérants* de Heredia. Dès que nous voyons se balancer ou s'incliner des antennes, c'est

Au bord mystérieux du monde occidental.

Nous craignons que son goût pour la beauté des autres n'ait joué à M. Chapman un mauvais tour. Au vieux pays d'Armor, nous avons vu bien des barques de toutes sortes, mais aucune nef balançant des antennes. Nef, déjà, nous semble contestable, cet archaïsme ne s'explique pas. — Mais, ô pédant, ne peut-on dire que *nef* est le synonyme poétique de barque ?

— Il n'y a de poétique que le mot qui fait image. C'est une erreur de croire que *glaive* est plus poétique que *sabre*. Il faut employer les mots avec le souci de l'inséparable cortège qu'ils traînent après eux : les images associées. *Nef* est aussi déplacé ici que *palefroi* ou *destrier* le serait dans la description d'une charge de spahis.

Pour les *antennes*, feuilletons Littré. C'est un bon dictionnaire. On ne saurait croire comme la pratique assidue de ce monumental ouvrage pourrait éviter aux poètes d'expressions inadéquates.

Litré donc nous apprend que l'antenne est « une vergue très inclinée fixée au mât par le tiers de sa longueur, dont les deux tiers s'élèvent ainsi au-dessus du mât. Elle soutient la voile triangulaire de certains navires. » Or notre flotte du ponant a tout à fait délaissé ce gréement, qui n'est plus guère employé en dehors de la Méditerranée. Si Heredia écrit *antenne*, c'est parce qu'il s'agit bien d'*antennes*. S'il écrit *caravelle*, c'est parce que *caravelle* est le mot propre, et non parce qu'il cherche une rime à *hautaine* et à *nouvelle*.

— Mais M. Chapman dit *qu'il n'a pas vu* les nefs balancer leurs antennes.

— Moi non plus. Nous sommes d'accord.

Quant aux fautes plus lourdes, comme la chute du deuxième quatrain avec son horrible cheville, nous croyons inutile d'y insister. On n'écrit pas dans un sonnet

Le sang pur qui toujours gonfle *si bien* tes veines.

Malgré ces restrictions, cette pièce nous semble une des meilleures que M. Chapman ait écrites.

Nous pouvons encore parcourir les vers consacrés à la *Guerre hispano-américaine* et dédiés à S. M. la reine Marie-Christine. Ils avaient paru en plaquette (1), précédés d'un prélude en prose où M. Chapman manifestait avec indignation les sentiments les plus vifs contre les Américains, peuple

(1) *Québec*, Brousseau, 1898.

malthusien, favorable à la polygamie de Brigham Young, et qui éleva le divorce à la hauteur d'une institution complémentaire du mariage. M. Chapman trouve les yankees dignes d'être « méprisés avec tout le dédain indigné dont sont capables les seuls peuples latins ». Les Espagnols, au contraire, ont produit « les plus grands poètes, les plus grands musiciens, les plus grands peintres, les plus grands architectes (1), les plus grands guerriers, les plus grands découvreurs. » En outre, le peuple espagnol n'a nullement dégénéré. « Ce qu'il était il y a trois cents ans, il l'est encore. »

Nous apprécions le sentiment chevaleresque qui inclinait l'âme du poète vers les vaincus. Nous ferons seulement quelques réserves au point de vue littéraire. Appeler la reine Marie-Christine « la perle des compagnes » ne nous semble pas assez caractéristique. Mais surtout nous trouvons une réelle analogie d'expressions et de rimes avec la pièce de M. Fréchette à *Alphonse XII*. (2) Tout le personnel, tous les accessoires espagnols, défilent une fois de plus dans les vers de M. Chapman où le *Cid* rime congrûment avec *Almonacid*, (3) et où nous sommes informés que

L'Hispanie à jamais restera l'Hispanie,

(1) Sans doute ceux qui ont construit les fameux châteaux en Espagne.

(2) *Feuilles volantes*, p. 61.

(3) Rendons une fois pour toute, la paternité de cette rime à Victor Hugo (*La légende des siècles*, Le *Cid* exilé, vers 1 et 2.)

ce qui, comme dit Figaro, a l'air d'une pensée. Pendant ce temps, les yankees se couvriront de honte et demanderont aux Espagnols quelques leçons de liberté. Il est fâcheux que ces intéressantes considérations soient développées dans une langue qui en rende difficile la lecture à haute voix.

Et puis ceux qui comptaient qu'en ravissant Cuba
Ils allaient ajouter — *illusion étrange* !
Une étoile au drapeau sous qui *Lincoln* tomba
Auront souillé ses plis d'une tache de fange. (1)

Nous sommes heureux de constater que l'ire de M. Chapman et son mépris indigné de latin pour ces américains malthusiens et polygames se sont calmés et qu'il vient de signer la paix avec le président Roosevelt, l'ancien chef des *rough riders*, en lui dédiant à l'occasion du 4 juillet 1906, un poème sur *Lincoln*, dont nous reparlerons plus bas. Ce dut être un vrai soulagement pour la conscience américaine.

Parmi les pages des *Aspirations* qui présentent le caractère le plus vraiment canadien, nous avons cité la *Sucrerie*. M. Chapman nous initie, dans cette série de quatrains, aux réjouissances rurales et forestières qui accompagnent la confection du sucre d'érable, la friandise nationale. Crémazie, exilé, sentait ses yeux se mouiller en recevant « ce bon sucre du pays ». M. Chapman ne pouvait choisir un sujet plus local, partant plus digne

(1) *Asp.*, p. 143.

d'éveiller notre curiosité. Regrettons que sous prétexte de simplicité familière, il soit arrivé à nous décrire ces scènes sans y mettre aucune poésie. Nous voyons par exemple :

De charmantes enfants aux *corsages de guêpes*
Papillonner parmi seaux, cuves et bidons,
Criant, battant des mains, dansant des rigoçons,
 Pendant que les mamans mettent au feu les... crêpes.

.....
 Un robuste garçon dit sur un ton très faux
 Un couplet amoureux où la morale boîte :
Un quolibet d'enfant lui fait fermer sa « boîte »
 Au milieu d'un fou rire et d'éclatants bravos.

.....
 On commence le bal par des « reels » et des gígues :
Quelques instants après viennent les cotillons...
 Oh ! quel plaisir de voir en légers tourbillons
Les garçons essoufflés se disloquer les gígues !

Nous assistons ensuite à la confection des friandises en sucre d'érable, et c'est un prétexte pour nous montrer un chaudron, dans lequel

Le miel éblouissant de l'arbre bout et gonfle
Couvert par les grands yeux d'anges assis en rond.

Et quand M. Chapman s'écrie :

Pour peindre le bonheur de ces gens, ô ma Muse
 Tu devrais me donner de plus souples pinceaux(1),

ne pouvons-nous qu'acquiescer à ce vœu modeste.

Mais nous croyons qu'il est de notre devoir d'examiner le chef-d'œuvre de M. Chapman, son fameux

(1) *Asp.*, p. 250 sqq.

Niagara, dont la réputation est considérable dans les écoles canadiennes, et que les élèves de Sainte-Anne-la-Pocatière ou Sainte-Marie-de-Monnoir ont certainement appris par cœur, puisqu'on a placé si libéralement entre leurs mains le volume du poète national.

Sans doute, le *Niagara* ne renferme pas de vers aussi amusants que l'ode à *Marie-Christine* ou la *Sucrierie*. Mais si cette œuvre fut plus soigneusement limée, elle ne nous semble pas plus caractéristique d'un vrai tempérament.

Nous ne relèverons pas en détail les impropriétés comme.

Le monstre à l'écumeuse et fauve torsion

ni cette *écharpe d'email*, l'écharpe étant d'ordinaire flottante, et l'email rigide par définition. Nous transcrivons seulement cet étrange passage, pour y retrouver les caractères habituels de la poésie de M. Chapman.

Quel pinceau pourrait faire entrevoir l'IDÉAL
DE CE PANORAMA sans borne et sans rival?
Le poète, *debout auprès, sur quelque cime*,
En regardant crouler le torrent dans l'abîme,
Vibrant d'émotion, les regards éblouis
De l'étincellement des *reflets inouïs*
Que souvent la lumière à cette onde prodigue,
S' imagine, *pensif*, qu'une céleste digue
S'est rompue et déverse en un puits colossal
Des torrents de rubis, de nacre et de cristal. (1)

(1) *Asp.*, p. 208.

Nous retrouvons la lourdeur des trois verbes successifs qui semblent la tournure favorite de notre auteur. Mais après un salut à l'idéal du *panorama* et aux *reflets inouïs*, nous retiendrons ce tableau du poète planté *sur quelque cime* et qui trouve moyen, par un curieux dédoublement de ses facultés émotives et intellectuelles, de rester *pensif* tout en *vibrant* d'émotion ; et nous serons moins étonnés en nous rappelant que, pour M. Chapman, le propre du poète est de vibrer, et qu'il vibre énormément.

Mais toutes ces fautes ne seraient que des vétilles, de même que les *brûlants déserts* (la voilà bien, l'expression originale) et l'hérésie géologique qui fait du Niagara une cataracte éternelle, si la pièce tout entière n'était un contre-sens rythmique. Vous voulez donner l'impression d'une chute d'eau qui tombe interminablement, décrire une cataracte qui ne se calme jamais, qui croule sans cesse. Il faut naturellement du souffle, ou mieux cette incapacité d'être essoufflé, dont parlait M. Jules Lemaitre à propos de Victor Hugo. M. Chapman, dans toute la partie principale de son poème, qui va de

Depuis que cette chute écume, brille et gronde,

jusqu'à la fin, hache sa période en petits morceaux dont le plus étendu ne comprend que cinq vers. Il y a là une choquante erreur. Le premier devoir d'un poète, c'est de conformer son rythme à la signification générale du morceau. Il suffit d'un peu

d'oreille pour cela. Mais décrire le *Niagara* — en employant un rythme aussi asthmatique (1), c'est confesser soi-même que le sujet dépassait les forces dont on pouvait disposer — *quid valeant humeri*. (2)

III

Nous sommes en droit de nous demander si les œuvres les plus récentes de M. Chapman marquent un progrès sur celles que nous venons d'analyser. Il nous semble que non. M. Chapman a donné sa mesure dans les quelques sonnets dont nous avons parlé avec éloges, et dans son *Aurore Boréale*. Il n'a plus, depuis lors, atteint à cette hauteur relative.

Les derniers poèmes qu'il a publiés, et qu'il réunira sans doute dans ces *Rayons du Nord* si impatiemment attendus par le public lettré, se présentent à nous dans les journaux de Montréal, avec beaucoup de couleur autour, suivant la mode canadienne.

Si le président Roosevelt a reçu le numéro de la *Presse* en date du 30 juin 1906, nous espérons, pour

(1) Cf. l'admirable finale des *Contemplations*, A celle qui est restée en France. Les 44 derniers vers.

(2) Nous renvoyons pour la tempête de M. Chapman que citait avec éloges M. Augustin Filon, au texte même de notre auteur, trop considérable pour qu'on le transcrive ici. Ce n'est pas mal, mais Virgile est un bien grand nom pour qu'on l'évoque en cette occurrence

le bon renom de cet excellent journal et pour l'honneur de notre langue maternelle, que cet illustre homme d'Etat parle et comprend mal le français. S'il a parcouru les 230 vers de M. Chapman, il aura vu le pauvre Lincoln « assis sous sa lampe » et faisant un rêve douloureux dans cette position bizarre.

Il rêve, et devant lui brille l'acier du glaive
Que Grant fait tournoyer au front du régiment.
Devant lui, le canon crache l'obus fumant,
Les vétérans blanchis et les conscrits imberbes (1)
Sont fauchés et foulés partout comme des herbes ;
Les chevaux éventrés se tordent, convulsifs,
Parmi les caissons lourds et les affûts massifs,
Et sa *prunelle* voit se gonfler en rivières
Le *sang chaud* rougissant le sol et les civières.
Son oreille perçoit à travers les cent bruits
Du fer jonchant les prés de morts et de débris,
A travers les clameurs de la charge âpre et noire,
Le râle des mourants criant « *A boire ! à boire !* »

Et voilà comment Abraham Lincoln eut la vision du futur cinquième acte de *l'Aiglon* par M. Edmond Rostand, et de la plaine de Wagram.

Nous croyons toutefois qu'il importe de mettre M. le président Roosevelt en garde contre une confusion regrettable. M. Chapman, pour décrire les horreurs de l'esclavage (voir la *Case de l'oncle Tom*) évoque

Les lamentations d'une mère éperdue
A qui le PRISEUR vient d'arracher son enfant.

(1) Allez, mes vieux soldats, mes généraux imberbes...

Nous ne croyons pas qu'il s'agisse d'une personne que l'abus du tabac aurait à ce point rendue féroce, mais plutôt de l'agent chargé des ventes, que l'on appelle en français un *commissaire priseur*.

La pièce consacrée *A Sa Grandeur Mgr Duhamel* ne vaut guère mieux. Vous connaissez la fable où le poète grec, au lieu de célébrer un vainqueur des jeux olympiques (matière infertile et petite) chante Castor et Pollux. Sans que l'idée d'une comparaison irrévérencieuse se soit présentée à notre esprit, la pièce de M. Chapman nous y faisait penser. Dans ces vers à Mgr Duhamel, il est question de beaucoup de choses, au milieu des petites images libéralement distribuées autour des colonnes d'alexandrins. On voit dans les marges Rome, le Colisée, la bataille de Châteaugay, le palais du Louvre, une cabane de paysan, un bûcheron qui abat un pin immense avec un geste d'un exquis nonchaloir. De Mgr Duhamel, pas un mot. En son honneur sont rassemblés les lieux communs de la littérature canadienne à peu près au complet. M. Chapman fait défiler une fois de plus les héros de la légende d'un peuple, et Salaberry fraternise avec Léonidas. Nous voyons aussi, monstrueux spectacle. des preux qui

S'enfoncent dans les bois, suivis de bras robustes.

Nous pouvons admirer

Des temples saints, dont l'art majestueux déploie
L'envergure de l'aigle ou le vol du condor,

et nous sommes vraiment surpris que l'auteur fasse suivre ces curieuses expressions dépourvues de sens à force d'être incohérentes, d'un éloge de la langue française :

Cette langue d'amour, de force, DE CLARTÉ
Vibre avec tout l'éclat et tout le feu, dont vibre
La parole ou le chant d'une nation libre.

C'est après ce remarquable passage que Paris redit l'écho divin des chants émis par M. Chapman. Peut-être y a-t-il là quelque exagération.

Comme nulle circonstance de la politique internationale ne laisse M. Chapman indifférent, il a consacré un poème à l'entente franco-anglaise, et publié, selon sa coutume, cet ouvrage dans un journal quotidien.

Un énorme Edouard VII y préside, entre un Fallières et un Wilfrid Laurier de moindres dimensions. Au-dessous de ces trois médaillons s'échelonnent Corneille et Victor Hugo, Jeanne Darc et Napoléon, Pascal et Pasteur, qui font vis-à-vis à Shakspeare et Byron, Malborough et Wellington, Newton et Hearvey (sic). Ces personnages symbolisent à l'usage du lecteur instruit, les lettres, la gloire militaire et les sciences des deux pays. C'est une bonne leçon de choses.

Les vers que M. Chapman consacre à l'entente cordiale lui ont valu d'un poète parisien, pardon, d'un « barde français », — car M. Chapman fait une extraordinaire consommation de bardes, — des appréciations si élogieuses qu'elles ne paraîtraient

pas exagérées adressées à Leconte de Lisle. Ce sont des « accents dignes de Victor Hugo, des vers larges, précis, cornéliens. » M. Chapman est une fois de plus proclamé « le plus grand poète du Canada, et l'un des plus grands parmi nos poètes contemporains. Petit-fils d'Hugo et de Corneille, fils adoptif de Shakspeare et de Byron, il fait bonne figure en cette illustre famille, et nul de ces quatre grands chênes ne renierait le rejeton canadien. » (1)

Nous comprenons que de pareils éloges grisent et montent au cerveau, quand ils sont signés par un ancien professeur d'un des grands lycées parisiens. Mais, avec la déférence que nous devons à l'un de nos aînés par l'âge et de nos maîtres par la science, nous nous permettons de lui dire que cette lettre, publiée et reproduite dans les journaux canadiens par les soins du destinataire, est presque une mauvaise action.

Le poème de M. Chapman n'est que de la poésie de collège. C'est un bon devoir d'élève qui a lu Victor Hugo de trop près. Il a pris à Victor Hugo tout ce qu'on peut lui prendre, mais ce n'est point par là que Victor Hugo est admirable. Nous l'avions déjà dit naguère, assez nettement, à M. Fréchette. L'auteur de ces vers approuve l'entente cordiale, et déclare au Premier ministre : elle

(1) Ces éloges ont cependant paru quelque peu exagérés, même à des amis de M. Chapman (Voir le *Nationaliste*, 21 octobre 1906).

me réjouit particulièrement, parce que dans mes chants

vibre le vague écho

Des stances de Byron et des stances d'Hugo,
Parce que je caresse en mon âme sincère
Ce que mon père aimait, ce qu'adorait ma mère,
Parce qu'en moi, je sens tressaillir à la fois
Le sang des vieux Saxons, le sang des vieux Gaulois,
Parce qu'enfin tous deux et chacun dans sa sphère
Nous rêvons la patrie ample, calme et prospère.

L'âme d'un professeur devait frémir de plaisir à la lecture de ces vers. On y trouve, en effet, de vieilles relations. A travers M. Chapman, on reconnaît Victor Hugo :

J'ai des rêves de gloire en mon âme inquiète...

car le poète chante à la fois

Son père vieux soldat, sa mère vendéenne.

Ne parlons pas ici de plagiat. Disons seulement que M. Chapman fait des vers français comme on faisait des vers latins, en démarquant, mais qu'il n'est pas plus Victor Hugo que nous n'étions Virgile, au collège, quand nous écoutions, ravis de notre ingéniosité, tomber le dactyle et le spondée final de notre période poétique. Mais pour publier des vers aussi voisins d'une pièce immortelle, il faut être pourvu d'une naïveté presque désarmante, car elle frise l'inconscience.

Nous ne pouvons analyser en détail cette pièce, que les curieux trouveront sans doute dans les su-

turs *Rayons du Nord*. Elle est, il faut les en avertir, mieux rimée et mieux rythmée que les précédentes. Mais elle ne révèle pas davantage une personnalité poétique. Dans cette copie d'écolier, dussions-nous attirer sur nous le reproche d'être « pion » (mais qui n'a été plus ou moins pion ou saute-ruisseau, disait Jules Ferry) nous remarquerons quelques taches. Par exemple le drapeau anglais s'y montre

Gonflé du souffle ardent de la fécondité,

ce qui ne veut à peu près rien dire ; il est vrai que ce même drapeau fait tomber de son pli triomphal « le droit divin », ce qui est un contre-sens historique. Nous pourrions aussi critiquer l'éclat *serein* comme *la neige* des noms de

Wellington, Marlborough, Richard-Cœur-de-Lion.

Mais, après un respectueux salut à l'inévitable barde qui fait vibrer « sa lyre féconde » (1), nous sommes heureux que l'entente cordiale permette à la « vieille Europe » de voir

...transformer les prisons en écoles,
Des cloâques surgir les plus fraîches corolles,
Sortir des marbres blancs des plus sombres débris.

Mais nous réservons notre plus tendre admiration pour ce vers qui porte la marque de M. Chapman, la griffe du lion.

(1) Plus d'un barde voulut, sur sa lyre féconde,
Célébrer l'union des deux guides du monde.

La France, elle, la France... Elle est toujours la France.

Il nous souvient d'une opérette où un hidalgo caractérisait ainsi les deux peuples rivaux et frères de la péninsule ibérique : « Les Espagnols sont les Espagnols, et les Portugais sont les Portugais. » C'est affaire de diction. On dit *Espagnol* d'un ton fier, *Portugais* d'un ton méprisant. Et cela devient lumineux.

M. Chapman a un faible pour ce genre de définitions. Déjà il nous avait avisé que

L'Hispanie à jamais restera l'Hispanie.

Nous recommandons ce cliché à tous les « bar-des » officiels. Le procédé est facile. C'est le vers passe-partout. Ils diront, au choix,

A jamais Monaco restera Monaco !

La Turquie à jamais restera la Turquie !

Le Portugal sera toujours le Portugal !

La Saxe, elle, la Saxe ! Elle est toujours la Saxe !

Nous pourrions encore parcourir l'*Ode aux Bretons*, qui fut récitée à Saint-Malo, lors des fêtes, en l'honneur de Jacques Cartier. M. Brémond lui prêta son talent de diseur. Seule, la pièce se défend mal. Les *Traversiers* ne valent pas mieux que les vers au Président Roosevelt, et nous ne voulons pas abuser plus longtemps du lecteur, en continuant des citations qui ne lui apprendraient rien de neuf.

D'après les vers que nous avons cités, nous pouvons nous faire une idée du talent de M. Chap-

man, et surtout de sa forme. Il y a dans son œuvre un singulier mélange de qualités parfois intéressantes et de défauts graves. On croit qu'une pièce va bien venir, et soudain une lourde faute arrête le lecteur. Enfin, le développement scolaire du lieu commun enlève tout leur prix à la plupart des efforts de M. Chapman.

Dans son œuvre, nous trouvons donc, comme défaut principal, l'impropriété, qui rend certaines phrases à peu près inintelligibles. A ce premier défaut, qui est un grave péché contre la langue française, se joint un crime de lèse-poésie, la platitude. Il ne suffit pas d'aligner douze syllabes pour faire un vers. Ce sont là les pieds. Mais comme le disait un jour M. Coppée à un débutant, ces pieds ne marchent pas. Pour rimer, il ne suffit pas non plus de coudre deux mots de sonorité pareille, que l'on rencontre accouplés chez certains prédécesseurs. Il faut encore, pour mériter le nom de poète, la capacité d'être ému et de communiquer aux autres son émotion. La déclamation et l'amplification n'y suffisent pas.

M. l'abbé Camille Roy, dans une indulgente étude où nous retrouvons cependant la finesse de son sens critique, a bien relevé ces défauts. Mais il a enveloppé son jugement de formes atténuées et signalé l'*inégalité* de M. Chapman et ses *tendances oratoires*. Au fond, son opinion et la nôtre ne sont pas si éloignées qu'il paraît au premier abord. Nous concluons donc ici que l'œuvre de M. Chapman nous semble pleine de négligences,

d'impropriétés, de lieux communs, de réminiscences et de cacophonies, et que nul modèle ne peut être plus dangereux à suivre pour la jeunesse.

IV

Car M. Chapman est pris par quelques-uns pour un maître. Et c'est là le danger. Sans cela, nous eussions dit simplement :

« Nous savons que les débuts de M. Chapman furent difficiles, qu'il dut apprendre l'une après l'autre et parfois à ses dépens, les règles de la grammaire et de la métrique. C'est fort respectable et nous comprenons qu'il ne soit pas toujours maître de sa langue et de sa versification. Sans doute, on ne plaide pas en poésie les circonstances atténuantes. Si nous ne marchandons pas notre sympathie aux efforts de M. Chapman, il nous est impossible de saluer en lui un maître. Parmi ses vers, on en trouve de louables, que nous avons cités avec plaisir, mais nous regrettons qu'il n'ait pas toujours considéré que la poésie est chose sacrée, que nul n'est obligé de forcer son inspiration, et qu'il y a quelque chose de douloureux à voir profaner et parodier les plus grands écrivains français.

» M. Chapman a-t-il dit autre chose et mieux que ses prédécesseurs ? Il nous semble, après un examen attentif et impartial, que la réponse négative s'impose. »

Mais si nous nous sommes laissé entraîner à plus de sévérité encore dans la forme et dans le fond,

c'est que la question est plus grave et plus complexe. Il ne s'agit pas ici de déboulonner une statue. M. Chapman, heureusement pour lui, n'en a pas encore. Mais il nous semble nécessaire d'indiquer un péril.

Des Français amis du Canada, lettrés, poètes, dignes de toute confiance en matière littéraire, se sont laissés prendre aux sujets que traite M. Chapman, et ils ont manifesté au poète la bienveillance que leur inspiraient les lettres canadiennes. Comment refuser sa sympathie au patriotique et modeste auteur des premières pièces que nous citions ? Une fois cette consécration académique et parisienne obtenue, le poète est retourné au Canada, où ses amis d'abord et le public ensuite ont ratifié le jugement de nos habiles. Voilà comment on fait un grand homme. Et voyez le double danger.

Faites lire — lire vraiment, à haute voix, et non pas seulement parcourir distraitement des yeux, en décachetant son courrier — faites lire à un Français un peu artiste l'*Ode à Lincoln*, l'*Ode à Marie Christine*, le *Niagara*, la *Sucrerie*, le *Carnaval*, et dites-lui que ces poèmes sont du « plus grand poète canadien-français, » il demandera ce que peuvent bien être les autres. Faites-lui de même lire le *Laboureur*, la *Bretagne* ou *France*, et dites-lui que l'auteur de ces diverses pages passe, dans son pays, pour l'un « des écrivains qui ont jeté le plus de lustre sur le nôtre, » il sourira et demandera de qui l'on se moque. Et maintenant, la contre-épreuve. Présentez ces divers ouvrages à la jeunesse canadienne.

Nourrissez-la de cette poésie, vantez-lui les *Aspirations* comme un chef-d'œuvre, et vous verrez le beau résultat, dans dix ans. Il n'y a pas une faute contre la langue et la poésie française que l'on ne puisse justifier par un exemple tiré de M. Chapman.

Nous savons que nous accumulons sur notre tête des haines qui ne nous pardonneront pas et, ce qui est plus grave, que nous blessons des amitiés précieuses et de cordiales sympathies. Cependant, nous croirions commettre une lâcheté en n'écrivant pas les lignes qui suivent :

Si vous voulez être équitable pour M. Chapman, donnez-lui une place parmi les écrivains dont la virtuosité ne répond pas aux intentions, et qui ont parfois des lueurs. Mais en faire votre poète national, c'est une plaisanterie qui retombera sur vous. Prétendre que telle est l'opinion française, et se servir de notre jugement pour imposer ce grand homme à ses compatriotes, c'est une mystification. Nous refusons d'être complice.

M. PAMPHILE LE MAY

Que j'aime à vous revoir, forêts de Lotbinière,
Quand vous ouvrez, ainsi qu'une immense bannière,
Aux vents légers du soir, aux rayons des matins,
Votre feuillage épais sur les coteaux lointains !
Que j'aime à vous revoir, quand le printemps se lève
Et que vos troncs puissants se tordent dans la sève,
Quand vos rameaux feuillus bercent de petits nids,
Où naissent des amours et des espoirs bénis !
Quand vous faites monter de vos superbes dômes,
Comme un encens à Dieu, vos voix et vos aromes !
J'aime à te voir surtout, sombre Bois des Hurons !
Tu t'éveilles toujours aux cris des bûcherons.
Aux chants des charroyeurs qui mènent à la file,
Par les chemins ouverts dans la neige mobile,
Leurs grands traîneaux....

C'est en ces termes que M. Pamphile Le May chante au début de son plus important poème, le lieu où il naquit en 1837, alors que le Canada tout entier frémissait au vent des discordes civiles.

Si nous ajoutons que ce vétéran des lettres canadiennes eut treize frères et sœurs, qu'il étudia le droit sans plus de conviction que Boileau, se crut un moment la vocation religieuse, comme Racine, et comme Racine préféra le mariage au ministère, qu'il devint traducteur du gouvernement en même

temps que M. Fréchette, qu'il prit part à des concours littéraires locaux, où il obtint des récompenses (1), qu'il exerça pendant vingt-cinq ans les fonctions de bibliothécaire de la Législature provinciale, et que son pays lui doit quatorze enfants et un nombre sensiblement égal de volumes, nous aurons dit sur ce galant homme, membre de la Société Royale du Canada et docteur ès-lettres de Laval, tout ce que nous en savons.

La librairie Beauchemin, de Montréal, qui publiait, en 1904, le dernier recueil poétique de M. Le May, nous annonçait que, si le nombre des souscripteurs était suffisant, elle se chargerait d'une réédition complète des œuvres de cet auteur. Nous essayerons, en attendant que cet important travail soit mené à bien, de caractériser rapidement M. Le May et de dire, d'après ceux de ses ouvrages que nous avons pu nous procurer, quelles parties de l'âme canadienne il représente.



M. Le May a pris soin de préciser ses tendances littéraires dans un discours qu'il prononça

(1) En 1867, M. Le May obtenait la médaille d'or de l'Université Laval pour un poème sur la *Découverte du Canada*. En 1869, la même récompense lui était accordée une seconde fois, à cause de son *Hymne pour la Fête Nationale des Canadiens Français*. Voir Abbé C. Roy. *L'Université Laval et les Fêtes du Cinquantenaire*. 1 vol. in-8°. (Québec, Dussault et Proulx, 1903), p. 74.

devant ses confrères, en 1880, le jour de la Saint-Jean-Baptiste.

« La littérature, disait-il, reflète les qualités et les défauts d'une société, car elle a ses sources dans les passions, qu'elle développe étrangement et qu'elle guide presque toujours. De là des devoirs impérieux pour l'écrivain, et des précautions sages pour le lecteur... La mission de notre littérature canadienne française n'est pas une mission nouvelle ; mais c'est une mission bien oubliée partout. Tout ce qui purifie le cœur éclaire l'esprit, élève la pensée, rend l'homme plus parfait et le rapproche de son Créateur. Mais l'homme peut fermer les yeux pour ne pas voir la lumière qui l'éblouit, il peut toujours, dans son orgueil et sa liberté, jeter à la face de son maître le *Non serviam* de l'ange maudit...

» Nous devons donc, par nos écrits, inspirer l'amour du travail, le respect des lois, le culte des beaux-arts. Un peuple qui travaille est un peuple chaste et fort et un peuple chaste et fort résiste aux persécutions, grandit vite et se prépare un bien-être durable. Un pays qui respecte les lois n'est point la victime des perturbations sociales, et il jouit de la paix, le plus grand des biens...

» Ecrivains qui m'entendez, comprenez donc votre tâche, et vous aurez le courage de remplir votre devoir. L'avenir de votre pays dépend de vous. Il sera ce que vous le ferez, il deviendra ce que vous êtes. Vous n'avez pas à retirer un peuple des ténèbres, vous n'avez qu'à l'encourager

dans la voie où il marche, sous l'égide de la foi. Votre mission est facile, parce que vous êtes en communion avec la vérité. Vos paroles sont des semences prodigieuses qui se répandent partout et se multiplient à l'infini. Vous êtes la force qui détruit ou édifie. Parlez de Dieu avec respect, et le peuple qui vous lit respectera Dieu. Ne rougissez pas d'affirmer vos pieuses croyances, et la foule croira jusqu'au martyre. Enseignez la pureté du cœur, et la chasteté embaumera vos pages. » (1)

Ce programme que M. Le May traçait à ses compatriotes un jour de fête nationale, caractérise parfaitement les tendances des lettrés canadiens, à la date de 1880. Dans son tour un peu oratoire, par lequel nous devinons que M. Le May eût fait un excellent prédicateur, il résume surtout parfaitement l'œuvre de son auteur. L'art pour l'art le laisse indifférent. Il confirme ce que nous écrivions au début de ces études, que la littérature canadienne est une littérature d'action. (2) Du moins est-ce strictement vrai jusqu'au début du XX^e siècle où nous voyons se dessiner d'autres courants, auxquels M. Le May demeure étranger.

C'est en effet un des plus notables et des plus purs représentants de l'école de Québec, patriotique, morale et religieuse. C'est un écrivain d'absolue bonne foi, qui chante ce qu'il aime et pense ce qu'il

(1) H. J.-J.-B. CHOUINARD, *La Fête Nationale des Canadiens Français en 1880*. (Québec. 1881) in-8°. p. 381-382, passim.

(2) *Et. de Litt. Can. fr.*, p. 14.

dit. La littérature lui semble une sorte de sacerdoce. L'écrivain, qui se croit chargé d'âme, veut, selon le mot de Chateaubriand, divertir afin d'enseigner. Il enseignera donc le respect des ancêtres, l'amour de la patrie, l'adoration de Dieu et la soumission aux puissances établies. M. Le May restera toute sa vie semblable à lui-même, du moins pour le fond. C'est un écrivain qui n'évolue pas, et qui ne s'est pas renouvelé. Si son œuvre y gagne en unité, elle-y perd peut-être en variété.

Dans des *Fables* — quel courage ne faut-il pas pour écrire des fables, après La Fontaine ? — dans des *Fables* où l'intention ne suffit pas toujours à faire oublier l'enfantillage du fond et la négligence de la forme, l'auteur nous donne des conseils de bon sens pratique et de petites leçons de morale conformes à l'idéal qu'il formulait. Nous lisons sans y trouver un charme spécial, de courts récits comme le *Brochet empressé*, le *Coq et le Putois*, le *Laboureur et l'Athée*, ou le *Flûtiste et le Carcajou*. Cela tient à ce que la naïveté du premier âge n'habite plus, hélas, dans nos cœurs. Mais nous comprenons fort bien que les enfants et petits-enfants du poète se soient complus à redire ces historiettes. Et nous n'aurons pas l'inconvenance d'insister.

Les *Contes vrais* de notre auteur présentent aussi un enseignement religieux, moral ou patriotique sous une forme saisissante. *Baptême de sang*, ou *Sang et Or*, nous semblent même user un peu de moyens mélodramatiques. Le *Bœuf de Marguerite*

est une amusante étude des effets de la superstition dans un village, et renferme un sermon à la fois spirituel et bon enfant, qui mérite d'être lu. Le recueil vient du reste d'être réédité, et presque doublé. Les brèves nouvelles qu'il renferme ne s'élèvent point, à notre avis, au-dessus de la moyenne du genre. On y trouve des souvenirs de 1837, et une histoire de loup garou, ce qui est indispensable dans un volume de contes canadiens. (1) Mais nous ne pouvons nous arrêter longtemps devant ces œuvres inégales et auxquelles leur auteur n'attache pas lui-même une importance réelle. Nous ne dirons rien non plus des romans de M. Le May, *Le Pèlerin de Sainte-Anne*, *Picounoc le maudit*, *l'Affaire Sougraine...* pour l'excellente raison que nous n'avons pu nous les procurer, et que nous préférons lire les ouvrages dont nous parlons. Nous déplorerons, en passant, que la traduction d'*Évangéline* due à notre auteur, ne soit pas plus souple et plus poétique, et nous en viendrons tout de suite à ses deux volumes les plus connus.

L'un est un poème aux nombreux épisodes. Il doit son titre bizarre, *Tonkourou*, à un chef indien qui y joue un rôle peu sympathique. L'autre est un recueil de sonnets, les *Gouttelettes*, auquel plusieurs critiques français ont fait un excellent accueil.

(1) 1 vol in-12. (Montréal, Beauchemin, 1907), illustré.



Tonkourou (1) est une redoutable et confuse histoire, dont le vers ne facilite pas la compréhension. C'est une sorte de roman rimé, qui nous fait connaître les trames ourdies par le méchant Ruzard, dont le nom seul devrait engager les honnêtes gens à la méfiance, et par le vilain Tonkourou, dont l'âme est noire sous la peau rouge. Une jeune fille ayant giflé ledit Tonkourou, ce Huron attend que la pauvre petite soit mariée et mère de famille pour lui dérober son enfant. La vengeance est un mets qu'il faut manger froid. Tous ces gens-là ont une mentalité d'Ambigu ou de feuilleton du *Petit Journal*. Une histoire de naufrage vient encore compliquer les événements, et le « feu de 37 » éclaire le fond de la scène. On trouve encore dans ce poème multiforme, un éloge de Papineau, l'opposition de la vengeance païenne et de la vengeance chrétienne (d'où le sous-titre *les Vengeances*), un peu de sensibilité à la *Jocelyn* et de copieuses imitations de l'abbé Delille.

Par exemple, voici l'emploi du temps d'un Huron devenu chrétien :

Lorsqu'il ne chassait pas, loin de tout importun,
L'Indien paresseux fumait l'âcre pétun.
A la brise, livrant ses longs cheveux d'ébène,
La jeune squaw tressait des corbeilles de frêne,
Et près d'elle l'enfant que l'oiseau caressait
Dans sa nagane souple aux rameaux se berçait.

(1) 1 vol. in-18, (Québec, Filteau et frères, 1888).

Ces vers ne semblent-ils pas dater de 1795 ou de 1800 ?

Et cependant, l'ouvrage de M. Le May mérite d'être lu par ceux qui aiment les lettres canadiennes. S'il se servait d'un instrument que nous ne manions plus, d'un vers pseudo classique impossible à galvaniser, et qui interdit toute fantaisie et toute envolée lyrique, s'il ne savait même pas en tirer les quelques effets auxquels cet alexandrin se prête, l'auteur de *Tonkourou* sentait vivre en lui l'âme nationale. Nul plus que lui n'est canadien, nul n'est plus rustique; les scènes de village, les fêtes de la vie campagnarde, le *battage*, le *brayage*, la *tire*, tout cela trouve place dans son poème, pour notre plus grande satisfaction. Toute une partie de l'œuvre de M. Chapman, celle où il nous décrit son pays, se trouve déjà dans M. Le May. Il faudrait poursuivre le parallèle et rapprocher des pièces de M. Chapman que l'on trouve dans les *Aspirations*, un certain nombre de morceaux dûs à M. Le May. Ce qui n'est pas du tout pour nous, une manière d'insinuer qu'il y eut plagiat, la matière est commune, et l'on peut prendre son bien où on le trouve. M. Chapman, plus habile que son vieux concurrent, a su mieux que lui intéresser le public français aux mœurs canadiennes, voilà tout.

M. Le May, dans *Tonkourou*, décrit ainsi les batteurs de blé :

Alors on entendit sur les épis serrés
Avec des mouvements rapides, mesurés,
Les battes de bois dur retomber en cadence
Comme les pieds légers d'une troupe qui danse. (1)

Voici un défilé de paysans qui viennent chez
Lozet faire une partie de « tire ».

. . C'était Lacroix,
Qui se donnait des airs en frisant sa moustache,
C'était Pascal Blanchet, du haut de Saint-Eustache,
Avec sa jeune blonde en traîneau rembourré ;
C'était Jeson Vidal et Suzanne Bourré,
La coquette Finon et le bedeau Péloche...

.
José Lord vint aussi de la Pointe Platon
Conduisant dans sa traîne Adèle Baptiston,
Une brune à l'œil fin qui rit et moralise ;
Paton le caboteur vint de la Vieille Eglise
Avec Léandre Abel et Rosine Germain (2)...

Cette énumération même est savoureuse. On ne s'appelle pas impunément Léandre Abel. Et ce couple, *la coquette Finon et le bedeau Péloche*, n'est-il pas peint en un seul vers ? Tout commentaire affaiblit l'image suggérée. Nous voyons ensuite ces braves gens attablés devant les bouteilles de jamaïque,

Et les plats de faïence enfarinés de gâteaux.

Le *Brayage* ou le *broyage* du lin mérite aussi une mention.

(1) p. 54.

(2) p. 26.

L'on entend au loin, sous les hautes futaies.
Sans cesse retentir le claquement des braies,
Qui battent le lin mûr en cadence et sans fin.

Sur les brayeuses on voit se répandre

Les aigrettes d'étoupe, un flot de duvet fin.

qui les couvre d'un manteau d'or, et l'on entend
leurs éclats de rire jeunes.

Ce qu'il faut donc chercher, à notre sens, dans Tonkourou, et nous eussions pu multiplier les exemples, c'est une peinture de la vie rurale au Canada. L'affabulation est indifférente. Si M. Le May avait à cette époque disposé d'une langue plus sûre ou plutôt, car chez lui les impropriétés sont relativement rares, d'une versification plus souple, plus aisée et plus serrée à la fois, son livre présenterait quelques-unes des plus jolies scènes campagnardes du Canada.

M. Le May devait publier tout à fait à la fin de sa carrière, le volume de sonnets que nous avons mentionné déjà, et tenter un dernier effort poétique, où nous chercherons comme le testament littéraire d'une génération qui resta fidèle au même idéal. Nous y voyons une œuvre noble et digne, qui commande l'estime et la sympathie, à défaut d'admiration.



Dans une récente causerie faite par M. Amédée Jasmin, au Collège Saint-Laurent, le conférencier

analyse avec quelque dureté les *Gouttelettes* de M. Le May (1).

Son admiration pour Nelligan, dont il comparait l'œuvre à celle du vieux poète, devait l'empêcher d'être absolument équitable. Du moins nous semble-t-il que sa conférence fut un plaidoyer en faveur de la jeune école, à laquelle la mère-patrie n'avait guère encore prodigué son attention. Et quand on plaide une cause, on est en général un peu sévère pour son antagoniste. Il eût fallu dire, en tous cas, que M. Le May avait, dans les *Gouttelettes*, consacré un sonnet d'intentions excellentes à M. Albert Lozeau, et montré ce spectacle rare et touchant d'un vétéran saluant un conscrit. Enfin, il ne nous semble pas que ce soit M. Le May qui ait particulièrement attiré sur ses œuvres des éloges exagérés, et nous eussions plutôt compris la comparaison avec d'autres poètes ou pseudo-poètes plus bruyants.

Examinons donc à notre tour les sonnets. Il est certain que M. Le May s'attaquait à une tâche ardue. Quand on a la prétention de faire tenir dans le cadre exigü des quatorze vers et des cinq rimes la grandeur de la Bible, la poésie des Evangiles, il faut craindre quelquefois de tomber dans l'erreur de Mascarille qui voulait mettre en rondeaux toute l'histoire romaine. Et puis, il y a les sonnets de Heredia. Les *Trophées* ont exercé sur les poètes

(1) Voir l'*Avenir du Nord*, 24 Mai 1906.

canadiens une fascination véritable. M. Chapman s'est mis dans l'œil les antennes des caravelles que montaient les *Conquistadors*. Ces mêmes caravelles hantent les rêves de M. Le May, qui vraiment imite son modèle d'un peu près, dans son sonnet sur *Cartier*.

Les vents poussent toujours la frêle caravelle.
Cartier cherche, anxieux, les horizons lointains
Où doit enfin surgir une France nouvelle (1).

Nous supplions nos confrères canadiens de laisser une bonne fois la caravelle au musée de marine, et de ne plus rien faire surgir de l'horizon, qu'il soit occidental ou oriental. Nous les supplions aussi de moins imiter Heredia. Son œuvre est trop connue et trop caractéristique pour que le moins lettré des lecteurs s'y trompe. Cette remarque une fois faite, — et nous pourrions nous amuser à rapprocher *Le Jouet divin*, et le *Huchier de Nazareth*, l'un des rares sonnets de Heredia qui soient médiocres (2) — nous ne la répéterons plus, et nous ne rechercherons pas en détail l'influence exercée par notre grand sonnettiste sur M. Le May.

Les *Gouttelettes* tombent de sources différentes.

Les quarante-deux premières sortent du puits de Sichem. Cela ne fait tout de même pas les trois

(1) Les *Gouttelettes*, p. 95.

(2) Les *Gouttelettes*, p. 26. Les *Trophées*, p. 93. L'imitation est flagrante, nous retrouvons dans les deux sonnets, les mêmes copeaux d'or, et sainte Anne, et le bédane, et jusqu'à l'identité des rimes en *ane*.

quarts, comme le suggérait M. Jasmin, car le recueil comprend cent soixante-quinze sonnets. M. Le May nous a fait bonne mesure. Nous ne dirons pas toutefois que la composition de ces quarante-deux petits poèmes s'imposât. Quelques-uns sont indifférents, ce qui est grave ; d'autres sont franchement mauvais, comme le *Déluge*, où l'on voit « les eaux de vengeances »

mordre

Des gorges et des reins que l'amour fait se tordre (1)...

Il n'y a personne comme les poètes chastes pour faire de bizarres descriptions, quand ils veulent être sensuels. *La Chute de Samson* (2) est un peu mièvre, tandis que celle du toit ne nous cause nulle épouvante. Jahel cloue une fois encore au sol le front de Sisarah (3). Quant à Ruth, il devrait lui être interdit de glaner autre part que sous le ciel où luit

Une faucille d'or dans le champ des étoiles.

Magdeleine, que M. Le May appelle la « belle Magdala » (le Pirée pour une femme) nous laisse une impression qui voudrait être voluptueuse et qui n'est que déplaisante. La tête « toute drôle » du Baptiste, offerte à Hérodiade « dans un bal de gala » ne nous émeut pas davantage, et toute cette partie

(1) *Les Gouttelettes*, p. 14.

(2) *Ibid.*, p. 19.

(3) *Ibid.*, p. 17.

du volume nous cause un malaise. Nous y trouvons un réel amour des lettres, une application laborieuse, un désir d'atteindre à une forme vraiment belle. Et cela nous touche. Mais il ne suffit pas de vouloir, en poésie. Le travail consciencieux ne peut suppléer à ce quelque chose qui donne le droit de s'appeler un poète. Aligner les vers d'un sonnet, c'est affaire de menuiserie. Taine le savait et le disait. Mais on peut avoir composé beaucoup de vers sans se manifester artiste.

Ces réserves faites, et nous les maintenons, nous ne demandons pas mieux que de reconnaître, quand il se manifeste, le talent de M. Le May. Notre auteur se retrouve, dès qu'il s'agit de chanter et de décrire son cher Canada, ou bien de dire les joies intimes du foyer; la matière est proportionnée à ses forces, et il mérite alors nos applaudissements. Voici par exemple un sonnet rustique intitulé la *Moisson*. Il permet d'apprécier à sa valeur la manière de M. Le May.

Le Soleil a mûri les moissons. Sur le sol,
Au crissement des faux tombent l'avoine et l'orge.
La javelle est pesante, et l'oiseau qui se gorge
Paie avec ses chansons en reprenant son vol.

Sous l'orme chevelu qui s'ouvre en parasol,
Le moissonneur brûlé comme par une forge
Vient s'asseoir en songeant à l'aire qui regorge.
Et, pour se rafraîchir, boit le lait à plein bol.

Si le nuage monte au couchant, il sourcille,
Et d'une main fiévreuse il reprend sa faucille.
Sous le ciel menaçant, son courage a doublé.

Et puis, aux jours d'hiver, comme il fera ripaille !
O le calme sommeil sur la nouvelle paille !
Dans la huche un peu vide, ô le bon pain de blé.

La *Grosse gerbe*, le *Broyage*, le *Fossoyage*, présentent d'autres scènes de la vie rustique. Une pensée ennoblit presque toujours ces jolis tableaux, et cette pensée est ordinairement mélancolique. Il y a chez M. Le May, une belle âme triste qu'on devine et qui donne du prix à sa poésie personnelle.

Il a chanté l'amour aussi. Un amour d'une pureté presque religieuse. Il a répété

L'hymne dont un baiser est quelquefois l'amen. (1)

Sa jeunesse envolée lui inspire un retour mélancolique, dont nous apprécions le charme triste.

O vieil arbre tremblant dans ton écorce grise,
Sens-tu couler encore une sève qui grise ?
Les oiseaux chantent-ils sur tes rameaux gercés ?

Moi je suis un vieil arbre oublié dans la plaine,
Et pour tromper l'ennui dont ma pauvre âme est pleine,
J'aime à me souvenir des nids que j'ai bercés (2).

Ces derniers vers sont des vers de poète. Ils rachètent amplement quelques sonnets mal venus, et d'une facture insuffisante. Ils font oublier aussi les lourdeurs d'exécution d'un poème languissant. Les *Ultima verba* qui terminent le volume résument

(1) Les *Gouttelettes*, p. 180. *Candeur*.

(2) P. 144. *A un vieil arbre*.

heureusement les tendances qui furent toujours celles de M. Le May.

Mon rêve a ployé l'aile. En l'ombre qui s'étend,
Il est comme un oiseau que le lacet captive.
Malgré des jours nombreux, ma fin semble hâtive.
Je dis l'adieu suprême à tout ce qui m'entend.

Je suis content de vivre et je mourrai content.
La mort n'est-elle pas une peine fictive ?
J'ai mieux aimé chanter que jeter l'invective,
J'ai souffert, je pardonne et le pardon m'attend.

Que le souffle d'hiver emporte avec la feuille
Mes chants et mes sanglots d'un jour ! Je me recueille.
Et je ferme mon cœur aux voix qui l'ont ravi.

Ai-je accompli le bien que toute vie impose ?
Je ne sais, mais l'espoir en mon âme repose,
Car je sais les bontés du Dieu que j'ai servi (1).



Ainsi M. Le May resta semblable à lui-même. Il n'a pas désavoué, dans sa dernière œuvre, le discours qu'il prononçait voilà trente ans bientôt. Ses ouvrages sont inspirés des sentiments qu'il prônait devant ses confrères, et qu'il souhaitait rencontrer dans toute la littérature canadienne.

Il est certain que le talent de M. Le May s'est affermi pendant la durée de sa déjà longue carrière. Son meilleur poème est peut-être son dernier sonnet.

(1) P. 227.

Nous ne doutons pas que les anthologies canadiennes et même françaises ne réservent à cet écrivain distingué une hospitalité qu'il mérite. Que faut-il, après tout, pour être célèbre ? Ecrire un sonnet ou deux qui surnagent. Soulary n'est connu que pour vingt-huit vers. Tel autre pour quatorze ! M. Le May a écrit cent quatre-vingts sonnets parmi lesquels il nous semble bien que l'on peut trouver l'équivalent des *Deux Berceaux* ou des *Rêves ambitieux*.

Si l'œuvre de M. Le May ne nous donne pas du tout l'impression que les *Trophées* ont un pendant, depuis l'apparition des modestes *Gouttelettes*, nous pouvons cependant espérer que notre auteur, avec son inspiration locale et sa réelle noblesse de sentiments, occupera une place parmi les aimables poètes de son pays, — signature connue et aimée au bas d'un sonnet qui chante quelque temps dans la mémoire des hommes, avant de s'endormir sous le cartonnage des livres de classe.

.

QUELQUES JEUNES

I

L'École Littéraire de Montréal

Nous avons ailleurs et dans les pages précédentes, abondamment parlé des disciples immédiats ou lointains de Crémazie. Ces vétérans ont aujourd'hui passé l'âge où un poète se renouvelle. Quelques-uns sont devenus non pas les maréchaux, mais les chefs de bataillon en retraite de la littérature canadienne. Parlons un peu des sous-lieutenants.

Des vocations se sont-elles éveillées au contact de nos poètes du XIX^e siècle finissant ? C'est ce que nous allons examiner en étudiant les grandes lignes de ce qu'on pourrait appeler, par opposition à la vieille école de Québec, patriotique, nationale, religieuse, la jeune école de Montréal, plus libre d'allures, plus subjective, plus française et moins canadienne. Résumons ici son histoire extérieure, puis dégageons ses tendances générales et enfin les particularités individuelles. Ainsi terminerons-nous par Emile Nelligan une série de monographies commencée, voici dix ans bientôt, par cet

Octave Crémazie que le Canada français fêtait récemment et coulait en bronze.

I. — LES PRÉCURSEURS

M. Fréchette était poète lauréat ; M. Chapman regardait pousser les feuilles d'érable en aspirant à une versification plus châtiée. M. Poisson enregistrait à Arthabaskaville, et le docteur Beauchemin transformait les jolies fleurettes cueillies au cours de ses promenades professionnelles, en floraisons matutinales... En ce temps-là, les journaux canadiens n'encourageaient pas les jeunes et ne leur ouvraient pas libéralement leurs colonnes. La *Revue Canadienne* n'était pas plus hospitalière que les quotidiens, et au réveil de 1850 succédait une nouvelle attaque de béri-béri. Cela ne veut pas dire que les futurs poètes échappassent davantage à la démangeaison de rimer, et au désir maladif de livrer leurs ouvrages à l'avidé imprimeur.

Parmi ces jeunes gens impatients de voir leurs essais réunis en volume, l'un des plus entreprenants fut M. Amédée Denault, qui, au sortir du petit séminaire de Montréal, se laissa séduire par les lauriers de Louis Veuillot plus encore que par ceux de Lamartine. Ses idées ultramontaines se manifestaient par l'action, et lui inspiraient en même temps des vers d'une nuance religieuse très prononcée. Nous n'avons rien à dire du publiciste qui a, depuis, fait brillamment son chemin dans le monde. Nous ne considérons ici que le poète. M. Amédée Denault

publia, en 1894, un petit volume de vers, *Lueurs d'Aurore*, où il colligea les fleurs séchées de cette floraison modeste et printanière. (1) M. Denault est l'un des premiers poètes canadiens qui se soient avisés qu'*aube* et *aurore* ne sont pas synonymes. Il a écrit :

J'ai vu l'aube blanchir et l'aurore vermeille
Eveiller doucement l'astre-roi qui sommeille.

Qu'il lui soit pour cela beaucoup pardonné. Ce livre respire du reste la candeur de la jeunesse. Voyons-y, comme dit l'auteur « les faibles vagissements d'un luth d'enfant qu'aux premières virilités de l'âge on s'est empressé de troquer contre une épée de combat ». Si nous parlons de M. Denault, c'est à cause du cénacle qu'il avait groupé autour de lui. Il attira au *Monde illustré* que nous retrouverons bientôt, presque tous les futurs membres de l'Ecole littéraire, MM. Bédard, Massicotte, Germain Beaulieu, Dumont, et d'autres. Vers 1892, ce périodique accueillait les timides audaces de ses rédacteurs, qui ne dépassaient point du reste la manière de Lamartine ou celle de Chateaubriand. Victor Hugo et Musset n'ont pas agi, nous semble-t-il, sur ces jeunes rimeurs, et en ce sens, la rédaction poétique du *Monde Illustré* était en retard sur les disciples de Crémazie, qui ne méprisaient point l'imitation de Hugo.

(1) 1 vol. in-16 de 193 p. (Maison de la Bonne Presse, Montréal, 1894).

Mais peu importait la nouvelle orientation littéraire de ces enfants. L'élan était donné. Ceux qui avaient goûté au *Monde illustré* la joie sans mélange du premier bon à tirer, se mirent avec ferveur et courage à l'œuvre, et les Revues de jeunes fleurirent tout à coup, comme les plantes canadiennes au brusque réveil d'un estival printemps. On se serait cru retourné aux beaux jours du *Foyer canadien*, des *Soirées Canadiennes*, à l'aurore de 1860. M. Victor Grenier, imprimeur, fondait à Sainte-Cunégonde, près de Montréal, le *Recueil Littéraire*, et en confiait la rédaction à M. E.-Z. Massicotte, que nous retrouverons toujours au premier rang, et auquel nous ne pourrions reprocher peut-être que de n'avoir pas assez ramassé son talent pour nous donner toute sa mesure. M. P.-G. Roy, qui rédige aujourd'hui de si remarquable façon le *Bulletin des Recherches historiques*, et auquel nous devons tant de monographies, sans parler de son étude sur les *Noms géographiques de la Province de Québec*, M. P.-G. Roy créait le *Glaneur* à Lévis. M. Bédard, jeune architecte, abandonnait l'équerre et le tire-ligne pour acheter une imprimerie et lancer avec M. Rodolphe Brunet, la *Fortune*, qui ne devait point la leur apporter.

Il ne manquait guère que des lecteurs à ces Revues éphémères que la première gelée tua.

Enfin, en 1892, le *Recueil littéraire* et le *Glaneur* fusionnèrent sous ce dernier titre, et M. Bédard en prit la direction, tandis que M. Grenier et M. E.-Z. Massicotte publiaient un *Echo des Jeunes*,

destiné, dans la pensée de ses parrains, à devenir quelque chose comme le *Mercur de France* ou l'*Ermitage* du Canada.

Le premier numéro de l'*Echo des Jeunes* commençait par une déclaration de guerre.

« Ce sera, disait Paul de Varès (J. G. Boissonnault) ce sera un journal libre, non de cette liberté qui rend fou, mais de cette liberté qui rend sage. On l'a dit, l'esclavage littéraire est l'abrutissement de l'intelligence, la désespérance du cœur, l'obscurcissement de l'imagination...

» C'était encore à l'*Echo des Jeunes* qu'était réservée la gloire de faire le premier pas vers l'émancipation de l'idée dans ce pays. Aux écrivains routiniers, aux vieilles idoles délabrées que l'on a craint si longtemps, il leur a dit, haut la tête : « Vous êtes les ennemis de tout progrès, les ennemis des jeunes, pour conserver une réputation surfaite. Soyez relégués à l'arrière-plan ! »

Peut-être ce manifeste eût-il gagné à être un peu moins mal écrit, pour sonner le glas des vieilles idoles. N'en retenons que les tendances juvéniles et l'orientation plus moderne, et n'oublions pas que sous les pseudonymes de ses rédacteurs, l'*Echo des Jeunes* abritait un certain nombre de membres futurs de l'Ecole littéraire. N'oublions pas non plus qu'il publiait des vers empruntés aux Revues françaises d'avant-garde, et qu'il eut de cette façon une influence réelle sur l'évolution de la poésie canadienne.

Du reste, les vieilles idoles ne semblaient pas

d'humeur à se laisser massacrer sans rien dire. Arthur Buies, dans les articles qu'il a réunis depuis sous le titre : *Les Jeunes Barbares*, dénonçait le *Glaneur*, cette revue « qui paraît à Montréal à l'insu de la Commission d'hygiène ». Et il ajoutait : « Le *Glaneur* se proclame l'organe des jeunes de la province. Sans doute il est l'organe d'un petit nombre d'entre eux qui ont éprouvé, dès leur entrée dans la vie, le besoin irrésistible de l'admiration mutuelle, afin de protéger leur individuelle faiblesse. En cela, ils sont plus avancés que « nos plus fines plumes » de Québec, qui pratiquent bien l'admiration mutuelle à la quintuple essence, mais qui n'ont pas encore d'organe spécial pour le manifester. » (1)

Buies se divertit également de la mention enfantine et naïve qui se trouve sur la couverture : « Aucun travail ne sera admis s'il n'est excellent pour le fond comme pour la forme ». Il se livre ensuite à un éreintement méthodique d'un article du *Glaneur*. Peut-être déploie-t-il contre un débutant une sévérité un peu sauvage. Les critiques canadiens, quand ils renoncent à l'admiration totale, ont parfois la dent plutôt dure. Mais là où Buies élargit le débat et se montre à la fois clairvoyant et bon patriote, c'est quand il s'écrie :

« Je le répète, il y a ici une question de la plus haute gravité pour nous. Puisque nous sommes en

(1) *Reminiscence*. — *Les Jeunes Barbares*, br. de 110 p. Québec s. d. p. 63. Voir le présent volume, p. 133.

train de nous dégourdir, d'ouvrir les yeux, puisque nous avons retrouvé la parole enfin, et que nous n'avons plus peur de crier nos maux, voici, entre mille autres, une réforme à opérer, et cette réforme est essentielle. Il faut établir une quarantaine rigoureuse autour de la *jeune littérature*, comme celle que je signale dans le présent article, la littérature de « nos plus fines plumes, » qu'on peut appeler la *vieille*, nous ayant fait à elle seule suffisamment de mal pour que nous ayons le droit de prendre toutes les mesures préventives contre un nouveau fléau.

» Au reste, tout est à refaire dans ce pays-ci, ou plutôt tout est à faire sur de nouvelles bases, depuis la plus petite école de village jusqu'à ces grands corps qui portent le titre pompeux d'Universités... Il y a infiniment à dire sur une question comme celle-ci... » (1)

C'est un des titres de gloire d'Arthur Buies d'avoir senti, toute sa vie et même à ce moment où il avait renoncé à ses outrances révolutionnaires, que la question littéraire canadienne est au fond, comme presque toutes les questions politiques ou artistiques d'une véritable largeur, un problème scolaire. Et il ne s'est pas borné, comme tant d'autres, à le voir. Il a eu le courage de le dire.

Nous ne voulons pas abuser de la patience du lecteur et nous faire l'historiographe de cette littérature balbutiante. Disons seulement que dans ces temps reculés, le sens des courants ne se mar-

(1) *Ibid.*, p. 73.

quait pas encore bien nettement. Du reste, les collaborateurs de ces revues fugitives étaient alors tous d'une extrême jeunesse, et leur talent — quand ils devaient en avoir — demandait une sérieuse maturation. Ces revues de jeunes ne produisirent aucune œuvre vraiment intéressante. Mais elles créèrent un état d'esprit d'où devait sortir l'Ecole littéraire de Montréal, la tentative la plus originale du Canada intellectuel pour s'organiser et sortir enfin de l'à peu près où les poètes nationaux se débattaient et s'embourbaient en cette fin du XIX^e siècle.

II. — HISTOIRE DE L'ECOLE LITTÉRAIRE DE MONTRÉAL

L'effort tenté par MM. Bédard, Grenier, Ferland, Denault, Massicotte, Boissonnault, Germain Beaulieu et plusieurs autres, ne pouvait se soutenir sous la forme qu'ils lui avaient donnée. Mais quelques-uns d'entre eux se joignirent bientôt à une nouvelle phalange qui vint à la rescousse.

Vers 1895, au moment où l'*Echo des Jeunes* entraînait en agonie, quelques échappés de collège, MM. Jean Charbonneau, Paul de Martigny, Louvigny de Montigny, d'autres encore, eurent l'idée de fonder une société littéraire assez originale. Voici la note que publièrent, avec de légères variantes, les journaux de Montréal, vers la fin de cette année 1895.

Nous en respectons scrupuleusement le texte.

« Un groupe de jeunes gens de cette ville ont décidé de se constituer en une école de littérature. La nouvelle société est déjà établie sur des bases solides. Une constitution a été rédigée, un programme d'études a été élaboré et le bureau de la direction de la société a été formé. Il se compose des messieurs suivants :

Président, M. Germain Beaulieu, avocat ; *vice-président*, J. W. Poitras, avocat ; *secrétaire-archiviste*, Louvigny S. de Montigny ; *secrétaire-correspondant*, Jean Charbonneau ; *trésorier*, W. Dumont.

Conseillers : MM. Gustave Comte, Alban Germain, E. Z. Massicotte, Jules Leclerc. L'assemblée a aussi nommé un comité de critique composé de MM. Gonzalve Désaulniers, Albert Ferland, E.-Z. Massicotte et Joseph Mélancon.

Ce comité sera chargé de réviser les travaux des jeunes littérateurs, d'accepter ou de refuser les candidats qui voudront entrer dans la société. » (1)

Le *Canada* publiait un appel de Henri Desjardins, où éclatait le chant d'une fanfare juvénile.

« Ce qu'il faut, c'est travailler, c'est oser, c'est de ne pas craindre, c'est avoir confiance, d'être enfin ENTHOUSIASTE.

(1) *La Presse*, 23 novembre 1895. Des notes analogues dont quelques-unes se copient jusque dans les coquilles, paraissent dans le *Monde*, la *Minerve*, la *Patrie*, etc., vers la même date.

« Allons, jeunes littérateurs, mes voisins, faites cela avec ardeur, faites vibrer votre patriotisme et votre talent, afin que vous aussi vous donniez ouvertement votre *coup d'épaulé* à la jeune littérature canadienne-française, déjà si florissante. Car avec l'école qui veut vous ouvrir ses portes comme à des frères, vous serez certains d'être encouragés, et surtout d'être appréciés selon le juste mérite. » (1)

Mais les classiques répondirent par des sarcasmes à ces romantiques d'un nouveau genre. Les « fines plumes » de la vieille école s'étonnèrent, se scandalisèrent. L'un des anciens feignit de se méprendre sur le titre de cette école — école mutuelle — et de croire que ces débutants se posaient en maîtres.

« Je comprendrais mieux, disait M. Ernest De-liose (2), une école littéraire ayant pour directeurs l'abbé Verreau, l'honorable Juge Routhier, J. P. Tardivel, l'honorable Thomas Chapais, Sulte, Chapman. Voilà les hommes requis pour former une école littéraire vraiment digne de ce nom, sérieuse, autorisée. » Et ce publiciste, que l'on ne peut sans injustice accuser d'idées subversives, ajoutait : « Je serais plus en faveur d'une école de jeunes, ou

(1) Le *Canada*, 25 novembre 1895. Nous avons respecté jusqu'aux caractères et aux solécismes de l'original, afin de montrer dans toute sa force naïve et fervente, le jeune enthousiasme qui attirait ces enfants vers la langue française qu'ils sentaient confusément le besoin d'apprendre.

(2) L'*Etoile du Nord*, 5 décembre 1895.

plutôt d'une classe de jeunes littérateurs, travaillant selon les principes à *l'imitation d'un maître quelconque.* »

Le mal dont souffre la littérature canadienne est condensé dans ces quelques lignes. Il semble que tout induise les écrivains de ce pays à prendre pour devise le vers de M. François Coppée :

Qui pourrai-je imiter, pour être original ?

Nous avons le regret de constater que l'Ecole littéraire tomba, elle aussi, trop souvent dans ce défaut, et que sa plus grande originalité fut de changer de maîtres. Mais cela seul devait être gros de conséquences.

Enfin, M. Deliose donnait aux jeunes ce conseil bienveillant et timoré : « Soyons prudents et ne nous emballons pas par des excès de zèle », et il leur proposait enfin pour exemple « le Cercle de Villa-Marie, qui est à se faire une bonne réputation. »

Cet article n'exerça naturellement aucune influence sur les dispositions des néophytes. Ils brûlaient du feu sacré qu'allument les grandes espérances, et l'article que nous avons en main porte, à côté de la signature de M. Deliose, un rageur « Triple idiot!!! » qui en dit long sur les sentiments que les novateurs nourrissaient à son égard.

L'école était fondée. Pendant trois ans, elle travailla en silence et travailla beaucoup. Écoutons plutôt ce qu'en disent des voix canadiennes.

« Nous voyions dans l'École littéraire, dit Louis Dantin (1), le signal attendu de notre réveil artistique, l'aube d'une renaissance littéraire dans notre pays, l'effort décisif pour soulever l'étendard sacré au-dessus des prosaïsmes vulgaires, peut-être l'avenir du parler de France sur les lèvres de nos enfants. En fait, le succès, l'influence grandissante de l'œuvre justifiaient nos prévisions. Elle avait connu la petitesse et l'obscurité des débuts. Quatre ou cinq camarades frais émoulus de rhétorique, en avaient jeté les bases en comité intime. Louvigny de Montigny, ce gai dilettante qui a toujours eu le tempérament d'un Mécène avec la bourse d'un Diogène, les réunissait chez lui, et était par son entrain l'âme de leurs ébats.

« ... Plus tard, le cercle s'élargissant, le salon des Montigny fut trop étroit. Alors le vieux recorder, qui eu toujours pour l'art de paternelles faiblesses, prêtait à nos jeunes écoliers la clé du vénérable tribunal où il jugeait chaque matin les escarpes et les soulots (2). Le soir venu, les drames de la vie réelle faisaient place aux pacifiques assises de l'Idée, les rimes voletaient dans la salle où avaient retenti les objurgations et les amendes, et sur le siège du magistrat, la Poésie trônait en gilet et en toque, dans la personne de Charles Gill. »

Consultons encore un témoin oculaire, ce même

(1) Introduction aux œuvres de *Nelligan*, p. XXIX.

(2) Un Français de France eût écrit : pochards.

Charles Gill. Il nous montrera plus tard l'Ecole installée dans l'antique résidence des Gouverneurs, le Château de Ramezay.

Si quelque curieux s'aventurait le vendredi soir dans cette demeure historique, ordinairement close à pareille heure, « après avoir traversé un sombre couloir garni de portraits, de flèches, de tomahawks, il pénétrerait dans une pièce étroite, où il apercevrait quatre avocats, un graveur, deux journalistes, un médecin, un libraire, cinq étudiants, un notaire et un peintre, réunis autour d'un tapis vert jonché de manuscrits. C'est l'Ecole littéraire à laquelle le vieux château donne asile ce soir-là.

« ... C'est une école sans maîtres que l'Ecole littéraire, nul n'a le droit d'y élever la voix plus haut que son voisin. Et comme il n'y a d'autre honneur à briguer que les applaudissements des camarades, quand un vers bien frappé monte dans la fumée des cigarettes, ou qu'une page bien sentie retient les souffles, la jalousie n'a pas jeté d'ombre sur notre enthousiasme : les rares compliments, aussi bien que les critiques, y sont sincères. Chacun s'empresse d'y soumettre son dernier travail. Chacun y communique ce qui a pu l'intéresser dans la semaine. Un jour, celui-ci arrivera avec le dernier succès de librairie : celui-là, avec une primeur. Cet autre apportera Leconte de Lisle, pour bien citer son idole dans une discussion avec tel camarade qui connaît Lamartine par cœur. Après l'étude des manuscrits, vient l'heure des bonnes causeries, l'heure où les paradoxes ont libre cours ; les

projets se rencontrent, les chimères s'encouragent, les illusions se confondent... » (1)

L'Ecole augmentait d'importance. Les plus grands espoirs lui semblaient permis. Jamais une entreprise de ce genre n'avait vécu trois ans au Canada. Il s'agissait d'élargir son champ d'action, de la produire dans le monde. M. Louis Fréchette en devint président d'honneur, M. le Sénateur David lui prêta sa collaboration directe et effective, et sous

(1) *Les Soirées du Château de Ramezay. — Un mot au lecteur*, par Charles Gill, p. VI à VIII. Nous reproduisons ci-dessous la liste des membres dont nous avons pu nous procurer les noms, grâce à l'obligeance de M. E. Z. Massicotte. Les professions actuelles sont entre parenthèses, MM. Germain Beaulieu (avocat), Louvigny de Montigny (journaliste), Henri Desjardins (notaire), Gustave Comte (journaliste), Albert Ferland (artiste), E. Z. Massicotte (publiciste et avocat), Dumont (libraire), L. J. Bêliveau (libraire), Jean Charbonneau (avocat), Pierre Bédard (mort), Paul de Martigny (journaliste), Alfred Desloges (mort), Charles Gill (artiste), Joseph Mélançon (prêtre), Arthur de Bussièrès, Emile Nelligan, J. G. Boissonnault (avocat), Wilfrid Larose (avocat), Docteur J. N. Legaud (mort), Alban Germain (avocat), Firmin Ricard (journaliste), Alphonse Gingras (comptable), Raoul Leduc, Gonzalve Désaulniers (avocat), J. M. Denault (journaliste), Antonio Pelletier (médecin), Hector Demers (avocat), A. H. de Trémaudan, Joseph Archambault (avocat), Albert Lozeau (homme de lettres), Jos. Dumais (professeur d'élocution), L. J. Doucet (publiciste), Albert Milette, Honoré Beaugrand (Directeur de la *Patrie*, mort), Gauthier, Philéas et Denis Lanctot auxquels il faut ajouter MM. L. H. Fréchette, Président d'honneur pendant la dernière période, et Gabriel Hanotaux, de l'Académie Française, membre d'honneur.

la présidence de M. Wilfrid Larose, avocat, l'Ecole atteignit d'abord au succès, puis fut emportée par une décadence rapide. Cette décadence dure encore paraît-il, car on nous dit parfois que l'Ecole littéraire vit encore ; en tous cas elle se renferme dans un silence modeste. (1)

C'est la période d'éclat public, qui va de 1898 à 1900, et qui se termine par la publication des *Soirées du Château de Ramezay*, dont nous allons parler maintenant, d'après les documents et les journaux canadiens.



L'Ecole littéraire organisa donc des manifestations, dont les quotidiens et les périodiques de l'époque nous apportent l'écho.

Le 29 décembre 1898 eut lieu, au Château de Ramezay, sa première séance publique. Le président d'honneur M. Louis Fréchette, lut un drame en cinq actes et en vers, intitulé *Véronica*. Le public put y reconnaître un certain nombre de personnages et d'accessoires que les dramaturges de 1830 avaient accoutumé de produire. Ce fut le plat de résistance. M. Wilfrid Larose fit « un admirable discours » que l'on peut lire en tête des *Soirées*

(1) En mars 1907, les journaux canadiens nous annoncent qu'elle vient de renouveler son bureau, parmi les membres duquel on remarque M. Gonzalve Désaulniers. A la dernière séance de l'Ecole, il a lu un travail sur M. Auguste Dorchain. Pourrait-on galvaniser de nouveau l'Ecole littéraire ?

de Ramezay. Le nouveau président souhaita la bienvenue « aux savants comme aux littérateurs ». Il écarta prudemment des thèmes de discussion « la politique et la religion, ces sujets *si explosifs* ». Il proclama la nécessité de se donner à la culture des lettres. « La littérature d'un peuple, dit-il, c'est le résumé de ce qu'il signifie, c'est le recueil des notes qu'il a préparées lui-même aux contemporains et à la postérité, ses juges, pour qu'ils prononcent jugement sur son compte. Nous travaillerons donc, d'un commun accord, à développer la nôtre, à l'enrichir, à l'agréments d'une substance et d'une physionomie plus expressives. »

La soirée fut consacrée tout entière à la poésie, car pendant les entr'actes de *Véronica*, Jean Charbonneau, E. Z. Massicotte, Arthur de Bussièrès, Emille Nelligan, Albert Ferland, Gonzalve Désaulniers, récitèrent leurs œuvres comme intermèdes.

Françoise (1) leur dit Bravo ! dans la *Patrie* (2), le *Monde illustré* leur cria Courage ! et déclara l'épreuve « concluante, convaincante, décisive : Le Canada français a sa littérature » (3). La *Minerve* (4) termine son appréciation par cette remarque judicieuse :

(1) Mademoiselle R. Barry, la directrice du *Journal de Françoise*, qui eut le mérite de saluer l'une des premières Lozeau, Nelligan du nom de poètes. Voir notre étude de la *Revue d'Europe* (F. R. de Rudeval, éd.) avril 1907.

(2) Janvier 1879.

(3) 14 janvier 1899.

(4) 30 décembre 1898.

« Il y a longtemps que l'ancien palais des gouverneurs n'avait vu une pareille affluence. Si pareille fête devait se répéter souvent, il faudrait *presque* songer à augmenter le nombre des becs de gaz de la grande salle. Il y en a quatre en tout. »

Nous ignorons si l'on augmenta le nombre des becs de gaz du château Ramezay, car ce fut au Monument National, le 24 février, que la séance suivante eut lieu. Le sénateur David faisait une conférence sur Lafontaine et Baldwin, et ses études antérieures le préparaient à dire sur ce sujet des choses excellentes. On sait, en effet, avec quelle conscience M. L. O. David a étudié l'époque de l'Union ; nul n'était plus qualifié que lui pour faire revivre ces grandes figures, les fondateurs du Canada moderne. Mais la prose n'étouffa point la poésie, et aux bons poètes de la première séance s'ajoutèrent Hector Demers, Antonio Pelletier, Louvigny de Montigny, Charles Gill et Henri Desjardins. Quarante-quatre poèmes ! La bienveillante Françoise elle-même déclara « la séance trop longue, beaucoup trop longue ». On pouvait s'en douter à lire le programme.

La *Patrie*, toujours dithyrambique — ou ironique, le canadien est une langue si difficile à saisir dans ses nuances, — déclarait que « de telles séances sont comme le nectar que les dieux généreux versent à pleins bords dans la coupe des hommes fortunés : plus on en a, plus on en veut avoir » (1).

(1) 25 février 1899.

L'Avenir du Nord, au contraire (1), nous montrait « dans un atmosphère mélancolique et rêveur », les jeunes poètes « lisant le plus grand nombre possible de morceaux de leur composition. » Et ces poètes étant doués « d'un faible organe, on avait beau tendre l'oreille, rien n'arrivait que des sons inarticulés, dits avec tristesse et langueur ». Comme conclusion, cette facétie d'un loustic : « Vous feriez mieux de les donner à la lanterne magique, vos vers, au moins on pourrait lire. »

Ces plaisanteries faciles ne découragèrent pas nos jeunes gens. Ils étaient de taille à les braver. Un mois plus tard, ils annonçaient une nouvelle séance : M. Jean Charbonneau devait faire, le 7 avril, au château de Ramezay, une conférence sur le *Symbolisme*. « Les autres membres, porte la carte d'invitation que nous avons sous les yeux, y compris M. Louis Fréchette, Président d'honneur, liront aussi de leurs compositions. »

La conférence de M. Jean Charbonneau (publiée plus tard dans les *Soirées de Ramezay*), tenait dans cette réunion la place principale que l'on avait jusque-là laissée aux communications des vétérans. Cette causerie, inspirée en partie, nous semble-t-il, par l'enquête de Jules Huret (2) présentait un tableau assez intéressant de la littérature française issue de Baudelaire, de Verlaine et de Mallarmé.

(1) 3 mars 1899.

(2) *Enquête sur l'évolution littéraire* (Paris, Charpentier, 1891).

Peut-être le conférencier n'était-il pas juste pour le talent de Jean Moréas, Gustave Kahn, Dumur ou Charles Maurice. Il est toujours facile de tourner un poète en ridicule, en citant de lui deux ou trois vers. Mais nous ne pouvons reprocher à ce jeune canadien de n'avoir pas senti ce qu'il y avait d'intéressant dans la tentative des symbolistes, qui ont tout simplement rénové la poésie française. Sachons-lui gré, au contraire, de n'avoir pas essayé d'imiter l'extrême avant-garde de l'époque. On tremble quand on pense à ce qu'aurait produit un imitateur canadien des *magnificistes* ou des *instrumentistes*. Il résulte toutefois nettement de cette conférence, que les poètes de la jeune école ont connu et étudié des modèles dont nous retrouvons l'influence dans les œuvres de Nelligan surtout, et parfois de Lozeau. L'*Ophélia* de ce dernier, n'est-elle pas, en quelque sorte, un écho de la charmante *Ophélie* d'Arthur Rimbaud, que citait M. Jean Charbonneau au cours de cette conférence ? (1)

Sans donc nous attarder à plaider contre M. Jean Charbonneau, un procès qui est aujourd'hui jugé, notons que ce fut à la suite de cette séance, que pour la première fois, Françoise tira de pair Emile Nelligan. « Quel robuste talent que le sien, écrit-elle. La *Passante* est une pièce d'une rare beauté. »

(1) Voir aussi les *Ophélie*s de M. G. H. Roy, dans ses *Voix Étrangères*, Lowell (U. S. A.), 1902, p. 184.

Le 26 mai, eut lieu la quatrième séance de cette mémorable campagne, où malgré des maladresses, des fautes, des compétitions d'amour-propre, l'Ecole littéraire s'était manifestée vivante et agissante.

Le critique du *Monde illustré*, M. de Marchy, place dans son compte rendu, les auteurs par ordre de mérite : Gonzalve Désaulniers, un vétéran ; Louvigny de Montigny, « qui n'est pas tout le monde », Ch. Gill « un vrai poète d'allure très sympathique », Charbonneau, « qui s'est surpassé comme rythme dans les *Saisons de la vie*, » Bussièrès, Desjardins, Nelligan (1), Ferland, travailleur obstiné, que M. de Marchy engage à « suivre fidèlement sa nature en adoptant un genre (?) » L'éloge et le blâme sont décernés au petit bonheur et témoignent en général, chez le critique, d'une assez remarquable incompréhension.

Nous serons toutefois d'accord avec lui au sujet des reproches qu'il fait au président Larose d'avoir occupé la plus grande partie de la séance par la lecture d'un discours que prononça M. Chauncey Depew, à l'occasion du 38^e anniversaire de la fondation du collège Eastman, de Poughkeepsie (N. Y.), sur le *Succès dans la vie*. Quelle nécessité y avait-il de traduire cette homélie familière — du reste amusante ? Détachons-en quelques aphorismes qui caractériseront le genre

(1) Voir dans notre étude sur Nelligan, p. 343 avec quelle cruauté ce critique avait traité le pauvre « petit grand poète. »

de l'orateur yankee et la manière de son traducteur.

« Faites-vous membre de quelque église. Je fais peu de cas d'un homme qui ne s'intéresse pas à quelque église... Vaut mieux l'église des Mormons que pas d'église du tout. Il n'y en a pas une qui conduise l'homme vers le mal, pas une qui ne contribue à le dignifier en quelque mesure.

» ... Gardez-vous d'aller vous asseoir autour des magasins, sur des rangées de barils, ou derrière le poêle d'un pharmacien pour y faire échange de vils propos. »

La simple lecture de ces pensées permettra d'apprécier pourquoi Louis Dantin accusait M. Larose « de ne tenir que de loin à la littérature. » Mais ce qui est aussi instructif que ces extraits, pour bien comprendre à quelles difficultés sans nombre se heurte cette littérature canadienne naissante, c'est la lecture des critiques que M. de Marchy lui adresse.

Comme le discours de M. Chauncey Depew est un éloge de l'éducation pratique, M. de Marchy reproche à M. Larose de « s'imaginer que les études humanitaires (*sic*) conduisent à l'abrutissement moral et à l'aberration des sens. » Il lui refuse le droit « de ridiculiser les études qui ont pour base Virgile, Homère, Tacite, Ovide, Pythagore, Périclès, Solon, Lycurgue, Aristophane, Socrate, Horace, Properce, Sophocle, Xénoclès, Euripide, Xénocrate, Platon, Aristote, Anaximène de Milet, Anaxagore, Anaximandre, philosophes et mathé-

mathiciens de l'école ionienne, Isiode (?) Pindare, Anachréon (*sic*), Sapho dans la poésie lyrique, Hérodote, Diodore de Sicile, Thucydide, Xénophon comme historiens, Anaxarque, ce philosophe d'Abdère, doublé d'un héros dont l'indépendance de pensée était indomptable. » Nous aimons à croire que la fréquentation d'*Isiode* et d'*Anachréon*, ainsi que d'Anaximène de Milet et de Pythagore, a empêché M. de Marchy d'apprendre le français et que c'est à son érudition si bien digérée que nous devons nous en prendre des défaillances de sa forme quand il écrit dans notre vulgaire et notre maternelle. Ce serait le meilleur argument en faveur de M. Chauncey Depew.

Peut-être le critique du *Monde illustré* eût-il été mieux dans son rôle en laissant tous ces vénérables vieillards se débrouiller avec M. Chauncey Depew et ses mormons, et en constatant que ce jour-là Emile Nelligan avait lu la *Romance du vin*, son œuvre la plus forte et la plus personnelle. Mais il n'en avait cure ; et c'est pour cela que nous admirons les jeunes gens de l'Ecole littéraire d'être restés fidèles à leur idéal dans des conditions aussi défavorables.



La discorde naquit. Des rivalités personnelles se firent jour. On accusait certains « officiers » de ne voir dans cette organisation si désintéressée, qu'un moyen de parvenir, qu'un tremplin à leur usage.

Divers froissements se produisirent au cours de l'automne 1899. Cependant l'école vivait toujours. Elle préparait même la publication de ses archives, ces *Soirées du Château de Ramezay* que nous avons plusieurs fois citées. Le 2 avril 1900, l'Ecole littéraire donnait une dernière séance, où les auteurs lurent les meilleures pièces insérées dans ce recueil.

Mais Nelligan n'était plus là, juste au moment où l'on s'apercevait qu'il fut le plus rare poète du petit cénacle. M. Charles Gill donna lecture des deux sonnets de l'absent, *Devant mon berceau* et *l'Homme au cercueil*. M. Gill lut aussi les vers de M. Lozeau, qui ne pouvait que de loin participer à la vie de l'Ecole littéraire.

Mais la ferveur s'éteignait. La *Patrie*, enthousiaste, a beau parler d'une « magnifique séance et d'un nombreux auditoire », la *Presse* mentionne deux cents invités. D'autres journaux déplorent l'assistance clairsemée. M. Fréchette n'était pas là. On ne parle plus de sa collaboration à l'œuvre commune. MM. Louvigny de Montigny, Bédard, Ferland, Désaulniers, Massicotte, manquent aussi, et le hasard ou la santé ne peuvent expliquer toutes ces défections. C'est que la publication des *Soirées de Ramezay* avait fait éclater les dissentiments. Les *Débats*, le journal au parler libre et à la dent acérée que venaient de fonder MM. de Montigny et de Martigny, menèrent une assez vive campagne contre le président Larose. On lui reprochait de s'être adjugé 55 pages sur les 400 de cette anthologie. On lui reprochait aussi et surtout d'avoir « tripa-

touillé » les œuvres de ses confrères, d'avoir publié sous le nom de Pierre Bédard, vingt-cinq lignes de son cru, qui sont du reste un chef-d'œuvre d'insignifiance. Sous la signature de *Saint-Hilaire* (1), les *Débats*, au cours du mois d'avril 1900, rendirent compte des *Soirées*, et ne ménagèrent pas à M. Larose les attaques les plus piquantes.

« Est vilain en littérature, disait Saint-Hilaire, celui qui n'a pas le respect de la chose d'autrui, celui qui se pose en censeur et se permet de substituer à la pensée de l'auteur et sans son assentiment, sa propre pensée, ses tournures de phrases, ses vers. Vilain encore celui qui, sous prétexte qu'il est président d'une association littéraire ou autre, et par égoïsme honteux, accapare d'un seul coup tous les honneurs, et jette dans l'ombre ceux qu'il est chargé de représenter. » (2)

Il va sans dire que nous ne prenons point partie dans ce procès. Nous ne pouvons déterminer dans quelle mesure ces accusations étaient justes. Il nous suffit de les noter pour expliquer l'affaiblissement de l'Ecole. Tout ce que nous pouvons dire de son président, c'est qu'au point de vue littéraire, il sem-

(1) SAINT-HILAIRE était un pseudonyme collectif, quelque chose comme le *Thomas Grimm* du *Petit Journal*. Dans la question qui nous occupe, il paraît que Saint-Hilaire fut M. Olivar Asselin, l'actuel directeur du *Nationaliste*, et l'un des journalistes les plus en vue du Canada français. Le *Nationaliste* a hérité de l'humeur combative des *Débats*, dont l'histoire fut mélancolique.

(2) Les *Débats*, 27 mai 1900.

blait peu qualifié pour exercer ces fonctions. Il eut le mérite d'organiser les séances dont nous avons parlé plus haut, mais il ne nous semble pas qu'on puisse le rendre absolument innocent de la décadence d'une école qui lui avait confié ses destinées.

L'École s'est survécue. Mais depuis les *Soirées de Ramezay*, elle ne nous a plus rien donné qui valût la peine d'être cité. Examinons maintenant, dans ce recueil et dans les autres pièces publiées depuis à notre connaissance par ses anciens membres, quel fut le résultat de ce long effort, qui semblait capable d'amener la définitive émancipation littéraire du Canada français. (1)

III. — TENDANCES DE L'ÉCOLE LITTÉRAIRE

Nous étudierons plus loin, avec quelques détails, M. Albert Lozeau et Emile Nelligan. Nous chercherons seulement dans les lignes qui suivent, à dégager les tendances de l'école nouvelle, en sorte que ce chapitre présentera une sorte de tableau résumé de la littérature actuelle en Canada. Nous ne nous bornerons pas seulement aux jeunes poètes qui firent partie du groupement que nous étudions, et nous ne négligerons point quelques indépendants

(1) Remarquons que les *Soirées de Ramezay* ne contiennent guère que des œuvres de jeunesse. Leurs auteurs les ont souvent désavouées dans la suite. Mais ce volume est néanmoins l'unique recueil sur lequel on puisse se faire une idée d'ensemble de la jeune littérature canadienne. C'est à peine si quelques ouvrages commencent à paraître.

qui se sont manifestés en dehors du groupe de Montréal, sans toutefois aller contre ses tendances.

Constatons tout d'abord la décadence de la poésie patriotique. On en a usé et abusé. Depuis quelques temps, les poètes laissent sommeiller la lyre d'airain. Ne le leur reprochons pas. Quand ils auront acquis plus de souplesse, une facture plus serrée, peut-être les Canadiens chanteront-ils une fois encore l'hymne national, et donneront-ils à leur épopée sa forme définitive. Parmi les jeunes, en dehors de quelques tentatives de M. Albert Ferland (1), nous ne pourrions citer que des vers de M. Charles Gill, qui ne comptent pas dans ses meilleurs (2). Ils ne valent ni plus ni moins que des centaines d'autres.

La poésie religieuse a aussi changé de caractère. Au lieu de sa teinte presque ecclésiastique, elle semble aujourd'hui s'inspirer plutôt d'une sorte de religiosité vague, à la Verlaine. Nelligan a laissé des vers qui forment une *Petite Chapelle*; M. Lozeau a composé la *Ballade du croyant*. M. Charles Gill chante *Noël*, mais il mêle aux flocons de neige une pensée qui n'est plus celle de Crémazie ou de l'abbé Gingras.

(1) FERLAND. *Patrie*, dans les *Soirées de Ramezay*, p. 284.

Canada! Canada! terre immense et féconde!
Nouvelle Gaule assise au nord du Nouveau Monde!
Héroïque pays d'espérance et d'honneur! etc.

(2) CH. GILL. *Vive la Canadienne* (*Journal de Françoise pour la Saint-Jean-Baptiste*).

Tombe ! tombe, cristal. La paille de l'étable,
Entre le bœuf stupide et l'âne misérable
Reçoit le corps frileux du grand Nazaréen.
Mais le monde lassé du mensonge ancien
Le monde que remplit son cœur et son génie
Le monde est le berceau de l'idée infinie.
Tombe, tombe, cristal ! Le vertige des cieux
Déchaîne cette nuit tes prismes radieux
Sur l'aube des pardons et sur la fin des haines,
Sur la rédemption des faiblesses humaines,
Sur la miséricorde et la fraternité,
Sur l'espoir des mortels en leur éternité...
Drape-toi dans la neige immaculée, ô terre !
Pare-toi de candeur, pare-toi de lumière ;
Les principes du Maître enfin te sont donnés...
Sur l'émerveillement de nos fronts inclinés,
Tombe, tombe, cristal, de la voûte profonde :
Il faut des langes blancs pour le berceau du monde. (1)

Mais si les vers de la jeune école ne s'adressent plus exclusivement à Dieu, à l'Eglise, à la France et au Canada, il semble que la méditation philosophique ait de plus en plus attiré les jeunes poë-

(1) Puisque nous parlons ici de la poésie religieuse contemporaine au Canada, nous ne saurions manquer de citer une poétesse inconnue et presque anonyme, une religieuse du couvent de Saint-Joseph-de-Lévis, dont les vers animés d'un souffle mystique, ne se trouvent guère que dans des revues pieuses et ont un but d'édification. La forme s'est affermie depuis les débuts de l'auteur, et certainement les livres de piété canadiens trouveraient intérêt à reproduire quelques-uns de ses meilleurs vers, dont le genre est un peu trop spécial pour que nous en citions ici. — (Voir en particulier le *Messenger Canadien*, de 1899 à 1906.)

tes; Leconte de Lisle et Vigny les ont hantés visiblement. M. Jean Charbonneau s'est essayé dans ce genre avec beaucoup de courage, sinon toujours beaucoup de bonheur. Il a eu l'audace d'évoquer de grandes et nobles ombres, de réfléchir sur les méditations de Pascal, et de noter en des sonnets, le résultat de ces méditations. C'est très bien. Mais peut-être ne suffit-il pas de s'absorber dans la considération du néant et de prendre pour épigraphe un vers d'Hamlet. Il faut que le fond et l'expression portent une marque originale, et M. Charbonneau nous semble surtout l'écho de ceux qui l'ont précédé. Quand sa forme et sa pensée seront plus sûres d'elles-mêmes, peut-être donnera-t-il à son pays ce genre très noble de poésie qui lui manque encore (1).

M. Charles Gill a obéi et répondu aux mêmes préoccupations. Sans parler de ces *Stances aux Etoiles*, que cite la très complète et très intéressante *Anthologie* publiée en Belgique par MM. Van Doren et Fonsny (2), nous trouvons dans ses *Cloches* de beaux accents sonores, et un effort vers la pensée.

Les cloches sonnent, et leurs chants survivent aux générations :

(1) Nous pouvons citer dans le même genre la tentative de M. G. H. Roy, de Lowell (Massachusetts), *Voix étranges* (1902). Les tendances de M. Roy le rattachent à l'Ecole littéraire, bien qu'il n'en ait point fait partie.

(2) *Anthologie de poètes lyriques français* (Verviers, 1905).

Hélas ! Nous nous taisons avant vous sur la Terre.
Mais quand vous résonnez ainsi qu'une prière
Sur le recueillement des foules à genoux,
Vous n'êtes que le bruit, nous sommes la pensée.
Votre bronze sublime où notre âme est passée
Ne peut parler à Dieu qu'en lui parlant de nous.

La poésie intime, personnelle, a trouvé quelques adeptes. Émile Nelligan et M. Albert Lozeau sont les plus intéressants. Mais beaucoup de leurs émules n'ont pu parvenir à la beauté et à l'humanité. C'est dans ce genre que la rhétorique est le plus difficile à confondre avec l'émotion sincère. Nous ne pouvons en effet prendre au sérieux certaines fantaisies de M. Albert Ferland, qui nous rappellent les plus pénibles énumérations de Crémazie :

Cette femme qui passe au lever de la lune...

.....
Vient-elle de l'Attique ou de l'Occitanie ?
Du Nil ou de l'Indus, de Rome ou de Paris,
Ou se dit-elle enfant de la Lusitanie,
Ou d'un autre pays ?

Se nomme-t-elle Ea, Bérénice ou Pauline,
Armide ou Madeleine, Eliane ou Ninon,
Isaure, Iole, Ida, Nohémi, Jacqueline,
Ou d'un plus joli nom (1).

Nous ne voyons pas très bien quelle nécessité il

(1) *Soirées de Ramezay*, p. 282. M. Ferland désavouera certainement ces vers juvéniles. Que ne fait-il effort pour condenser en un volume le meilleur de son œuvre !

y avait de publier ces vers où l'indigence de la forme n'a d'égale que le vide de la pensée. Décidément, il est difficile d'obtenir au Canada une poésie intime vraiment digne de ce nom. Et si M. Lozeau n'avait écrit quelques pièces qui méritent à peu près le nom de vers d'amour, on pourrait se demander avec inquiétude si ces jeunes gens ont un cœur et des sens.

Par contre, la poésie descriptive a tenté beaucoup de talents. Mais il importe ici de faire une distinction. On décrit ce que l'on a vu ou ce que l'on invente. Le défaut de la description du premier genre, c'est la platitude et le prosaïsme, et M. Pamphile Le May n'y a pas toujours échappé. Le danger de la seconde, c'est la banalité ou l'incohérence. Or savez-vous ce que les Canadiens décrivent le plus volontiers ? Ce qu'ils n'ont pas vu. De même que Crémazie avait volé à Victor Hugo des minarets, de même quelques jeunes gens d'aujourd'hui ne craignent pas d'emprunter à la ménagerie de Leconte de Lisle, un certain nombre de grands félins dont nous avons déjà entendu quelque part les miaulements et les rugissements. Nelligan a dévalisé les boutiques de bric à brac de nos sonnettistes descriptifs, et il n'y a pas jusqu'à M. Lozeau qui ne se soit égaré chez un antiquaire, au milieu des vieux mousquets et des bouddahs ventrus. Nous avons déjà signalé ce danger dans notre précédent volume, à propos de Crémazie, et nous croyons utile ici de répéter que ce n'est pas élargir le domaine de la poésie canadienne que de décrire ce que l'on n'a ni

vu ni ressenti. Ce n'est pas une originalité que de changer de modèle, et substituer Heredia ou Leconte de Lisle à Victor Hugo et à Lamartine, ne constitue ni un progrès ni une révolution.

Ceci dit, reconnaissons que M. Gill a des parties descriptives excellentes dans ses *Impressions du Saguenay*, et que M. Gonzalve Désaulniers écrit une aimable poésie, *La Fille des Bois*, qui inspira une gracieuse statuette au sculpteur Hébert.

Or son cœur fut pris par un guerrier blanc,
Quand la bise mord le bouleau tremblant,
Quand la forêt mue...
La fille des bois, dans les grands sentiers,
Toute seule va de longs jours entiers,
Par son rêve émue...

Cette poésie est célèbre là-bas. Mais nous craignons qu'elle n'exerce sur la réputation de M. Désaulniers une influence amoindrissante : Ne restet-il pas depuis trop longtemps le poète de la *Fille des Bois*?

Les vers de M. Massicotte, comme *A l'aimée*, *Timidité*, appellent la musique. Ils appartiennent au genre imprécis et vague que Lozeau a si souvent cultivé. M. Massicotte a un peu délaissé la Muse, s'il n'a point délaissé les Lettres.

Que M. Hector Demers se soit exercé à faire dialoguer Néron et Anicétus, ou l'Empereur et le Maréchal Ney, cela indique qu'il eût voulu se hasarder au théâtre. Mais hélas, le théâtre canadien aura plus de difficultés encore à s'établir que la poésie lyrique. Quand M. Henri Desjardins nous

redit les lamentations de *Collin et Cottin* sur les misères de l'homme de lettres au Canada, nous y trouvons un vague écho de *Dupont et Durand*. Les sonnets de M. de Bussièrès présentent d'habiles notations de paysages reproduits d'après nos meilleurs auteurs, *Kita-no-tendji*, le Japonais ou *Khirmta-la-Turque*. Mais nous voudrions, dans cet exotisme facile, trouver au moins une pensée ou quelque chose qui ne fût pas du verbalisme pur.

Enfin, indépendant, M. L. J. Doucet, « au cœur patriote et virgilien, » (1) semble un disciple de Villon; comme son maître, il enferme dans les rimes d'une ballade une pensée pittoresque, satirique ou émue. Ce n'est pas une médiocre fierté que celle qui lui inspire ces vers :

Mes dits ne sont hélas que des fagots de grève
Qui brûleront un soir pour quelque nautonnier,
Mais qu'importe ! Du moins la cendre de mon rêve
Ne sera pas entière enfouie au gravier.

Qu'importe que l'on soit dans l'ombre et la poussière,
Que nous vivions de fièvre et maigre loqueteux ?
Mes loques sont à moi comme aux grands la lumière,
Je vais sous ma guenille et n'en suis pas honteux.

Si le guignon partout charge notre carrière,
Notre sincérité peut nous venger un jour :
Si les fardeaux sont lourds, l'âme est ardente et fière,
Avec tout son espoir, avec tout son amour.

Sans doute, il faudrait quelques modifications pour que ces vers fussent à l'abri des reproches. Mais

(1) Albert Lozeau.

tels qu'ils sont, ils ne nous semblent pas dépourvus d'intérêt.

La prose n'a pas exercé sur ces jeunes esprits la même attraction que la poésie. Les *Soirées de Ramezay* ne renferment guère, outre les contes de M. Fréchette et de M. Larose, (qui a lu un conte canadien, les a tous lus) que les deux conférences dont nous avons parlé. Cependant M. E. Z. Massicotte s'est exercé, en de brefs poèmes en prose, aux notations précises. Il en a tiré partie dans ses *Cent fleurs de mon herbier*, où il nous parle des plantes canadiennes en botaniste et en poète. Le fragment de M. G. A. Dumont sur l'*Amérique primitive*, est d'une érudition un peu jeune, où l'on sent les recherches de troisième main. Il nous semble que l'on pouvait facilement faire un recueil plus intéressant et plus varié que les *Soirées de Ramezay*, et nous comprenons fort bien l'irritation des membres de l'Ecole, quand ils virent présenter comme le résumé de leurs travaux cette médiocre collection, dont le choix avait été dicté par des motifs extra-littéraires.

C'est en dehors de l'Ecole de Montréal qu'il faut chercher le jeune romancier canadien le plus intéressant et le plus curieux, M. Rodolphe Girard. Son volume intitulé *Marie Calumet* (nous ne parlons pas de sa *Florence*), inspiré par une chanson populaire, narrait avec bonne humeur les aventures d'une servante de curé. Pour protester contre l'ostracisme dont étaient frappés dans son pays nos naturalistes, en particulier Emile Zola, M. Girard enjo-

liva son récit de quelques gauloiseries au moins inutiles, qui n'y ajoutent rien de bon, et qui exposèrent leur auteur à des accusations disproportionnées avec l'importance de l'incident. *Marie Calumet* est cependant le conte le plus franc, le plus dru et le plus spirituel parfois de la littérature canadienne.

Nous regrettons que le volume récent de M. Girard (1) malgré l'originalité de son cadre (la Baie des Chaleurs), ne tienne pas les promesses de *Marie Calumet*. Ce mélange de *Graziella*, de la *Dame aux camélias* et de *Résurrection* n'a pas une saveur bien originale. L'intérêt du style ne rachète pas la banalité du fond, et nous attendons M. Girard à son prochain livre avec une sympathique curiosité. Enfin, il semble que la critique littéraire se forme peu à peu. Outre les travaux de M. l'abbé Camille Roy, et à l'autre pôle de l'opinion, il faut au moins citer les deux compactes brochures de M. F. Rinfret, d'Ottawa, sur *Crémaïe* et *M. Fréchette*. Très combatif, l'esprit ouvert et ami des nouveautés, M. Rinfret est l'un des plus jeunes mais un des plus intéressants écrivains de son pays. Il a rompu quelques lances et gagné ses éperons de chevalier.

IV. — CONCLUSION

Essais de poésie subjective et philosophique, influence de nos derniers parnassiens et de quel-

(1) *Rédemption*, 1 vol. in-8° de 187 p. (Guestin, Montréal, 1906).

ques poètes plus modernes et moins stricts sur les règles traditionnelles, tendances obscures au symbolisme, telles sont les indications qui se dégagent pour nous de ce rapide examen. Des noms émergent de l'ombre, Nelligan, Lozeau, Gill, quelques autres. Mais si intéressante qu'ait été dans son ensemble, cette tentative de l'Ecole Littéraire, il nous semble qu'elle s'est arrêtée à mi-chemin. Malgré leur désir de bien faire, leur sévérité à se critiquer les uns les autres, les jeunes gens de Ramezay n'ont pas encore été assez sévères. Dans le recueil qui résume leurs travaux, ont pris place des vers extrêmement contestables. On y trouve des images incohérentes, des rimes en adjectifs, des clichés cent fois employés. Ce qui manque, ce n'est pas la sève, c'est le travail persévérant, le développement de chacun dans le sens de son originalité. Les études suivantes montreront néanmoins que le labeur de l'Ecole littéraire n'a pas été vain. Si nous avons pris Nelligan et M. Lozeau comme types, cela ne veut pas dire que d'autres, comme M. Gill, ne méritent pas une monographie, ni que nous renoncions à l'écrire.

Il y a en ce moment au Canada des symptômes évidents de réveil littéraire. Une sorte de trouble agite de forts bons esprits, et nous pouvons espérer que bientôt les conditions extérieures de la production littéraire seront plus favorables à la naissance et à l'éducation d'un grand écrivain. Pour être juste avec les jeunes gens de 1900, qui atteignent à peine l'âge de la toute première maturité,

et que nous ne tenons pas quittes des œuvres qu'ils sont capables de produire, disons qu'ils ont entrepris une œuvre si noble que le seul courage de leur tentative suffit à désarmer la raillerie. Si les membres de l'Ecole littéraire se sont dispersés, si la mort en a déjà fauchés beaucoup, si le grand silence a repris des voix qui n'ont pu déployer toute leur ampleur, sachons-lui gré, à cette jeunesse vaillante, d'avoir honoré le travail littéraire, tourné les yeux vers la France moderne, et un peu élargi le clavier sur lequel l'âme canadienne exprimait son rêve monotone. Et si nous reconnaissons qu'il faut encore de nombreux efforts avant que le but soit atteint, félicitons-la d'avoir mesuré la distance et fait un pas en avant.

M. Albert Lozeau ⁽¹⁾

La critique française a fait beaucoup de mal aux lettres canadiennes en consacrant trop souvent des réputations usurpées. Nous avons quelquefois, par une bienveillance excessive et une sympathie mal comprise, créé comme à plaisir, dans le petit monde des lettrés français en Amérique, des célébrités locales qui risquent aujourd'hui d'étouffer des jeunes gens moins intrigants et moins ambitieux. Il serait donc à souhaiter que des curieux plus qualifiés que l'auteur de ces lignes, prissent la peine de parcourir des journaux courageux, comme le *Nationaliste*, l'*Avenir du Nord*, le *Journal de Françoise*. Ils s'apercevraient bien vite en lisant les vers que ces feuilles se font un devoir patriotique de publier, qu'il y a encore, Dieu

(1) En même temps que le présent volume, est sous presse le premier recueil de M. Albert Lozeau *L'âme solitaire* (1 vol. in-18, édition de luxe de la *Bibliothèque Canadienne*, F. R. DE RUDEVAL à Paris, BEAUCHEMIN à Montréal).

Sir Wilfrid Laurier n'a pas craint d'accorder son haut patronage à ce livre où M. Lozeau réunit suivant un plan logique les meilleures pièces de son œuvre. Notre étude avait paru dans la *Revue d'Europe*, en juillet 1906, à une époque où il fallait chercher les vers épars de M. Lozeau parmi les journaux de son pays.

merci, à Montréal et à Québec — voire à Yamachiche et à Arthabaskaville — des joueurs de flûte qui préfèrent au bruit des parades foraines et des quêtes fructueuses, l'heure paisible où l'on écoute

Le soir mystérieux chanter dans les pins sombres.

Ce vers est de M. Albert Lozeau, dont le talent déjà mûr forcera quelque jour les applaudissements de tous ceux qui aiment la poésie.



M. Lozeau subit une terrible épreuve, qui suffirait à justifier notre sympathie. En pleine formation, la période scolaire de sa vie à peine terminée, il fut atteint par un mal qui le cloua sur son lit. Neuf ans, il dut rester étendu, et si les dernières nouvelles de Montréal nous annoncent son heureuse guérison, cette maladie devait cependant conditionner son talent.

Voici comme il se juge lui-même :

« Je suis, dit-il, un ignorant. Je ne sais pas ma langue. Je balbutie en vers assez harmonieux (j'aime la musique) souples et lâches. Je n'ai pas d'idées. Je rêve et ne pense pas. J'imagine, je n'observe pas. J'exprime des sentiments que je ressentirais. Il m'est parfois arrivé d'en exprimer que j'ai ressentis. J'ai vu des arbres à travers des fenêtres. J'écris des sonnets de préférence, parce que j'ai l'haleine assez courte. Le cadre du sonnet me semble convenir à l'exiguité de mon talent. Je suis absolu-

ment dénué de sens critique, je ne saurais distinguer les meilleures de mes pièces des pires. Je suis irrégulier comme pas un, sincère et contradictoire, sans ambition et sans orgueil. Je suis resté neuf ans les pieds à la même hauteur que la tête : ça m'a enseigné l'humilité. J'ai rimé pour tuer le temps, qui me tuait en revanche... Je suis particulièrement abondant en faiblesses. C'est que je n'ai pas fait mon cours classique, que je ne sais pas le latin, dont la connaissance est indispensable pour bien écrire le français. J'achevais un cours commercial, quand la maladie m'a jeté sur le dos. Je ne connaissais absolument rien de la littérature française, et c'est couché et très malade que j'ai appris l'existence de Chénier, Hugo, Lamartine, Musset, Gautier, Leconte de Lisle, et de la plupart de vos grands maîtres. Je n'ai pu les goûter qu'à peine, manquant tout à fait de préparation. C'est par des bouquins que me passaient mes amis, que je me suis mis au courant, et que le mal de rimer m'a pris. Je dis le mal de rimer, mais pour moi ce n'était pas un mal, c'était plutôt un bien, qui m'a, je le crois sincèrement, arraché au désespoir et à la mort. »

Ces lignes forment la réponse la plus franche à toutes les questions que nous aurions pu poser à M. Lozeau. Elles le peignent mieux que nous ne saurions faire, et nous permettent de caractériser sa personnalité poétique. C'est à la lente et cruelle maladie avec laquelle il dut vivre, que nous sommes redevables d'un poète. Ce fut vraiment comme il le dit lui-même, « La bonne souffrance ». Il

lui emprunta une sorte de résignation noble, d'ascétisme stoïque, dont la beauté morale nous émeut quand il la laisse paraître. Il ne nous a point caché, poète subjectif entre tous, le combat de l'esprit net et lucide contre la chair meurtrie, et c'est un des caractères les plus hauts de sa poésie.

Si la chair a souffert, l'âme a sa liberté,

dit-il, et nous sommes en droit de concevoir quelque estime pour une nature non vulgaire, qui tire de sa propre souffrance des enseignements virils.

Mais le stoïcisme de M. Lozeau ne s'étale pas ; on le devine plutôt, quand on connaît sa douloureuse histoire. Scarron dissimulait ses tortures physiques sous des ricanements. Les lèvres de M. Lozeau ignorent le rictus qui enlaidit et la révolte inutile. Voyons quelles furent les images et les pensées qui hantèrent ses nuits et ses jours.

M. Lozeau nous en avertit, et il a raison, les souvenirs scolaires n'ont guère agi sur son talent. Nous ignorons les programmes d'un cours commercial au Canada, mais ils ne devaient pas sans doute rassasier l'esprit et le cœur d'un poète.

Plus tard, il a lu, beaucoup lu, et bien lu, quoiqu'il en dise. Il a peu à peu formé son goût à la fréquentation des maîtres. Il a compris nos poètes comme il faut les comprendre, par le cœur, et tel sonnet consacré à Baudelaire mériterait d'être publié en tête des *Fleurs du Mal*, dont il exprime la quintessence. Mais il est curieux que M. Lozeau ait si

totalelement échappé à l'affadissante influence d'une admiration dévoyée qui se traduit par des pastiches. Sa personnalité s'est dégagée très vite, et si quelques pièces portent comme la trace d'une influence poétique française, cette influence est en général discrète et rapidement bien effacée. Tandis que Nelligan, si richement doué, et dont l'œuvre, à dix-huit ans, présentait un caractère vraiment prodigieux, se laissait bercer par la chanson de Verlaine, endormir par la mélodie de Rodenbach, halluciner par Baudelaire, M. Lozeau suivait son rêve intérieur et traduisait ses impressions dans une langue assez flottante, charmante par son imprécision même, et que les gaucheries et les incorrections de débutanta bandonnaient peu à peu. La maladie qui le retenait chez lui ne permettait pas à M. Lozeau de suivre les travaux de l'Ecole littéraire de Montréal. Cette raison ne fut pas sans influence sur le développement tout personnel de son talent. Il se forgea un instrument qui, au début, accusa quelques défaillances et laissa échapper quelques fausses notes. Mais ce n'étaient pas des dissonances voulues, à la manière de Nelligan, et bientôt de sa flûte mélancolique, M. Lozeau sut tirer le meilleur parti. Il a modulé des phrases très larges, mais un peu courtes, et noté ses impressions diurnes et nocturnes telles qu'il les ressentait — et elles sont alors presque toujours admirables, ou telles qu'il les imaginait — et elles sont alors en général un peu floues.



Des arbres, de la musique, l'amour de la pénombre, les étoiles familières et la lune, compagne fidèle et fantasque ; la neige qui tourbillonne de l'autre côté des vitres, les sourires encore aigres de mars, les promesses de juin, accablant et tardif, la mélancolie splendide des septembres ; l'harmonie qui met du ciel dans les moelles... Puis la nostalgie de la femme, l'admiration chaste presque toujours, et parfois ardente, pour celle à qui tous les vœux du poète s'adressent. Enfin, un sentiment religieux beaucoup plus moderne que celui de ses confrères, un sentiment religieux traversé de doutes, rompu d'angoisses, mais d'autant plus poignant... Des pensées qui se forment à peine et se résorbent en rêveries, des rêveries qui soudain se précisent en pensées, comme à la lueur d'un éclair surgissent de l'ombre les lignes précises d'un paysage, qui la seconde d'après s'évanouira, dans la nuit : telles sont les inspirations coutumières de M. Albert Lozeau.

La nature d'abord. Autour du lit d'un malade, elle est représentée par des fleurs. Les iris, les roses, les pensées, les lys, s'écrasent et s'effeuillent en jonchée dans les vers de M. Lozeau, avec un parfum pénétrant et entêtant de chambre trop souvent close. Mais il note aussi, de sa fenêtre, les aspects successifs des saisons. Ainsi les prisonniers du divin Platon regardaient les ombres se

dessiner au fond de leur caverne et jouissaient du spectacle changeant des apparences.

Au dehors, le poète aperçoit

Les arbres aux douceurs graves et maternelles,

les arbres qui se couvrent parfois de ces « fleurettes qui seront des fruits. » Mais il préfère aux ardeurs de *Juin*, qui n'amènent pas pour lui les joies coutumières, la douceur grave et tiède de l'automne à ses débuts, et le charme de vendémiaire.

Soirs qui viennent plus tôt du ciel plus bas ; septembre,
Première effeuillaison des choses vers le sol.

Premiers départs ailés dans l'innombrable vol
Parti des arbres en essaim de pourpre et d'ambre ;

Premier retour au livre oublié dans la chambre,
Seuls vrais repos plus frais sur l'oreiller plus mol,
Apaisement profond des sens que l'été fol
Exaspéra ; bonheur vague de chaque membre.

Automne cher ! Saison propice au souvenir
Comme un vieil air joué dans l'âme allant finir,
Je ne t'ai pas toujours goûté. Je m'en étonne,

Puisqu'aujourd'hui, pareils en mes regrets nombreux,
Pour me sentir le cœur déçu moins malheureux
Il me suffit d'un peu de musique et d'automne.

(Septembre)

Et ne faut-il pas citer aussi, malgré la seconde strophe un peu contournée, ce sonnet intitulé : *La leçon du jour* ?

Pour nous guérir du mal que nous a fait l'été,
Mon âme, contempons du lointain de nous-même
La paix divine et fraîche, absorbante et suprême,
De cet automne lent en sa calme beauté.

Nous, toute de frissons, toute de volupté,
Pleine d'élans et pleine aussi de trouble extrême,
Comprenons par ce jour symbolique d'emblème
Comme rien de vraiment profond n'est agité.

Devant ce grand silence empli de quiétude,
Prenons la salutaire et durable habitude
De nous coucher le soir sans fièvre et sans regrets.

Plus de fausse figure imposée à nos traits :
Comme ce jour est vrai, désormais soyons sage,
Afin d'avoir toujours l'âme de son visage.

Les désenchantements aussi viendront ; l'automne commencé dans la paisible joie se termine par une nouvelle tristesse, qui inspire à M. Lozeau le sonnet *Jour d'automne*, dont nous aimons à rap-peler quelques vers.

Ce jour a l'air d'un long crépuscule oublié.
L'heure lasse, comme un oiseau blessé, s'éploie.
Dans les arbres le vent passe en un bruit de soie.
Feuille à feuille s'abat l'orgueil du peuplier...

et le poète étouffe, comme la nature à l'agonie

Dans cet air trop épais pour l'aile et pour le rêve.

Pendant ses longues et dures années de souffrance, M. Lozeau s'est familiarisé avec les astres. Les étoiles sont ses inspiratrices, elles éclairent presque tous ses petits tableaux nocturnes de leur obscure clarté. Ce sont les témoins immuables de ses pen-

sées et de ses rêves, elles pleuvent dans son âme et l'illuminent :

Pas un nuage. Rien que des étoiles vagues,
Aux feux atténués et doux de vieilles bagues.

Mais la lune paraît.

La lune se leva, dans le ciel vaste et clair,
Et l'espace bleuît comme sous un éclair.

(*La musique des yeux.*)

Les clairs de lune d'Albert Lozeau sont remarquables. *A Madame la Lune* il a composé mainte ballade, avec charme et tendresse. C'est bien pour lui la lune amie, la compagne indulgente des soirs de rêverie et des nuits sans sommeil. Avec une imprécision musicale qui n'exclut pas toujours la notation aiguë de sensations répétées, il contemple la lune à toutes ses phases, et sous toutes les colorations.

Changeante Lune ! Un soir au ciel couleur d'ardoise,
Tu montas rouge, ainsi qu'un énorme tison,
Et petit à petit, en laissant l'horizon,
Tu pris une nuance exquise de turquoise.

Une autre fois, ce fut comme une boule d'or
Que masquait par moment un passager nuage.
Et puis tu redevins la Lune au bleu visage,
La Lune habituelle que je vois encor.

(*A la Lune.*)

La santé de son amie l'inquiète :

La Lune a mauvais teint, ce soir : la Lune est jaune.

.....
Les oiseaux familiers, blottis dans les ténèbres,
A sa clarté n'auront que des songes funèbres.

La lune est triste, languide et blême, elle s'ennuie

Au vaste paradis des divines étoiles.

Elle pleure,

Car ce sont bien tes pleurs, Lune triste et superbe,
Qui perlent au matin, et brillent à chaque herbe...

Le regard pensif et rêveur de la Lune éveille en l'âme de son amoureux les musiques endormies, les concerts divins qui bercent dans les grands bois le sommeil d'Endymion, ou qui chantent dans parc vénitien où Lorenzo et Jessica modulent leur duo d'amour.

Quand la Lune au ciel noir resplendit claire et ronde,
Le vers en mon cerveau comme une eau vive abonde ;
Il coule naturel comme une source au bois,
Avec des sons fluets de flûte et de hautbois,
Et souvent les accords doux et mélancoliques
D'harmoniums plaintifs et de vieilles musiques.

C'est que les aspects de la nature se traduisent presque toujours chez M. Lozeau par une notation musicale. Il savoure l'harmonie, celle des instruments, et celle que l'on trouve en soi-même. Il est de ceux qui portent dans leur cœur un orchestre berceur et souple, qui peuvent à leur gré faire chanter des sérénades dans le parfum des

lilas, sanglotter des violons dans les jardins mélancoliques du rêve et du souvenir, ou s'envoler vers les étoiles, en arpèges infinis, la grande voix émouvante des harpes.

Harpes ! harpes ! vibrez, et de toutes vos cordes,
Au matin rose, au soir, aux vents berceurs des nuits ;
Vibrez pour les douleurs, vibrez pour les ennuis,
Chantez les grands pardons et les miséricordes.

Noyez dans les accords de vos célestes bruits
Les cris et les clameurs des foules et des hordes,
Chantez les airs joyeux des divines concordes,
Chantez les cœurs qui sont des autres les appuis.

Harpes ! harpes ! vibrez au frôlement des brises,
En cadence, rythmez des chants graves d'église,
De gais refrains à l'âme, à l'amour des chansons ;

Harpes ! harpes ! vibrez d'extase et d'harmonie,
Afin que vos accents sèment de grands frissons
Avant de s'envoler à la voûte infinie,

(Harpes)

L'amour passionné de M. Lozeau pour la musique se lit dans tous ses vers. Même le piano lui inspire des strophes attendries. Il chante les *Mains musiciennes*, il écoute la *Musique des yeux*. Toute impression se résoud pour lui en harmonie. Il a le droit de s'écrier, dans la jolie pièce intitulée *Guitare*,

Toujours il m'est resté dans l'âme je ne sais
Quel persistant frisson d'extase et d'harmonie,
Et le songe lointain d'une fête infinie
Au cœur où depuis lors tant de maux sont passés.

Celle qui, de ses doigts fervents pinçait les cordes
S'en est allée un jour pour le ciel des élus.
La guitare en bois fin n'a chanté jamais plus...

M. Lozeau, en effet, ne sépare jamais l'harmonie de l'amour, et c'est un des traits distinctifs de son talent.

M^{lle} Milhau, chargée de cours à l'Université Mac Gill, de Montréal, constatait récemment, dans une conférence faite sous les auspices de l'*Alliance Française* (1) « l'absence de sentiments violents, surprenante chez les jeunes poètes d'une nation jeune et robuste ». Il resterait à savoir si les sentiments violents sont l'apanage de ceux qui se portent bien, et s'ils ne sont pas souvent le signe d'un état morbide. M. Lozeau a beau se placer sous le patronage de Musset, il lui manque, pour que nous le rapprochions de l'auteur des *Nuits*, une certaine profondeur d'émotion et de souffrance morale. Il lui manque une pointe d'impertinence, pour qu'il nous rappelle le génial gamin des *Contes d'Espagne* ou de *Namouna*. Il ne s'est pas élevé au ton

(1) Cette étude de M^{lle} Milhau sur les jeunes poètes canadiens-français, n'a pas été publiée, à notre connaissance. Les journaux littéraires de Montréal en ont fait d'importants comptes rendus. Notons en passant que c'est une protestante, professeur à l'Université anglaise de Montréal, qui a proféré les paroles les plus justes et les plus élogieuses à la fois sur un mouvement littéraire remarquable, dont certains canadiens-français semblent trop se désintéresser.

passionné de M^{me} Elizabeth Barrett Browning, qui, comme le remarque justement M^{lle} Milhau, écrivait ses ardents *Sonnets Portugais* au moment où elle souffrait du même mal que M. Lozeau. Mais M. Lozeau n'en est pas moins à peu près le seul poète canadien qui ait composé des vers d'amour dignes de ce nom. Et il en a fait de charmants. Lisez plutôt cette pièce intitulée *l'Attente*, et que guettent les anthologies.

Mon cœur est maintenant ouvert comme une porte.
Il vous attend, ma Bien-Aimée, y viendrez-vous ?
Que vous veniez demain ou plus tard, que m'importe ?
Le jour, lointain ou proche en sera-t-il moins doux ?

.....

Une heure seulement de pure jouissance.
Pourvu que Dieu m'accorde un quart de siècle entier
De rêve intérieur et de jeune espérance
Pour méditer sur elle et pour l'étudier :

Pour ordonner l'instant et régler la seconde,
Pour que rien ne se perde et que tout soit joui,
Jusqu'à la moindre miette, et que le temps du monde
S'envole, n'emportant que de l'évanoui !

Une heure suffira. J'aurai vécu ma vie
Aussi pleine qu'un fleuve au large de son cours,
L'ayant d'une heure mieux que de jours fous, emplie
D'une heure, essence et fruit substantiel des jours.

Mon cœur est maintenant ouvert comme une porte
Il vous attend, ma Bien-Aimée, y viendrez-vous ?
Que vous veniez demain ou plus tard, il n'importe !
Mon attente d'amour fera de telle sorte

Que mon lointain bonheur en deviendra plus doux.

La Bien-Aimée est venue. Le poète l'associe à

la splendeur des soirs que l'on savoure à deux, et dont les amants seuls goûtent la rêverie et la solennité.

Le soir nous enveloppe, indiciblement doux,
Comme un regard d'amour se promenant sur nous ;
L'heure passe, là-haut, penchant un peu son urne,
Heure de paix divine et de rêve nocturne...
Et nous sommes tous deux sans parole, songeant
A la sainte splendeur des points d'or et d'argent,
Heureux, loin du réel jaloux qui nous réclame,
Comme s'il nous pleuvait des étoiles dans l'âme.

Mais sous ce beau ciel, l'aveu décisif ne fut pas dit... Une fois seul, le mystérieux amant qui vit au cœur du poète prend des résolutions énergiques :

Mes baisers monteront à l'assaut de ses lèvres...

Mais elle paraît... que deviendront les décisions arrêtées dans la solitude ?

Le sort en est jeté, le sort irrévocable !
Je romprai ce silence étrange qui m'accable ;
Enfin, je lui dirai : Je vous adore ! Oui,
Je vous adore ! Au fond de mon être ébloui,
Resplendit, comme au mur d'un temple, votre image !
Vous êtes la déesse à qui je rends hommage ;
La nuit en chaque rêve, à chaque instant le jour,
Comme un encens vers vous monte mon pur amour !
Je vous adore, chère, et puis je vous adore !
Ton regard est le ciel, ton sourire une aurore !...
Elle est venue hier, et, timide, interdit,
Comme ivre de son charme, hélas, je n'ai rien dit...

Il ne restera au pauvre poète que ses chers souvenirs des soirées enchanteresses sous le clair regard des étoiles, et il les gardera

Comme de blancs oiseaux qu'on prive de leurs ailes.

Si donc l'œuvre de M. Lozeau, considéré comme poète érotique, n'est pas très étendue, elle n'est pas sans charme, et peut-être un jour s'élargira-t-elle. Ne dit-il pas dans *Le Piano divin* :

Telle mon âme faible a des notes d'ivoire.
Une petite gamme y vibre, blanche et noire;
Mais quel amour saura jamais, sans dévier,
En faire largement chanter tout le clavier ?

Quant à l'inspiration religieuse de M. Lozeau, elle est fort délicate, mais moins débordante que chez la majeure partie des poètes canadiens. Elle le pousse à rechercher les *Vieux temples*, les simples églises, et s'il y porte parfois une âme agitée par le doute, et préoccupée par les mystérieuses questions de l'au-delà, on ne peut dire qu'il ait tiré de cet état d'esprit moderne, des strophes particulièrement puissantes.

Le ryme seul, l'image, le conduiraient parfois sur les confins de la pensée. Dans la pièce intitulée *Cérès*, il exprime ses aspirations à une vie intellectuelle haute et noble.

O Déesse par qui les épis lourds sont faits,
Mûris pour mon cerveau le blé d'or des idées.

Mais M. Lozeau s'attache plutôt aux sensations qu'aux idées, et il ne semble pas que Demeter l'ait exaucé.



Les fées qui présidèrent à la naissance du poète ont dû tenir autour de son berceau à peu près ce langage :

« Je te donne, dit Morgane, le sens de la musique et de l'harmonie. Tu frémiras au grand frisson mélodieux des harpes, ton âme se laissera bercer au chant des violons. Tu rêveras, lorsque sur les touches noires et blanches du piano, des mains chères évoqueront l'âme de Chopin ou celle de Beethoven ! »

Urgèle prit ensuite la parole :

« Tu aimeras les étoiles, tu comprendras leur divin langage et tu l'exprimeras en beaux vers, sonores et languissants, nostalgiques et berceurs. Pour toi, le verbe sera joie, et il te consolera dans les épreuves inévitables. »

Viviane dit :

« Tu aimeras la douceur des mains câlines, le mystère des yeux bleus ou pers, et la senteur grise des longs cheveux des femmes. Tu goûteras la joie la plus délicate de l'amour, qui est le rêve. Tu diras le charme de l'attente. Je te donne le seul bien qui n'entraîne point après lui la satiété : C'est le désir. »

Mais la vieille fée Carabosse, que l'on n'avait pas invitée, et qui avait suivi ses sœurs au Canada, depuis leur départ de France, s'avança en branlant le chef d'un air de mauvais augure :

« Tu seras paresseux, dit-elle, et tu ne dédaigneras pas les rimes en épithètes. Tu ne respecteras pas toujours la syntaxe, et elle te jouera quelques mauvais tours. Lorsque tu voudras les prendre, oiseleur novice, au filet des mots, les idées s'envoleront. Enfin, je te défends d'écrire quinze bons vers de suite !

— Ecris des sonnets, » souffla Viviane à son protégé.

Et voilà pourquoi M. Lozeau se borne presque toujours, quand il abandonne la forme du sonnet, à de courts morceaux de douze vers, à rimes plates, qui rappellent la facture des *Intimités*.

Mais les réserves de la vieille fée sont de peu d'importance, et nous ne jurerions pas que le maléfice doive durer. M. Lozeau n'a pas à se plaindre des présents que lui firent ses marraines. Il n'a pas les excentricités de Nelligan, ni ses ignorances stupéfiantes, ni — ajoutons le — les heureuses audaces de ce pauvre enfant qui fut parfois un si rare poète. M. Lozeau ne tente pas de scandaliser ses lecteurs par des nouveautés contemporaines de M. Carnot. Mais il a plus de noblesse et de pureté verbale que Nelligan, moins de désespoir et plus de mélancolie. Il ne se laisse pas aller à des transports de rage, mais il chante mieux que nul autre la splendeur étoilée des nuits estivales, et l'émoi causé par une musique languissante, quand on rêve à la Bien-Aimée. M. Lozeau a consacré un beau sonnet à la triste fin de son ami Nelligan. Il

sait bien que seul il peut consoler la poésie canadienne de cette perte. Nous avons beaucoup cité, dans cette étude pourtant incomplète. C'est le plus bel éloge que nous puissions faire de M. Lozeau. Il y a tant de *poètes* canadiens dont nous serions heureux de parler, si nous pouvions en transcrire seulement deux vers de suite !

M. Lozeau est très intelligent et très averti. Tandis que Nelligan était surtout — dans ses bons moments — un poète qui laissait parler son cœur. M. Lozeau est, nous semble-t-il, plus purement intellectuel. Ses amours sont des amours de tête, ses paysages sont des paysages de rêve, il n'y a pas jusqu'à ses angoisses qui ne nous laissent comme une impression de jeux d'esprit.

C'est là le point faible de M. Lozeau. Nous voudrions que sa Muse, un peu frivole, tout en restant très pure, lui soufflât des vers plus pénétrants et plus profonds ; M. Lozeau est infiniment plus adroit que Nelligan. Pourquoi son œuvre nous cause-t-elle une émotion moins intense ?

Il y manque quelque chose, et le jour où M. Lozeau renonçant à sa joliesse un peu mièvre ou à sa fantaisie un peu conventionnelle, exprimera de vraies émotions et de vraies pensées, il sera l'artiste le plus complet de son pays.

Émile Nelligan ⁽¹⁾

Si quelque *pauvre Lelian* consacrait de nouvelles pages aux poètes maudits, il pourrait faire une place aux Canadiens-Français dans sa galerie mélancolique. A l'aube même de la poésie laurentienne, il trouverait Octave Crémazie, l'initiateur et le fondateur, auquel deux générations d'écrivains se rattachent, et qui humilié, déshonoré, miséreux et misérable, cherchait dans l'immense Paris l'anonymat et la solitude. Aujourd'hui, après bien d'autres, un pauvre enfant doué pour devenir un grand poète, et qui depuis six ans, — son corps en a vingt-quatre — se débat dans les ténèbres de la folie.

Nous voulons parler d'Emile Nelligan.

I. — SA VIE

Vers la fin du siècle dernier vivait à Montréal un tout jeune homme, un enfant même, qui fréquentait, avec enthousiasme l'Ecole littéraire dont nous

(1) *Emile Nelligan et son œuvre*, 1 vol. in-12 (Montréal, 1903) avec une préface de LOUIS DANTIN. — Nous avons publié sur le pauvre poète une première étude, dans la *Revue d'Europe* du 1^{er} janvier 1906. Le présent travail en est une refonte complète.

avons raconté la brève histoire, et qui, dans cette cité mercantile et pratique, offrait ce spectacle étrange, bizarre et imprévu de ne vivre que pour la poésie. Son père était Irlandais, et il ne semble pas qu'il se soit soucié de favoriser les rêves de gloire du gamin. Sa mère était Canadienne-Française, et elle croyait au génie de l'enfant. Lui, après des études incomplètes et mauvaises au collège de Montréal d'abord, puis chez les Jésuites, promenait à travers la ville sa chevelure embroussaillée d'esthète, sa redingote en désordre et ses doigts tachés d'encre. Il affectait, cet enfant élevé soigneusement par une mère tendre et adorée, les manières les plus conformes à son idéal d'alors et il se fut écrié volontiers avec le Glatigny de M. Catulle Mendès.

Et vive la sainte Bohème !

Cet extérieur négligé lui semblait nécessaire à qui veut écraser de son mépris le « beurgéois » comme il affectait de dire. Pareil à Glatigny, Nelligan eût franchi avec respect le seuil des légendaires brasseries de la Rive Gauche, et Montmartre lui eût fait l'impression d'une colline sacrée.

On lui avait déniché une place de teneur de livres, et la pensée de vivre toute la journée devant les longues colonnes de chiffres le navrait et l'affolait à la fois (1). Il voulait bien gagner sa vie sans doute, mais « pas comme ça ». Il prétendait imiter

(1) *La Patrie*, 24 février 1904, sous la signature de MADELEINE.

l'homme à la cervelle d'or de notre Daudet et jeter à poignées, dans ses livres, toutes les images qui s'éveillaient en lui, à la lecture des poètes de France. Il espérait que ses vers s'envoleraient un jour à Paris, d'où ils lui reviendraient sous la forme d'un beau livre, avec les bravos de la Ville, au complet étonnement de ce Montréal prosaïque. Si le mauvais écolier, le médiocre comptable montait chez un de ses amis de l'Ecole littéraire, qui ne perdaient pas, eux, le soin de leur avenir terrestre, il se transformait soudain. De sa poche il tirait une feuille de papier, et lisait à son auditeur sonnet, rondel ou tierce rime. « Svelte, droit, lamartinien, la tête haute, le geste large (1) » il récitait la pièce encore inachevée et toute chaude d'inspiration. Un vers n'était pas au point? n'importe ! Il l'arrangerait plus tard, et avec cette inconsciente malice que les poètes savent mettre dans la lecture de leurs œuvres, il lançait la strophe non limée, « traînant sur

(1) Ces renseignements sont tirés de témoignages dignes de foi. Nous avons mis à contribution, pour reconstituer la physionomie de Nelligan, non seulement la vivante étude de Louis Dantin dont nous reparlerons, mais encore, outre l'article de Madeleine cité plus haut, un article des *Débats* (Montréal) du 6 mai 1900, intitulé *Les Soirées du Château de Ramézay*, et signé Saint-Hilaire, et un autre également des *Débats*, mais dont la coupure entre nos mains ne porte pas de date, et dû à M. Charles Gill. Ecrit peu après la catastrophe, et la publication du livre de Nelligan, il est tout imprégné d'émotion. C'est une des belles pages de M. Gill.

(GILL, art. cité. SAINT HILAIRE parle aussi de ses gestes nombreux)

telle syllabe, pour détruire l'effet d'une chute trop rapide », ou dissimulant par un habile arrêt le heurt malencontreux des mots. Ses yeux gris (1) étincelaient, son front se levait, son geste devenait solennel, et le jeune homme que ses rivaux ne laissaient point de trouver un peu poseur, sentait passer en lui le souffle prodigieux de l'inspiration. Il faisait, paraît-il, de longues stations chez ses amis, ne sachant pas s'en aller, parce qu'il ne comprenait point que l'on eût dans la vie d'autre préoccupation que d'agencer des syllabes harmonieuses et d'exprimer par la musique des mots, ce qui dépasse leur signification.

On disait de lui : « C'est un drôle de garçon. » Ses idées ne semblaient pas toujours parfaitement équilibrées. Dans les pièces qu'il lisait le vendredi, aux réunions de Ramezay, on notait des outrances extraordinaires, de mauvais goût parfois, une tristesse invincible, des hallucinations qui contrastaient avec de mièvres bergeries issues des *Fêtes Galantes*, ou de précieuses descriptions de bibelots flamands et japonais ciselés sur le Parnasse. Oui, c'était un drôle de garçon. Mais dans ses vers sonnait une voix inspirée, ses strophes chantaient d'elles-mêmes, et, sans études, il s'élevait plus haut que nul de ses prédécesseurs. Il atteignait parfois à la beauté.

(1) Gris d'après M. Ch. Gill, noirs d'après Louis Dantin. Que l'histoire est donc difficile à écrire, et comme l'on comprend les gens qui discutent la couleur des cheveux de Charlotte Corday, avec le docteur Cabanès.

Un instinct sûr l'avertissait de ses défaillances, et l'eût corrigé de ses défauts mêmes s'il ne s'y était complu avec la raideur de vingt ans.

L'Ecole donna des séances publiques, et parmi la foule des jeunes qui ne craignaient pas d'inonder de leurs vers les gens sérieux de la population française, accourus pour les applaudir sans trop les comprendre, Emile Nelligan ne semble pas s'être élevé au-dessus des autres. Et il est plus que probable que la majorité des auditeurs considéra que l'événement du jour, le 24 décembre 1898, ce fut la lecture de *Véronica*, drame en cinq actes imité de Victor Hugo par M. Louis Fréchette, et non la récitation publique du *Rêve de Watteau* ou de *l'Idiot aux cloches*, par un gamin de dix-sept ans.

Le succès ne vint pas. Si dans l'intimité du petit cénacle on éprouvait pour Nelligan une certaine admiration, si les véritables poètes de la jeune école, comme M. Gill, sentaient la réelle valeur de leur camarade, le public et la critique ne semblaient pas pressés de confirmer ce jugement. Après la première séance du Château Ramezay, les journaux mentionnent Nelligan dans la masse des poètes, sans plus insister, sauf Françoise.

Un peu plus tard, à la séance de février où il avait récité six pièces, qui ne sont point, du reste, ses meilleures, Nelligan subit un échec qui l'attrista. Le critique du *Monde illustré*, qui signait de Marchy, (1) distribuait avec une condescendance

(1) Voir plus haut, p. 304.

libérale des compliments aux champions de la jeune école. Il n'eut pour Nelligan que des mots désagréables, et qui essayaient d'être spirituels. « Je voudrais bien, dit le faux bonhomme, avoir l'avantage de lire d'autres œuvres de M. Nelligan, par exemple une *petite these en simple prose* (?) afin d'émettre un jugement plus net sur son mérite littéraire. Si tel est son désir, il pourrait l'adresser au *Monde illustré*, où nous la publierions avec commentaires, s'il y a lieu, car nous encourageons les jeunes écrivains. » (1)

Ce monsieur qui témoignait aux jeunes poètes une bienveillance si délicate et si avertie, en leur demandant une petite thèse en simple prose, qu'il ornerait de ses commentaires, ne s'est pas douté le moins du monde qu'il portait sur Nelligan un jugement où se trouvaient réunies deux qualités qui vont parfois ensemble : la bêtise et la méchanceté.

Nelligan fut outré de cette appréciation. Nerveux et irritable comme il l'était, on le frappait en plein cœur. Mais il se ressaisit : La plus belle inspiration de sa *Romance du vin* qu'il récitait deux mois plus tard publiquement, est une réponse à M. de Marchy. Tout ce qu'il sentait de douleur en voyant sa poésie incomprise, d'effroi, en devinant la maladie implacable qui se glissait dans son cerveau et qui allait l'obscurcir, de désespoir en comprenant avec une presque certitude qu'il ne réaliserait

(1) *Le Monde Illustré*, 28 février 1899.

pas son rêve, il le mit dans ce poème qui lui valut les applaudissements du public et les honneurs d'une soirée quasi triomphale.

C'est le règne du rire amer et de la rage
De se savoir poète, et l'objet du mépris,
De se savoir un cœur et de n'être compris
Que par le clair de lune et les grands vents d'orage...

Pendant que tout l'azur s'étoile dans la gloire
Et qu'un hymne s'entonne au renouveau doré
Sur le jour expirant je n'ai donc pas pleuré
Moi qui marche à tâtons dans ma jeunesse noire !...

La *Presse*, aimable et élogieuse, constata le lendemain après l'audition de cette pièce exaspérée où le rire s'achève en un râle, que M. Nelligan était « un rêveur dont les vers rappellent une douce musique ». Et M. de Marchy avoua : « M. Nelligan est un peu sorti du genre où je m'imaginai qu'il confinait ses rêveries ». C'est en feuilletant les compte rendus des journaux consacrés aux soirées de l'École littéraire, que nous avons compris quelle souffrance nos amis canadiens doivent éprouver en lisant des jugements aussi intelligents et aussi fins sur des œuvres où ils ont mis leur cœur.

Emile Nelligan devint encore plus triste et plus exalté, il se claquemura chez lui pendant des jours et des jours, seul « avec sa pensée en délire, s'ingéniant à torturer en lui-même les fibres du cœur les plus aiguës, ou bien à faire chanter aux êtres ambiants, aux murs, aux meubles, aux bibelots qui l'entouraient, la chanson toujours triste de ses

souvenirs. La nuit, il avait des visions soit radieuses, soit horribles, jeunes filles qui étaient à la fois des séraphins, des Muses et des amantes, ou bien spectres enragés, chats fantômes, démons sinistres qui lui soufflaient le désespoir. Chacun de ces songes prenait corps le lendemain dans des vers crayonnés d'une main fébrile, où déjà parmi des traits étincelants la déraison montrait sa griffe hideuse. » (1)

« Aux veilles énervantes, ajoute M. Charles Gill, succédaient les interminables nuits d'insomnie. Si bien que par un matin d'automne, ce fut son âme qui s'endormit. »

A dix-neuf ans, sa carrière était finie, et sans vouloir l'accabler — lui qui fut le contraire d'un philosophe — sous le nom d'un des plus grands penseurs du XIX^e siècle, n'y a-t-il pas entre sa destinée et celle de l'admirable auteur de *Zarathoustra*, une tragique ressemblance ?

Puisque le nom de Friedrich Nietzsche se présente à notre esprit, disons tout de suite que nous laissons au docteur Michaut (2) le soin de caractériser la folie de Nelligan et de rechercher quelles ascendances morbides ou quelle fatalité personnelle agit sur le cerveau du poète. A lui — ou à l'un de ses émules canadiens — de remarquer dans les pièces publiées, ou dans celles, plus inté-

(1) Préface de LOUIS DANTIN, p. V.

(2) Voir son étude sur la *Folie de Nietzsche* dans la *Clinique générale de chirurgie* (février 1904).

ressantes peut-être, à ce point de vue, que les éditeurs de Nelligan n'ont pas livrées à l'impression, les éléments d'un diagnostic.

Tandis qu'il traîne là-bas des jours obscurs, ses amis ont réuni pieusement quelques-unes de ses meilleures pages ; une étude de Louis Dantin présente l'auteur. Il est juste d'ouvrir ce volume, de le feuilleter, et sans s'attarder aux parties faibles et contestables que peuvent renfermer ces chants d'adolescence, de répéter les pièces émouvantes ou étranges dont leur auteur a perdu la conscience et le souvenir.

Contrairement à ce qui se passe trop souvent au Canada, l'introduction de L. Dantin est pleine de remarques judicieuses qui témoignent d'un sens critique aiguisé en même temps que d'une réelle érudition poétique. Aussi tenons-nous à dire une fois pour toutes, combien nous lui sommes redevable, puisque, grâce à lui, nous pouvons atteindre la personnalité amoindrie et l'âme envolée du pauvre Nelligan (1).

(1) M. Charles Gill appelle cette introduction « la critique la plus impartiale et la plus juste que jamais un Canadien ait faite de poésies canadiennes ».

Nous devons à M. Olivar Asselin, le Directeur du *Nationaliste*, ainsi qu'à M. E. Z. Massicotte, des renseignements que nous eussions vainement cherchés dans la presse quotidienne, et qui nous ont permis de compléter notre information sur divers points.

Reconnaissons ici que la préface de Louis Dantin ne nous a plus laissé qu'à glaner, tant elle est complète. Nous n'avons

Le poète est mort virtuellement. Voyons, sans plus tourner les yeux vers sa personne, ce qu'il avait à nous dire. Lisons tout au moins la partie de son œuvre publiée, puisqu'il faut nous contenter de cette anthologie ou, comme eût dit Mallarmé, de ce florilège.

II. — SON INSPIRATION

Établissons d'abord combien peu canadien est ce poète canadien. Dans l'œuvre de Crémazie, dans celle de MM. Fréchette, Nérée Beauchemin, Chapman, Pamphile Le May surtout, se trouvent des poèmes qui sentent le terroir et font éclater tout de suite la nationalité de l'auteur. Émile Nelligan, lorsqu'on lui proposait de publier ses vers à Montréal, déclarait, hautain : « J'enverrai mes cahiers à Paris. » Nul, moins que lui, ne chante sa province. Nous verrons tout à l'heure par quels liens invisibles et forts il y adhérerait cependant. Mais il est certain qu'une première lecture, ni par

pas cru néanmoins qu'elle nous dispensât de consacrer à Nelligan la présente notice. On voudra bien excuser la ressemblance nécessaire entre son étude et notre esquisse. Les renseignements biographiques, nous les lui avons empruntés, non sans les confronter avec les documents que nous tenions d'autres sources. Quant aux appréciations sur le talent de Nelligan, si nous nous sommes parfois rencontré avec L. Dantin, on nous fera le crédit de supposer que nous aurons pris la peine de penser nous-même l'ensemble de notre travail.

la métrique, ni par le choix des sujets, ne permet la moindre induction sur l'origine de l'auteur.

Nous ne retrouverons pas chez lui les sources d'inspiration chères à Octave Crémazie et à ses successeurs. On cherche vainement dans l'œuvre de Nelligan, (et c'est une originalité chez un poète canadien), une pièce dédiée au pape. Les quelques vers religieux qu'il écrivit, et que la rubrique *Petite chapelle*, placée au frontispice, caractérise heureusement, sont animés d'une religiosité factice inspirée de *Sagesse*, plutôt que d'une foi canadienne.

Ses effusions envers sainte Cécile nous rappellent en effet les tendresses de Verlaine pour « sa mère Marie ».

Je ne veux plus pécher, je ne veux plus jouir,
Car la Sainte m'a dit que pour encor l'ouir.
Il me fallait vaquer à mon salut sur terre,
Et je veux retourner au prochain récital
Qu'elle doit me donner au pays planétaire,
Quand les anges m'aurent sorti de l'hôpital (1)

Il hésite dans un sonnet monastique, sur le sens qu'il lui donnera, et pour choisir entre ces deux leçons contradictoires

L'imposture céleste emplit leur large esprit,
et

La lumière céleste emplit leur large esprit,

(1) P. 99. *Rêve d'une nuit d'hôpital*.

il se laisse guider par des raisons exclusivement techniques.

Crémazie, vers 1860, travaillait à un poème où l'Enfer et le Purgatoire, suprême et terrible réalité, s'ouvraient aux âmes des pécheurs. Si Nelligan parle de l'enfer, c'est d'un ton dégagé, frondeur, irrespectueux. Visiblement il n'y croit guère. Faut-il rendre visite à Satan ?

Soit ! nous fumerons chez ce type
Les pieds sur les chenets de fer (1).

En tous cas, la piété de Nelligan ne va pas jusqu'à le rendre respectueux pour les représentants de Dieu sur la terre, et ses œuvres complètes renfermeraient quelques pièces que son éditeur se crut le devoir de supprimer, par exemple une *Sieste ecclésiastique* dont nous n'avons pas le texte sous les yeux, et que des amis de Nelligan essayèrent, mais en vain, de glisser dans le volume.

On ne rencontre dans ce livre ni drapeau blanc, ni drapeau tricolore, ni souvenirs de l'héroïque histoire canadienne, et du *temps de nos gens* ; le mot France ne s'y trouve qu'une seule fois (2) et rien n'y fait allusion aux conquérants britanniques, sauf peut-être ces vers peu belliqueux de *Caprice blanc* :

Mais la petite miss en berline s'en va,
Dans son vitchoura blanc, une ombre de fourrures. (3)

(1) P. 53, *Rondel à ma pipe*.

(2) P. 111, *Notre-Dame des Neiges*.

(3) P. 28, *Caprice blanc*.

Nous sommes loin de la *Légende d'un Peuple*.

Ajoutons à cela que Nelligan est d'une ignorance supérieure à la moyenne. Comme le fait remarquer Louis Dantin, Haydn, Mozart, Paderewski, Liszt, sont pour lui des synonymes d'harmonie et il les cite tour à tour, selon les nécessités de la cadence et de la rime.

Presque tous les noms propres d'artistes sont employés par lui à contre sens. Il ne distingue pas très bien Memling de Rubens, et il compare une pâle et mélancolique *Gretchen* à un portrait de l'exubérant Peter Paulus. Nous ne faisons pas ces remarques dans un esprit de raillerie facile, mais pour montrer quels obstacles l'éloignement des musées d'Europe oppose au développement de la culture artistique et littéraire en Canada.

Mais si Crémazie fut original en regardant et en traduisant son pays, Nelligan se retrouve en regardant en lui-même, et en traduisant son âme triste.

Il est cependant quelque chose de canadien dans cette œuvre : sa pureté. Faut-il l'attribuer au moissonneur qui lia la gerbe et jeta la nielle ? Peu importe. Pensons aux abominations que contiendrait le volume, même expurgé, d'un Nelligan du quartier latin : disons-nous, au contraire, que l'ouvrage dont nous parlons peut être lu par la jeune fille la plus chaste. Ses amours s'intitulent : *Amours d'élite*, il évoque, dans le *Jardin de l'enfance*, les silhouettes de sa mère et de ses sœurs ; il a le tact de leur éviter tout voisinage compromettant.

Aussi n'est-ce pas au verso d'une pièce scabreuse
ou grossière qu'il écrit :

Avoir l'âme pareille à de la mousseline.
Que manie une sœur novice de couvent (1).

et les vers où il rappelle la mère dont les soins
tendres entourèrent son enfance heureuse ont du
charme et de la grâce.

Je suis toujours petit pour elle, quoique grand, (2)
dit-il. Et plus loin, il lui dédie ce sonnet de la plus
délicate inspiration :

Ma mère, que je l'aime en ce portrait ancien,
Peint aux temps glorieux qu'elle était jeune fille,
Le front couleur de lys et le regard qui brille
Comme un éblouissant miroir vénitien.

Ma mère que voici n'est plus du tout la même ;
Les rides ont creusé le beau marbre frontal.
Elle a perdu l'éclat du temps sentimental
Où son hymen chantait comme un rose poème.

Aujourd'hui, je compare, et j'en suis triste aussi,
Ce front nimbé de joie et ce front de souci
Soleil d'or, brouillard dense au couchant des années.

Mais — mystère du cœur qu'on ne peut éclairer —
Comment puis-je sourire à ces lèvres fanées,
Au portrait qui sourit, comment puis-je pleurer ? (3)

Recherchons les sources d'inspiration d'Emile
Nelligan. Louis Dantin pose la question en ces
termes :

(1) P. 5, *Mon âme*.

(2) P. 14, *Ma mère*.

(3) P. 15, *Sur deux portraits de ma mère*.

« Quelle idée inspire son œuvre et la domine ? Quelle philosophie s'en dégage ? Y a-t-il dans ces deux ou trois mille vers de thèmes et d'allures si variées, un but poursuivi, une pensée maîtresse, une théorie quelconque sur l'âme, sur la vie, sur la société ? Personne n'eût été plus embarrassé de le dire que Nelligan lui-même. En fait, l'art n'eût jamais pour lui aucun dessous. Il fit de la poésie comme le rossignol fait des trilles, sans y entendre plus de malice, et comme la poésie est un peu partout, il y a dans cette poésie un peu de tout ».

Un peu de tout, en effet. Les sous-titres du volume nous le disent. Nelligan les avait choisis lui-même : *Le Jardin de l'Enfance* — *Amours d'élite* — *Les pieds sur les chenets* — *Virgiliennes* — *Eaux-fortes funéraires* — *Petite chapelle* — *Pastels et Porcelaines* — *Vêpres tragiques* — *Tristia*.

Ce qui domine dans cette énumération, ce sont les souvenirs et les rêves qui torturent, même quand ce sont des souvenirs de douceur, car ils rendent le présent plus sombre, ou des rêves de beauté, car ils paraissent inaccessibles. Parfois, le poète jette les yeux sur le monde extérieur, sur les objets inanimés ; il prête aux saxes frères des âmes légères, et des intentions hostiles à la bougonnerie des bahuts. Un esprit enfantin rit dans l'éventail japonais ; les tasses de Yeddo ont quelque chose de vivant et de gracieux, tandis que résonne, à l'heure du thé, sous les doigts d'une Gretchen immatérielle, la tristesse de Chopin ou la grâce de Mozart. Ou bien le poète se perd

dans la fantaisie et laisse errer son âme dans des jardins de rêve, sous des charmillles, avec les bergers galants de Watteau. Il se souvient de l'époque

Où parfois, radieux, dans un palais de foin,
Nous déjeunions d'aurore et nous soupions d'étoiles. (1)

Parfois aussi son âme hante le vieux parc solitaire et glacé de Verlaine, et elle évoque des ombres avec une telle netteté, que ce sont presque des hallucinations.

Hier, j'ai vu passer comme une ombre qu'on plaint
En un grand parc obscur, une femme voilée... (2)

Ou encore ce seront des fantaisies dans la manière noire, inspirées par les plus horribles cauchemars de Baudelaire ou de Rollinat.

Il est facile de trouver le lien de toutes ces pages qui semblent parfois disparates. L'unité de l'œuvre est due à la personne du poète. Il revit tout entier dans son livre, même dans les pages qui semblent le plus objectives ou le plus imitées. Toute son œuvre n'est autre chose que l'*Âme du poète*, comme l'annonçait un premier sous-titre que nous avons omis à dessein. Or cette âme est triste, d'une tristesse profonde, totale, incurable. Nelligan avait sans doute les meilleures raisons du monde pour écrire des *Tristia*, mais n'en eût-il pas eu d'autres

(1) P. 65, *Un rêve de Watteau*.

(2) P. 157, *La Passante*.

(3) HARAUCOURT, *Shylock* (Charpentier, 1890).

qu'une seule aurait suffi. C'est affaire de tempérament.

Un personnage du *Marchand de Venise* dit au maigre Antonio :

Alors, vous êtes triste,
Parce que votre état — état d'âme — consiste...
— A ne pas être gai.

répond le joyeux ami de Bassanio. Il en fut de même pour Nelligan. Il est triste, quand il se rappelle son enfance. Il s'adresse à son berceau.

Ah ! que n'a-t-on tiré mon linceul de mes langes,
Et mon petit cercueil de ton bois frêle et blanc,
Alors que se penchait sur ma vie en tremblant
Ma mère souriante avec l'essaim des anges. (1)

Il est triste jusqu'à l'obsession quand il regarde le feu :

J'aperçois défiler dans un album de flamme
Ma jeunesse qui va comme un soldat passant
Au champ noir de la vie, arme au poing, tout en sang. (2)

Il se sent toujours « l'amertume dans l'âme », il parle de sa « jeunesse en deuil ». L'amour même, l'amour chaste et noble qu'il réclame ne saurait le rendre joyeux :

J'erre dans mon amour comme en un cimetière. (3)

A côté de ce désenchanté, de cet enfant revenu de

(1) P. 10, *Devant un berceau*.

(2) P. 12, *Devant le Feu*.

(3) P. 36, *Amour Immaculé*.

partout avant d'avoir été nulle part, Schopenhauer lui-même n'est qu'un humoriste qui cherche à nous divertir par des boutades à l'emporte-pièce.

Donc, Nelligan est pessimiste. C'est son droit, et son droit de poète. Seulement la tristesse à jet continu, la misanthropie des *Timons* de vingt ans, nous laisse toujours un peu sceptiques. Elle était sincère chez Nelligan. Ce qui nous semblerait insupportable pose littéraire chez un dilettante ordinaire, ou chez un écolier qui prélude par la publication d'une plaquette au concours d'un ministère, nous émeut comme un pressentiment, puisque nous connaissons la terrible destinée du poète. Et nul n'a su rendre cette vague et profonde tristesse, ce brouillard de l'âme, en termes plus saisissants et plus harmonieux à la fois.

Toutes ces choses imprécises et flottantes qui nous charment sans que leur agrément résiste à l'analyse, nostalgie, craintes, espoirs déçus, forment la meilleure partie de son œuvre. S'il a mis tout cela dans le cadre que lui offrait Verlaine, c'est que Verlaine a exercé une grande influence sur lui, et si cette influence s'est exercée, c'est qu'elle répondait à son tempérament et à ses aspirations. Il a jeté dans un moule qu'il n'a point créé une matière parfois précieuse.

Le *Colloque sentimental* de Verlaine chante dans toutes les mémoires. Les distiques de Nelligan ne nous semblent pas indignes de cette pièce :

Comme des larmes d'or qui de mon cœur s'égouttent,
Feuilles de mes bonheurs vous tombez toutes, toutes.

Vous tombez, au jardin de rêve où je m'en vais,
Où je vais, les cheveux au vent des jours mauvais ;

Vous tombez, de l'intime arbre blanc, abattues
Çà et là, n'importe où, dans l'allée aux statues,

Couleur des jours anciens, de mes robes d'enfant
Quand les grands vents d'automne ont sonné l'olifant.

Et vous tombez toujours, mêlant vos agonies,
Vous tombez, mariant, pâles, vos harmonies.

Vous avez chu dans l'aube au sillon des chemins,
Vous pleurez de mes yeux, vous tombez de mes mains,

Comme des larmes d'or qui de mon cœur s'égouttent,
Dans mes vingt ans déserts, vous tombez toutes, toutes ! (1)

Quand il ne rôde pas dans le parc solitaire,
où sous un masque de mousse, les Faunes de
marbre se dressent sur le tapis craquant des feuilles
mortes, il regarde, également triste et désenchanté,
à la fenêtre où le givre brode des arabesques....

Ah ! comme la neige a neigé !
Ma vitre est un jardin de givre.
Ah ! comme la neige a neigé !
Qu'est-ce que le spasme de vivre
A la douleur que j'ai, que j'ai !

Tous les étangs gisent, gelés,
Mon âme est noire ; où vis-je ? où vais-je ?
Tous ses espoirs gisent, gelés.
Je suis la nouvelle Norwège
D'où les blonds ciels s'en sont allés (2).

(1) P. 151, *Sérénade triste*.

(2) P. 44, *Soir d'hiver*.

Ou bien il erre dans

Les vieilles rues
Des vieilles cités
Parmi les poussières accrues.
De leurs vétustés
Rêvant de choses disparues .. (1)

Partout il promène cette incurable tristesse qui
lui fait dire à la fin de la *Romance du vin* :

Je suis gai ! je suis gai ! Vive le soir de mai !
Je suis follement gai, sans être pourtant ivre !
Serait-ce que je suis enfin heureux de vivre ?
Enfin mon cœur est-il guéri d'avoir aimé ?

Les cloches ont chanté, le vent du soir odore...
Et pendant que le vin ruisselle à joyeux flots,
Je suis si gai, si gai, dans mon rire sonore,
Oh ! si gai ! que j'ai peur d'éclater en sanglots. (2)

Et s'il regarde le monde avec sa *pensée couleur de lumière lointaine*, s'il a toujours cette mélancolie, elle s'explique facilement à la lecture de son *Vaisseau d'or*, quand on pense au terrible naufrage, plus terrible encore qu'il n'osait l'imaginer dans ses rêveries pessimistes.

Ce fut un grand vaisseau taillé dans l'or massif.
Ses mâts touchaient l'azur, sur des mers inconnues.
La Cypriine d'amour, cheveux épars, chairs nues,
S'étalait à la proue, au soleil excessif.

(1) P. 79, *Les Vieilles rues*.

(2) P. 160, *La Romance du vin*.

Mais il vint une nuit frapper un grand écueil
Dans l'Océan trompeur où chantait la Sirène,
Et le naufrage horrible inclina sa carène
Aux profondeurs du gouffre, immuable cercueil.

Ce fut un Vaisseau d'or, dont les flancs diaphanes,
Recélaient des trésors, que les marins profanes
Dégoût, Haine et Névrose entre eux ont disputé.

Que reste-t-il de lui, dans la tempête brève ?
Qu'est devenu mon cœur, navire déserté ?
Hélas ! il a sombré dans l'abîme du rêve. (1)

Faut-il regretter comme quelques-uns, que Nelligan n'ait pas fait de poésie réellement canadienne, et qu'il ait rompu ouvertement avec les errements de l'école de Crémazie ? Faut-il nous joindre à Louis Dantin, quand il écrit : « Je regrette que Nelligan n'ait pas au moins démarqué la part imitative de son œuvre en donnant un cachet canadien à ses souvenirs étrangers, et qu'il n'ait pas pris plus près de lui ses sources habituelles d'inspiration... Nelligan avait la forme et eût pu nous donner une œuvre nationale d'une entière et vivante nouveauté. » (2)

Mais le critique se répond à lui-même. Il a trop bien compris à quel point Nelligan est subjectif, il a senti que « les spectacles de l'âme l'intéressent beaucoup plus que le Cosmos. » Le Canada lui est aussi indifférent que possible. Les lauriers de M. Fréchette ne l'empêchent pas de dormir, et regret-

(1) P. 6, *Le Vaisseau d'or*.

(2) Préface, p. XIV.

ter que Nelligan n'ait pas laissé une œuvre de caractère canadien, c'est, nous semble-t-il, regretter que Nelligan ait été Nelligan. Ses rêves et ses hantises ne lui laissaient aucun repos, et sans doute ses qualités l'eussent-elles abandonné s'il avait tenté de nous peindre « le frisson de nos glaces, le calme de nos lacs immenses et la gaité blanche de nos foyers » comme dit joliment Louis Dantin. Nelligan a décrit son rêve intérieur. Le monde ne lui a fourni que des images. Et il nous semble même qu'il les prenait plus encore dans son esprit ou dans ses souvenirs littéraires — qu'il déformait jusqu'à les rajeunir — que dans la réalité.

Ajoutons qu'il a rendu plus de services aux lettres de son pays, en laissant l'œuvre que nous étudions, que s'il avait décrit, pour la vingtième fois, la mort de Montcalm, ou s'il avait essayé de lutter avec M. Chapman en évoquant le Niagara. Que lui importaient les lacs, les fleuves et les cascades du pays où vivait son corps ? La patrie véritable de son intelligence et de son cœur, c'était le parc où s'embarquent pour Cythère les pèlerins d'amour, et par un soir triste de Novembre, le boulingrin silencieux où rit le Faune de Verlaine.

III. — SA FORME

Cet ignorant, ce mauvais écolier, a lu beaucoup de poètes. Des parnassiens comme Leconte de Lisle, Jose-Maria de Heredia, et François Cop-

pée, des écrivains qui se rattachent à des écoles différentes, comme Verlaine, Baudelaire, Rollinat, Rodenbach probablement ; mais les deux influences les plus nettes qui s'exercèrent sur son esprit furent celle de Heredia et de Paul Verlaine (1). A Heredia, il doit l'amour du mot somptueux, du terme rare, le souci de la facture précise, de la rime riche, imprévue, difficile, coup d'aile qui emporte la strophe en pleine apothéose. Il lui a même emprunté un peu de bric-à-brac. Sans les *Trophées*, dont l'influence au Canada nous semble incontestable, Nelligan n'eût jamais écrit le *Vaisseau d'or* ni la plupart de ses natures mortes intitulées *Pastels et Porcelaines*. Mais à Verlaine, dont il est franchement le disciple — et nous y insisterons plus loin — il doit les vers plus fluides, plus libres, ces vers sanglots où les mots perdent parfois leur sens précis pour ne plus suggérer qu'une sensation musicale très fine et très pénétrante. Ces deux éléments, la facture parnassienne et la liberté musicale, se mêlent chez lui sans trop de disparate, parfois dans la même pièce, parfois dans deux poésies successives. Il serait intéressant d'avoir entre les mains les cahiers d'Émile Nelligan, avec la date de ses diverses œuvres. Il serait intéressant aussi de connaître quelle fut sa bibliothèque. Nous y trouverions certainement du François Coppée, auquel Louis Dantin rend

(1) C'est M. E. Z. Massicotte qui le lui fit connaître en 1897.

des *Balsamines* qui lui reviennent sans conteste. Nous y trouverions aussi du Rostand ; et la jolie *mièvre* de *Mélinde* ou de *Roxane* devient quelquefois chez *Nelligan*, du maniérisme et du gongorisme.

Reine, acquiescez-vous qu'une boucle déferle
Des lames des cheveux aux lames du ciseau,
Pour que j'y puisse humer un peu de chant d'oiseau,
Un peu de soir d'amour né de vos yeux de perle ?

Au bosquet de mon cœur, en des trilles de merle,
Votre âme a fait chanter sa flûte de roseau.

Reine, acquiescez-vous qu'une boucle déferle
Des lames des cheveux aux lames du ciseau ?

Fleur sauvage au parfum de rose, lys ou berle,
Je vous la remettrai, secrète comme un sceau,
Fût-ce en *Eden*, au jour où nous prendrons vaisseau
Sur la mer idéale où l'ouragan se ferle.

Reine, acquiescez-vous qu'une boucle déferle ? (1)

Sans doute, ce rondel n'est pas d'une langue très pure. *Alceste* s'emporterait contre le *chant d'oiseau* qu'on hume, contre le *soir d'amour* qui naît des *yeux de perle*, et contre les lames du *ciseau*. Il s'irriterait d'ignorer qu'on appelle *berle* une plante de la famille des ombellifères, douée de propriétés antiscorbutiques ; mais *Philinte* apprécierait la grâce aisée de la phrase, le sens musical dont elle témoigne, et l'effort d'invention verbale qui entraîne, par son excès même, quelques fautes de goût. Du reste, *Nelligan* ne déteste pas,

(1) P. 29, *Placel*.

à l'occasion, d'obliger son lecteur à feuilleter un dictionnaire, et il dit : *un* potiche avec Littré laissant les Français peu soucieux de leur langue dire *une* potiche avec d'autres lexicographes.

La forme un peu contournée du rondel convient au talent de Nelligan. Témoin celui-ci, intitulé *Noël de vieil artiste*, qui ne nous semble pas éloigné de la perfection, car il doit tout l'effet qu'il produit au choix même de la forme.

La bise geint, la porte bat,
Un ange emporte sa capture.
Noël, sur la pauvre toiture
Comme un *de profundis* s'abat.

L'artiste est mort en plein combat,
Les yeux rivés à sa sculpture.
La bise geint, la porte bat,
Un ange emporte sa capture.

O Paradis, puisqu'il tomba
Tu pris pitié de sa torture.
Qu'il dorme en bonne couverture :
Il eut si froid sur son grabat...

La bise geint, la porte bat... (1)

Toutes les œuvres de Nelligan sont courtes ; on trouve chez lui rarement plus de cinq ou six strophes, quelques tierces rimes, de métrique un peu libertine, non moins que celle de ses sonnets, dont les deux quatrains sont rarement bâtis sur les mêmes sonorités ; enfin quelques chansons bizarrement rythmées, comme *l'Idiot aux cloches*.

(1) P. 147.

Elle a voulu trouver les cloches
Du Jeudi Saint, sur les chemins.
Elle a saigné ses pieds aux roches
A les chercher dans les soirs maints.
Ah ! lon lan laire !...
Elle a meurtri ses pieds aux roches.
On lui disait : Fouille tes poches !
— Merci ! sont vers les cieux romains.
Je veux trouver les cloches, cloches,
Je veux trouver les cloches,
Et je les aurai dans mes mains ..
Ah ! lon lan laire, lon lan la ! (1)

Certes, il y a bien des scories, dans le métal que fond Nelligan. Le lecteur a pu s'en apercevoir dans des pièces que nous avons citées ; on trouve, à côté de très jolis vers, de désagréables surprises.

Mon âme est un soulier percé... (2)

nous paraîtrait inexplicable, si nous n'avions le souvenir d'autres vers plus étranges et qui ne viennent pas du Canada :

Mon pauvre cœur bave à la poupe...

La *valse tartare*, les *tapis hongrois*, les *choses de Maline* nous déconcertent un peu. Dans *Pastels et porcelaines*, il y a trop de pendules en saxe, et leur tic tac devient agaçant. Même dans de meilleures pièces, tout est loin d'être parfait. Il faut déplorer l'abus du mot *latent* qui nous étonne,

(1) P. 138.

(2) P. 126, *Le soulier de la morte*.

appliqué à des *Corbeaux* que nous avons déjà vus quelque part (chez Rollinat par exemple). Nous avons peine à nous figurer des anges jouant de la *biva* devant *Notre-Dame des Neiges*. Peut être vaudrait-il mieux laisser cet instrument aux Japonaises que Heredia envoyait sur la plage éblouissante et plate à la rencontre du Samouraï. L'idée d'appeler *Gretchen* sa Béatrice semble aussi un peu étrange. Combien y a-t-il de Français capables de prononcer correctement ce mot ?

Mais à côté de ces inadvertances et de ces étrangetés, qu'il nous faut signaler, car elles trouveraient là-bas des imitateurs, combien de vers de poète peut-on glaner chez Nelligan ! Il évoque tantôt

Un mur croulant fleuri d'un reste de vitrail, (1)

tantôt

la mégère détresse

A notre seuil faisant craquer ses noirs souliers, (2)

tantôt

La grande majesté de la nuit qui murmure (3).

et il a créé des images, combiné des arrangements de syllabes mieux que nul de ses compatriotes. Sans doute, un certain nombre de ces images

(1) P. 107, *Petite Chapelle*.

(2) P. 24, *Le Berceau de la Muse*.

(3) P. 64, *Nuit d'été*.

lui ont été suggérées par ses lectures. Elles font partie de notre patrimoine commun, et Nelligan a souvent démarqué Verlaine, Rodenbach, Erlskamp, Rollinat, ou Baudelaire, ou Mallarmé, comme M. Chapman démarqua Victor Hugo, François Coppée, Leconte de Lisle ou M. Fréchette. Mais — et c'est en cela que Nelligan mérite une place à part dans la littérature de son pays, il a aussi « imaginé en neuf » selon l'heureuse expression de son commentateur canadien. Et c'est là sa principale qualité.

Il présente un cas très intéressant. Il pense et il sent comme un symboliste, et il écrit presque toujours comme un parnassien. Il doit aux parnassiens le culte de la forme, et celui de la rime qui est chez lui excellente, sauf de rares exceptions. Sa pensée s'exteriorise, s'objective en symbole, et le symbole, par une curieuse et morbide faculté, devient si net qu'il hallucine. Nous pourrions ici jeter à pleines mains les citations caractéristiques.

Veut-il décrire l'action destructive des deuils et des chagrins ?

...Sous les outils des noirs maçons du deuil
S'écroulent nos bonheurs comme des murs de brique. (1)

Veut-il proclamer une fois de plus la supériorité du rêve et de l'esprit sur la matière ?

(1) P. 20, *Ruines*.

Fuyons vers le castel de nos idéals blancs,
Oui, fuyons la matière aux yeux ensorcelants (1).

Il trouve, cet enfant de dix-huit ans, cette image
admirable

...Devant l'œil pierreux des funèbres statues
Nous nous serrions hagards, ma douleur morne et moi (2).

Et s'il veut nous faire comprendre sa crainte de
l'amour, il écrira tout naturellement :

...Mes rêves altiers fondent comme des cierges
Devant cette lion éternelle aux cents murs,
La Ville de l'amour imprenable des Vierges. (3)

Nelligan est extraordinairement sensible à la valeur musicale des mots. Il devine leur force évocatrice, et les couleurs qu'ils suggèrent. Tout n'est pas fantaisie dans le célèbre sonnet de Rimbaud. Nelligan a écrit des centaines de vers qui doivent leur vie superbe à leurs sonorité puissante, leur mélancolique douceur à leur harmonie lointaine.

Jamais on n'a fait claironner plus victorieusement les *a* et les *o* que dans ce tercet

Ecoute! O ce grand soir empourpré de colères
Qui, galopant vainqueur des batailles solaires,
Arbore l'étendard triomphal des Octobres! (4)

(1) P. 152, *Tristesse blanche*.

(2) P. 158, *Sous les Faunes*.

(3) P. 36, *Châteaux en Espagne*.

(4) P. 60, *Soirs d'Octobre*.

Peut-on mieux caractériser la voix des cloches,
qu'en disant

Tous ces oiseaux de bronze envolés des chapelles ? (1)

et n'est-ce pas une hallucination de la vue et de
l'ouïe à la fois qui nous suggère

Le grand bœuf roux aux cornes glauques
Qui va meuglant dans les couchants
Horriblement ses râles rauques... (2)

Ce serait une erreur de croire, du reste, que ces vers de poète, il les écrivait sans travail. Nous n'avons pas ses manuscrits sous les yeux, mais par une heureuse fortune, M. Massicotte nous a communiqué deux pièces de Nelligan, telles que celui-ci les avait écrites en 1897, et il nous est possible de les rapprocher de la forme définitive qu'elles prirent en 1900, et sous laquelle elles figuraient dans les papiers de Nelligan livrés à l'impression. Les *Moines en défilade* que nous envoie M. Massicotte correspondent au *Cloître noir* du recueil (3) et ses *Rythmes du soir* sont devenus, dans la leçon définitive, *Soirs d'automne* (4). Nous allons rapprocher les esquisses des tableaux.

Voici les *Moines en défilade*, de 1897. N'oublions

(1) P. 21, *Les Angéliques*.

(2) P. 140, *Le Bœuf spectral*.

(3) P. 100.

(4) P. 81.

pas que c'est un essai d'écolier, et que le poète a seize ans.

Ils défilent, le long des corridors antiques
Tête basse, égrénant leurs massifs chapelets,
Et le soir qui s'en vient, du sang de ses reflets
Empourpre la splendeur des dalles monastiques.

L'heure a versé déjà ses flammes extatiques
Au fond de leurs grands cœurs où bouillent les secrets
De leur dégoût humain, de leurs mornes regrets,
Et du frisson dompté des chairs cénobitiques.

Ils marchent dans la nuit, et rien ne les émeut,
Pas même l'effrayante, horrible ombre de feu
Qui les suit sur le mur jusqu'au seuil des chapelles,

Pas même les appels de l'inferral esprit,
Suprême tentateur des passions rebelles
De ces silencieux spectres de Jésus-Christ.

Evidemment ce sonnet est plein de défauts et bourré d'inexpériences.

D'abord le choix des finales en *tique* est malheureux. Sans doute, leur sonorité un peu sèche et grêle peut convenir aux ascètes. Mais elles ne permettent que des rimes en adjectifs, et Nelligan n'a pas manqué d'aligner quatre épithètes. En outre, les rimes masculines ne sont riches que deux à deux dans les quatrains. Et puis, *flammes extatiques* ne veut rien dire. *Dalles monastiques* est une cheville. Le plan du sonnet manque de sûreté. Tout à l'heure, nous étions au milieu des splendeurs du couchant. Maintenant, la nuit est devenue noire, et nos moines défilent toujours pour se rendre à la chapelle. Et puis le premier quatrain est descriptif, le second

nous parle des sentiments qui agitent les grands cœurs de nos moines, et le premier tercet nous ramène au défilé — avec un second vers détestable (*l'effrayante, horrible ombre de feu...*) Sans parler de *chapelles* à la rime 11, et des *appels* à l'hémistiche 12, et de quelques autres inadvertances et maladresses. Que ces réflexions soient de lui-même ou de ses amis, Nelligan les trouve justes. Il se remet au travail ; voici la pièce publiée par Louis Dantin.

Ils défilent au chant étouffé des sandales,
Le chef bas, égrénant de massifs chapelets,
Et le soir qui s'en vient, du sang de ses reflets
Mordore la splendeur funéraire des dalles.

Ils s'effacent soudain, comme en de noirs dédales,
Au fond des corridors pleins de pourpres relais
Où de grands anges peints aux vitraux verdelets
Interdisent l'entrée aux terrestres scandales.

Leur visage est funèbre, et dans leurs yeux sereins
Comme les horizons vastes des cieux marins,
Flambe l'austérité des froides habitudes.

La lumière céleste emplit leur large esprit,
Car l'espoir triomphant creusa les solitudes
De ces silencieux spectres de Jésus-Christ.

Ce sonnet, qui n'est pas des meilleurs de Nelligan, est incomparablement supérieur au précédent, et l'étude de ces deux pièces vers par vers, montre que les corrections sont toujours heureuses — et il a transformé douze vers sur quatorze. Il n'est pas de poème que Nelligan ait remanié davantage, car,

mécontent de ses tercets, il substitue au dernier ces vers blasphématoires :

L'imposture céleste emplit leur large esprit,
Car seul l'espoir menteur creusa les solitudes :
De ces silencieux spectres de Jésus-Christ.

Ce n'était pas encore assez. Nelligan, hanté par les principaux motifs de ces sonnets, c'est-à-dire la sonorité voilée des pas monastiques dans les corridors sombres ou irradiés par le couchant, l'a encore assourdie, étouffée, adoucie, pour nous décrire un défilé de nonnes. Un sûr instinct rythmique l'a engagé à ne choisir que des rimes féminines, comme dans d'autres pièces il n'a pris que des rimes masculines. (1)

Voici ses carmélites :

Parmi l'ombre du cloître elles vont solennelles,
Et leurs pas font courir un frisson sur les dalles,
Cependant que du bruit funèbre des sandales,
Monte un peu la rumeur chaste qui chante en elles.

Au séraphique éclat des austères prunelles,
Répondent les flambeaux en des gammes modales,
Parmi le froid du cloître elles vont solennelles,
Et leurs pas font un chant de velours sur les dalles. (2)

Citons encore, pour que l'on en puisse étudier les variantes, *Rythme du soir* et *Soirs d'automne*.

La première pièce a été évidemment inspirée par

(1) Par exemple, p. 50, *Lied Fantastique*.

(2) P. 109.

le vers célèbre de *Pour la Couronne*, que Wanda de Boncza disait naguère de si délicieuse façon.

Je t'apporte des lys, des œillets et des roses,
Je t'apporte des fleurs ..

Nelligan s'en est ainsi emparé.

Voici que le dahlia, la tulipe et les roses,
Parmi les lourds bassins, les bronzes et les marbres,
Des grands parcs où l'amour folâtre sous les arbres,
Chantent dans les soirs bleus ; monotones et roses

Chantent dans les soirs bleus la gaité des parterres
Où danse un clair de lune aux pieds d'argent obliques,
Où le vent des scherzos quasi mélancoliques,
Trouble le rêve lent des oiseaux solitaires.

Voici que le dahlia, la tulipe et les roses,
Et le lys cristallin épris du crépuscule,
Blémissent tristement au soleil qui recule.
Emportant la douleur des bêtes et des choses.

Voici que le dahlia, comme un amour qui saigne,
Attend d'un clair matin les baisers frais et roses,
Et voici que le lys, la tulipe et les roses,
Pleurent les souvenirs dont mon âme se baigne.

Plus tard, Nelligan relit ses vers. Il n'est pas satisfait : « Il faut d'abord arracher le dahlia, fleur bourgeoise, de ce jardin où sa présence semble choquante. Et puis, il y a des choses à modifier. Les *lourds bassins* ne signifient rien. Pourquoi les *grands parcs*, au lieu d'un parc, du *Parc* ? Le rejet de la première à la seconde strophe est maladroit. Il y a trop de couleurs dans ce quatrième vers, bleu et rose se nuisent. Changeons cela. Et ce

clair de lune a les pieds tordus. *Oblique* est bon, cependant. Il faut l'utiliser. Ces *scherzos quasi mélancoliques* rappellent trop directement mon maître Verlaine,

... Jouant du luth, et dansant et quasi
Tristes, sous leurs déguisements fantasques.

Pourquoi le lys est-il *épris du crépuscule* ? Il faudrait un adjectif visuel, montrer le dernier reflet du soleil défaillant sur la blancheur des lys... Et moi, resterai-je insensible dans ce soir d'automne ? Ma douleur morne m'a-t-elle quitté ? Dans mon enfance, j'ai parlé des baisers frais et roses du matin... Platitude et mensonge. Je saigne et je souffre, et je n'attends rien du matin clair. »

Et le jeune poète rature, il corrige, et il peut, un vendredi soir, au château Ramezay, lire à ses émules les vers que Louis Dantin a recueillis.

Voici que la tulipe et voilà que les roses,
Sous les gestes massifs des bronzes et des marbres,
Dans le parc où l'Amour folâtre sous les arbres,
Chantent dans les longs soirs monotones et roses.

Dans les soirs a chanté la gaité des parterres,
Où danse un clair de lune en des poses obliques,
Et de grands souffles vont, lourds et mélancoliques,
Troubler le rêve blanc des oiseaux solitaires.

Voici que la tulipe et voilà que les roses,
Et les lys cristallins, pourpres de crépuscule,
Rayonnent tristement au soleil qui recule,
Emportant la douleur des bêtes et des choses.

Et mon amour meurtri comme une chair qui saigne,
Repose sa blessure et calme ses névroses,
Et voici que les lys, la tulipe et les roses,
Pleurent les souvenirs où mon âme se baigne.

Nelligan aurait pu couper la troisième strophe de ce morceau, qui fait intervenir de nouveau et mal à propos la splendeur occidentale alors que la danse du clair de lune avait commencé déjà. Mais à part cette défaillance, on peut constater que ses corrections sont en général excellentes, et qu'elles dénotent en tout cas du goût et de l'oreille (1). Il y a là quelque chose de nouveau dans la poésie canadienne, dont les auteurs ne nous ont pas habitué à ces scrupules littéraires.

Nelligan n'était pas seulement un enfant bien doué. Il travaillait. Il ne se croyait point parvenu à la perfection dès que son alexandrin avait atteint son douzième pied, ou qu'il avait pu lui accrocher une rime suffisante. Que l'on compare cette méthode de travail à celle de Crémazie, qui composait de tête, et emmagasinait dans son cerveau les vers qu'il avait composés. Si ces résultats proviennent de l'enseignement mutuel et de la fraternelle critique de l'Ecole littéraire, que l'Ecole littéraire soit bénie, car elle a pour la première fois acclimaté au bord du Saint-Laurent des habitudes de travail sans lesquelles il n'y a pas de vrais poètes. Elle a remplacé l'admiration réciproque par la critique. Les écrivains

(1) On peut voir aussi dans *Banquet Macabre* (p. 87). Une première et imparfaite ébauche de la *Romance du vin*.

canadiens peuvent donc lui savoir un gré infini, et il nous semble, en comparant ces diverses leçons des poésies de Nelligan, que nous ayons la preuve matérielle et tangible de cette excellente influence.

IV. — CONCLUSION

Tandis que le pauvre Nelligan achève lentement de mourir, que le poète de l'*Idiotie aux cloches* voit peut-être dans sa pénombre intellectuelle scintiller de fantasques phosphènes, ce n'est pas sans tristesse que nous avons lu son œuvre inégale, incomplète, ruine neuve à laquelle manque la patine du temps. Nous pouvons, avec Ronsard, accuser la *vraiment marâtre nature*, nous devons plaindre le Canada français de la perte qu'il a faite. Si ce jeune homme, doué comme il l'était, avait pu remplir sa destinée, au lieu de saluer avec chagrin cette œuvre mélancolique et tronquée, nous acclamerions en lui le poète que son pays s'essaye à produire depuis cinquante ans. Il y a en effet dans l'œuvre de Nelligan des accents d'une profondeur à laquelle le Canada ne nous avait point accoutumé. Ses poètes sont trop souvent — et les études que nous avons publiées jusqu'ici le montrent à qui sait lire — des amplificateurs qui développent à l'occasion d'un anniversaire ou d'une cérémonie, des lieux communs vingt fois rebattus. Quand on a lu les œuvres estimables et souvent émouvantes qui voient le jour au bord du Saint-Laurent, et qu'on ouvre le recueil de Nelligan, on sent par la

comparaison à quel point la perte est douloureuse.

Qu'est-ce que le temps fera de ces vers ? Emportera-t-il au pays d'oubli ces feuilles mortes ? Y a-t-il parmi leur essaim tourbillonnant des germes de vie qui tomberont dans un terrain propice ? Nous ne pouvons formuler que des espérances. Mais à l'heure où Nelligan paraît, son originalité éclate tout entière. Avec lui, si la poésie de son pays perd en couleur locale — et il semble qu'elle puisse facilement réparer cette perte — elle s'élargit en même temps qu'elle devient plus intime. Le sens de la subjectivité faisait un peu défaut à ses poètes. Nelligan doit contribuer à le leur donner.

Mais le grand résultat de sa tentative, c'est d'assouplir le vers français là-bas. Son influence rythmique ne peut manquer d'être excellente, et par là seul son nom mériterait d'échapper à l'oubli, quand bien même nous ne suivrions plus dans son œuvre parfois exquise.

La fuite de l'enfance au Vaisseau des vingt ans.

Tout en lui n'est pas original. Il doit beaucoup — et nous ne l'avons pas caché, — aux poètes du vieux pays. Mais quel écrivain est lui-même pleinement, à dix-huit ans, sauf Musset ? Au milieu de ses inévitables réminiscences, ou de ses défaillances de technicien, on rencontre dans son volume des vers d'un seul jet, d'une beauté pure, et des images souvent neuves, qui ne dépareraient pas l'œuvre d'un maître. On peut se demander si jamais un poète canadien avait, avant Nelligan,

créé *une* image. Ce n'est que par la brièveté de son souffle et l'inégalité de son inspiration qu'on devine l'écolier et l'enfant. Mais cet enfant avait du génie.

C'est la seule fois, on voudra bien le remarquer, que nous avons employé ce mot en parlant d'un écrivain canadien.

ERRATA

Page 23, ligne 22, fermez les guillemets après *Galilée*.

Page 56, ligne 1, au lieu de : *Québee*, lisez *Québec*.

Page 64, au lieu de : *Ce dût être un jour mémorable*, lisez :
Ce fut un jour mémorable.

Page 71, au lieu de : *Mais nous croyons qu'il est difficile*,
lisez : *Mais il est difficile*.

Page 100, ligne 16, au lieu de : *écrivit*, lisez : *écrivît*.

Page 159, en note, ligne 7, au lieu de : *la moussette en
bête puante*, lisez *ou*.

Page 165, ligne 19, *La première partie même de sa carrière*,
supprimez *même*.

Page 168, ligne 2, au lieu de : *le culte qu'il eût*, lisez *qu'il
eut*.

Même page, ligne 13, au lieu de : *Ce Québec qu'il a tant
aimé*, lisez : *où il a tant vécu*.

Page 226, ligne 15, au lieu de : *des collèges*, lisez : *les
collèges*.

Page 276, vers 1, au lieu de :

L'on entend au loin sous les hautes futaies.

lisez :

... L'on entend au loin sous les hautes futaies,

Page 311, après la citation, ligne 2, au lieu de *exclusivement*, lisez *exclusivement*.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
<i>A LOUVIGNY DE MONTIGNY</i>	1
<i>AVIS AU LECTEUR</i>	XV
CHANSONS POPULAIRES ET JEUX ENFANTINS.....	1
ARTHUR BUIES.....	49
I. <i>L'Homme</i>	54
II. <i>L'Écrivain</i>	108
III. <i>Le Géographe</i>	137
IV. <i>Conclusion</i>	165
<i>Appendice</i>	169
LAURE CONAN.....	185
HENRI D'ARLES.....	207
M. WILLIAM CHAPMAN	225
M. PAMPHILE LE MAY	267
QUELQUES JEUNES.....	285
I. <i>L'Ecole littéraire de Montréal</i>	285
1. Les Précurseurs, p. 286. — 2. His-	
toire de l'Ecole littéraire, p. 292. —	
Tendances de l'Ecole littéraire, p. 309.	
Conclusion, p. 318.	
II. <i>M. Albert Lozeau</i>	321
III. <i>Emile Nelligan</i>	339
1. Sa vie, p. 339 — 2. Son inspira-	
tion, p. 348. — 3. Sa forme, p. 360.	
— 4. Conclusion, p. 375.	

CHATEAUXROUX. — IMPRIMERIE LANGLOIS
